

J.-B. BERTRAND

LE VALAIS

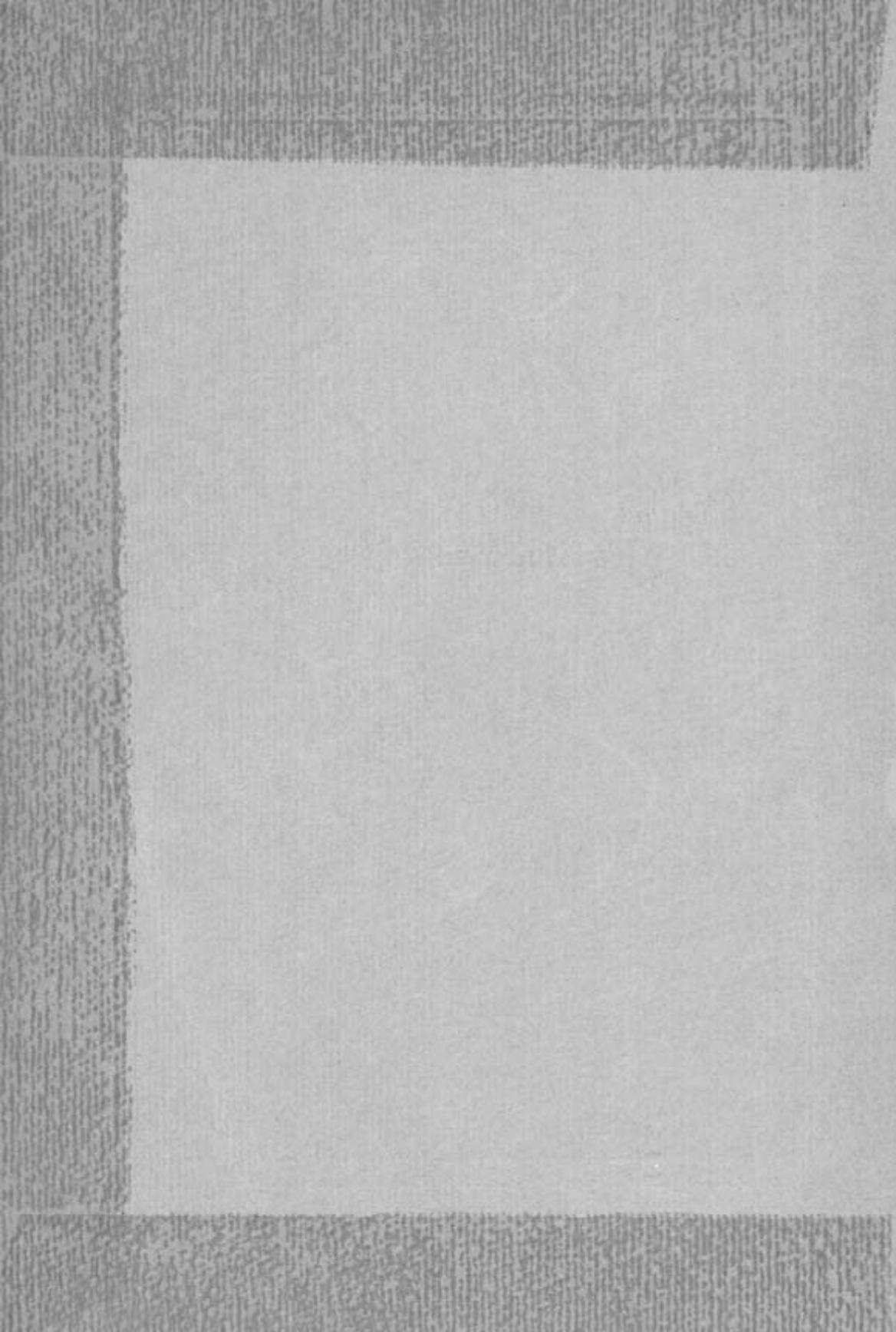
Etude sur son
développement intellectuel
à travers les âges.



SION

C. MUSSLER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

1909

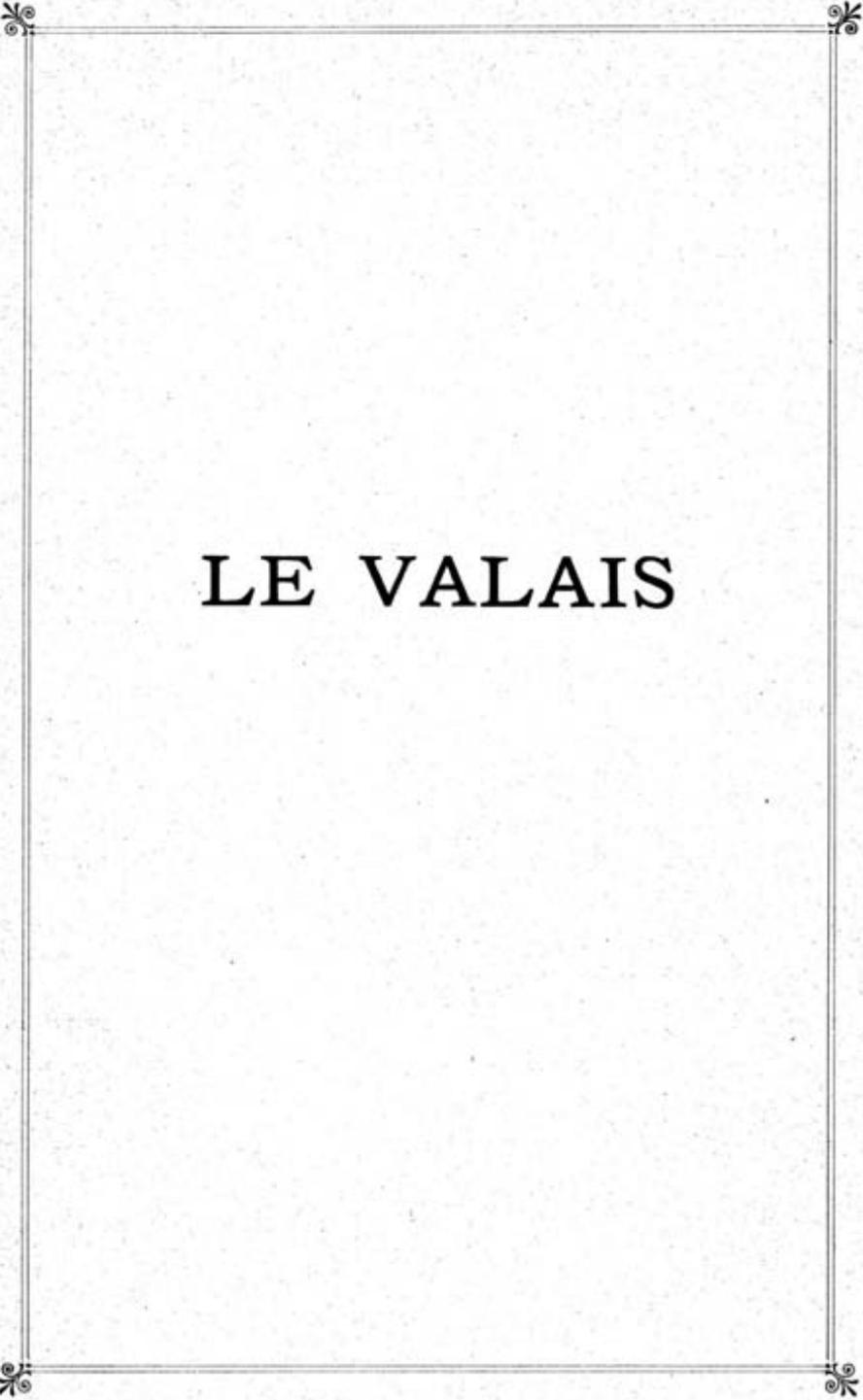


206925

Bibl. cant. VS Kantonsbibl.



1010335474



LE VALAIS

LE VALAIS

Etude sur son
développement intellectuel
à travers les âges.



J.-B. BERTRAND

TA 432



1735

A Monsieur
le Conseiller d'Etat Burgener

Directeur
du Département de l'Instruction publique.

Respectueux hommage de l'auteur
à l'occasion de l'Exposition cantonale de Sion.



Introduction.

Nous sommes heureux de présenter au public valaisan l'étude de M. J.-B. Bertrand sur le **développement intellectuel du Valais, à travers les âges**, et dont la lecture a été pour nous un véritable régal.

Certes, un sujet aussi vaste, aussi captivant, devait tenter une jeune plume, mais la difficulté de pouvoir le présenter d'une façon simple et intéressante, était la pierre d'achoppement d'un semblable travail.

Notre auteur a su, par son esprit de méthode, éviter cet écueil, et son ouvrage divisé intelligemment se lit d'un bout à l'autre sans aucune fatigue.

Ce livre, d'ailleurs, paraît à son heure. Il manquait, en effet, à notre génération intellectuelle, qui veut, d'un coup d'œil, embrasser toute une période, et s'instruire rapidement, sans être obligée d'aller chercher dans la poussière des bibliothèques les documents dont elle a besoin.

C'est donc un véritable service que l'auteur nous a rendu.

Son ouvrage d'ailleurs se recommande par le choix judicieux des sources où les renseignements ont été puisés; il peut faire autorité en la matière, car toutes les citations ont leur origine, et, dans un travail historique, ce point est capital.

C'est de plus une œuvre patriotique, et, à ce titre seul, il mériterait nos félicitations et nos encouragements.

« Le Valais, comme l'écrit dans son avant-propos, M. J.-B. Bertrand, est le canton contre lequel il existe le plus « de préjugés ! »

Il faut donc les faire disparaître.

Or, on ne peut obtenir ce résultat qu'en prouvant par des faits que le Valais n'occupe point, dans le domaine intellectuel, le rang infime qu'on veut bien lui assigner, et que les hommes illustres dont il est fier n'ont rien à redouter des comparaisons possibles.

Nous pouvons affirmer que l'auteur a atteint ce noble but, et ceux qui liront consciencieusement son ouvrage s'en rendront compte sans aucun effort.

Nous sommes donc heureux de signaler à l'attention publique ce travail sur le **Développement intellectuel du Valais à travers les âges**. On y suivra pas à pas les progrès accomplis, depuis l'époque ténébreuse du moyen-âge jusqu'à nos jours, dans le domaine des arts, des sciences et des lettres, par les générations successives.

Et les résultats obtenus prouvent la vitalité de notre race, ses qualités intellectuelles, son amour du beau, du vrai et du bien.

Que les contempteurs de notre chère patrie, s'il en existe encore, cessent donc leurs critiques, car ils n'auront plus, pour justifier leur pitié, le droit de dire que nous avons négligé nous-mêmes de nous faire connaître.

Sion, le 16 avril 1909.

H. BIOLEY,
Conseiller d'Etat.



AVANT-PROPOS ¹⁾

Il n'est peut-être pas un canton contre lequel il existe autant de préjugés que le Valais. Le bon genre exige qu'on le méprise, et on le regarde de loin et de haut. Sans examen, sans ambages, sans appel, sans tenir aucun compte des difficultés matérielles que lui crée sa configuration topographique, l'opinion publique l'a relégué à l'arrière-plan, — jugement sévère qu'à distance chacun répète avec la même légèreté et le même dédain, parce que nul n'y regarde de près et ne se doute de l'intérêt réel que, par le fait même de son isolement et de son caractère local, ce canton peut offrir à l'œil d'un observateur attentif.

Tout d'abord, un premier grief : — Il ne fait jamais parler de lui, dites vous ? — Avez-vous donc oublié que les peuples les plus heureux sont ceux qui n'ont pas d'histoire, et que le secret pour vivre heureux, c'est de vivre ignoré ?

Il est pauvre, ajoutez-vous ensuite avec la même expression de pitié ? — D'accord, mais comme toutes les harangues des

¹⁾ Mario écrivait ces lignes en 1885 à la tête d'une étude sur „La Littérature en Valais“ (25 pages) dans la Bibliothèque populaire de la Suisse romande. Elles sont encore d'actualité, bien que, aujourd'hui, un peu excessives.

Cette étude sur le Valais intellectuel a paru déjà en 1902 et 1903 dans le „Journal du Dimanche“ ; je l'ai, depuis cette époque, considérablement corrigée et augmentée.

Pour les jugements sur les gens et les choses, j'ai autant que possible, afin que l'on ne m'accuse pas d'un emballement chauvin, rapporté ceux d'auteurs étrangers à notre canton.

J.-B. B.

partisans du nivellement universel n'arriveront jamais à combler nos vallées ou à aplanir nos montagnes, tant que le monde sera monde, le Valais restera ce qu'il est, un pays escarpé, où l'homme bataillera d'un bout de l'année à l'autre pour disputer aux rochers ainsi qu'aux débordements du fleuve son pain quotidien et la subsistance de ses bestiaux.

Vous haussez les épaules ; — et je vous entends murmurer : Pays de marmottes, d'ignorants, d'arriérés ! — Ah ! mais de grâce ; — si ce pays que vous maltraitez si fort a dormi jusqu'à présent, laissez-lui au moins le temps de s'éveiller, et de se mettre sur son séant. Bien que lents et mesurés, ses premiers pas dans la voie des améliorations n'en seront que plus sûrs...

Tranchons la question. Est-il juste, est-il raisonnable de demander à une population essentiellement agricole, placée dans des conditions exceptionnelles, disséminées ça et là sur un sol tourmenté, en d'âpres solitudes ; à une population, dis-je, que divisent deux idiômes, deux nationalités différentes au Valais, enfin, le dernier refuge en Suisse des légendes et des revenants, le développement intellectuel et les connaissances scientifiques et littéraires qu'on est en droit d'exiger des habitants de Genève, de Lausanne, ou de telle autre ville qu'il vous plaira de nommer ?...

A proprement parler, ce n'est que depuis la seconde moitié du XIX^e siècle que nous voyons la culture des lettres s'acclimater en Valais ; surtout en ce qui concerne la partie occidentale du canton ; jusqu'alors le français, écrasé d'une part par le latin, la langue des juristes et des savants, de l'autre par l'allemand, son confrère et son rival, et traité par celui-ci en inférieur comme l'élément national qu'il représentait, était demeuré à l'état de langue morte ou à peu près. Il n'avait pas encore conquis ses titres de noblesse. Si d'un côté l'étude des langues anciennes absorbait les loisirs des gens d'église, de l'autre, la carrière militaire et le service étranger, en éloignant du pays les fils de famille, détournait les jeunes gens de la

carrière littéraire. Et si l'on ajoute à cela une certaine indolence naturelle, et la défiance de soi-même, propre au caractère valaisan, il n'y a pas lieu de s'étonner que pendant les siècles précédents, le canton n'ait, à l'exception de Thomas Platter, produit aucun homme qui se soit acquis une renommée durable dans la science ou dans les lettres... Les mœurs étaient rudes, le goût peu délicat et la vie intellectuelle était inconnue. Les temps d'ailleurs n'étaient pas favorables au développement de l'esprit. Terribles temps que ceux-là, — temps désastreux, où trop de pages sanglantes assombrissent l'histoire. La guerre civile et les rivalités de parti promenaient leurs fureurs dans le pays. Nul ne cultivait la poésie ; — on n'aurait su qu'en faire. L'imagination autant que le bras guerroyait.

Tout contribua donc à faire du Valais un pays à part, et à donner à ses mœurs comme à ses institutions le cachet antique qu'elles ont conservé jusqu'à nos jours. Séparé des autres cantons par ses barrières naturelles, sans relations suivies avec le dehors dans un temps où les communications étaient lentes et difficiles ; — lui-même, gardien jaloux de ses traditions locales, il resta stationnaire...

.....

Parmi tant de caractères individuels et nationaux qui vont se perdant et dont bientôt il ne restera plus trace, on est frappé aujourd'hui du contraste que présente ce peuple pastoral aux libres allures, toujours soucieux de concilier les exigences du progrès avec le respect dû à la religion et les ressources du pays ; et il n'est pas moins intéressant de le suivre dans sa marche ascendante vers un développement social et intellectuel, de l'étudier dans son langage imagé et poétique, et dans les traits principaux de sa vie intime.

MARIO ***



LE VALAIS

Etude sur son développement intellectuel
à travers les âges.

Marche générale de la civilisation.

Bien que les plus anciens monuments trouvés en Valais remontent à l'âge de la pierre, on ne commence à trouver des traces de culture que chez les Celtes, dont une peuplade, les Helvètes, bergers, fondèrent les premières localités : Sion, Martigny, St-Maurice, et les fortifièrent. C'est d'eux que datent des tombeaux assez nombreux et des dolmens, sous lesquels on a découvert divers instruments et objets de fer et de bronze; l'un des plus remarquables de ces dolmens est celui de la montagne à Tschuai, sur Liddes; sur la colline de Valère se voit encore un autel druidique, avec sa table de sacrifice, et l'excavation destinée au sang des victimes.

Sous la domination romaine, tout se transforma dans nos contrées. La rude simplicité celtique fit place au luxe et au faste. Des voies de communication s'ouvrirent, entr'autres celles du Simplon et du Mont-Joux, marquées de pierres milliaires; des palais, des châteaux forts, des temples s'élevèrent comme par enchantement. Octodurum surtout rivalisa de splendeur avec Noviodunum,

Raurica, Aventicum ; c'était une Romé en miniature ; comme elle, elle avait son forum avec son tribunal et son marché, ses pavés de mosaïque, ses boutiques, ses thermes dont on a retrouvé les ruines, ses aqueducs et son amphithéâtre. Les lettres et les arts commencèrent à fleurir, de même que le commerce et l'agriculture.

A Sion se dressa le château de Valère, lieu de sépulture du préfet Campanus. Tarnade, vu l'importance de sa position, fut dotée d'une forteresse ; elle avait en outre un collège de prêtres (flamines) et de prêtresses, chargés de rendre les honneurs funèbres aux gens de marque qu'on y faisait transporter des Gaules.

Aussi des inscriptions découvertes dans tout le canton attestent-elles la reconnaissance du peuple envers le vainqueur. Malheureusement ces effets furent de courte durée, car bientôt, les barbares se ruant sur l'empire devenu vermoulu, démolirent l'édifice commencé et imposèrent aux vaincus leurs lois et leurs mœurs sauvages.

Peu à peu cependant le christianisme s'introduisait en Valais. Une tradition veut même que saint Pierre en personne passât dans l'Entremont et à St-Maurice. Toujours est-il que l'inscription de Pontius Asclepiodotus, à Sion, prouve qu'un temple chrétien, probablement détruit par un persécuteur, fut relevé en 377, et que Théodule, au IV^e siècle, siégeait sur le trône épiscopal d'Octodure. Moins d'un siècle après, grâce aux largesses du roi franc Sigismond, se fondait l'abbaye de St-Maurice, forte de 500 moines chantant jour et nuit la « laus perennis ». Ce monastère répandit autour de lui la charité et l'instruction ; plusieurs de ses abbés brillèrent par leur sainteté ou par leur science : Amé, Probus, Achivus, Faustus, etc. « Une petite bibliothèque se forma aussi dans ce cloître, des dons des évêques et des copies faites par les moines. La bibliothèque d'Agaune est la plus ancienne de l'Helvétie et, au dire du « Milliers de faits » la plus ancienne de l'Europe ». ¹⁾

¹⁾ Daguet : Histoire de la Littérature monastique en Helvétie.

Les Burgondes ne possédaient aucune disposition intellectuelle. Les Francs n'en montrèrent guère davantage. Agaune¹⁾ seule bénéficiera des écoles monastiques fondées par Charlemagne. La noblesse, qui n'avait de goût que pour la guerre et les tournois, négligeait les sciences. Aussi les chancelleries et les tribunaux sont-ils souvent occupés par des ecclésiastiques²⁾. Ce fut pire encore sous les successeurs de Charlemagne et durant la deuxième domination des Bourguignons : « L'Helvétie bourguignonne au IX^e siècle est une véritable Béotie... L'abbaye de St-Maurice avait perdu toute habitude intellectuelle sous les nobles illettrés et belliqueux que les rois donnaient pour chefs à ce monastère »³⁾. Une lettre du pape Benoit III nous montre le couvent profané par les femmes galantes, les chiens et les hommes les plus dépravés, sous la direction de ces abbés commanditaires qui n'avaient de clérical que le nom.

Sous le régime féodal, l'ignorance était générale, les gentilhommes l'étaient sans honte. L'historien Boccard affirme qu'il n'en était pas ainsi en Valais, surtout dans le Bas ; les belles-lettres étaient cultivées parmi les nobles ; des connaissances assez étendues étaient d'ailleurs nécessaires pour l'accès aux offices d'administration ou de judicature.

Dès le quatorzième siècle les docteurs en droit et en théologie se rencontrent assez fréquemment. Antoine de Monthéolo était docteur ès-lois ; son fils, Louis, vidomne de Massongex, l'était en l'un et l'autre droit. L'évêque seul créait les notaires, clercs et jurés, et disposait de leurs minutes à leur mort. Parmi les notaires de cette époque citons Nicolas de Rarogne (1345), les nobles de St-Maurice, de Martigny, d'Anniviers, de Loèche, de Mühlbach, etc. « En 1458, on comptait à St-Maurice 11 notaires et 2 licenciés en droit sur une population de 140 feux. Conthey

¹⁾ Aujourd'hui St-Maurice.

²⁾ Furrer : Histoire du Valais.

³⁾ Daguet : loc. citat.

aussi eut jadis plus de 20 notaires » ¹⁾. Ceux-ci ont à toute époque pullulé dans le pays; avec le service militaire, c'était l'invariable profession des nobles.

Au sein du clergé tant régulier que séculier l'instruction était généralement en honneur. Guillaume d'Anniviers, chanoine chantre de Sion, demandait, en 1345, au Chapitre l'autorisation de fréquenter les écoles de Bologne. Un curé de Savièse, Guillaume de St-Maurice, légua une rare collection de manuscrits au Chapitre de Sion (1343).

Quelques écoles se fondent, mais ces établissements n'étaient accessibles qu'à une partie restreinte et favorisée de la population ²⁾.

En 1467, Pierre Bonzan, doyen de Valère, est *doctor legum*; Rodolphe de Vanthéry, de Monthey, mort en 1471, était chancelier de l'évêque de Genève, puis archiprêtre de la cathédrale. Stephan de Cabanis, était *Dr utriusque juris* (1492). Johann Grandis, de Loèche, recevait le doctorat à Lausanne (1501). Simon In-Albon était (1520) maître « liberalium artium » et prélat de la maison du pape, etc., etc. A côté de ces personnages versés dans la théologie ou le droit, il y en avait d'autres qui étaient loin d'être à la hauteur de leur tâche. « En 1437, plusieurs curés ne savaient ni lire ni chanter, ni prononcer les paroles de la consécration, ni baptiser. L'Eglise s'en est plainte, mais on laissa en Valais continuer cette idolâtrie;.. en feuilletant les anciens livres de baptême, on s'aperçoit qu'une partie des curés ne comprenait pas même une grammaire ». ³⁾ Quelques chroniques et récits légendaires ont vu le jour avant le XVI^e siècle, mais il sont restés enfouis dans les archives ou ont été consumés dans l'incendie de Valère; l'abbaye de St-Maurice surtout est riche en manuscrits; elle dut en posséder bien davantage, puisque en 1627, elle en vendit quelques quintaux, à 3 batz la livre !

¹⁾ Rameau : Le Valais historique, et Gremaud.

²⁾ Hilaire Gay : Histoire du Valais.

³⁾ Chrétien des Loges : Voyage d'un convalescent, etc. — On sait que des Loges était animé d'un esprit peu bienveillant pour le Valais; on peut croire qu'il a un peu « corsé » la situation.

Quant à la législation, elle était l'expression des mœurs grossières de l'époque. « Les Coutumes du Valais » (en 122 articles), rédigées vers 1350 en donnent une idée. L'évêque jouit d'abord d'un pouvoir absolu, mais en 1339 on lui adjoignit, pour le jugement des affaires importantes, les envoyés des dixains, qui formaient le Conseil général de la Terre du Valais, et qui siégeaient chaque année le mardi après l'octave de Pâques.

La « Mazze », soit dit en passant, était un singulier mode de justice populaire, ainsi que l'amende et la confiscation des biens envers les personnages dont la fortune dépassait le niveau démocratique; le cas de Gaspard de Stockalper en offre un exemple typique.

Les « ordonnances » de 1414 paraîtraient au XX^e siècle pour le moins naïves; j'en extrais ces deux articles :

« Il est défendu de laver du linge sale ou des tripes dans l'eau destinée à la boisson des hommes et du bétail.

« Pour l'honneur de la ville et de la bourgeoisie, il est défendu à quiconque de laisser des tas de fumier devant sa porte. »

Les « Articles de Naters » (janvier 1466) furent le triomphe de la démocratie sur le pouvoir épiscopal. Ils arrachaient à celui-ci les principaux droits régaliens. Aussi sont-ils d'une importance capitale dans l'histoire du Valais.

Plus tard, les lois régissant le pays furent renfermées dans les statuts (Statuta Valesiæ) rédigés par la Diète conjointement avec l'évêque et le Chapitre. « On les coordonnait en un seul Corps ou Code; elles dérogeaient au droit commun et obligeaient chaque individu dans toute leur teneur. Les Statuts qui ne laissaient de force au droit commun que dans les cas sur lesquels ils se taisaient, pouvaient comporter des modifications, restrictions ou extensions dans les révisions que les chefs du gouvernement faisaient de temps à autre, ainsi que dans les Abscheidts ou Recès de la Diète, qui n'étaient autre chose que le résultat des discussions, des opérations et

des résolutions de chaque Diète, prises « ad referendum » ou avec l'agrément des sept dixains... Ces Abscheidts ne prenaient force de loi qu'après leur acceptation par les sept dixains... Pour le criminel, car les Abscheidts ne regardaient que le civil, on avait une espèce de formulaire prescrit ; mais le plus souvent on se servait du criminaliste Frœlichsbourg et, à son défaut, des criminalistes les plus doux. » ¹⁾

Les dixains exerçaient la haute justice, même le droit de condamner à mort, mais devaient s'adresser à l'évêque pour le bourreau.

La justice se rendait selon les différents modes alors en usage dans les cantons : supplice des fourches, pendaison, noyade, décapitation par la hache. Les sorciers étaient impitoyablement brûlés vifs. L'an 1462, François de Montagnié était livré aux flammes pour sorcellerie ; Klaus Schröter et Hans Heimen, en 1467 ; Marguerite Franzen, Maria Naters, Anna Am-Sandt, Michel Annigs, Peter Uflatten, Anna Huser en 1576 ; Ganther Imager en 1620 ; Christina Jungsto en 1674 ; Catharina Ballin en 1678. Et combien d'autres inconnus furent mis à la question et livrés au bûcher pour avoir pactisé avec le démon, provoqué des maladies du bétail ou des avalanches ! ²⁾ Dans sa chronique, qui s'étend de 1610 à 1642, Gaspard Bérody cite comme condamnés au dernier supplice pour sorcellerie : le maître d'école Charles Muriset du Val d'Illiez (1616) ; Madeleine Christinand d'Outre-Rhône, brûlée au Bois-Noir en 1619 ; Jean Genoud, de Riddes (1621) ; Maurice Bovard, de Val-d'Illiez (1622), dont le procès fut instruit par trois docteurs en théologie ; une femme du nom de Jeannette en 1632 ; Claude Denex, de Leytron, en 1634, et enfin, en 1639, une femme Pernona, du Chabloz. Il y avait des tribunaux de sorcellerie notamment à Biel et Ernen (Conches), à Loèche, à Etier, près de Sembrancher, etc.

¹⁾ Schinner : Description du Département du Simplon.

²⁾ Consulter sur cet intéressant sujet : P. Joseph Kämpfen, Hexen und Hexenprozesse ; Chronique Bérody, etc.

Du XV^e à la fin du XVIII^e siècle, le Haut-Valais affectionnait fort ses potences. Elles longeaient presque toutes les routes, et les suppliciés y restaient plusieurs années pendus. Le dixain de Sion, plus clément que les autres, — ou plus civilisé — s'attira ce distique :

Si quelque scélérat ne veut se laisser pendre,
A Sion sans danger il peut se laisser prendre.

Le dixain de Loèche, lui, ne badinait pas ; la justice y était sommaire ; et n'est-elle pas caractéristique, cette vallée de Gehren, aujourd'hui inhabitée, qui possédait pour une poignée d'habitants, son tribunal et sa potence ; lors d'une sédition, les coupables furent tous pendus le long de la grande route pour servir d'exemple aux autres. Mais la potence la plus remarquable du pays, était celle d'Ernen, que l'on voit encore et qui, paraît-il, était tenue en grande considération par la population concharde. Un « compagnon » allemand ayant été condamné à la potence pour un méfait quelconque, les habitants d'Ernen protestèrent à l'unanimité, en disant : « La potence est pour nous et pour nos descendants, et non pas pour la canaille étrangère ! »

Cet instrument vit ses dernières victimes en 1798.

Nombre de châteaux (Loèche, Tourbillon) étaient pourvus du sanglant attirail de torture. Antoine Stockalper subit, en 1627, au château de Loèche la question à plusieurs reprises ; après quoi, par « une haute et extrême clémence » il fut conduit à l'échafaud la corde au cou ; puis son corps fut écartelé et jeté au feu. « Les annales de la torture, dit Boccard, nous montrent un grand nombre de victimes innocentes ainsi vouées à la mort. »

Jusqu'au XVII^e siècle, les faussaires perdaient le pouce ou la main ; les gens coupables contre la morale étaient remarqués devant ou à l'intérieur de l'église avec une verge à la main et une couronne de paille sur la tête. A Sembrancher, l'adultère était fouetté dans les rues.

Le Conseil législatif helvétique ordonna l'abolition de la torture, le 12 mai 1798; la Diète valaisanne ne prit cette mesure que dans sa séance du 27 mai 1809.

Il y avait des mesures par contre moins pénibles que celles que je viens de mentionner : ainsi, le blasphémateur, puni gravement dans d'autres pays, était tenu de payer une amende de 3 livres, et de baiser la terre en pleine église, en témoignage de repentir. ¹⁾

Il était d'usage, à Sion, que le débiteur insolvable quittât ses culottes et s'assit ainsi trois fois de suite sur une pierre placée devant le château épiscopal, en présence du peuple!

Cependant, à côté de ces pratiques barbares ou ridicules, générales en ces temps-là, on rencontre quelques règlements dont pourraient être jaloux nos législateurs modernes. Il rentrait, par exemple, dans les attributions du vidomne de Sion (1476) de punir les individus qui vociféraient dans la rue après le coup de la cloche, ainsi que les taverniers, qui, après ce signal, débitaient encore du vin.

En 1545, la Diète amendait de 3 livres mauriçoises quiconque aurait bu avec excès ou aurait incité quelqu'un à le faire, etc.

Jusqu'au XIX^e siècle le droit civil variait non seulement de dixain à dixain, mais même de commune à commune. Dans le Bas-Valais nombre de communes avaient des franchises; à défaut de celles-ci on suivait les Statuts du Valais, et si ceux-ci eux-mêmes manquaient, on s'en rapportait, comme on l'a déjà vu, au droit commun. ²⁾

Une loi du 22 novembre 1804 introduisit l'uniformité du code civil et criminel dans toute la République; en 1820, enfin, parurent les principes du droit purement valaisan contenus dans les Statuts et les lois postérieures.

¹⁾ Ordonnances épiscopales de Mathieu Schinner et de Jean Jordan.

²⁾ D'après Schinner, et Crompt: Préface de la Théorie du Code civil.

Si j'ai insisté sur la législation, c'est qu'elle est peut être l'image la plus fidèle de la civilisation.

Durant tout le moyen-âge, des couvents, tant d'hommes que de femmes, des hospitaux s'élevèrent sur différents points du territoire valaisan, ainsi que des « chambres de pèlerins », fort nombreux à cette époque. Un court aperçu sur les secours publics ne sera peut-être pas hors de propos dans cette étude :

C'est vers la fin du VIII^e siècle déjà que nous voyons le pape Adrien I^{er} recommander à Charlemagne les maisons hospitalières établies sur les passages alpestres. En 851, Artemann est cité comme aumônier au Mont-Joux ; l'hospice, détruit par les Sarrasins en 930, fut reconstruit par St-Bernard, qui y fonda une congrégation, probablement dans les dernières années du X^e siècle. La maison a actuellement une renommée mondiale, elle héberge en moyenne 16.000 voyageurs annuellement. Il est fait mention, en 1163, de l'hôpital St-Jean à Sion, qui existe encore ; un second, dit de la Vierge Marie, a été fondé à la fin du XIII^e siècle, et un troisième, celui de St-Georges, en 1328. Ces hospitaux fusionnèrent par la suite, et le chapitre, puis l'évêque ayant renoncé à leurs droits, l'hôpital unique de St-Jean est devenu propriété de la bourgeoisie.

Sous l'épiscopat de Boniface de Challant (1290-1308) et avec son concours, les chevaliers de St-Jean de Jérusalem, de la Commanderie de Conflans en Savoie, édifièrent un hôpital à Salquenen, un autre à Brigue, sous le vocable de St-Antoine (1304), et enfin l'hôpital St-Jacques, sur le Simplon (in collibus de Monte Simplono). A vrai dire, il existait déjà un refuge, au temps des Romains, qui fut renversé par les Barbares. Après la destruction ou l'abandon de l'hôpital St-Jacques, Gaspard de Stockalper, le Crésus valaisan, construisit, sur le Simplon, à l'endroit « alt Spital », et à Gondo, des tours où les passants trouvaient table et logis. Napoléon avait fait dresser le plan d'un grand hôpital, qui pût au besoin servir de caserne ; les

événements s'opposèrent à l'exécution de ce projet ; l'hospice actuel, bâti, en 1825, par la maison du St-Bernard, reçoit annuellement 10 à 12000 personnes.

Guillaume, curé de Bagnes, légua en 1384 la moitié de ses biens pour un hôpital à Monthey. D'autres hôpitaux, dont quelques-uns seulement ont subsisté, s'élevèrent aux XIII^e et XIV^e siècles à Viège, Saillon, Martigny, Sembrancher, Orsières, St-Maurice, etc., destinés à secourir les voyageurs et les pèlerins, dont les bandes de 4 à 500 n'étaient pas rares. Le surplus des revenus de ces établissements servait aux indigents du pays. Il existait en outre des lazarets, des léproseries ou maladreries (à Sion, à Martigny, etc.) et de nombreuses confréries qui s'occupaient du soulagement des pauvres : celles du St-Esprit et de la Ste-Vierge, à Sion, de St-Amédée et de St-Sébastien, à St-Maurice, lesquelles existent encore, etc.

Pour la première fois, sauf erreur, en 1815, le budget de l'Etat réservait pour les secours publics 1.200 francs (1.740 fr. de notre monnaie) et 1.000 fr. (1.445 fr. de notre monnaie) pour l'entretien de l'enfance abandonnée. « C'était des fondations particulières et des bourses communales que les pauvres pouvaient obtenir des assistances plus réelles. »¹⁾ Actuellement, les infirmeries de district sont en bonne voie de formation.

Il était réservé au plus grand homme que le Valais et peut-être la Suisse aient produit d'ouvrir les portes de notre vallée à ce prodigieux mouvement intellectuel : la Renaissance. Matthieu Schinner, son rival Supersaxo, les deux Platter, Lithonius, en furent les principaux représentants. Schinner protégea les lettres et les arts et mit la dernière main à la construction de la cathédrale de Sion. Des lettres qu'Erasmus lui écrivait, il appert qu'ils étaient liés; celui-ci lui avait dédié sa traduction du Nouveau Testament. « Il ne manqua pas une occasion de créer ou d'obtenir des bourses dans les écoles ou les Académies

¹⁾ Bridel, Essai statistique du Valais (1820).

étrangères, pour en faciliter l'accès à la jeunesse valaisanne. »¹⁾

« Un besoin irrésistible d'apprendre se manifesta jusqu'au fond des vallées les plus reculées. Au commencement du XVI^e siècle, les vallées de Viège à elles seules envoyèrent aux gymnases et aux universités étrangères (Zürich, Bâle, Schlettstadt, Strassbourg, Ulm, München, Halle, Dresde, Breslau, etc.) Thomas et Félix Platter, Simon Steiner, Antoine Venetz, Paul Summermatter, Gille Meyer, Antoine Schallbetter, Jean am Schalen et Hildbrand Kalbermatten. Simon in Albon, de Viège, fut promu, à 26 ans, au grade de maître ès-arts de l'Université de Cologne. Pierre Ovlig, plus tard capitaine du Valais, et Jérôme Walschen, tous deux originaires de Brigue, étudièrent à Milan et à Zürich. Jean Ritter, de Loèche, plus tard abbé de St-Maurice, obtint à Paris le grade de docteur. Quelques années plus tard, nous retrouvons dans la même ville deux bourgeois de Sion, Antoine Kalbermatten et Philippe de Torrenté, en jouissance d'un bénéfice royal. Matthieu Schinner étudia à Berne, à Zürich et à Côme, et fit plus tard instruire ses neveux à Bâle... »²⁾

Un contemporain³⁾ de ces érudits confirme ce goût général pour l'étude; je le traduis textuellement : « Ce peuple est passionné pour l'instruction; les nobles envoient leurs fils étudier à l'étranger, et même les pauvres, en dépit du plus grand dénûment, s'adonnent à l'étude des lettres avec une louable constance, dans l'espoir que leurs connaissances leur procureront des charges et des dignités soit dans le clergé soit dans la magistrature. »

L'art dramatique trouva d'assez nombreux amateurs; le nom de Bérody domine tous les autres. De nombreux chroniqueurs se mirent à relater les faits dont ils étaient

¹⁾ Hilaire Gay: Histoire du Valais.

²⁾ Joller: Einfluss der humanitischen Studien auf Oberwallis, article des « Katholische Schweizerblätter », Lucerne, 1889.

³⁾ Josias Simler: Vallesiae descriptio 1574.

témoins ou à copier et coordonner les écrits antérieurs. Le résultat de cette ardeur pour les choses de l'esprit fut la fixation de la langue française dans notre pays. A cet appréciable déploiement de talents, il fallait des moyens de publicité. L'imprimerie, qu'un penseur a si bien dénommée « l'artillerie de la pensée », s'introduisit en Valais. ¹⁾ En 1614, un marchand de Milan demande à la Diète l'autorisation d'ouvrir une imprimerie avec fabrique de papier, en s'obligeant à n'imprimer que des livres « en usage dans la religion catholique romaine, approuvés par l'évêque et la Diète et non pernicious pour le pays. » Un des premiers, sinon le premier, des volumes parus, fut l'« Histoire de la Vie et Passion de St-Maurice », par Gaspard Bérody (1617), que suivirent le petit dictionnaire de Canisius, la grammaire latine d'Alvarus, la grammaire grecque de Gretser, ainsi que la description des Bains de Loèche, de Castellinus (1647).

Ces louables progrès dans les lettres et les sciences furent entravés dans une mesure considérable par la défense faite, en 1606, dans le but d'enrayer les idées de la Réformation, par l'évêque Adrien de Riedmatten, de fréquenter les académies protestantes de Lausanne, Genève, Berne, Zürich et Bâle. Seuls, les jeunes gens fortunés pouvaient se rendre à Paris, à Montpellier, ou à Valence. Des Jésuites furent appelés pour l'enseignement de la jeunesse et l'instruction religieuse du peuple. Le « nouveau style », soit la réforme du calendrier grégorien, fut adopté dans le Bas-Valais en 1622; il ne s'implanta dans le Haut que l'an 1656, soit 64 ans après sa création.

En 1667, Sion vit la première horloge, venue de St-Gall et indiquant le cours du soleil, de la lune et les 12 signes du zodiaque; c'est celle qui orne la Maison de Ville;

¹⁾ Sur les origines de l'imprimerie en Valais, voir *Blätter aus der Wallisergeschichte*: Joller, *Notizen zur Buchdruckerkunst in Sitten*, et *Oggier*; *Die Buchdruckerkunst in Sitten bis zu Anfang des XIX. Jahrhunderts*.

ce ne fut qu'au commencement du XVIII^e siècle qu'apparurent dans les villages des horloges en bois.

Les historiens : Briguet, de Rivaz, de Torrenté, etc., augmentent en nombre et en qualité; les docteurs en philosophie ou en théologie se rencontrent fréquemment : le saint Matthias Will, mort en 1696, les deux Werlen, de Conches, dont Jean mourut chapelain de la Cour de Vienne; Jacques de Preux, de Sierre († 1721); Gaspard Tscherrig, du Simplon; Pierre Zurbriggen, de Viège; Pierre Supersazo, de Saas; François, de Produit († 1779); Nicolas Dufour, de Vionnaz, etc. Adrien de Courten, de Sierre, professeur de théologie, était Docteur utriusque juris.

Mais le gros du peuple croupissait encore dans l'ignorance; quelques fragments d'auteurs contemporains nous montreront dans quel état il se trouvait encore à la fin du XVIII^e siècle.

« Un théâtre entièrement nouveau se présente dès qu'on est entré dans le Valais. On voit d'autres mœurs, d'autres habillements, une constitution différente, un peuple séparé du reste de la terre par d'immenses rochers, ne connaissant presque aucun art, attaché par habitude et par ignorance aux usages de ses aïeux. »

(Sinner, voyage historique et littéraire dans la Suisse orientale, 1781).

« Traversons rapidement le Valais, où l'on trouve de bons cultivateurs, mais point d'idées, et moins encore de goût pour les arts en général. Ses bergers, selon M. Randon, sont les moins industrieux des hommes, quand la nécessité la plus urgente ne les arrache pas à leur indolence. »

(Statistique élémentaire de la Suisse, par Durand, 1795).

« Les Valaisans, en général, ont peu de goût pour les sciences et les arts; ils n'ont point la dextérité, le génie, ni l'industrie des nations voisines. »

(Schinner, description du Département du Simplon, 1812).

« Ces découvertes et ces événements qui depuis trois siècles ont donné aux esprits une forte impulsion vers l'industrie, le commerce et les arts, n'ont rien fait pour le Valais... Il est resté stationnaire au milieu des progrès de la civilisation; l'histoire du XIV^e siècle est encore pour lui l'histoire du temps présent... Deux petits collèges, où la jeunesse apprend le latin et l'allemand, sont les seuls foyers d'instruction; aucun art utile, aucune science économique, aucun art d'agrément n'y sont enseignés, aucun corps littéraire ne l'éclaire... »

*(Eschassériaux, résident français à Sion,
lettre sur le Valais, 1806).*

Je pourrais multiplier ces citations, choisies parmi les plus modérées.

Par combien d'auteurs le Valais n'a-t-il été considéré ni plus ni moins que comme un peuple de crétins et de goitreux!

Avouons franchement, à ce propos, que l'ignorance, sinon le mépris de l'hygiène, tant publique que privée, a été un sérieux obstacle à notre développement: il n'y a pas que le corps qui souffre dans un air vicié. Qu'on me permette, sur ce sujet, une courte digression.

On peut attribuer à l'insouciance des autorités autant qu'à la négligence des particuliers les fréquents et terribles ravages que les épidémies ont exercé sur notre population; aussi celle-ci peut-elle s'estimer heureuse d'avoir toujours eu à sa disposition ces puissants moyens de médication: les herbes, les sources et les bains. La fréquentation des Bains de Loèche pour rhumatismes, maladies de poitrine et de la peau, etc., remonte au XII^e siècle. Les évêques et les diètes leur vouèrent beaucoup de sollicitude, tels que Jost de Silinen, Mathieu Schinner et Jean Jordan, qui décida d'y établir « un honnête chirurgien ». On devait recourir même davantage aux effets salutaires de certaines eaux autrefois que de nos jours, puisque

bien des stations : Brigerbad, Augsport (Vallée de Viège), Evolène, Saillon, Charrat, Bagnes, dont les eaux ont des vertus incontestables, sont actuellement délaissées.

Simler raconte que nos aïeux se défendaient contre la lèpre par l'usage interne et externe de la térébenthine du mélèze. A plusieurs reprises, la peste, « la mort noire », fit apparition, fauchant les victimes par milliers. La Haute Diète prit contre elle différentes mesures : elle plaça des gardes aux frontières, prohiba le commerce des hardes et des peaux, fit ôter les ordures qui infectaient les places et les rues, etc. Pour se préserver de l'horrible fléau, quelques personnes s'enfermaient avec un bouc.

Quant aux médecins, dont le moyen curatif préféré était la saignée, il est curieux de constater qu'ils étaient loin de s'en tenir au seul service des malades : la plupart sont aubergistes, d'autres tiennent des bains publics, d'autres louent les mines, etc. N'est-il pas typique ce Français ambulante qui, à St-Maurice et à Sion, tantôt donnait des consultations et tantôt « jouait des farces » avec son paillasse Archimimus ? ¹⁾ Sion, au XVII^e siècle, avait son apothicaire, rue des Lombards; dès le siècle suivant, St-Maurice eut aussi le sien; dans la montagne, des herboristes distillaient la gentiane ou composaient le thé des Alpes. De plus, des colporteurs, la plupart étrangers, parcouraient la vallée avec des provisions de thériaque, de sang de bouquetin, des scorpions, et vendaient cher d'infaillibles amulettes.

Les moyens de guérison ne se bornaient pas là. L'exorcisme était pratiqué sur une large échelle.

En 1625, on portait, à Evionnaz, la clé de St-Guérin pour dissiper une maladie du bétail.

Depuis des siècles, des chapelles servaient de but de pèlerinage pour des affections déterminées : Notre-Dame de la Bâtiaz contre la fièvre; Longeborgne contre les

¹⁾ Chronique Bérody.

maladies de langueur; Notre-Dame du Cretelet contre les rhumatismes; de Ronda contre les maladies cutanées, etc. Au XVI^e siècle déjà, on consultait les mèges d'Hérémente. Bien des villages possèdent aujourd'hui encore des « rhabilleurs » (rebouteurs), héritiers de longues générations de guérisseurs, à la spécialité bien délimitée.

Les vieux manuels: Grand et Petit Albert, et bien d'autres contenant des formules religieuses ou magiques pour la guérison de l'épilepsie, des dartres, des verrues etc. ont trouvé de tout temps ou trouvent encore des crédules pour les consulter.

Dans la vallée d'Illiez on a recouru et l'on recourt encore à un « recueil abrégé de remèdes choisis » (1775) et à la « Médecine populaire » de Louis Riond (1836) dit le Médecin des Pauvres, qui préconise comme panacée universelle l'huile de ricin. Riond qui, dans sa préface, prétend qu'une longue pratique offre plus de garantie que les études académiques, pourrait affirmer avec infiniment plus de raison qu'une once d'huile de ricin vaut toutes les incantations du grand Albert !

En 1820, il y avait dans le Bas-Valais deux vétérinaires, sortis des écoles de Lyon. Des cours d'accouchement avaient lieu à Sion, où chaque dixain était tenu d'envoyer deux sages-femmes.

La vaccination, pratiquée sous le régime français, disparut avec lui. Mais que pouvaient bien ces mesures tardives de la Haute Diète ou plus tard du Conseil de santé? Le Rhône vagabondait à son gré dans la vallée, qui lui était quasi abandonnée; dans toute la plaine les marais étalaient en paix leurs malsaines eaux; les villages s'abritaient soigneusement de l'air par d'épais rideaux d'arbres jamais taillés; les ménages n'avaient pas d'eau potable à leur disposition, les chambres d'habitation enfin étaient aussi peuplées que sombres et basses.

Ce ne fut qu'au fur et à mesure que l'on rémédia à cet état de choses que le crétinisme diminua, et qu'une

génération plus saine et par le fait plus intelligente releva la réputation du canton.

Une transformation complète devait s'opérer dans notre pays avec le XIX^e siècle. L'éducation se répand dans les campagnes, des lois sages forcent la routine ou l'indolence à rétrograder, les écoles s'ouvrent, la presse se fonde, les sociétés savantes se créent, des routes se construisent et le chemin de fer s'établit qui facilitent non seulement les relations commerciales mais mettent le canton plus ou moins au niveau de ses voisins.

Une ère nouvelle, féconde en résultats heureux, s'est levée pour notre cher Valais.



DIVERS

Avant d'aborder les chapitres qui ont trait directement à la vie intellectuelle du Valais, je crois devoir donner un aperçu sommaire sur l'agriculture, le commerce et l'industrie, les mesures, poids et monnaies, qui sont tout autant de reflets de la culture d'un peuple.

1) **Agriculture.** Ce n'est guère avant le dixième siècle, et après l'expulsion des Sarrasins, que nos vallées furent habitées par des populations sédentaires et, par le fait, cultivées. Des prairies, des champs de céréales recouvrirent peu à peu les flancs des montagnes. S'il faut en croire une antique tradition, la vigne avait été implantée par l'empereur romain Alexandre Sévère. Mais les versants des Alpes sont arides ; les indigènes, avec des peines inouïes souvent, avec des sacrifices d'argent et même de vies humaines, construisirent les bisses, soit canaux destinés à amener l'eau d'irrigation de sources distantes de plusieurs lieues, dont l'usage partout répandu faisait déjà l'admiration de Simler en 1574. La longueur totale de ces bisses atteint actuellement 320 lieues ou 1536 kilomètres, et les frais d'établissement peuvent être estimés à 7 millions de francs. ¹⁾

¹⁾ Voir Blonitsky : Ueber die Bewässerungskanäle in den Walliser-Alpen.

Mais si nos coteaux souffraient de la sécheresse, la plaine pâtissait de l'inconvénient opposé : les grands ennemis de l'agriculture y étaient le Rhône au libre cours et les marais.

Vers 1672, Gaspard de Stockalper, en creusant, de Colombey à Vouvry, le canal qui porte son nom et qui resta inachevé, et l'ingénieur Pierre-Joseph de Rivaz, un siècle plus tard, avaient rendu à la culture d'importantes étendues de terrain dans le Bas-Valais. En 1772, les gens de St-Maurice commencèrent, de leur côté, à mettre en valeur les marais et les alluvions qui avoisinaient la ville.

Ces initiatives trouvèrent des imitateurs ; mais ce fut surtout après l'occupation étrangère que l'on entreprit des défrichements pour la culture des céréales et des espèces fourragères ; la plantation de la pomme de terre date de cette époque. J'emprunte à la statistique de Bridel quelques détails sur l'agriculture en 1820 : « Les dixains d'Entremont et de Conthey avec la plaine de Martigny sont les greniers du Bas-Valais ; les champs de Sion et de Sierre approvisionnent le Haut. Les arbres fruitiers sont nombreux et productifs ; rien de plus beau que les vergers et les chataigneraies de Monthey. On presse les pommes et les poires et on en tire un assez bon cidre ; de nombreux et superbes noyers fournissent une huile excellente. Les environs de Sion et de Sierre sont riches en figues, en lauriers, en amandiers, en grenadiers, en meuriers... Les prairies du fond et des flancs des grandes vallées rapportent un foin composé des meilleures graminées ; des fourrages artificiels, trèfles, luzernes, sainfoins, depuis peu introduits, augmentent ces richesses champêtres ; mais ces prairies souffrent souvent de la sécheresse.....

Depuis Mörel, dans le dixain de Rarogne, à l'embouchure du Rhône, les coteaux, surtout ceux de la rive droite, offrent des vignobles plus ou moins étendus et plus ou moins estimés, dont le plus beau est celui de Sierre à Conthey, long de près de cinq lieues..... Les

vignes pourraient être beaucoup mieux cultivées qu'elles ne le sont : ici on les taille sans intelligence, là on les laisse ramper sur le sol sans les étayer par des échallas, autre part, elles n'ont qu'un seul labour et y sont étouffées par les mauvaises herbes.....

Si dans les vallées et dans les plateaux élevés l'agriculture prospère on ne saurait en dire autant des bords du Rhône, où de fréquents débordements détruisent les récoltes, engravent les terres arables et forment des marais malsains et stériles.....»

En effet, que de terrains improductifs : les campagnes de Viège, Rarogne, Tourtemagne, Gampel, de Sion à Ardon, (Praz-Pourris), de Riddes à Martigny, de Monthey à Bouveret ! Et à chaque instant, les flots du Rhône inondaient les champs, défoncés et entretenus au prix des plus patients efforts. Parmi les derniers débordements, citons celui de 1855 qui, à partir de Monthey, transforma la plaine en lac, celui de 1857 qui couvrit la grand'route de Riddes à Martigny, celui de 1860 enfin, où toute la région fut sous l'eau de Brigue à Martigny. C'était le moment de parer à de nouveaux ravages : la correction du Rhône fut enfin sérieusement entreprise en 1864, avec une subvention de 2 ½ millions de la Confédération ; la caisse de l'Etat contribua aux frais pour 850,000 fr. et le reste, soit 4 millions, fut fourni par les 56 communes riveraines.

Ce sacrifice méritait sa récompense ; un véritable élan fut donné par là à l'agriculture ; la luzerne, le trèfle, le sainfoin, les asperges et les arbres fruitiers ont pris la place trop longtemps occupée par les joncs et les carex, — les plaines de Martigny et de Sion en sont de frappants exemples — l'exportation des fruits et légumes a pris un développement réjouissant. L'amélioration du sort du cultivateur ne sera qu'accentuée encore par les travaux de drainage et de colmatage qu'il reste à effectuer.

2) **Commerce et industrie.** Le col du Mont Joux était fréquenté longtemps avant l'ère chrétienne par les marchands ;

ceux-ci, rançonnés et chargés de taxes exagérées s'en plainquirent à César ; ce fut le prétexte du combat d'Octodure et de la domination des Romains qui, pour favoriser les relations commerciales, améliorèrent les passages existants et en établirent de nouveaux. Le passage du Simplon, simple sentier sous les Romains, ne fut guère fréquenté qu'à partir du XIII^e siècle ; les évêques de Sion avaient des contrats avec les marchands de Milan pour le passage des marchandises.

Le chemin de la Furka était à peine tracé ; quant au scabreux sentier de la Gemmi, il ne fut remplacé qu'en 1736-41, par une route construite à frais communs par Berne et Valais. Il y avait par contre quelques passages, inusités aujourd'hui : celui de Saas à Antrona et à Maku-gnaga, réparé à plusieurs reprises dans les années 1719, 1724 et 1790, qui servait au transport des troupeaux et du sel ; celui de Ragnes à la vallée d'Aoste, par lequel 2000 vaches passèrent encore en juillet et août 1816, etc. Ces cols et de nombreux autres prouvent que de tout temps le commerce de transit fut pratiqué en Valais, en raison de sa situation particulière. Il a pris, dans le cours du XIX^e siècle, une nouvelle vitalité par la construction des routes carrossables (au commencement du siècle, Haller pouvait affirmer avec raison qu'aucune roue n'avait jamais franchi les Alpes) : route du Simplon par Napoléon (1801-1806), route de Monthey à Abondance par Morgins, routes de Martigny à Chamonix par Tête Noire, et de Vernayaz à Chamonix par Salvan et Châtelard, route de la Furka (1860-1870) et enfin route du St-Bernard, dont le dernier tronçon a été inauguré, en juillet 1905, sans compter les chemins de fer.

Quant au commerce national, voici jusqu'au commencement du XIX^e siècle, quelques renseignements pris en grande partie dans les topographies de Schinner et de Bridel.

Nos vins ont été un article d'exportation fort ancien. Simler, en 1574, dit qu'il s'en faisait un grand trafic avec

l'étranger et qu'on en transportait à dos de mulet, dans le Gessenay, le Siebenthal, l'Oberland et jusque chez les Lépointiens (Val d'Ossola.)

La culture des céréales couvrait une plus grande étendue que de nos jours; la production du blé dépassait même la consommation, et il s'en vendait au dehors. « Si nos chefs d'administration publique, dit Schinner, avaient eu la précaution d'en former des magasins dans les années d'abondance, on aurait été exempt quelquefois de le payer bien cher dans les années de stérilité. » En 1803, l'Etat en interdit l'exportation sous peine de confiscation et de 100 francs d'amende.

Signalons, en passant, le commerce de térébenthine de mélèze, et de produits végétaux d'une utilité médicinale ou technique, entr'autres le safran.

Des mines, exploitées déjà au temps des Romains, le furent à nouveau dès le XIV^e siècle: citons les mines d'argent de Bagnes, exploitées de 1490 à 1723, d'Eischoll et d'Anniviers, les mines d'or de Gondo, celles de cuivre dans la vallée d'Hérens, (XVI^e siècle), les mines de cobalt d'Anniviers et de Sarreyer (Bagnes), abandonnées en 1784, et celles de plomb, de Vollèges et de St-Barthélémy (près St-Maurice). Il y avait à Ardon une fonderie pour les mines de fer de Chamoson, de Bovernier et de Chemin. Du temps de Simler déjà, on extrayait la houille dans les diains de Sierre et de Sion. On retirait de la pierre ollaire à Hérémenche, à Bagnes et dans la vallée de Viège, de la pierre à plâtre à Granges, et du marbre à Mörel et à Chandolin. Enfin, des habitants des vallées de Binn, de Viège, de Lötschen et de Salvan faisaient le commerce de cristaux.

Dans diverses contrées du pays on fabriquait du salpêtre et de la potasse, qu'on revendait dans le canton de Vaud et même à Genève. En quelques endroits, on avait tenté l'élevage du ver à soie, qu'on abandonna par la suite.

Les montagnards de Saas filaient et apportaient aux marchés de la plaine la laine de mouton qu'ils allaient

chercher en Italie ; les Conchards maquignonnaient des porcs qui venaient de la vallée de Hassli ; les Bas-Valaisans faisaient de même avec les porcs de Savoie. Les Savoyards nous livraient, en outre, les mulets et les ânes.

Le fromage des vallées de Conches, Viège et Lötschen constituait pour ces vallées une de leurs principales ressources.

Le port du Bouveret expédiait encore du bois, de la paille et du fumier à destination de Vaud et de Genève.

Il y avait, dans le canton, en 1812, 46 tanneries ; le trafic des peaux d'ours, de loup, de chamois, de renard et d'animaux domestiques était très commun. A part ces tanneries et l'exploitation des mines, l'industrie n'était guère représentée que par une fabrique de drap près de Martigny, deux de clouterie, dont l'une, à Martigny, fut emportée par la Dranse, en 1818, et l'autre à St-Gingolph, et enfin des fabriques de papier, à Naters et à Vouvry.

Le commerce intérieur se réduisait à quelques boutiques dans les principales localités, à des colporteurs de la Savoie ou de la vallée d'Aoste, aux foires et surtout aux marchés hebdomadaires, dont quelques-uns sont fort anciens ; celui de Martigny, par exemple, remonte au règne de l'empereur Claude.

Des mœurs plus raffinées, des voies de communication nouvelles, et surtout l'affluence des étrangers ont donné au commerce et à l'industrie du XIX^e siècle une extension nouvelle. Les forces motrices de nos nombreux cours d'eau sont captées par plusieurs usines ; les produits des nombreuses carrières d'ardoises, de dalles, de granit, de marbre s'écoulent jusque dans le Nouveau Monde ; les vins et les fruits du Valais trouvent des amateurs de plus en plus nombreux.

Monthey, la plus industrielle de nos cités, voit s'élever la verrerie, des fabriques d'horlogerie et de sucre (de courte existence, il est vrai), de produits chimiques, de cigares et de savons ; à Saxon, se fonde la fabrique de conserves de fruits et légumes ; Bagnes et Bramois auront

une fabrique de draps ; Sion et Bramois, des brasseries ; la capitale verra plusieurs manufactures de cigares réputés se fonder dans ses murs, Ardon possédera une manufacture de caractères d'imprimerie, etc.

Quant à l'industrie hôtelière, la plus importante aujourd'hui, elle est toute récente aussi ; à l'exception de Louèche-les-Bains, les stations d'étrangers ont toutes vu le jour dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Dans son « Voyage dans les Alpes » (1834) de Saussure raconte qu'il eut une peine inouïe à trouver un gîte à Zermatt.

« Les cabaretiers étaient ou absents ou de mauvaise volonté ; le curé, qui loge quelquefois les voyageurs répondit qu'il ne voulait rien leur vendre..... Non seulement ces montagnards ne se soucient pas de loger les étrangers, mais s'ils les rencontrent dans les chemins, ils cherchent à les éviter et les regardent avec un air d'aversion et d'effroi. »

Le botaniste Abraham Thomas, l'ami de Murith, n'eut guère plus de succès.

« Lorsqu'il arriva à Zermatt, accompagné d'amis bizarrement accoutrés, munis de couteaux, de pioches, de marteaux et portant en sautoir d'énormes boîtes de forme inconnue, l'émotion fut universelle au village. Les gens s'attroupèrent, on se consulta au creux de l'oreille. La conclusion fut que ces étrangers étaient des espions qui venaient étudier les cols de la vallée. La population exaspérée s'assembla devant le presbytère où les savants avaient pris gîte et demanda qu'on les lui livrât. Le curé, fort embarrassé pour calmer le courroux de ses paroissiens, dut personnellement se porter garant des inconnus et les accompagner dans leurs excursions. Ce ne fut qu'à la longue que les défiances se dissipèrent et que les villageois de l'endroit apprirent à distinguer tant bien que mal un naturaliste d'un maraudeur. »

Laissons encore Hugi raconter dans son « Naturhistorische Alpenreise » (1830) son arrivée dans la vallée de Lötschen :

« Les Valaisans furent grandement étonnés de nous voir descendre du haut des blancs sommets. Entre les villages de Zeneisten et de Platten, je m'établis avec mes huit porteurs, près

une fabrique de draps ; Sion et Bramois, des brasseries ; la capitale verra plusieurs manufactures de cigares réputés se fonder dans ses murs, Ardon possédera une manufacture de caractères d'imprimerie, etc.

Quant à l'industrie hôtelière, la plus importante aujourd'hui, elle est toute récente aussi ; à l'exception de Louèche-les-Bains, les stations d'étrangers ont toutes vu le jour dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Dans son « Voyage dans les Alpes » (1834) de Saussure raconte qu'il eut une peine inouïe à trouver un gîte à Zermatt.

« Les cabaretiers étaient ou absents ou de mauvaise volonté ; le curé, qui loge quelquefois les voyageurs répondit qu'il ne voulait rien leur vendre..... Non seulement ces montagnards ne se soucient pas de loger les étrangers, mais s'ils les rencontrent dans les chemins, ils cherchent à les éviter et les regardent avec un air d'aversion et d'effroi. »

Le botaniste Abraham Thomas, l'ami de Murith, n'eut guère plus de succès.

« Lorsqu'il arriva à Zermatt, accompagné d'amis bizarrement accoutrés, munis de couteaux, de pioches, de marteaux et portant en sautoir d'énormes boîtes de forme inconnue, l'émotion fut universelle au village. Les gens s'attroupèrent, on se consulta au creux de l'oreille. La conclusion fut que ces étrangers étaient des espions qui venaient étudier les cols de la vallée. La population exaspérée s'assembla devant le presbytère où les savants avaient pris gîte et demanda qu'on les lui livrât. Le curé, fort embarrassé pour calmer le courroux de ses paroissiens, dut personnellement se porter garant des inconnus et les accompagner dans leurs excursions. Ce ne fut qu'à la longue que les défiances se dissipèrent et que les villageois de l'endroit apprirent à distinguer tant bien que mal un naturaliste d'un maraudeur. »

Laissons encore Hugi raconter dans son « Naturhistorische Alpenreise » (1830) son arrivée dans la vallée de Lötschen :

« Les Valaisans furent grandement étonnés de nous voir descendre du haut des blancs sommets. Entre les villages de Zeneisten et de Platten, je m'établis avec mes huit porteurs, près

d'un ruisseau, dans l'herbe haute, pour nous désaltérer. Lorsque les indigènes virent notre tonnelet, nos tentes et tout notre attirail de voyage... ils eurent l'air fort embarrassés. Une vieille femme se signa et s'enfuit de toute la force de ses jarrets. Je vis bien qu'on avait fort mauvaise opinion de nous. A Kippel, où le curé est en même temps aubergiste, ce ne fut qu'après une longue délibération avec les voisins qu'on nous admit dans la maison.» (1829).

Actuellement, les fils de ces craintifs et farouches montagnards sont maîtres d'hôtels ou tout au moins concierges, et courent au-devant du touriste exotique avec la même ardeur que leurs pères l'évitaient. *Tempora mutantur.*

Zermatt débuta avec un hôtel en 1839, mais sa vogue ne commença qu'avec Alexandre Seiler en 1855; la réputation de Morgins ne date que de 1856, Salvan n'eut d'attrait qu'après 1860; Champéry, Saas-Fee, Champex, Fionnay, Zinal, etc. ne se virent fréquentés que plus tard.

3) **Mesures, système monétaire.** Avant la conquête romaine, on ne connaissait que le pied gaulois de 0 m. 322 de long. Les Romains ont introduit le pied qui porte leur nom, de 0 m. 296, mais qui, cependant, ne parvint pas à supplanter tout à fait l'ancienne mesure des Helvètes.

A une époque indéterminée, antérieure probablement au X^e siècle, le pied romain modifié aurait donné naissance au pied à main de 0 m. 282, qui s'est répandu dans une grande partie de l'Europe.

Au XVI^e siècle, le pied de Paris ou de roi de 0,323 a remplacé le pied à main et son usage s'est maintenu.¹⁾

Pour les mesures de longueur et de surface, on usait, outre de pied du roi, de pouces, de toises, de fossoriers, de peurs et de séteurs; pour celles de capacité, de muids, (150 litres) de fichelins (27 litres) de pots, de quarterons, etc.; pour celles de poids, de quintal, de livre, d'once, de

¹⁾ Ingénieur Michel: Traité de 1365 pour la réparation de l'Eglise et l'Abbaye de St-Maurice.

scrupule, etc ; pour surcroît de complication, ces mesures variaient d'un district à l'autre. La livre, qui était communément de 16 onces dans le Haut-Valais, était de 18 onces dans le Bas.

Lorsqu'en 1810 le Valais fut devenu département du Simplon, « la transformation des mesures vint, comme une bombe en pleine paix, tomber sur la tête de nos pères », ¹⁾ les anciennes n'en continuèrent pas moins à avoir cours. Le système métrique, tombé avec Napoléon en 1815, fut rétabli dans toute la Suisse en 1872. Durant cet intervalle, la Suisse tenta un système décimal national : pieds de 10 pouces, pouces de 10 lignes, perches de 100 pieds, etc. Malgré l'introduction du système métrique, la campagne emploie couramment encore les anciennes mesures.

Quant aux mesures de valeur, en voici un rapide historique :

C'est sous l'ancien royaume de Bourgogne qu'on commença à frapper monnaie à Sion et à St-Maurice ; ces localités devaient jouir même d'une certaine importance, car les monnaies y sont plus nombreuses qu'ailleurs (15 à Agaune et 7 à Sion, contre 5 à Genève, 4 à Bâle, 3 à Lausanne et 1 à Zurich etc.) ²⁾ Il y eut à St-Maurice 7 monnayeurs qui frappaient soit pour le Roi, soit pour l'abbaye.

St-Maurice devait avoir plus tard le nouvel honneur de devenir la capitale du Chablais ; les comtes de Savoie y battaient monnaie, entre autres les célèbres deniers mauricois (Mauriner) d'une valeur de 42 centimes de notre monnaie. Les sols mauricois (120 deniers) et les livres mauricoises (240 deniers) étaient des valeurs simplement idéales.

En sa double qualité de prince temporel (Praefectus

¹⁾ Alexandre de Torrenté : Exposé... du système métrique, 1876.

²⁾ Vide : Blanchet, Mémoire sur les monnaies des pays voisins du Léman (1853), Haller, Münz- und Medaillencabinet, Berne 1781, d'Angreville, Numismatique Mérovingienne, etc.

et comes Vallesiae) et de chef spirituel, l'évêque de Sion avait le droit de frapper monnaie à son coin. Haller cite ce passage d'une charte de 1274 : « episcopus habet concessionem et fabricam monetarum. » Mais le premier évêque connu qui usa de ce droit fut Walther Supersaxo (1457-1482), qui inaugura les Kreuzers, portant sur l'une des faces les armes épiscopales, et sur l'autre la croix de St-Maurice, souvenir des deniers mauricois. Nicolas Schinner (1496-1499) émit, en 1498, les premiers thalers ou écus (30 batz ou 4 fr. 35). Son neveu et successeur, Matthieu Schinner (1499-1522), grava sur ses thalers la légende de St-Théodule et de la cloche, d'où le nom d'écus du diable. St-Théodule, mais non plus le démon, continua à figurer sur les écus des successeurs du cardinal (Mess-thaler).

Jean Jordan (1548-1565) est le premier qui frappa des pièces d'or : ducats. La démocratie faisait des progrès. En janvier 1628, les patriotes s'emparent de Valère et font battre des monnaies où les armes de l'évêque sont remplacées par sept étoiles représentant les dixains. ¹⁾ Ils reviennent à de meilleurs sentiments envers leur souverain et dès l'épiscopat d'Adrien III de Riedmatten (1640-1646), les armes de l'évêque occupent l'une des faces et les 7 étoiles, l'autre face.

C'est sous le règne de François II Ambuel (1760-1780) que les dernières monnaies de l'Evêché de Sion verront le jour. Quelques années plus tard, le billon cantonal, ($\frac{1}{2}$ kreutzer, 1 kreutzer = 3 $\frac{1}{2}$ cent. -- $\frac{1}{2}$ batz, 1 batz = 14 $\frac{1}{2}$ cent.) ne suffisant plus à la circulation, on eut recours aux monnaies de divers cantons, surtout Berne et Vaud.

On comptait, dans le Haut-Valais, par écus de 25 batz (= 3 fr. 62) et par livres mauricoises (= 1 f. 92). Le Bas-Valais usait d'écus de 20 batz (= 2 fr. 90) et de florins (= 58 cent.).

Par la suite des événements, l'Etat adopta la méthode décimale suisse des rappes (1 cent. $\frac{1}{2}$) et des francs

¹⁾ Chronique de Bérody.

(1 fr. 45) jusqu'en 1851, époque où il dut se plier aux ordonnances fédérales sur le système métrique.

J'ajouterai, comme variété, que dans leurs relations d'affaires, les paysans, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, employaient une comptabilité des plus primitives, qui prouve leur bonne foi aussi bien que leur ignorance ; les livres de comptes se réduisaient la plupart du temps à une petite tige de bois équarrie ; sur l'un des côtés, on entaillait la marque domestique du débiteur, sur l'autre côté la somme due, en chiffres. Une porte d'écurie d'Isérables, dont le propriétaire s'était servi pour noter une créance, au moyen d'entailles et de traits à la sanguine, fut même jadis agréée par le tribunal comme pièce à conviction.



ÉCOLES

Ecoles primaires

En 1831, un politicien croyait pouvoir encore écrire ces lignes : « L'instruction primaire, qui doit former une des sollicitudes principales de tout gouvernement, est abandonnée aux caprices des communes, sans direction ni encouragement de la part du gouvernement. » ¹⁾

Avant cette date, et nonobstant la loi sur l'instruction primaire, du 15 décembre 1828, il n'y a guère à relever, en effet, que des essais isolés.

Ainsi, au Moyen-Age, Sion et quelques rares localités avaient des écoles. Nous trouvons en 1299 un recteur des écoles de Sion, et en 1344, le Chapitre nomme Pierre de Bex, curé de St-Maurice, recteur des écoles de Sion et de tout le pays. Au XVI^e siècle, l'évêque de Sion offre à Thomas Platter la place de régent en chef des écoles du Valais.

Il y avait, en 1775, adjoints au curé de la paroisse, des prêtres régents à Sion, à Loèche, à Brigue, à Vionnaz et à Bagnes. Cette même année se fonda, dans cette dernière localité, la « Grande Ecole » qui subsiste encore.

Comme on le voit, le clergé prenait une large part aux soins de l'instruction du peuple. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, des revenus de chapelle étaient par lui cédés pour

¹⁾ L'arbre de la liberté en Valais (1831), dont la publication fut entreprise par le Chanoine Claivaz, de St-Maurice.

le traitement du personnel enseignant. Des confréries religieuses abandonnaient fréquemment aussi une partie de leurs anciens fonds pour la dotation des écoles. Dans certaines localités, des régents, qui ne dépendaient en rien du gouvernement, enseignaient aux enfants la lecture, l'écriture et le calcul. De 1780 à 1783, « la direction de l'école primaire de Salvan-Ville était confiée à Louis Guex, qui était tenu d'apprendre « la Croix de par Dieu » à 29 garçons et 10 filles. »¹⁾

A Sion, les Sœurs de la Retraite chrétienne enseignaient aux jeunes filles « à lire et à écrire avec orthographe. »

Le traitement des instituteurs était naturellement dérisoire. C'est ainsi que vers 1802, la commune de Collombey-Muraz en cherchait un à raison de 80 fr. par an. La plupart du temps, le pauvre magister était nourri dans chaque famille à tour de rôle. Louis Courthion a gracieusement peint sa situation dans le « Régent des Eterpays » : pour numéraire, une allocation de la commune de 20 fr., et chez les particuliers, la pension, le logis, et, à la fin de la campagne, une quartanne de seigle et un habit à pan en bon drap du pays. »

Quant aux salles de classe, ordinairement dans des maisons particulières, elles étaient, comme bien on pense, mal aérées et mal éclairées : les bancs parfois manquaient, et le matériel était absolument insuffisant. En 1816, la Diète fait remettre à chaque instituteur des modèles d'écriture pour la calligraphie.

En 1802, le soin de l'instruction publique rentrait pour la première fois dans les attributions de l'un des deux Conseillers d'Etat.⁽²⁾

Voici quelques renseignements tirés de la Statistique de Bridel sur l'état de l'instruction publique en 1820 :

« Quelques communes, comme Loèche, Môrel, Ernen, Martigny, Monthey, Vouvry, Val d'Illier, St-Brancher,

¹⁾ Louis Coquoz : Salvan-Finhauts.

²⁾ Constitution du 31 août 1802.

Bagnes, etc., ont des fondations destinées à salarier un régent qui enseigne le latin...

« Plusieurs communes ont des écoles primaires depuis longtemps, d'autres viennent d'en établir; quelques-unes en manquent encore: elles sont en général desservies par des régents assez chétivement payés, choisis par les communes et inspectés par les députés des conseils communaux de concert avec MM. les curés; un certain nombre sont salariés par des fondations particulières ou par des souscriptions des pères de famille; trois ou quatre doivent avoir des ecclésiastiques pour régents. Dans quelques paroisses pauvres, le curé ou son vicaire fait de temps en temps, surtout en hiver, quelques écoles gratuites par bonne volonté et sans y être tenus. »

Les autorités, à vrai dire, ne commencèrent à s'occuper de l'instruction primaire qu'en 1828. Le décret du 15 décembre¹⁾, le premier traitant cette question capitale, vaut la peine qu'on le résume.

L'enseignement devait s'étendre aux objets ci-après :

1. L'instruction religieuse, savoir :
 - a) l'étude du catéchisme du diocèse;
 - b) l'histoire sainte;
 - c) les explications et les instructions propres à mettre à la portée de toutes les classes la pratique de la morale, fondée sur la foi et sur les principes de notre sainte religion.
2. L'étude des langues usuelles du canton, comprenant :
 - a) la lecture et l'écriture;
 - b) l'orthographe;
 - c) les premiers principes pour l'usage des langues.
3. Les principes du calcul dans les limites suivantes :
 - a) les quatre premières règles de l'arithmétique;
 - b) les fractions;
 - c) la règle de trois.

Les communes étaient libres d'étendre l'enseignement au-delà de la sphère marquée par l'article précédent (art.

¹⁾ Pages 231 et suivantes du tome V du recueil des lois, décrets et arrêtés de la République et Canton du Valais, de 1827 à 1838. (Juin 1841)

2). Chaque paroisse était tenue à avoir au moins une école (art. 5).

Dans les paroisses qui auraient des fonds suffisants pour faire face au traitement d'un régent, ainsi qu'aux frais de l'école, l'instruction devait être entièrement gratuite. Si les fonds étaient insuffisants, il était permis d'y suppléer au moyen d'une rétribution payable par les parents des enfants appelés à fréquenter l'école. (art. 6 et 7).

La fréquentation de l'école était obligatoire pour les enfants depuis l'âge de 7 ans révolus à l'âge de 14 ans accomplis (art. 31); la durée des cours scolaires devait être de 5 mois au moins.

Ce décret établissait, en outre, un conseil d'éducation central, à Sion, et un conseil d'éducation dans chaque commune ou paroisse pourvue d'une école élémentaire (art. 35).

Le mérite de l'élaboration de ces différents articles revient en grande partie aux Chanoines Berchtold, de Sion, et Rausis, du St-Bernard, et au curé Matthias Blatter, de Münster, qui y tenait une école modèle et qui devint plus tard chanoine de Sion. Le malheur fut qu'ils ne reçurent jamais leur application.

Promulguée par le Grand Conseil, le 24 novembre 1840, sous la présidence de Maurice Barman, la deuxième loi scolaire n'eut pas l'avantage de plaire au clergé, qui réclamait pour lui et non pour l'Etat, par l'organe du chanoine de Rivaz, « le droit d'inspection et de surveillance sur les écoles, ainsi que celui d'approuver les régents et les maîtresses d'école et d'examiner les livres classiques. » Soumise au referendum, cette loi fut repoussée par le peuple, le 7 février 1841.

L'honneur revient donc, — la première loi n'ayant pas été exécutée et la seconde étant morte sous les coups du vote populaire, — au gouvernement libéral de 1848, au lendemain du Sonderbund, (c'est le cas de dire : révolution, évolution), d'avoir accordé à cette branche si importante de l'éducation nationale l'attention qu'elle mérite.

Il créa le dicastère de l'Instruction publique, et le docteur Claivaz, de Martigny, en fut le premier titulaire. Le 31 mai 1849, le peuple acceptait le nouveau projet, dont voici les principales dispositions : Chaque commune est tenue d'ouvrir une école ; la fréquentation de celle-ci est obligatoire pour chaque enfant jusqu'à 15 ans ; le minimum de durée du cours annuel est de 5 mois. La commission scolaire locale est nommée par le conseil communal ; trois commissaires cantonaux inspectent toutes les écoles du canton. Le personnel enseignant est nommé par les communes, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Etat.

Les successeurs de Claivaz, Charles-Louis de Bons et Henri Bioley (1871) continuèrent l'œuvre si bien commencée, soit par de nouveaux règlements de l'Ecole normale, soit par diverses publications (Ami des Régents (1854), Ami de l'Ecole). La loi du 4 juin 1873, qui resta en vigueur durant 34 ans, est l'œuvre de M. Bioley.

Le passage de M. Burgener au Gouvernement aura été marqué par la publication d'une cinquième loi scolaire (1^{er} juin 1907), plus en harmonie avec les exigences actuelles ; le Valais n'aura bientôt plus rien à envier aux cantons confédérés.

La note moyenne des examens de recrutement, qui était de 15,10 en 1876, est de 8,21 en 1900.

L'instruction publique se heurte en Valais à des difficultés qu'elle ne rencontre pas ailleurs : distance du siège de l'école, travaux des champs et des vignes, vie nomade en certaines régions, etc ; la prédominance de l'élément essentiellement paysan, la nature du sol, la fréquente impossibilité où se trouvent les parents de seconder les maîtres, due soit à leur ignorance, soit à leur pauvreté, sont autant d'entraves à un développement désirable ; mais ces entraves elles-mêmes tendent à tomber devant le zèle des autorités tant cantonales que communales, devant la bonne volonté des parents et l'application des élèves.

Ecoles normales

Par l'art. 14 du décret du 15 décembre 1828, devaient se fonder à Sion, aux frais de l'Etat, deux instituts ou cours d'instruction, en langues allemande et française pour les régents, et deux autres pour les régentes. Pour être admis aux cours, les candidats devaient posséder les notions énoncées dans l'art. I de la loi du même jour sur les écoles primaires, et faire conster de mœurs irréprochables et d'exactitude à pratiquer les devoirs religieux (art. 16). Sous la direction du conseil cantonal d'éducation, il devait être rédigé un manuel à l'usage des régents, contenant les principes d'une bonne éducation, la méthode convenable pour l'avancement de l'instruction et le règlement des classes prescrit pour les écoles (art. 21).

Mais ce ne fut que le 9 mai 1846 que le Conseil d'Etat édicta le règlement pour le premier cours de l'école normale qui devait s'ouvrir la même année à Sion, sous la direction d'un ecclésiastique choisi par l'évêque.

Durant les vacances de 1850, l'Ecole normale pour les élèves français fut transférée à St-Maurice; l'enseignement, donné, la première année, par les Frères de Marie, passa, en 1851, aux mains de quelques chanoines, qui le gardèrent une dizaine d'années. Ces cours avaient lieu pendant les vacances du collège, de juillet à septembre : pauvres professeurs, pauvres élèves !

Pendant ce temps, Brigue possédait l'école normale pour les institutrices du Haut, et Sion, pour les régents allemands et les institutrices françaises.

Les conditions d'admission et de promotion aux écoles normales, ainsi que celles pour l'obtention du brevet ont été établies par le Règlement du 19 novembre 1874, abrogé par la nouvelle loi sur l'enseignement primaire, du 1^{er} juin 1907.

Entre autres modifications, celle-ci fixe à 3 ans (au lieu de deux) les cours d'études et introduit plusieurs branches

non exigées par la loi de 1874; il est adjoint aux écoles normales une école d'application destinée à former les élèves instituteurs dans l'enseignement pratique (art. 114). Le programme actuel comprend les branches ci-après indiquées. Celles marquées d'une * ont été ajoutées au programme de 1874 :

Religion, pédagogie, langue française, langue allemande, arithmétique, éléments d'algèbre et de géométrie (*), histoire générale (*), histoire de la Suisse et du Valais, géographie universelle et géographie détaillée de la Suisse, comptabilité (*), agriculture (*), éléments des sciences naturelles (*), hygiène (*), instruction civique, dessin, chant, gymnastique.

Les élèves instituteurs ont en outre des exercices pratiques d'arpentage, et les élèves institutrices reçoivent des leçons d'économie domestique et de travaux à l'aiguille.

Ces notions sont en quelque sorte remémorées par les conférences annuelles d'instituteurs, (avec sujet écrit imposé et leçon pratique), établies en 1879, et par un organe pédagogique : l'École primaire.

Etablissements d'instruction supérieure

Sion possède un *séminaire diocésain* dont l'origine est ancienne. L'évêque Jean-Joseph Blatter (1734-1752) l'installa provisoirement à Géronde, en 1748, et fonda deux bourses pour étudiants en théologie à Vienne. Le séminaire actuel a été construit, en 1874, par Mgr. Pierre-Joseph de Preux, évêque du diocèse. Plusieurs candidats au sacerdoce suivent également les cours de l'université d'Innsbruck.

Ecole de droit. « Après que l'accès des universités étrangères eût été interdit aux Valaisans, c'est à peine si la profession de juriste pût se perpétuer. Des jeunes gens ayant fait leurs écoles latines, se placèrent chez

des notaires, où ils apprenaient les règles indispensables du droit en s'exerçant dans la pratique jusqu'à l'obtention du diplôme de notaire, délivré par le chapitre de la cathédrale.»¹⁾

A partir de 1766, mais seulement pour quelques années, le droit était enseigné à l'Abbaye de St-Maurice.

En tant qu'institution d'Etat, l'Ecole de droit a été fondée par une loi du 3 novembre 1807. L'unique article « portant autorisation au Conseil d'Etat pour établir une chaire de droit » prescrivait le programme suivant : les Institutes de Justinien, les lois du pays et la pratique du notariat. « Ces brèves dispositions furent complétées dans la suite, et le programme de l'école suivit la marche et les progrès de la législation cantonale.»²⁾

La domination française interrompit cette bizarre destinée. Elle ressuscita en 1825, pour confondre durant trois quarts de siècle, son existence monotone avec celle du professeur Crompt. La mort de celui-ci (1896) marqua la fin de celle-là ; mais ce fut plutôt une léthargie qu'une mort, puisque, le 10 octobre 1898, « la vénérable faculté » rouvrait ses portes. Notre alma mater, définitivement fermée aujourd'hui, était dirigée, jusqu'à l'année dernière, par trois professeurs, MM. de Riedmatten, Gross, et Graven, et était fréquentée par un nombre d'élèves qui, dans les bonnes années, arrivait à atteindre le double de celui des maîtres...

Les collèges. Le monastère d'Agaune, le plus ancien en deçà des Alpes, a possédé une école dès le V^e siècle.³⁾ Parmi les professeurs se distinguèrent : St-Séverin, Achive, dont la mémoire tenait du prodige, Probus, grand musicien, Amé, etc.

¹⁾ Abbé Schmid.

²⁾ Hilaire Gay : Histoire du Valais.

³⁾ J'emprunte plusieurs détails au travail de M. Bourban : L'enseignement à St-Maurice, du V^e au XIX^e siècle.

Chacun sait quel intérêt l'empereur Charlemagne portait à l'instruction de la jeunesse. Une loi de ses Capitules ordonne la création d'une école dans chaque couvent : « Et ut scholae legentium puerorum fiant psalmos, notas, cantus, computum, grammaticam per singula monasteria. »

Il est hors de doute que ce décret ait eu son application à St-Maurice, dont Althée, cousin de l'empereur, était abbé.

En 813, le Conseil de Mayence faisait obligation à tous les parents, d'envoyer leurs enfants aux écoles monastiques, sive ad monasteria, sive foras presbyteriis.

Durant les épaisses ténèbres d'ignorance qui enveloppaient le moyen-âge, l'Abbaye de St-Maurice, comme tous les couvents, resta la dépositaire des sciences et des lettres. L'instruction était obligatoire et gratuite.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le collège atteignit une prospérité inconnue jusqu'alors, suivi peu après d'un véritable déclin, « non par le manque d'argent, mais faute d'écoliers. »¹⁾ Puis, il allait ressentir le contre-coup des agitations qui terminèrent ce siècle : émancipation du Bas-Valais, invasion française, guerre d'indépendance. En 1802, le gouvernement voulut rétablir le gymnase et le pensionnat, mais en vain ; l'occupation de l'abbaye par les troupes françaises, qui l'avaient convertie en caserne, renvoya au mois de décembre 1807 la convention entre l'abbaye, le Conseil d'Etat et la bourgeoisie de St-Maurice. En voici les trois premiers articles :

ART. 1. — L'abbaye de St-Maurice s'engage à tenir un collège où les jeunes gens du pays sont admis soit comme pensionnaires, soit comme externes.

ART. 2. — Il y sera tenu les classes suivantes : rudiments, grammaire, syntaxe, humanité, rhétorique, philosophie, logique et physique. Les classes seront tenues par des professeurs de capacité et en nombre suffisant.

¹⁾ Hilaire Charles.

ART. 3. -- Conjointement avec la langue latine, on enseignera aux élèves, suivant le degré de leurs classes, la langue française, l'histoire, la géographie et l'arithmétique.

Quoique bien moins ancien que celui de St-Maurice, le collège de Sion est d'un âge respectable. Au X^e siècle déjà, Ulrich de Kybourg, conseiller d'Henri l'Oiseleur (919-936), roi des Saxons et des Francs, « encourage de son activité studieuse et de ses libéralités en livres, presque tous les sièges de culture qu'offre la terre helvétique, y compris Sion. »¹⁾ Mais ce n'est guère qu'à partir du XVII^e siècle qu'on peut suivre son existence. Adrien II de Riedmatten, (1604-1613), résolu à appeler dans son diocèse un corps enseignant, s'adressa aux Jésuites; leur vraie mission devait être sans doute d'enrayer les progrès du protestantisme, qui comptait déjà dans le pays de très nombreux et influents adeptes.

Les premiers Jésuites²⁾ se fixèrent à St-Maurice de Laques, où le curé Guillaume Quentin leur avait offert l'hospitalité (1608). Ils y ouvrirent une école de latin, qui fut bientôt transférée à Venthône, chez le capitaine de Preux (1609); cette école compta jusqu'à 130 élèves. Presque en même temps, quelques autres Pères s'établissaient à Ernen (Conches) et groupaient autour d'eux près de 50 élèves. Encouragé par ces succès, l'évêque voulut confier aux Fils de St-Ignace les écoles de Sion (1610); il se heurta à l'opposition résolue du parti réformé; Barthélémy Allet se fit le porte-parole de celui-ci, et dans une violente brochure (*Erinnerung an seine Landleute im Wallis wider die Aufnahme der Jesuiten*), il développa douze griefs contre l'acceptation des Jésuites dans la capitale. Malgré la réponse du P. Chavassius (*Apologia pro Patribus Societatis Jesus Valleisium incolentibus contra XII Articulos pasquilli famosi*

¹⁾ Alex. Daguët.

²⁾ Voir Joller : *Die erste Jesuiten-Niederlassung in Wallis*.

adversus eos a Sedunensi quodam Sycophanta editi)¹⁾, le pamphlet d'Allet produisit son effet, momentanément du moins.

Par contre, les Jésuites agrandirent leur institut de Venthône par la réunion à celui-ci de leur maison d'Ernen; près de 300 jeunes gens y recevaient leur éducation (1615). Leurs efforts, de même que les instances du pape Urbain VIII, qui envoya son nonce à Sion, leur ouvrirent enfin les portes de la capitale (1625). La même année, réclamés à plusieurs reprises par les dizains supérieurs, ils arrivaient à Brigué, où ils logeaient dans le bâtiment actuel de l'Hôtel Couronne et Poste. L'école de Venthône fut par le fait fermée.

Une nouvelle déception leur était réservée : la diète de Loèche (1627) ordonnait leur expulsion de tout le canton; le 16 mars, les Pères quittaient Brigue et, le 20 mars, Sion.

Un revirement s'effectua dans les esprits. En novembre 1648, une assemblée populaire, tenue au château Stockalper à Brigue, décide de rappeler les proscrits, et, en 1650, le gouvernement décrète que l'enseignement public leur est à nouveau confié. « Les persécutés, dit Bocard, furent rappelés par les fils des persécuteurs, qui rendirent ainsi un juste hommage aux vertus et aux talents de leurs anciens maîtres. »

A Brigue, où ils arrivèrent en 1686, ils furent reçus avec enthousiasme et prirent possession des magnifiques église et couvent que la munificence et la piété de Gaspard de Stockalper avaient construits pour eux. Ils furent déclarés francs patriotes et par ce titre nantis de tous les droits de cité. Leur activité ne devait pas se limiter à l'instruction de la jeunesse, mais s'étendre aussi aux charges du ministère sacré : « ut non solum quatuor grammaticae classes, Poesim et Rhetoricam, sed et

¹⁾ « Les répliques de Chavassius, dit Haller, ne sont pas des arguments mais des insultes. »

Philosophiam cum Theologia morali edoceant, semper vero II. desenos adjuvent concionando, cathechizando, assistendo infirmis, etc.»

Ce n'est qu'en 1734 qu'ils ouvrirent à Sion un collège, où l'enseignement se donnait en latin et en allemand, dans le bâtiment que le curé de la ville, M. de Torrenté leur abandonna généreusement. « D'arides abrégés remplacèrent les classiques de la Renaissance et un ton dogmatique et polémique anima tout l'enseignement. » (Daguet).

A la suppression de l'ordre par Clément XIV (bulle du 21 juillet 1773), l'évêque Ambuel essaya de les retenir sous l'habit de prêtres séculiers, mais en vain. Ils furent remplacés à Sion par les Frères de la Foi et des prêtres séculiers, et à Brigue par les Pères des Ecoles pies.

Par l'article 56 de la Constitution du 31 août 1802, l'Etat supportait les frais de l'instruction publique dans les collèges de Sion, St-Maurice et Brigue, dont dès maintenant la marche se confond ou à peu près. Ils deviennent collèges d'Etat et obéissent au même règlement.

Le 12 novembre 1810, Berthier avec 30.000 hommes, prenait, au nom de Napoléon, brutalement possession du Valais, qui fut annexé, sous le nom de Département du Simplon, à l'empire français. Par décret impérial, publié à Sion le 4 janvier 1811, les trois collèges de Brigue, Sion et St-Maurice étaient conservés (art. 10), mais ils devenaient attachés à l'académie de Lyon. Des maîtres de langue française devaient y être établis. Napoléon eut un instant l'intention de convertir le collège de Brigue en caserne ; les événements l'empêchèrent de la mettre à exécution,¹⁾ de même que l'ordre catégorique, contenu dans l'annuaire de la Préfecture du Département du Simplon (1813), qu'à partir du 1^{er} novembre 1815, l'enseignement fût donné en langue française dans les trois collèges. L'on continua à enseigner en allemand à Sion et à Brigue, et en français à

¹⁾ Le colonel Rilliet de Constant reprendra cette idée de Napoléon dans son livre : « Novembre et décembre 1847, Fribourg, Valais et la 1^{re} division », et la soumettra à l'attention des autorités fédérales.

Philosophiam cum Theologia morali edoceant, semper vero II. desenos adjuvent concionando, catechizando, assistendo infirmis, etc.»

Ce n'est qu'en 1734 qu'ils ouvrirent à Sion un collège, où l'enseignement se donnait en latin et en allemand, dans le bâtiment que le curé de la ville, M. de Torrenté leur abandonna généreusement. « D'arides abrégés remplacèrent les classiques de la Renaissance et un ton dogmatique et polémique anima tout l'enseignement. » (Daguet).

A la suppression de l'ordre par Clément XIV (bulle du 21 juillet 1773), l'évêque Ambuel essaya de les retenir sous l'habit de prêtres séculiers, mais en vain. Ils furent remplacés à Sion par les Frères de la Foi et des prêtres séculiers, et à Brigue par les Pères des Ecoles pies.

Par l'article 56 de la Constitution du 31 août 1802, l'Etat supportait les frais de l'instruction publique dans les collèges de Sion, St-Maurice et Brigue, dont dès maintenant la marche se confond ou à peu près. Ils deviennent collèges d'Etat et obéissent au même règlement.

Le 12 novembre 1810, Berthier avec 30.000 hommes, prenait, au nom de Napoléon, brutalement possession du Valais, qui fut annexé, sous le nom de Département du Simplon, à l'empire français. Par décret impérial, publié à Sion le 4 janvier 1811, les trois collèges de Brigue, Sion et St-Maurice étaient conservés (art. 10), mais ils devenaient attachés à l'académie de Lyon. Des maîtres de langue française devaient y être établis. Napoléon eut un instant l'intention de convertir le collège de Brigue en caserne ; les événements l'empêchèrent de la mettre à exécution,¹⁾ de même que l'ordre catégorique, contenu dans l'annuaire de la Préfecture du Département du Simplon (1813), qu'à partir du 1^{er} novembre 1815, l'enseignement fût donné en langue française dans les trois collèges. L'on continua à enseigner en allemand à Sion et à Brigue, et en français à

¹⁾ Le colonel Rilliet de Constant reprendra cette idée de Napoléon dans son livre : « Novembre et décembre 1847, Fribourg, Valais et la 1^{re} division », et la soumettra à l'attention des autorités fédérales.

St-Maurice. La philosophie et les sciences naturelles étaient professées en latin.

Déclaré autonome par le traité de Vienne, le Valais s'octroya une Constitution (12 mai 1815) qui maintenait l'article de 1802 mettant les frais de l'instruction publique à la charge de l'Etat.

Par bulle du 7 août 1814, « *Sollicitudo omnium ecclesiarum* », le Pape Pie VII rétablissait la Société de Jésus dans tout l'univers catholique. Elle reprit sans tarder son activité en Suisse et en Valais. Les Jésuites rentrèrent, dans le courant de la même année, à Brigue et à Sion. « Ils y reprirent volontiers, contre rétribution pécuniaire, la direction de l'enseignement supérieur et rendirent services pour services à l'Eglise et à l'Etat. L'action de ce dernier consistait uniquement à assister aux examens de clôture, aux représentations théâtrales et à payer. » ¹⁾

La diète ayant nommé une commission chargée de surveiller l'instruction publique dans toutes ses branches et de connaître le mode d'enseignement, cette mesure fut accueillie par cette réponse des Jésuites : qu'elle s'avise ! Ils déclaraient ne reconnaître aucune inspection civile. Quand le Père Della Tore leur avait ouvert le collège de Sion, ils étaient 10, à la fin de 1815, ils étaient 33 ; ce nombre augmenta encore, lorsque l'ordre fut interdit en Pologne et en France (1820 et 1830) ; ils ouvrirent alors (1823) dans le château Stockalper, un grand pensionnat, auquel était annexé un gymnase français complet, à côté du gymnase allemand. Le lycée était commun aux étudiants des deux langues.

Vers 1820, l'Etat payait annuellement pour les professeurs 7500 fr. anciens (= 10.870 fr.) et 1500 fr. (= 2174 fr.) pour les prix et dépenses diverses. En 1834, les subsides du gouvernement s'élevaient à 14.000 fr. environ (= 20.300 fr.).

Voici un aperçu succinct du programme de 1830, commun aux trois collèges :

¹⁾ Curé P.-J. Kämpfen : *Freiheitskämpfe der Oberwalliser*.

Lycée (2 ans) : Philosophie ; mathématiques ; physique ; chimie ; astronomie ; botanique ;

Gymnase (6 ans) : Langues et littératures française, allemande, grecque et latine ; histoire sainte, ecclésiastique, grecque et romaine ; géographie ; arithmétique ; algèbre ; calligraphie.

A la fin de l'année scolaire avait lieu solennellement la distribution des prix en même temps qu'une représentation théâtrale. L'art. 13 de la constitution de 1839 établissait à St-Maurice une école française dont la durée était de trois ans ; l'art. 11 de la constitution de 1844, maintenait l'enseignement dans les trois collèges exclusivement.

Le Sonderbund allait changer cette disposition.

Le 2 décembre 1847, une assemblée populaire de 4000 citoyens se tenait à Sion. Par l'art. 14 de ses « Résolutions », elle mettait entre les mains de l'Etat la surveillance et la direction de l'instruction. De plus, elle confirmait l'arrêt fédéral du 3 septembre 1847 ordonnant l'expulsion des Jésuites du territoire helvétique. Des prêtres séculiers et des professeurs laïques leur succédaient à Sion et à Brigue.

Par la constitution de 1848, il ne subsistait que deux collèges cantonaux, à Brigue et à St-Maurice (art. 26). Sion ne possédait plus que le lycée. Cette combinaison ne devait pas durer longtemps : Un an après déjà, la philosophie était rétablie à St-Maurice ; la physique suivit la philosophie en 1898 ; la philosophie rentrait bientôt aussi dans le programme de Brigue, et Sion recouvrait son gymnase.

Les trois collèges ont été réorganisés par le Conseil d'Etat, en 1858. La durée des études au lycée cantonal était réduite à deux ans. De plus, dans les deux gymnases, il était créé une école moyenne en quatre divisions, correspondant aux quatre premières classes latines ; les élèves devaient participer à tous les cours, sauf à ceux des langues mortes.

La loi qui régit nos collèges actuellement date du 4 juin 1873. Par l'article 92, elle maintenait le gymnase à Brigue et à St-Maurice, le lycée à Sion, mais substituait, dans cette dernière ville, un collège industriel au collège classique. Cet article ne reçut, hélas ! jamais son application touchant ce dernier point.

Pour se conformer à la loi fédérale du 17 décembre 1877, concernant les conditions des examens fédéraux de médecine, l'Etat du Valais, par décret du 13 juin 1890 organisa dans le canton l'examen de maturité pour les lettres et les sciences, divisé en deux épreuves, l'une à subir après le gymnase, l'autre après le lycée. En conséquence, Brigue ne peut fournir que le premier certificat ; St-Maurice, ayant rétabli la physique en 1898, se trouve sur le même pied que Sion pour délivrer ce certificat de maturité, qui correspond au baccalauréat ès lettres des autres cantons.

A Brigue, à Sion, à Martigny et à Monthey, la Congrégation des Frères de Marie tient de bonnes écoles.

Un établissement enfin qui mérite une mention spéciale est l'Ecole d'agriculture d'Ecône (Riddes). Fondée par la maison du St-Bernard avec le concours de l'Etat, et subventionnée par la Confédération, elle est appelée à rendre de grands services dans les milieux campagnards.



LES LANGUES

La plus ancienne peuplade connue, qui pénétra en Valais et s'y fixa, est celtique. Sa langue a laissé des traces parfaitement reconnaissables dans notre patois bas-valaisan, et dans les noms de plusieurs localités, de montagnes ou de rivières, ainsi que l'ont établi M. Franc et d'autres philologues. Bientôt Rome enveloppe dans un immense empire tout le monde connu; la langue latine est imposée aux vaincus. Longtemps elle restera en honneur en Valais. « Au moyen-âge toutes les affaires se traitaient en latin, cette langue était la seule admise dans les plaidoyers, les actes publics, les rapports, les pétitions aux princes, etc. »¹⁾

Elle resta longtemps la langue officielle des étudiants²⁾; le règlement du gymnase de Sion contient cet article (1679): « latine tam extra ludum litterarium germanice quam in ludo loquantur, nec unquam gallice sub pœna virgarum ». On lit un passage presque identique, quoique moins sévère, dans un ancien règlement du collège de St-Maurice: « Omnes a Syntaxis ascendendo ad philosophicos inclusive latina utantur lingua ». En 1836 encore, les

¹⁾ Boccard: Histoire du Valais.

²⁾ En 1626, l'évêque Yost ordonna que le latin soit enseigné dans les villages, pour faciliter les études des prêtres et des magistrats.

cours du droit se donnaient en latin ; les manuels actuels de philosophie dans nos collèges sont écrits dans cette langue ; plusieurs auteurs s'en servirent pour leurs ouvrages : Maurice de Torrenté, en 1724, dans son « de Jure successionis », Briguët, Binner, Cropt même au XIX^e siècle.

L'auteur des « Délices de la Suisse », Gottlieb Gypser atteste (1714) que dans toutes les parties du Valais on parle assez souvent latin. L'affection pour cette langue apparaît jusque dans les noms de familles disparues ou encore existantes : « de Vineis » pour Weingarten, « de Sepibus » pour zen Zünen, « Supersaxo » pour Auf der Flue, « de Platea » pour am Hengart, « de Torrente » pour in den Bächen, « de Combis » pour in der Kummen, etc. La famille Andenmatten portait jadis le nom « de Pratis » ; Guntern, « de Pileo » ; Theiler, « Partitoris » ; de Preux, « de Probis », etc., etc.

Tour à tour, les Burgondes, les Allémanes et les Francs, firent irruption dans la vallée ; le peuple parlait un mélange de celte, de latin, de burgonde et d'allemand ; la langue latine vulgaire prit le nom de romane. Elle seule gardera une prépondérance notable sur tous les autres idiômes.

De 1271 à 1392, les prélats de Sion sont d'origine savojarde ou romande, ainsi que les chanoines de la cathédrale. Au Chapitre, le doyen romand (*decanus romanorum*) a le pas sur le *decanus teutonicorum* ou doyen allemand. Les actes étaient rédigés en latin, et les officiers publics en donnaient ensuite lecture aux parties dans la langue de ces dernières (*lingua materna seu laïca*). (Gremaud).

Les « Coutumes du Valais », écrites vers 1350, sont d'un français assez compréhensible. Lorsque André de Gualdo appela, en 1427, les Chartreux de la province de Toulouse à Géronde, pour la diffusion de l'enseignement chrétien parmi le peuple, il fut stipulé, dans une réunion des patriotes à Brigue, que l'un des moines au moins devait prêcher en allemand, et l'autre en français.

cours du droit se donnaient en latin ; les manuels actuels de philosophie dans nos collèges sont écrits dans cette langue ; plusieurs auteurs s'en servirent pour leurs ouvrages : Maurice de Torrenté, en 1724, dans son « de Jure successionis », Briguët, Binner, Cropt même au XIX^e siècle.

L'auteur des « Délices de la Suisse », Gottlieb Gypser atteste (1714) que dans toutes les parties du Valais on parle assez souvent latin. L'affection pour cette langue apparaît jusque dans les noms de familles disparues ou encore existantes : « de Vineis » pour Weingarten, « de Sepibus » pour zen Zünen, « Supersaxo » pour Auf der Flue, « de Platea » pour am Hengart, « de Torrente » pour in den Bächen, « de Combis » pour in der Kummen, etc. La famille Andenmatten portait jadis le nom « de Pratis » ; Guntern, « de Pileo » ; Theiler, « Partitoris » ; de Preux, « de Probis », etc., etc.

Tour à tour, les Burgondes, les Allémanes et les Francs, firent irruption dans la vallée ; le peuple parlait un mélange de celte, de latin, de burgonde et d'allemand ; la langue latine vulgaire prit le nom de romane. Elle seule gardera une prépondérance notable sur tous les autres idiômes.

De 1271 à 1392, les prélats de Sion sont d'origine savojarde ou romande, ainsi que les chanoines de la cathédrale. Au Chapitre, le doyen romand (*decanus romanorum*) a le pas sur le *decanus teutonicorum* ou doyen allemand. Les actes étaient rédigés en latin, et les officiers publics en donnaient ensuite lecture aux parties dans la langue de ces dernières (*lingua materna seu laïca*). (Gremaud).

Les « Coutumes du Valais », écrites vers 1350, sont d'un français assez compréhensible. Lorsque André de Gualdo appela, en 1427, les Chartreux de la province de Toulouse à Géronde, pour la diffusion de l'enseignement chrétien parmi le peuple, il fut stipulé, dans une réunion des patriotes à Brigue, que l'un des moines au moins devait prêcher en allemand, et l'autre en français.

« Même dans la partie allemande du canton, il n'y avait presque que des prêtres français. Aussi, avant la conquête du Bas-Valais, la langue dominante dans les dixains de Sierre et de Louèche était-elle le français, ou plutôt une langue celto-romane-bourguignonne, le Welsche. »¹⁾

Dès que le Haut-Valais eut succédé à la Savoie dans la domination du Bas (1476), un de ses premiers soucis fut de faire prévaloir sa langue ; évêque, chanoines, baillifs furent Haut-Valaisans, et l'on élimina du Chapitre tout élément romand. Jost de Sillinen obtint même d'Innocent VIII « une bulle qui excluait de ce corps tout sujet qui ne serait pas Valaisan, Suisse ou Allemand. » La seule langue officielle dans les diètes était l'allemand. L'enseignement donné à Sion et à Brigue par les Jésuites l'était dans cette langue ; à Sion, tout élève coupable de parler français était passible du fouet.

Avec l'indépendance bas-valaisanne, l'occupation française et même l'annexion momentanée du « Département du Simplon » à la France, la langue welsche reconquit du terrain. Dans la constitution de 1802, l'art. 35 exigeait des députés à la diète nés depuis 1780 la connaissance des deux langues ; par l'art. 31 de la constitution de 1815, il était nommé deux secrétaires de la diète, l'un français, l'autre allemand, chacun rédigeant dans sa langue.

L'allemand n'a cessé dès lors de reculer de plus en plus vers les vallées supérieures ; à Sion, il a cessé d'être la langue officielle du Conseil bourgeoisial, et les trois derniers évêques sont romands ; le district de Sierre lui-même se francise de plus en plus ; les chiffres de statistique ont, au reste, leur éloquence :

en 1820, 21,000 allemands,	contre 42,000 romands (Bridel)
en 1833, 32,000	» contre 41,300 »
en 1850, 24,000	» contre 57,000 »
en 1900, 33,000	» contre 71,000 »

¹⁾ Furrer : Statistique du Valais.

« Même dans la partie allemande du canton, il n'y avait presque que des prêtres français. Aussi, avant la conquête du Bas-Valais, la langue dominante dans les dixains de Sierre et de Louèche était-elle le français, ou plutôt une langue cello-romane-bourguignonne, le Welsche. »¹⁾

Dès que le Haut-Valais eut succédé à la Savoie dans la domination du Bas (1476), un de ses premiers soucis fut de faire prévaloir sa langue ; évêque, chanoines, baillifs furent Haut-Valaisans, et l'on élimina du Chapitre tout élément romand. Jost de Sillinen obtint même d'Innocent VIII « une bulle qui excluait de ce corps tout sujet qui ne serait pas Valaisan, Suisse ou Allemand. » La seule langue officielle dans les diètes était l'allemand. L'enseignement donné à Sion et à Brigue par les Jésuites l'était dans cette langue ; à Sion, tout élève coupable de parler français était passible du fouet.

Avec l'indépendance bas-valaisanne, l'occupation française et même l'annexion momentanée du « Département du Simplon » à la France, la langue welsche reconquit du terrain. Dans la constitution de 1802, l'art. 35 exigeait des députés à la diète nés depuis 1780 la connaissance des deux langues ; par l'art. 31 de la constitution de 1815, il était nommé deux secrétaires de la diète, l'un français, l'autre allemand, chacun rédigeant dans sa langue.

L'allemand n'a cessé dès lors de reculer de plus en plus vers les vallées supérieures ; à Sion, il a cessé d'être la langue officielle du Conseil bourgeoisial, et les trois derniers évêques sont romands ; le district de Sierre lui-même se francise de plus en plus ; les chiffres de statistique ont, au reste, leur éloquence :

en 1820, 21,000 allemands,	contre 42,000 romands (Bridel)
en 1833, 32,000	» contre 41,300 »
en 1850, 24,000	» contre 57,000 »
en 1900, 33,000	» contre 71,000 »

¹⁾ Furrer : Statistique du Valais.

Quant à ce français, c'est une langue à part, tissée d'idiotismes et d'expressions souvent inconnues ailleurs. Pour le fond, ce n'est guère qu'une traduction de l'allemand et de l'italien, plus ou moins littérale, et une conservation de certaines formules et locutions françaises hors d'usage depuis longtemps; en somme, « un parler coloré et naïf qui n'est pas dépourvu de grâce et dont les expressions vieilles rappellent le style plein de bonhomie de St-François de Sales. » (Mario). Cette forme archaïque tient probablement aussi au long empire du patois dans notre canton. Vers le milieu du XIX^e siècle, la bonne société elle-même usait de cette langue familière, dont on peut à regret prévoir la disparition plus ou moins prochaine.



LE THÉÂTRE ¹⁾

C'est presque à la douzaine que, du Nouvel-An à la Mi-Carême et de mai à juillet, l'on pourrait compter les annonces de représentations théâtrales qui, chaque semaine, paraissent dans nos journaux ou s'affichent sur nos murs. Il est peu d'endroits en Valais, si reculés soient-ils dans la montagne, qui ne s'accordent quelquefois dans l'année les plaisirs scéniques. La fréquence de ceux-ci a coïncidé, ces dernières années surtout, avec la multiplication des sociétés locales.

Pour savoir comment et depuis quand ces divertissements ont conquis sur notre sol la faveur populaire, c'est bien en arrière de nous qu'il faut remonter, c'est à l'époque lointaine où l'amphithéâtre de Martigny présentait autant d'animation et de splendeur qu'il offre de calme dans ses ruines actuelles. Ne pouvant que difficilement retenir par les armes un peuple on ne peut plus jaloux de son indépendance, les Romains usèrent d'un moyen plus adroit et moins barbare ; ils eurent recours aux réjouissances publiques.

A côté des courses de chars, des combats de gladiateurs et des duels entre esclaves et fauves, ils ménagèrent une place à des spectacles plus nobles, au théâtre, à

¹⁾ Ce chapitre a paru dans l'Almanach du Valais 1909.

la comédie surtout. « L'entrée en était gratuite, il suffisait de se procurer un jeton appelé tessère, portant indication du rang et de la section, mesure d'ordre indispensable avec le public remuant et tapageur que formait le populaire. Le spectacle, offert même aux plus pauvres, avait un attrait tel que les peuples les plus patriotes, les plus rebelles à l'assimilation finirent par s'y laisser prendre. »¹⁾

Comme contraste avec les Romains, les Burgondes, puis les Francs, qui leur succédèrent dans la domination de notre pays, ne possédaient aucun goût intellectuel. Il est, du reste, difficile de distinguer quelque chose dans le brouillard qui recouvre le Moyen-Age.

.

La Fête des « Foux » et des « Rois », qui dès le XII^e siècle était célébrée en grande pompe et réjouissance dans les cathédrales et les abbayes, le fut-elle aussi en Valais ? C'est une question que j'ai tâché d'élucider, mais sans succès. Le seul auteur qui y fasse allusion, mais dont il y a des motifs de suspecter la véracité, est le Dr Chrétien des Loges. ²⁾ « On a célébré dans l'Eglise les fêtes des Foux et des Anes, et, en Valais, on célèbre la fête des Rois. L'évêque, des chanoines, des sénateurs étaient de cette congrégation, à laquelle aucune bonne œuvre n'est attachée; son but est de noyer la raison dans un gala que le Roi donne. On y représente le dauphin et une Cour complète; à ces êtres imaginaires on prodiguait des honneurs, et ces bouffons prostituèrent la divinité; l'Eucharistie pliait devant ce fantôme; par fanfaronnade on lui célébrait une messe. »

Les documents sont clairsemés sur le théâtre suisse à cette époque; chroniqueurs et historiens littéraires, eux-mêmes rares, sont pauvres de renseignements. C'est ainsi que nous pouvons considérer comme vraisemblable mais non comme certaine, la représentation du « Mystère de St-Bernard de Menthon. » Le texte manuscrit, unique,

¹⁾ Vulliety : La Suisse à travers les âges.

²⁾ Voyage d'un convalescent dans le Département du Simplon.

est la propriété du comte de Menthon ; il a été publié, il y a quelques années, par la Société des anciens textes français. L'original remonte, selon toute apparence, au XV^e siècle ; la première feuille manquant, le nom de l'auteur ainsi que la date sont inconnus.¹⁾ Cependant, tout porte à croire que cet auteur était membre du clergé (le ton et l'esprit général de l'œuvre le prouvent), et qu'il appartenait à l'hospice du St-Bernard. On peut le conclure par la revendication des reliques du saint :

N'est-ce pas a tres tout grant faulte
De laissier personne tan haulte
Je dy son corps, en terre estrange ?
Au jour de huy, chacun prent grant paine
D'avoir le meillieurs benefice,
Mays il n'a nulz qui soit propice
De pourchassié d'avoir le corps
De Saint Bernard qui est dehors
Le païs en la Lombardie
A Navare où fenist sa vie,
C'est grand vergone et grant damage etc.

et par les appels à la charité du public en faveur de l'hospice :

Sainct Bernard preu de bien nous fit
Pour luy devons bien fayre feste...
Pour ce, devés bien, bonnes gens
Auctoriser et honorer
Tel seigneur et aussy donner
Largement en celle mayson
Où le peuple az refection...

De plus, « l'auteur devait être un enfant du pays, car la langue dont il s'est servi est l'idiome littéraire de la Savoie, du Valais et du Val d'Aoste ». (Philippe Godet)
« C'est, dit M. Leroy de la Marche, du français quelque

¹⁾ A consulter sur ce mystère : Comte Leroy de la Marche : Préface ; M. Petit de Julleville : Introduction ; M. Philippe Godet : Histoire littéraire de la Suisse romande.

peu mitigé par l'introduction de certains mots ou de certains tours de phrase appartenant au dialecte local.» Enfin, « plusieurs détails, plusieurs traits de mœurs, pour citer encore le critique neuchâtelois, semés dans cette œuvre vraiment touchante et pathétique, la rattachent d'une façon directe à notre pays ».

Par exemple, il est question de Notre Dame de Lausanne, très honorée alors en Valais ; et le Saint-Bernard possédait dans le diocèse de Lausanne plusieurs dépendances.

Les Pèlerins, arrivant à Bourg Saint-Pierre, décident de s'y restaurer

De ce bon vin nous bevrans
Si en serons puis plus hardy. —
Par ma foi, tu es mon amy
Quand tu parles de ce bon vin.

Et l'hôte de leur vanter sa marchandise :

. Il est bien frès
C'est du vin roge de Valez.

Un auteur étranger au Canton ne nous aurait pas fait cette réclame.

Ce n'est pas tout ; écoutons les marchandages des consommateurs :

Hoste, et estes vous hors du sans
De nous faire païer deux gros ?
Pour homme, il suffirait iii solz,
Gardé vous de nous compter trop.

Ne nous rappellent-ils pas quelque peu les habitudes entremontanes ?

Le sujet exposé dans les 4340 vers du Mystère — que nous avons donc quelques raisons de revendiquer comme valaisan — est connu : les fiançailles de Bernard avec Marguerite de Miolan, sa vocation, la fuite du château paternel, etc. La représentation devait durer

deux journées pleines et avoir lieu sur le mont Saint-Bernard, apparemment à la fête du héros devant les « bonnes gens » accourues des vallées voisines.

.

Vinrent la Renaissance, puis la Réforme. Une fièvre de savoir s'empara de la jeunesse. De nombreux Valaisans quittèrent leur patrie pour se perfectionner à l'étranger. « Messieurs nos Docteurs, dit Kämpfen,¹⁾ avaient assisté au théâtre, à Vienne et ailleurs. Les occupations de leur état leur laissaient généralement assez de temps pour des essais de ce genre, dans le cercle plus étroit de leur patrie. Le curé du village consacrait ses loisirs à ces ébauches littéraires et composait des pièces de théâtre pour ses ouailles. Le sujet était tiré des livres de l'Ancien Testament et des légendes des saints. »

Comme on le voit, le clergé avait recours à l'incontestable influence du théâtre pour retremper le peuple, devant les progrès de la Réforme, dans la foi des ancêtres, par les exemples des saints personnages.

L'imprimerie n'existant pas encore, (en Valais du moins), c'était le crieur public qui, huit jours à l'avance, annonçait dans les localités voisines le titre et la date du spectacle. Pour la construction de la scène, pour les décors et les costumes, chacun s'aidait et mettait du sien sous la direction du curé comme régisseur. Le jour de la représentation, à midi déjà, les bancs étaient garnis. Dans l'enceinte se trouvait une table chargée de rafraichissements, entretenue par les acteurs. Il était de bon ton de déboursier le double du prix de la consommation, façon de « déposer une obole sur l'autel de l'art. »

Vers 1 heure, le héraut arrivait qui annonçait dans un langage pathétique le commencement de la tragédie. Les acteurs du 1^{er} acte n'étaient d'habitude rien moins que Jésus, Marie et Joseph qui instruisaient le public sur ce

¹⁾ P.-J. Kämpfen : Schauspiele in Wallis, Alpenrosen 1867, étude que je mettrai souvent à contribution.

qui allait se passer. Puis apparaissait Lucifer (brrr!) accompagné de ses griffus satellites, lequel était chargé de démontrer quel pouvoir et influence il exerce sur notre pauvre humanité. Le spectacle durait 4-5 heures et se terminait par une moralité du héraut.

Parmi les pièces dramatiques de cette époque on peut citer : Joseph en Egypte, le Sacrifice d'Abraham, Jephthé juge d'Israël, le berger David, Holopherne, Nabuchodonosor, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Alexis, etc. Comme pendant à la tragédie succédait une comédie, dont les personnages principaux étaient soit un couple conjugal en querelle, soit un ivrogne, un avare, ou quelque autre individu chargé de vices. Mais le clou de ces comédies était le fou ; « centre autour duquel évoluait toute l'action, de lui dépendait le succès ou l'insuccès de la pièce ; c'était le véritable favori du public. » Tout était permis à ce personnage ; il était à l'abri de toute censure ; les villages se le disputaient, moins pour l'honneur de le posséder que pour éviter ses critiques ou ses railleries, car aucun incident ne se passait dans une commune ou un ménage qu'il n'en profitât pour amuser son monde.

Des nombreuses pièces produites à cette époque il ne reste que peu de titres, et encore moins de textes connus. Parmi les pièces remontant au XVI^e siècle et représentées encore au XIX^e, on cite « les comtes Philibert et Rodolphe de Paqueville », touchante et naïve histoire de deux frères et de leurs épouses. Les comtes sont faits prisonniers dans la guerre contre les Turcs, l'épouse de Philibert, le croyant mort, va se remarier, lorsque celui-ci arrive, délivré de ses fers par Sainte Marie et Saint Julien, et se fait reconnaître grâce à un anneau.

Au siècle suivant, la tragédie vivait son âge d'or dans le Bas-Valais avec Gaspard Bérody.¹⁾ Parmi les nombreuses productions du dramaturge aigaunois, je m'étendrai

¹⁾ Voir la chronique de Bérody et l'étude que le chanoine Bourban lui a consacrée.

spécialement sur le « Mystère de St-Maurice et de la légion thébéenne », la principale de ses œuvres.

Ce fut à la suite d'un vœu fait à Vérolliez, en 1610, par le clergé et la population de St-Maurice, pour que le Saint préservât le Valais des doctrines nouvelles, que le mystère fut représenté, le 20 août 1620, jour de la Saint Théodule, en Châble, sous les rochers de Vérossaz. Les figurants, au nombre de 188, se rassemblèrent à l'église Saint Sigismond et parcoururent la ville, précédés d'un joueur de cithare et de l'auteur. Comme dans toutes les pièces de l'époque, le merveilleux tenait une large place. Le cortège comprenait plusieurs groupes : les bons génies et les anges, le Pape, Dieu le père entouré de diacres, de chérubins et de thuriféraires, Saint Maurice, ses adjudants et ses soldats, Maximien avec ses généraux, les furies du Tartare, et enfin les légionnaires et les martyrs. Voici, en résumé, le sujet de cette pièce.

Jaloux du progrès du christianisme, l'Enfer envoie ses Furies encourager Dioclétien à l'anéantir. Sur ce, on apprend la révolte des Bagaudes dans les Gaules ; les Thébains sont chargés de la réprimer. (Premier acte).

Saint-Maurice fait confirmer sa légion et s'offre à l'empereur en déclarant qu'il marche non contre les chrétiens, mais contre les ennemis de l'empire. Il prend le chemin des Gaules par les Alpes pennines. (Deuxième acte).

A Octodure, Maximien élève un autel aux dieux et ordonne aux Thébains d'adorer les idoles. Refus catégorique de Saint Maurice qui montre aux siens le ciel entr'ouvert. (Troisième acte).

La légion est alors décimée une première, puis une seconde fois et enfin totalement massacrée. (Quatrième acte).

Les païens se livrent à l'orgie, puis disparaissent, tandis que les habitants d'Agaune, d'Octodure et de Monthey viennent pleurer leurs frères. Une voix céleste les console par ces paroles : ne pleurez pas, ils triomphent dans les cieux et cette terre d'Agaune demeurera une terre sacrée. (Cinquième acte).

A part ces cinq actes, ce Mystère embrasse encore un prologue et un hymne final. Le spectacle dura de 10 h.

du matin à 4 h. du soir, au milieu d'une foule enthousiasmée, parmi laquelle se trouvaient de nombreuses notabilités.

J'emprunte à la chronique écrite par le poète lui-même les détails suivants sur l'art dramatique dans le Bas-Valais au XVII^e siècle :

1612, Août. — Représentation publique d'une tragi-comédie de G. Bérody, intitulée la « Querelle de Mars et d'Apollon. »

1613. — Le chroniqueur s'étant marié avec Emilie Odet, fait jouer les Noces de Cana, comédie de sa composition.

1623, 9 Septembre. — On joue à Monthey une comédie de la façon du notaire Gabriel Gerrati, ayant pour titre : « Histoire de plusieurs qui se laissent conduire et gouverner par fol espoir et tromperie ».

1626, 6 Janvier. — Les habitants de Vouvry jouent la comédie des Trois Rois.

1626, 3 Mai. — On représente à St-Maurice la pièce du St-Sacrement, composée par Guillaume Bérodi, frère du chroniqueur.

1628, 4 Mai. — Les gens de Monthey jouent la tragédie « du mauvais Riche ».

1630, 27 juin. — Un Capucin fait jouer sur le théâtre de l'abbaye de St-Maurice, une pièce intitulée : « Dispute de l'âme et du corps. »

1631, 9 Mars. — La « Glorification de St-Claire » est représentée dans l'église paroissiale de St-Maurice devant 3000 spectateurs.

1632, Septembre. — On joue à St-Maurice l'« Histoire de St-Sigismond et de ses fils », et les premières dames de la ville y font les rôles de femme ; à la même époque, la meilleure compagnie de Monthey représente une pièce à 39 acteurs, dont le titre était « Chacun ».

1640, 30 Mai. — On joue à Martigny « la Vie de St-Bernard » composée par P. L. Liabot, prieur de cette ville. En septembre suivant, on représente à St-Maurice

du matin à 4 h. du soir, au milieu d'une foule enthousiasmée, parmi laquelle se trouvaient de nombreuses notabilités.

J'emprunte à la chronique écrite par le poète lui-même les détails suivants sur l'art dramatique dans le Bas-Valais au XVII^e siècle :

1612, Août. — Représentation publique d'une tragi-comédie de G. Bérody, intitulée la « Querelle de Mars et d'Apollon. »

1613. — Le chroniqueur s'étant marié avec Emilie Odet, fait jouer les Noces de Cana, comédie de sa composition.

1623, 9 Septembre. — On joue à Monthey une comédie de la façon du notaire Gabriel Gerrati, ayant pour titre : « Histoire de plusieurs qui se laissent conduire et gouverner par fol espoir et tromperie ».

1626, 6 Janvier. — Les habitants de Vouvry jouent la comédie des Trois Rois.

1626, 3 Mai. — On représente à St-Maurice la pièce du St-Sacrement, composée par Guillaume Bérodi, frère du chroniqueur.

1628, 4 Mai. — Les gens de Monthey jouent la tragédie « du mauvais Riche ».

1630, 27 juin. — Un Capucin fait jouer sur le théâtre de l'abbaye de St-Maurice, une pièce intitulée : « Dispute de l'âme et du corps. »

1631, 9 Mars. — La « Glorification de St-Claire » est représentée dans l'église paroissiale de St-Maurice devant 3000 spectateurs.

1632, Septembre. — On joue à St-Maurice l'« Histoire de St-Sigismond et de ses fils », et les premières dames de la ville y font les rôles de femme ; à la même époque, la meilleure compagnie de Monthey représente une pièce à 39 acteurs, dont le titre était « Chacun ».

1640, 30 Mai. — On joue à Martigny « la Vie de St-Bernard » composée par P. L. Liabot, prieur de cette ville. En septembre suivant, on représente à St-Maurice

« l'Ecolier perverti et converti » pièce de Jean Wagner, régent du collège.

1641. — Le régent Wagner fait jouer à ses écoliers deux pièces de sa façon « l'Enfant prodigue » et « les Sept péchés mortels avec les Sept vertus contraires »,

.

L'imprimerie s'était établie en Valais. On voit par les billets et les programmes de théâtre que celui-ci ne cessa pas de distraire le public.

En 1722, le public de Sion assiste à « la miraculeuse puissance de Dieu » ; on donne, en 1750, à Belwald, la tragédie de Ste-Catherine ; à Brigerbad, le drame de « Marie Stuart », et, à Sion, « Antiochus et Stratonika ».

Par les titres des pièces citées, on peut s'assurer de quel caractère religieux était empreint le théâtre, et sans exagération on peut dire avec Virgile Rossel qu'il était une succursale de l'Eglise. D'après Amherd, cette période (la seconde moitié du XVIII^e s.) est la plus florissante du théâtre haut-valaisan.

L'occupation française suspendit momentanément ces pacifiques démonstrations : notre peuple vécut lui-même la plus sombre des tragédies. Lorsque Napoléon, puis le Congrès de Vienne eurent rétabli l'équilibre, le théâtre se releva. Cependant son caractère, de pieux qu'il était, devint aussi patriotique ; on commença également à faire des emprunts aux classiques, mais leurs pièces étaient retouchées et adaptées au milieu populaire auquel elles étaient destinées. Les Contes du Chanoine Schmid, arrangés pour la scène, obtenaient de même grand succès. C'est ainsi qu'on assista fréquemment au « Tell » de Schiller, à « Rose de Tannenburg », à « Geneviève de Brabant », au « Comte de Toggenburg », etc. La comédie elle-même subit une profonde métamorphose et son but moralisateur ne devint que secondaire. On représente le « Garde de nuit » et « le Cousin de Brême » du poète allemand Körner, le « Chercheur de trésors » etc. La Ste-Famille

n'apparaissait plus sur les tréteaux, mais Lucifer et le Fou continuaient à recueillir les bravos du public.

Le « Mystère de la Passion » se célébrait encore en grande pompe sur la place de Vissoie, dans la vallée d'Anniviers. « Certains rôles étaient très recherchés et pour les obtenir, entre autres celui du Christ et de Pilate, il fallait payer le pot de vin¹⁾ ».

La Fête des « Rois » à Savièse, dont la dernière représentation eut lieu, le 6 janvier 1891, n'est pareillement que le prolongement d'une antique tradition. Rien de plus simple que la trame de ce mystère : l'adoration des Mages, la poursuite par Hérode de la Ste-Famille, et la fuite de celle-ci en Egypte. (Ornone dans le cas présent). Rigoureusement, le nom de calvacade ou de cortège serait plus exact. Celui-ci comprend deux groupes : le premier est composé de Jésus et de la vierge, de St-Joseph, le bâton « fleurdelysé » à la main et conduisant l'âne légendaire, des Mages, tout conscients de leur dignité sous leur couronne de papier doré, de chantres, de musiciens et de gamins figurant les anges. Hérode forme naturellement le second groupe, avec ses cavaliers à l'aspect farouche et aux manteaux de vif écarlate, flottants au vent. Après l'infructueuse poursuite, qui se déroule dans les différents hameaux de la commune, le cortège se rend à Savièse. Le héraut qui le précédait a échangé l'étoile contre une lanterne... et tous en chœur banquettent à la maison de commune. Au grand scandale de quelques-uns, il n'était pas rare d'y voir la douce Marie, abandonnant tout sentiment d'amour-propre « trinquer » familièrement avec Hérode. Ce fut même la finale parfois trop profane de cette fête qui en amena la suppression.

A part ces vestiges d'anciens mystères, le théâtre du XIX^e siècle s'adresse moins à la piété qu'au patriotisme ou à la simple curiosité. Le Haut Valais conserve ses traditions plus intactes. Ainsi les habitants de la vallée de

¹⁾ Mario, le Génie des Alpes valaisannes.

Lötschen assistent chaque année, au mois de septembre, à un épisode emprunté à l'histoire du pays ou à un sujet biblique, mis en vers par un curé de la contrée. A Ferden, à Wyler ou à Kippel, on voit « alors des centaines de figurants, en costume d'anciens soldats français ou napolitains, en uniforme rouge ou bleu, avec des shakos énormes, des plumets menaçants, des épaulettes d'or⁽¹⁾. »

En 1878, ces montagnards donnaient à Wyler « Joseph et ses frères » ; dans ses « Geologische Wanderungen », M. Fellenberg dépeint sa surprise de l'aisance avec laquelle furent tenus les premiers rôles, de l'impeccabilité de la mémoire et de la justesse de la mimique des acteurs. En 1889, à Feschel, ils entreprenaient « Marie Stuart » de Schiller avec une étonnante maestria » (Mario) ; en 1900, enfin, ils commémoraient, à Ferden, en une suite de pittoresques tableaux, la résistance de leurs pères aux envahisseurs français. Ce caractère patriotique du théâtre est loin de disparaître du Haut Valais. Des curés de village, et même des magistrats occupent encore leurs veilles à composer des pièces dramatiques. Qu'il me suffise de nommer M. Léon de Roten, ancien conseiller d'Etat, dont « les Derniers Chevaliers de Goubing », magnifique apologie de la liberté, relatent la chute du sire de Rarogne, et dont « les Martyrs de la Pologne » remportent encore maints succès.

Le P. Amherd, supérieur du couvent des Capucins de Rigi Klösterli, dans « Thomas in den Bünden », dépeint les événements du Valais dans les années 1414-19. Remarquable est la scène de la Mazze sur la place St-Sébastien, à Brigue.

Clément Bortis, curé de Grengiols, mort en 1884, a donné « Thomas in den Bünden », « die Mazza im Wallis » et « der Pflinkrieg von 1798-99 ».

Il y aurait quelques autres noms à citer : Kämpfen, Tscheinen, In-Albon, Kalbermatten, etc.

(1) Tissot : la Suisse inconnue.

La « première » de « Thomas in der Bündt, de Bortis, à Mörel, en 1885, eut un certain retentissement. On y accourut non seulement des vallées supérieures, mais même d'autres cantons, et la presse¹⁾ n'eut que des éloges pour l'écrivain — qui ne put voir son triomphe — et pour ses interprètes. C'est le récit de la défaite par les Hauts Valaisans de Guichard, sire de Rarogne, et des Bernois accourus à son secours. Le poète décrit, dans une série de tableaux, l'exaspération des patriotes contre la tyrannie des de Rarogne, l'ostracisme prononcé contre ces derniers, à la foire de Brigue, la révolte qui naît et se propage, et, pour finir, la mort de Thomas, champion de la résistance, et la victoire de ses camarades.

Rodolphe Töpfer, avec le talent de fin observateur et de spirituel écrivain qui le caractérise, décrit tout au long, dans ses Voyages en zigzag, la représentation, à Stalden, (4 et 5 sept. 1842) de Rosa de Tannenbourg. Les personnes curieuses de connaître comment nos villageois « montent » une représentation liront ces pages avec intérêt.

Les trois foyers valaisans d'instruction, Sion, St-Maurice et Brigue, possèdent chacun leur théâtre, où chaque année s'exerce la jeunesse studieuse. Celui de Brigue a été construit sur l'emplacement de l'ancienne église des capucins, à gauche de la pittoresque allée de Glis, près de la Saltine. Celui de Sion, le plus ancien, situé sur le flanc occidental de la colline de Valère, existait déjà sous le nom de Komödiehaus avant le terrible incendie de 1788. Enfin, celui de St-Maurice, formant l'angle entre l'avenue de la gare et la route du Simplon, a été édifié, en 1821, sur les plans du Ch^{ne} de Rivaz. M. Bourban a dressé, dans « l'Enseignement à St-Maurice », la liste des pièces jouées, dès son origine, par les élèves du Collège.

A Sion, il se fonda, en 1841, une Société dramatique, qui débuta par « le Sonneur de St-Paul » et le « Philtré

¹⁾ en particulier la Gazette de Lausanne et la Bibliothèque universelle.

champenois.» Sans doute, à cause des événements qui assombrirent alors notre histoire, cette société ne vécut pas longtemps. Il s'en forma une nouvelle, en 1858, qui n'eut, je crois, guère plus de durée que sa devancière. Actuellement quelques sociétés se produisent encore au théâtre, deux ou trois fois l'an, de même que les étudiants.

Plusieurs autres localités bas-valaisannes : Monthey, Martigny, Vouvry, se distinguent par une pratique longue et heureuse de l'art dramatique. Seulement leur répertoire est plutôt fourni par les classiques que par l'histoire nationale ; il y a cependant quelques exceptions à signaler :

Le jour du jeudi gras 1870, la jeunesse montheysanne ressuscitait les exploits du Gros Bellet et les faits saillants de l'indépendance bas-valaisanne. Plus proche de nous, en 1894, tout Sion et une nombreuse affluence du dehors admiraient le drame lyrique « Blanche de Mans » tiré du roman de Ch.-L. de Bons par MM. Duruz et Hænni, à la fois vivante restitution du vieux Valais épiscopal et remarquable œuvre musicale.

De même, on conservera un durable souvenir du cortège historique qui parcourut les rues de la capitale, les 28 mai et 4 juin 1899, cortège suivi d'une représentation, où l'on applaudit tour à tour : le Valais préhistorique, la Foire de Brigue (1414) à laquelle la Mazze fut levée contre les de Rarogne, et enfin les combats du pont de la Morge et de Finges.

La jeunesse de Vouvry est courageuse ; pour rester dans ces dernières années, elle n'a pas reculé devant les difficultés de mise en scène et la nombreuse figuration qu'exigent « la Diète de Stanz » (mars 1901) et « Charles le Téméraire » (juin 1902). L'effort, est-il nécessaire de le dire ? a été couronné du plus légitime des succès.

Et ce n'est pas dans la plaine seulement qu'on se hasarde sur la scène. Les héros qu'ils célébraient devaient inspirer un peu de leur proverbiale bravoure à ces jeunes gens de Venthône, qui interprétèrent le « Cid » de

champenois.» Sans doute, à cause des événements qui assombrirent alors notre histoire, cette société ne vécut pas longtemps. Il s'en forma une nouvelle, en 1858, qui n'eut, je crois, guère plus de durée que sa devancière. Actuellement quelques sociétés se produisent encore au théâtre, deux ou trois fois l'an, de même que les étudiants.

Plusieurs autres localités bas-valaisannes : Monthey, Martigny, Vouvry, se distinguent par une pratique longue et heureuse de l'art dramatique. Seulement leur répertoire est plutôt fourni par les classiques que par l'histoire nationale ; il y a cependant quelques exceptions à signaler :

Le jour du jeudi gras 1870, la jeunesse montheysanne ressuscitait les exploits du Gros Bellet et les faits saillants de l'indépendance bas-valaisanne. Plus proche de nous, en 1894, tout Sion et une nombreuse affluence du dehors admiraient le drame lyrique « Blanche de Mans » tiré du roman de Ch.-L. de Bons par MM. Duruz et Hænni, à la fois vivante restitution du vieux Valais épiscopal et remarquable œuvre musicale.

De même, on conservera un durable souvenir du cortège historique qui parcourut les rues de la capitale, les 28 mai et 4 juin 1899, cortège suivi d'une représentation, où l'on applaudit tour à tour : le Valais préhistorique, la Foire de Brigue (1414) à laquelle la Mazze fut levée contre les de Rarogne, et enfin les combats du pont de la Morge et de Finges.

La jeunesse de Vouvry est courageuse ; pour rester dans ces dernières années, elle n'a pas reculé devant les difficultés de mise en scène et la nombreuse figuration qu'exigent « la Diète de Stanz » (mars 1901) et « Charles le Téméraire » (juin 1902). L'effort, est-il nécessaire de le dire ? a été couronné du plus légitime des succès.

Et ce n'est pas dans la plaine seulement qu'on se hasarde sur la scène. Les héros qu'ils célébraient devaient inspirer un peu de leur proverbiale bravoure à ces jeunes gens de Venthône, qui interprétèrent le « Cid » de

Corneille, et à ceux de Champsec (Bagnes) et d'Evolène, qui ne se laissèrent pas effrayer par « Tell » de Schiller ?

Pour finir, je rappellerai en deux mots la « Légende d'Anniviers », jouée à Vissoie en août 1903. Bien que l'auteur, M. Guinand, et ses interprètes soient étrangers au Valais, cette pièce est un peu nôtre et par son sujet — la conversion des païens, habitants de la vallée, par le nain Zachéo — et par l'endroit choisi pour le représenter, et aussi par le concours et la sympathie — combien mérités ! — que l'aimable poète a trouvés chez ses hôtes et auditeurs.

Par ces quelques notes, on pourra remarquer que notre théâtre s'inspire aux bonnes sources, qu'il est, selon l'expression de Mario, « école de vertus ». La scène peut être primitive, les décors sommaires, les costumes plus bariolés qu'historiques, qu'importe ! L'enthousiasme et la sincérité des acteurs suppléent à leur habileté ; ce qui pourrait être grandiose se contente d'être simplement naturel ; l'art de l'écrivain s'efface devant l'éloquence du sujet.

Distraire en bien faisant : telle pourrait être sa devise.

Et tout cela donne précisément à notre théâtre, en même temps qu'une haute portée morale, son cachet, sa saveur et son intérêt. Soyons-en fiers.



LA PRESSE

A proprement parler, le *Bulletin officiel*, hebdomadaire, créé en 1803 par le vice Grand-Châtelain de Sion, M. de Riedmatten, n'est pas un journal. Cependant, il contenait, à son origine, certains renseignements, nouvelles du jour ou extraits d'ouvrages d'agriculture, qui sortaient de l'officialité; c'est ainsi qu'il nous donne le compte-rendu des fêtes célébrées à Sion lors du couronnement de Napoléon I, qu'il relate les victoires du Grand Empereur, qu'il apprend à ses lecteurs l'incendie de Vouvry, du 23 novembre 1805, et l'avalanche de Salvan, du 2 février 1806, etc.

Pour plus de clarté, je diviserai nos journaux en politiques, agricoles, littéraires et pédagogiques.¹⁾

a) **Journaux politiques.** Pour se renseigner sur leur naissance, il n'est pas nécessaire de feuilleter bien loin dans notre histoire, il suffit de remonter à cette époque agitée qui va de 1840 à 1848. Alors que les troubles politiques désolaient notre sol, que deux partis acharnés en étaient aux prises, les brochures²⁾, si enflammées fussent-elles, ne suffirent plus. La presse offrait un moyen d'action énorme, on s'en empara. Le 4 mai 1839, parut à Sion le premier numéro de l'*Echo des Alpes*, organe des radicaux

¹⁾ Mes sincères remerciements à M. B. Michelet pour sa collaboration à ce chapitre.

²⁾ L'arbre de la liberté en Valais (1831), le Valaisan désabusé (1833) Démophile (1833), Réponse au prétendu Démophile (1833). etc.

avancés, nonobstant la modération affichée dans son article-programme, par son rédacteur, Alphonse Morand.

Afin que personne ne se méprenne sur l'esprit de ce journal, nous déclarons qu'il sera toujours l'ami de la religion de nos pères, de l'ordre, de la liberté et du progrès. Ennemi, par contre, de toute distinction sociale autre que celle du mérite, il ne verra jamais qu'une seule famille dans une nation ».

Maurice Barman lui-même, l'un des coryphées de la Jeune Suisse, reconnaît que « cette feuille se montra trop souvent encline à transiger sur des faits que les mœurs et les affections du pays condamnaient¹⁾ ». Bref, au mois d'août 1841 déjà, un mandement de l'Évêque Roten interdisait sa lecture, sous peine d'excommunication.

Le *Défenseur de la Religion et du Peuple*, rédigé par un certain M. Faillet, qui tomba bientôt en démence, contrebalança les influences de l'Echo. Mais l'organe attitré de la Vieille Suisse fut la *Gazette du Simplon*, qui débuta à St-Maurice, le 25 juin 1842, « par une profession de foi assez courte et assez vague, dont les expressions fort modérées étaient choisies avec soin ; il se déclarait l'ami du progrès, le défenseur de la constitution, se prononçait en faveur des lois votées dans la dernière session. Ce langage pacifique ne fut pas durable ; dès son deuxième numéro, il attaqua ouvertement le gouvernement, l'accusa de manquer de religion, reprocha au peuple d'être pusillanime, et promit de lui faire ouvrir les yeux à l'avenir²⁾ ».

Le timide *Courrier du Valais* (1843-1857), dont la devise était : Union et progrès, organe d'opposition modérée, qui eut comme rédacteurs le Dr Grillet et l'historien Louis Ribordy, tenta d'émettre quelques paroles de paix :

« ... Les plaies du pays sont profondes ; ... le meilleur tonique auquel on puisse avoir recours consiste dans l'oubli de

¹⁾ Maurice Barman : la Contre-Révolution en Valais.

²⁾ Evénements du Valais en 1843.

avancés, nonobstant la modération affichée dans son article-programme, par son rédacteur, Alphonse Morand.

Afin que personne ne se méprenne sur l'esprit de ce journal, nous déclarons qu'il sera toujours l'ami de la religion de nos pères, de l'ordre, de la liberté et du progrès. Ennemi, par contre, de toute distinction sociale autre que celle du mérite, il ne verra jamais qu'une seule famille dans une nation ».

Maurice Barman lui-même, l'un des coryphées de la Jeune Suisse, reconnaît que « cette feuille se montra trop souvent encline à transiger sur des faits que les mœurs et les affections du pays condamnaient¹⁾ ». Bref, au mois d'août 1841 déjà, un mandement de l'Evêque Roten interdisait sa lecture, sous peine d'excommunication.

Le *Défenseur de la Religion et du Peuple*, rédigé par un certain M. Faillet, qui tomba bientôt en démence, contrebalança les influences de l'Echo. Mais l'organe attitré de la Vieille Suisse fut la *Gazette du Simplon*, qui débuta à St-Maurice, le 25 juin 1842, « par une profession de foi assez courte et assez vague, dont les expressions fort modérées étaient choisies avec soin ; il se déclarait l'ami du progrès, le défenseur de la constitution, se prononçait en faveur des lois votées dans la dernière session. Ce langage pacifique ne fut pas durable ; dès son deuxième numéro, il attaqua ouvertement le gouvernement, l'accusa de manquer de religion, reprocha au peuple d'être pusillanime, et promit de lui faire ouvrir les yeux à l'avenir²⁾ ».

Le timide *Courrier du Valais* (1843-1857), dont la devise était : Union et progrès, organe d'opposition modérée, qui eut comme rédacteurs le Dr Grillet et l'historien Louis Ribordy, tenta d'émettre quelques paroles de paix :

« ... Les plaies du pays sont profondes ; ... le meilleur tonique auquel on puisse avoir recours consiste dans l'oubli de

¹⁾ Maurice Barman : la Contre-Révolution en Valais.

²⁾ Evénements du Valais en 1843.

nos anciennes querelles et dans la ferme résolution prise par tous de sacrifier en toute occasion les intérêts des partis et les ambitions personnelles sur l'autel de la patrie »,

ce fut en vain ; « il parut trop tard pour cicatriser des plaies envahies par la gangrène¹⁾ ; » il aurait réussi si les passions eussent été moins enflammées, car il parcourut successivement les sujets les plus intéressants pour le pays, l'administration communale, le diguement du Rhône, le défrichement des terrains communaux, l'instruction publique, les établissements de charité²⁾ ».

Le 9 Avril 1843, les Jeunes Suisses avaient eu une réunion à St-Maurice ; les orateurs furent tournés en ridicule dans un article de la Gazette du Simplon, intitulé « les Dindons » ; il n'en fallut pas d'avantage pour que, dans la nuit du 12 au 13 avril, 200 libéraux en saccageassent l'imprimerie, dont il jetèrent les caractères au Rhône.

La Gazette du Simplon ressuscita, à Sion, au commencement de novembre 1844, pour vivre jusqu'en 1847. Quant à l'Echo des Alpes, il ne survécut pas à la Jeune Suisse ; un décret du Grand Conseil, du 24 mai 1844, prononça la dissolution de celle-ci et la suppression de celle-là, en considération des « maux incalculables » qu'il a produits dans le pays.

La *Voix du Rhône* (1 Septembre 1844) s'arrêta au premier numéro. Le pâle *Observateur*, dirigé par le Dr Ganioz, ne vit luire que pendant deux ans (1845-1848) sa pompeuse devise : Bien faire et laisser dire. On constate une fin aussi prématurée chez son successeur, le *Journal du Valais*, (Sion, 1848-49).

L'ordre s'était rétabli. Les luttes de partis, d'ardentes et même sanglantes qu'elles furent, avaient pris un caractère moins violent. La presse pouvait jouir d'une existence plus tranquille et plus stable. Ce fut alors que vit le jour la *Gazette du Valais*, (Sion, 1856), aujourd'hui le vétéran des journaux valaisans. Dès ses premiers numéros,

¹⁾ Maurice Barman, loc., cit.

²⁾ Evénements du Valais en 1843.

elle s'annonçait indépendante et libre, (les libéraux détenaient le pouvoir) : « Salariés par personne, dit-elle, nous serons esclaves de la vérité, de la justice et du devoir ». Mais, devenue par la suite l'organe officiel du gouvernement conservateur, la Gazette perdit la liberté d'allure annoncée dans son programme. C'est pourquoi, fin décembre 1878, l'*Ami du Peuple valaisan* fut fondé sur l'initiative de M. le Conseiller d'Etat Henri Bioley qui, bien que membre du gouvernement, voulait la liberté de la tribune : « Notre journal est avant tout un journal populaire... Nous consacrerons notre travail et nos efforts à la défense des grands principes catholiques... » Depuis lors, la Gazette et l'Ami, auxquels s'est joint plus tard le Nouvelliste Valaisan, sont devenus les organes avoués du comité et du parti conservateur bas-valaisan.

Entre temps, le comité libéral, qui depuis cinq ans manquait d'organe, créait, en 1861, le *Confédéré*, à Sion; il fut transféré en 1894 à Martigny-Ville : « Défense des institutions nouvelles et des idées libérales », tel était son programme. Ce journal va donc bientôt fêter son demi-siècle.

A son numéro du 18 juillet 1840, le Bulletin officiel ajoutait un supplément : *der Nachläufer*, « vraie gazette en miniature, contenant les nouvelles de la semaine, principalement du Valais et de la Suisse. ¹⁾ Au bout de 6 semaines, ce *Nachläufer* parut indépendamment comme journal hebdomadaire, sous le nom de *Walliserbote*, qui ne connut l'existence qu'une année (1841). Il reparaitra en 1858 sous le nom de *Walliserwochenblatt*, dévoué aux idées conservatrices, et reprendra quelques années plus tard son ancien titre de *Walliserbote*.

Brigue, la capitale démocratique des Dixains supérieurs, eut, en 1885, le *Volksfreund* ou *Simplon*, de courte durée. Pour remplacer celui-ci, elle possède, maintenant le *Briger Anzeiger*, d'allure indépendante.

La noble Contrée a vu naître, en 1901, les *Walliser Nachrichten*, journal incolore, qui termina au bout de

¹⁾ Oggier, Centenaire du Bulletin officiel.

quelques mois sa carrière éphémère, et, en 1906, le *Courrier de Sierre*, d'intérêt tout local. Ce benjamin de la presse valaisanne vient de mourir d'anémie.

Décembre 1904 a été témoin de l'éclosion de deux journaux : la *Feuille d'Avis du Valais*, à Sion, qui a su dès le début maintenir son caractère indépendant, et le *Nouvelliste Valaisan*, à St-Maurice, d'une rédaction soignée et d'un tempérament batailleur.

Le *Simplon* de Monthey (1904-1908), radical-libre penseur, à son aurore, puis indépendant à son crépuscule, a subi l'amère vérité du proverbe : « Violenta non durant », les choses violentes ne durent pas.

b) **Journaux agricoles.** En 1871 fut fondé le *Villageois*, journal agricole des Alpes et de la plaine du Rhône, sous les auspices de la Société sédunoise d'Agriculture. Il était édité à Vevey, mais la rédaction (Alexandre de Torrenté) avait son bureau à Sion. Le journal disparut de la scène en 1888, et il n'y eut plus en Valais de feuille spéciale d'agriculture, lorsque M. Marius Martin combla cette lacune en créant, en janvier 1897, le *Messager du Valais*, « lien qui pourrait donner plus d'ensemble et par là-même plus de vertu active à un concours tendant à généraliser le sort des cultivateurs. » Le *Messager* fut remplacé l'année suivante par l'*Agriculteur valaisan*, illustré, rédigé par l'agronome Nicolas Julmy.

Fait piteux à constater, ces feuilles périclitèrent, faute d'abonnés; c'est le cas de citer le proverbe : nul n'est bon prophète chez soi. Que Courthion a raison de stigmatiser la routine¹⁾ de notre population !

Cependant, malgré ces antécédents plutôt décourageants, avec l'année 1903 est née une nouvelle publication : le *Valais agricole*, organe officiel de l'École d'agriculture d'Ecône, de l'association agricole du Valais et de la société valaisanne d'économie alpestre, publié sous les

¹⁾ Louis Courthion. Le Peuple du Valais.

auspices du Département de l'Intérieur. Ainsi patronné, il ne pourra manquer de prospérer. Espérons-le.

c) **Journaux littéraires.** Sous le rapport de revues littéraires, avouons que notre canton est maigrement fourni.

La *Lyre valaisanne* eut la durée des temps... musicaux, et pourtant le couple qui présida à ses destinées, le poète Dirac et le musicien Bruzzèze, ne manquait pas d'originalité. L'argent n'est pas uniquement nerf de la guerre...

Les suppléments hebdomadaires de la Gazette du Valais (dès 1891), de l'Ecole primaire, du Walliserbote, du Nouvelliste valaisan (dès le nouvel-an 1909) ne sauraient être appelés des journaux littéraires, et pourtant le *Journal du Dimanche* est actuellement notre seul spécimen de littérature périodique.

Fondé et rédigé par Louis Courthion, le nom seul de son directeur dit ce qu'était le *Valais Romand* qui, sous son habit rose, a vécu ce que vivent les roses: il ne vit pas la fin de sa troisième année (1896-1898). « Recueillir et conserver les souvenirs de la vie nationale et sociale du Valais d'autrefois, donner un organe aux amateurs et aux praticiens de la littérature dans notre canton », voilà quelle était sa mission. Courthion ne pouvait mieux choisir ces expressions « recueillir et conserver les souvenirs », car c'était un vrai musée que le défunt Valais romand.

Les *Echos de St-Maurice d'Agaune*, en vertu de l'esprit même qui avait guidé leur fondation: rapprocher les anciens et les nouveaux élèves du collège de St-Maurice, n'avaient qu'une portée intime; sous leur nouveau nom, l'*Eveil*, et sous la direction du chanoine Mariétan, ils ont élargi leur cercle, avec une orientation très marquée vers l'étude des questions sociales.

d) **Journaux pédagogiques.** Créé par Ch.-L. de Bons, conseiller d'Etat chargé du Département de l'Instruction publique, l'*Ami des Régents* ne parut que de 1850 à 1855.

Longtemps plus tard, la Société valaisanne d'éducation, sur l'initiative de M. P. Pignat, secrétaire à l'Instruction publique, songea à doter nos instituteurs d'un nouvel

organe: l'*Ecole primaire* (1882), qui, en 1902, fusionna avec le Bulletin pédagogique de Fribourg, pour reprendre, l'année suivante, son existence propre.

Les instituteurs du Haut-Valais ont leur organe particulier: *der Erziehungsfreund der Walliserjugend*.

e) **Les Almanachs.** Un rapide aperçu des ancêtres de notre charmant *Almanach du Valais*, aussi gracieux de forme que de fond, et qui célébrera au prochain Nouvel-An son dixième anniversaire, terminera ce chapitre.

Nous trouvons un *Annuaire du Valais* en 1719 déjà, en français, et un en allemand, de 1720 à 1764, intitulé: *Neuer Schreibkalender*; mais ces deux calendriers avaient été précédés par le périodique livret du régiment, au temps des enrôlements étrangers: *Regimentsbüchlein*.

Les almanachs proprement dits commencent avec le XIX^e siècle: *Nouvel Almanach*, Sion 1810; *Almanach portatif du Valais*, Sion 1817; *Neuer verbesserter Hauskalender*, 1819; *Walliserhauskalender*, ou *Tagebuch der religiösen, astronomischen und bürgerlichen Zeit*, 1842-47; *Walliserhauskalender*, 1830-1840-1841-1843.

Le Nouvel-An 1842 vit naître le *Livre du Village* ou *Almanach du Valais*, par Ch.-L. de Bons, fondé dans le but d'inculquer au peuple le goût de l'instruction, et de lui montrer les progrès à réaliser dans l'agriculture. Cet almanach renfermait plusieurs articles d'utilité pratique de Maurice Barman, de Ch.-L. de Bons, de Torrent, de Joris, des docteurs Claivaz et Grillet; il fut distribué par ordre du Conseil d'Etat dans toutes les communes du canton. Cet almanach reparut en 1856.

Le *Walliserhauskalender*, outre des conseils et des renseignements de portée générale, contenait de remarquables études historiques, telles que: le Valais sous la domination romaine, et la description du dixain de Conches (1830), la description du dixain de Brigue (1831), etc. Notre almanach actuel n'a pas dégénéré.



SOCIÉTÉS SAVANTES

Les Sociétés savantes ne sont pas nombreuses dans notre pays ; par contre, les sociétés étrangères au canton ont compté ou comptent encore un certain nombre de membres valaisans, par exemple, la société helvétique des sciences naturelles, la Société d'Histoire de la Suisse romande, l'Institut de Genève, etc.

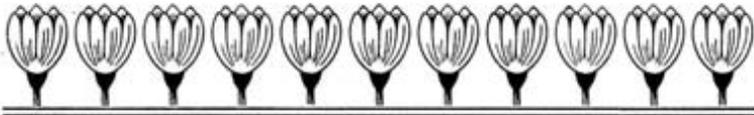
En 1852, la Société helvétique devait tenir ses assises à Sion, au mois d'août. En vue de cette réunion, les membres valaisans : Elearts, Berchtold, Rion, Venetz, etc., se constituèrent, le 2 février 1852, en société cantonale, qui prit le nom de *Société scientifique valaisanne*. Elle réunit bientôt tout ce que notre canton possédait d'hommes marquants dans les différents domaines de la science : Rion et Venetz (géologie), Alexandre de Torrenté (science agricole), chanoine Beck (zoologie), d'Angreville (histoire). etc.

La *Murithienne*, qui tire son nom du distingué botaniste chanoine Murith, a été fondée, 40 ans après la mort de celui-ci (1861), par les chanoines Delasoie et Tessier. Cette société, simple société de botanique à ses débuts, s'est intitulée, en 1884, société valaisanne des sciences naturelles. Elle tient chaque année une réunion, et publie un bulletin de ses travaux dès 1868.

Le Haut-Valais possède une société historique, *Geschichtsforschender Verein*, fondée en 1862, dont les mémoires sont mis au jour dans le *Wallisermonatschrift für vaterländische Geschichte* (Sion 1862-1865), puis dans les *Blätter aus der Wallisergeschichte* (Sion 1889).

M. le chanoine Gard a donné l'existence, en 1879, à la *Société helvétique de St-Maurice*, dont le but est « de grouper autour du tombeau des martyrs thébéens des hommes voués à la culture des lettres, des sciences et des arts mis au service de la religion ». Son organe fut jadis la *Revue de la Suisse catholique de Fribourg*. Elle publie actuellement les « *Mélanges d'Histoire et d'Archéologie* ».

Il est une autre société dont l'utilité ne le cède en rien aux précédentes, bien que d'un caractère plus populaire; c'est la *Société valaisanne d'éducation*, née durant le cours scolaire 1872-73. M. Gavard, président de la société pédagogique romande, cherchant à en fonder une section en Valais, quelques instituteurs du district de Monthey prirent l'initiative d'une société indépendante et tinrent, en janvier 1873, une première réunion à Martigny. Une quarantaine d'instituteurs y furent présents. Le Bulletin pédagogique de Fribourg leur servait primitivement d'organe, et, plus tard, l'*Ecole primaire*, qui, après avoir fusionné un an avec le dit Bulletin, a reparu en 1903 pour vivre de sa vie propre. Quant à la société elle-même, placée sous le patronage de Nicolas de Flue, elle a essentiellement pour but, comme son titre l'indique, de favoriser le développement de l'éducation et de l'instruction primaire. Sa devise est : Religion, science, dévouement.



L'HISTOIRE

A toute époque, des lettrés, des religieux surtout, se sont occupés d'études historiques dans notre canton.

« Vénérable et érudite figure de prélat, qui apparaît au seuil de notre littérature ecclésiastique comme ces statues séculaires de Pontifes debout et bénissant le peuple aux portes des cathédrales gothiques » ¹⁾, *Publius Aneius Sylvius* est le premier en date des écrivains de la Suisse romande. Troisième évêque d'Octodure, une inondation de la Dranse le força de transférer le siège épiscopal à Agaune, où, au témoignage de St-Eucher, il s'occupa sans cesse du service des martyrs. (Gremaud)

Selon toute vraisemblance, Sylvius avait étudié, en même temps que St-Eucher, évêque de Lyon, et que St-Hilaire, évêque d'Arles, à Lérius, grande école monastique, d'où sortirent, dit M. Ampère, presque tous les hommes éminents de la Gaule méridionale.

Peut-être serait-il plus juste de considérer comme le premier de nos historiens, notre premier évêque, *Saint Théodore*, mort en 390, qui, selon Sébastien Briguet ²⁾, rédigea vers la fin de sa vie le martyre des Thébéens, qu'il envoya à St-Isaac, évêque de Genève, lequel le remit

¹⁾ Alexandre Daguët, Tableau général de la littérature monastique en Helvétie. Revue suisse, 1848.

²⁾ Vallesia Christiana et L. Burgener, Die Heiligen des Walliserlandes.

à d'autres, jusqu'à ce qu'il échet à St-Eucher. Celui-ci, enfin, le dédia à son ami Sylvius, avec ces paroles : « d'autres vous envoient de toutes parts et de toutes les provinces de riches dons, en or et en argent, à l'honneur des saints patrons de votre église; souffrez que je vous envoie cet écrit de ma main et acceptez-le, si vous l'en jugez digne, comme un hommage envers ces illustres martyrs dont la garde vous est confiée ».

Sylvius, en reconnaissance, lui dédia le *Laterculum* (448), calendrier de saints et de personnes qui honoraient l'Eglise, afin que leurs noms passassent à la postérité; il le prie d'accorder à cet ouvrage la même approbation qu'à ses écrits antérieurs. Le *Laterculum* « est plus remarquable par son antiquité que par sa valeur intrinsèque. C'est un mélange de faits de l'histoire romaine et du martyrologe, avec les noms des mois en plusieurs langues et des remarques sur la température et la naissance des grands hommes. L'édition évidemment fragmentaire des Bollandistes ne donne pas les passages sur les fables des poètes et les sectes des philosophes dont l'auteur fait mention dans sa préface. Ce que Sylvius raconte de la manière de compter l'année chez les anciens peuples nous paraît offrir quelque intérêt et montrer quelque érudition en astronomie ». ¹⁾

Pendant l'invasion des Barbares, le monastère d'Againe, qui en avait été le berceau, fut aussi le refuge des lettres en Occident. Nous y voyons fleurir et se développer la littérature religieuse. Vers la fin du Ve siècle, le moine *Achivus* célèbre les vertus des premiers abbés, et *Faustus* raconte la vie de St-Séverin, abbé, qui rendit miraculeusement la santé à Clovis, roi des Francs. « Cette narration, dit Haller, ²⁾ est claire et très sobre de merveilleux pour un écrivain légendaire. »

Un autre moine, dont le nom est inconnu, a écrit la biographie de St-Eugende, recueillie par les Bollandistes.

¹⁾ Daguët. Loc. cit.

²⁾ *Bibliotheka helvetica*.

On attribue à *Pragmace*, disciple d'Achivus qui vivait au VI^e siècle, une notice sur les premiers abbés d'Agaune ¹⁾. Un autre moine, anonyme, retrace, à la même époque, les Actes des martyrs thébéens, « dans un latin beau encore... Conserver une pareille élégance latine au milieu des déformations barbares presque générales, c'était rendre un haut témoignage au goût et au niveau intellectuel du milieu dans lequel il avait été formé. » ²⁾

Vinrent les abbés commandataires. Pendant des siècles l'Abbaye de St-Maurice ne fera guère parler d'elle. Tout au plus peut-on mentionner une chronique du IX^e siècle relatant les origines de la communauté et une autre du XII^e siècle, dont l'abbé Gremaud a donné la traduction dans le mémorial de Fribourg. « La valeur littéraire de ces deux petites productions est parfaitement nulle; elles n'ont qu'une importance purement historique³⁾.

Faible éclaircie dans cette nuit intellectuelle qui s'étend jusqu'au XVI^e siècle, apparaît *Conrad*, un prélat lettré ou tout au moins ami des lettres, à qui Wallafried Strabon, doyen de St-Gall, dédia son poème (834) de *Agaunensibus martyribus*. « Peut-être Conrad était-il un des nombreux élèves sortis de Reichnau ou de St-Gall, séminaire d'évêques et d'écolâtres pour tout l'empire⁴⁾? »

Sous la formidable impulsion donnée par la Renaissance, l'Histoire va retrouver des amateurs. « Il ne peut venir qu'en tête de bourgeois paisibles, surveillant de leur fenêtre la marche du siècle, de relater au jour le jour ce qui se dit ou ce qui se passe sur la planète », — n'est-ce pas le caractère de Brantschen et de Bérody? — « ces bourgeois ne seront pas de fins lettrés pour la plupart, ni même des intelligences supérieures; ils auront des partis pris et des préjugés, ils ne verront pas très loin ni très

¹⁾ Hilaire Gay, *Mélanges d'Histoire valaisanne*.

²⁾ Bourban, *l'Enseignement à St-Maurice*.

³⁾ H. Gay loc. cit.

⁴⁾ Daguët loc. cit.

haut ; ils s'empêtreront dans les détails ; ils tireront peu ou prou la philosophie des faits dont ils sont les narrateurs. Leurs mémoires et leurs chroniques n'en seront pas moins singulièrement vivants, très primesautiers, fidèles, sinon exacts, de cette fidélité qui ressuscite en beau et en laid, les hommes et les choses du passé¹⁾ ».

Je ne ferai que citer au passage l'autobiographie de *Thomas Platter*, qui renferme non seulement sur sa vie, mais sur les mœurs suisses du XVI^e siècle des détails précieux.

Hildbrand I de Riedmatten, de Conches, (évêque de Sion de 1565 à 1604), mort en 1604, aida Josias Simler à rassembler les matériaux de la « *Vallesiae Descriptio* » (1574), que celui-ci lui dédia.

Pierre Brantschen († 1610), de Zermatt, chanoine de Sion à Valère, et curé de Sion à partir de 1583. Ce fut lui qui prêcha, le 8 juin 1578, à Brigue, à l'occasion du solennel renouvellement de l'alliance du Valais avec les sept cantons catholiques. Pendant sa résidence à Valère, Brantschen consulta avec fruit les archives, ainsi que celles de l'abbaye de St-Maurice. En 1576, il acheva, alors qu'il était curé de Loèche, le « *Catalogus Episcoporum sedunensium, quorum nomina tum Historiographi tum tabula Valeriae, ex libro obituum contexta recenserit, tum vero maxime eorum quorum pervetusta instrumenta Vallesiae, ac etiam cœnobii Sti-Mauritii, mentionem faciunt in hunc subsequentem ordinem,* » etc. Il commence par St-Florentin et s'arrête à Hildbrand de Riedmatten (1575). « Ce travail inédit est le plus sérieux qui ait été fait avant celui des Bénédictins. » (Gremaud). Brantschen dressa aussi la copie de documents importants, dont malheureusement un grand nombre sont égarés. Sa chronique a éclairci bien des points de notre histoire, p. ex. le combat d'Ulrichen, l'assassinat d'Isabelle de Blandrat, etc.

¹⁾ Virgile Rossel : Hist. littér. de la Suisse romande.

Hildbrand II Yost (†1638). Réputé déjà, comme curé de Leytron, par son éloquence et son érudition, il fut évêque de Sion de 1614 à 1638, pendant la période certainement la plus critique de nos annales ecclésiastiques. Mais à quelque chose malheur est bon. Au sujet de la Caroline, Hildbrand fit rassembler, dans une série de 19 volumes, tous les actes des archives épiscopales qui pouvaient servir à en constater l'origine et l'exercice dans les temps antérieurs. La plupart de ces volumes sont égarés. Ont subsisté : 1. Traités avec la Savoie. 3. Affaires générales. 16. Loèche. 18. Sion dixain. 19. Sion-ville. Philippe de Torrenté a transcrit des autres volumes de nombreux extraits.

Roland Viot, prévôt du St-Bernard, publia à Lyon, en 1627 : « Miroir de toute sainteté en la Vie de St-Bernard de Menthon, Fondateur des monastères et hôpitaux de Mont-Joux et de Colonne-Joux... » Un catalogue des prévôts de la maison en termine le volume.

En ce même seizième siècle, *Sébastien Perrig*, de Münster, laissait une chronique manuscrite ; *Peter Joseph Zurbrüggen*, de Saas, écrivait « die Geschichte des Thales Saas, » et *Antoine Quartéry* (1576-1641), ami et correspondant de François de Sales, rédigeait en latin le journal de sa vie : « Compendium vite ». Le « Livre de Val d'Illiez » remonte probablement à la même époque.

Gaspard Bérody (1580?-1646) était le troisième fils de la troisième femme de Jean-François Bérody, notaire à St-Maurice¹). Son activité poétique et sa carrière dramatique sont traitées dans d'autres chapitres. Il embrassa la même carrière que son frère et, en 1610, commença sa chronique. Quelques années après, il était nommé recteur du collège. La peste qui ravagea le Valais en 1616, n'épargna pas sa famille ; tour à tour, l'un de ses frères, son épouse, née Odet, et ses fils sont victimes de l'épidémie. Resté seul avec une fille, qui prend le voile de religieuse, lui-même revêt l'habit de St-Augustin et va recevoir l'onction sacerdotale à Rome. A son retour, il est chargé de la direction

¹ Voir Bourban : Chronique Bérody. Revue Suisse catholique 1891.

de l'hôpital, qu'il laisse pour assumer les fonctions de chancelier et de prieur claustral.

Il meurt le 3 février 1646.

Bérody fut l'auteur principal du Recueil du Cartulaire de l'Abbaye de St-Maurice (9 vol. in-folio); il écrivit en outre :

Livre de l'Hôpital de St-Jacques, à St-Maurice ;

Cartulaire de Fribourg et de Berne ;

» de France et de Bourgogne ;

» d'Abondance, etc.

Histoire de l'Eglise abbatiale d'Agaune et de ses dépendances.

Mais son travail le plus connu est sa chronique latine : « Memorabilium rerum quædam monumenta ab anno 1610 ad 1642¹⁾ » ; absolument locale, elle contient néanmoins des faits intéressants sur la vie du Bas-Valais. « Pas un acte important de l'administration ecclésiastique ou du gouvernement civil n'a échappé à sa plume ». (Bourban).

Un frère du précédent, *Guillaume Bérody*²⁾, embrassa aussi l'état ecclésiastique. Après avoir successivement exercé le ministère à Sion, Vex, St-Maurice (1619), il fut nommé par l'évêque Hildbrand Yost vicaire forain. Il administra la paroisse de Sigismond à St-Maurice durant sept ans, au bout desquels il obtint l'autorisation de recevoir l'habit des capucins à Moutiers en Tarentaise ; il porta en religion le nom de Sigismond, et comme il professait pour son patron une dévotion spéciale, il entreprit, dans son couvent de Sion, d'en écrire la vie, qu'il dédia à l'évêque Adrien de Riedmatten (1660) : « Histoire du glorieux saint Sigismond, martyr, roi de Bourgogne, fondateur du célèbre monastère de St-Maurice, (Sion 1666). » Ce livre, un des plus singuliers en son genre, donne, dit le Chanoine Bourban, une haute idée de la piété de

¹⁾ Elle a paru dans le Conservateur Suisse, tome XI et la Gazette du Valais 1875.

²⁾ D'après Bourban et Boccard : notice manuscrite.

l'auteur, mais il est regrettable que le bon père n'ait pas apporté dans la composition de son œuvre une critique plus sérieuse. Le *Mercure Suisse* de 1746 est plus sévère : « Cet ouvrage est rempli d'erreurs, de superstitions, de fables ; le style en est barbare ». Bérody convenait lui-même de ce dernier point, puisqu'il prie le lecteur d'excuser « son langage simple... vu son aage » — (il devait avoir près de 80 ans), — « et le lieu de sa naissance qui confine la Suisse. »

La « *Vie de St-Sigismond* », divisée en 68 actes, renseigne sur les premiers évêques du Valais, sur le Concile d'Epaune, sur les origines de l'abbaye, sur les reliques et les miracles de St-Maurice, de St-Sigismond, de « la reyne sa femme et de ses deux enfants Gistal et Gondebal ». Ces récits sont entre-coupés de sentences pieuses et « de moralités fort utiles et salutaires pour toutes sortes de personnes ».

Le but de l'auteur était d'édifier plutôt que d'instruire.

« Entre les histoires qui se doivent proposer aux fidèles chrétiens, les plus salutaires sont celles des Saints. Et comme j'ai remarqué que les Auteurs qui les ont décrites ont passé sous silence celle de S. Sigismond, Roy et Martyr... Considérant les grandeurs de ses vertus et perfections et ayant l'honneur de porter son saint nom, je me suis veu obligé de travailler pour la gloire de mon cher Patron. »

Le père Sigismond a laissé d'autres travaux manuscrits :

1. *Chronic. Episcopatus sedunensis.*
2. *Liber annotationum*
3. *Annales du château épiscopal de la Majorie à Sion.*
4. *Catalogue des évêques du Diocèse de Valley.*
5. *Vita Sancti Mauriti et Sociorum Martyrum, etc.*

Jean Jodoc de Quartéry (1608-1669), originaire de St-Maurice comme les précédents, fut chanoine et chantre de la cathédrale de Sion avant de rentrer à l'Abbaye de

St-Maurice, dont il fut abbé, de 1657 à sa mort en 1669. Il est l'auteur de Remarques historiques, d'une « Nomenclatura Abbatum Cœnobii Sancti Mauricii Agaunensis » et d'une « Vie de St-Sigismond » qui se trouve à la Bibliothèque St-Geneviève à Paris.

Louis Nicolas Charlély († 1736), de St-Maurice aussi, chanoine de l'Abbaye, et abbé de 1719-1736, rassembla tous les documents de son couvent en 3 volumes in-folio. Membre de la même communauté, le Chanoine *Michelet* († 1759) a rédigé une Histoire de l'abbaye, et le Chanoine *Hilaire Charles* (1717-1782), prieur et archiviste, a écrit deux volumes de Répertoire des archives.

Une Vie de St-Bernard de Menthon, par *Jean Claude Le Grand*, bachelier de la Sorbonne et Chanoine du St-Bernard, a été publiée à Fribourg, en 1745, par le Chanoine Michellod. C'est un livre édifiant ; c'est son seul mérite.

Sébastien Briquet (1685-1746), de Lens, Chanoine de la cathédrale de Sion, et chancelier de l'évêque. « Ecclésiastique d'une vie-exemplaire et tout dévoué à la gloire de l'Eglise et son diocèse », il laissa deux petits ouvrages, écrits en latin assez bon¹⁾ : d'abord, en 1741, « Concilium Epaunense²⁾ », dans lequel il établit la vérité du Concile d'Epaune et réfute les opinions différentes sur le lieu du Concile ; il démontre que le concile eut lieu en 517 à Epinassey (Epenassex), il le distingue du concile tenu presque en même temps à Agaune. Trois ans après, il mettait au jour : « Vallesia Christiana, seu diocesis Sedunensis, historia sacra Vallensium episcoporum Serie observata, addito in fine eorumdem Syllabi. » (in 8). Se basant sur l'antiquité de nos églises, l'auteur attribue à St-Pierre en personne l'évangélisation du Valais ; il retrace le martyre de la légion thébéenne, dont il fixe la date à l'an 258, et les origines du Christianisme dans le diocèse. Bien que « sous sa plume les suppositions soient trop

¹⁾ Grenat. Histoire moderne du Valais.

²⁾ Concilium Epaunense assertione clara et veridica loco suo ac proprio fixum in Epaunensi parochia Vallensium vulgo Epenassex, in 8.

souvent données pour des réalités » (Bollandistes), ce travail n'est pas sans valeur. « Briguet, dit Haller, est au moins bon critique pour établir la succession des évêques de Sion ».

Philippe de Torrenté, († 1762), secrétaire de la bourgeoisie de Sion, (1735-1744) grand châtelain du district, puis bourgmestre. Il communiqua à Leu, auteur du *Lexicon helveticum* (20 vol. 1745-1795) les principaux articles relatifs au Valais et rédigea un « excellent » (*Gremaud*) répertoire des archives de la ville de Sion.

Les lettres que Schinner avait reçues du pape Jules II et Léon X, des empereurs Maximilien et Charles Quint, d'Henri VIII, des ducs de Milan et de Savoie etc., formaient une collection volumineuse, dont Philippe de Torrenté avait dressé l'inventaire »¹⁾. Muni de ces documents et d'autres encore, de Torrenté s'était proposé d'écrire la vie du fameux cardinal, car voici ce qu'il écrivait au Genevois Abauzit en 1746 :

« Je suis toujours attentif pour découvrir de nouvelles pièces, afin de produire l'histoire de notre cardinal dans sa gloire. Personne ne lui a rendu justice faute d'informations suffisantes. Il y a longtemps que j'aurais attaqué cette biographie, sans les charges qui me viennent l'une après l'autre, car je suis l'un des plus curieux sur l'histoire de notre pays. J'ai tenu tous les diplômes et les titres originaux concernant le cardinal Schinner chez le Colonel de Courten, qui possède aussi des mémoires curieux qui le concernent. Enfin la biographie de l'homme le plus célèbre de la Suisse in sago et toga n'a pu être écrite aussi longtemps que les Supersaxo ses ennemis... ont eu part aux affaires ».

Pierre Joseph de Rivaz (1711-1772). Ce n'est pas seulement comme mécanicien que de Rivaz s'est rendu célèbre. Ses œuvres historiques ne le cèdent en rien à ses inventions techniques.

1) Gaullieur. *Etudes sur l'Histoire littér. de la Suisse française au XVIII^e siècle.*

souvent données pour des réalités » (Bollandistes), ce travail n'est pas sans valeur. « Briguet, dit Haller, est au moins bon critique pour établir la succession des évêques de Sion ».

Philippe de Torrenté, († 1762), secrétaire de la bourgeoisie de Sion, (1735-1744) grand châtelain du district, puis bourgmestre. Il communiqua à Leu, auteur du *Lexicon helveticum* (20 vol. 1745-1795) les principaux articles relatifs au Valais et rédigea un « excellent » (*Gremaud*) répertoire des archives de la ville de Sion.

Les lettres que Schinner avait reçues du pape Jules II et Léon X, des empereurs Maximilien et Charles Quint, d'Henri VIII, des ducs de Milan et de Savoie etc., formaient une collection volumineuse, dont Philippe de Torrenté avait dressé l'inventaire »¹⁾. Muni de ces documents et d'autres encore, de Torrenté s'était proposé d'écrire la vie du fameux cardinal, car voici ce qu'il écrivait au Genevois Abauzit en 1746 :

« Je suis toujours attentif pour découvrir de nouvelles pièces, afin de produire l'histoire de notre cardinal dans sa gloire. Personne ne lui a rendu justice faute d'informations suffisantes. Il y a longtemps que j'aurais attaqué cette biographie, sans les charges qui me viennent l'une après l'autre, car je suis l'un des plus curieux sur l'histoire de notre pays. J'ai tenu tous les diplômes et les titres originaux concernant le cardinal Schinner chez le Colonel de Courten, qui possède aussi des mémoires curieux qui le concernent. Enfin la biographie de l'homme le plus célèbre de la Suisse in sago et toga n'a pu être écrite aussi longtemps que les Supersaxo ses ennemis... ont eu part aux affaires ».

Pierre Joseph de Rivaz (1711-1772). Ce n'est pas seulement comme mécanicien que de Rivaz s'est rendu célèbre. Ses œuvres historiques ne le cèdent en rien à ses inventions techniques.

1) Gaullieur. *Etudes sur l'Histoire littér. de la Suisse française au XVIII^e siècle.*

Le cours du XVIII^e siècle fut marqué par une série de controverses au sujet de l'authenticité du martyr de St-Maurice ; celui-ci fut successivement en butte aux négations de Dubourdieu, Spannheim, Sueur, Hottinger, Fuesslin, et même d'un Anglais, Dodwell.

Pour répondre à ces attaques répétées, les Chanoines de St-Maurice eurent recours d'abord à Dom Joseph de l'Isle (1737). « Bon catholique et bon valaisan », (Rossel) de Rivaz fut à son tour outré de « ces attaques audacieuses et téméraires » — ce sont ses expressions, — et, en 1747, il annonçait une réfutation, qui parut dans le journal helvétique (numéros de mai à juillet 1749) sous le titre : « Eclaircissements sur l'histoire du martyr de la légion thébéenne, servant de réponse aux Ecrivains qui ont prétendu la rendre douteuse et spécialement à un Sçavant genevois (Baulacre) qui a proposé ses doutes dans le Journal Helvétique 1746 ». Ce ne fut qu'en 1778, 5 ans après la mort de de Rivaz, que par les soins de son fils Anne-Joseph, le travail parut en volume ; il est divisé en quatre éclaircissements :

1. Le Martyre est prouvé par l'authenticité des actes écrits par St-Eucher ; le culte des Thébéens remonte à des temps fort voisins de leur martyr.
2. Il y a harmonie parfaite entre l'histoire profane et le martyr relaté par St-Eucher.
3. Réfutation des objections faites ou possibles.
4. Nouveaux fastes des empereurs Dioclétien et Maximien conciliés avec tous les monuments anciens.

Ce livre, prodige d'érudition, abonde en détails du plus haut intérêt sur les premiers temps du Christianisme en Suisse. « C'est un ouvrage rempli d'érudition et de critique, ... cependant dans son désir de tout élucider, de Rivaz trouve quelquefois dans les textes plus qu'ils ne contiennent réellement et transforme trop facilement les vraisemblances en réalités¹⁾ ». On pourrait aussi lui

¹⁾ Gremaud : Catalogue des évêques de Sion.

Le cours du XVIII^e siècle fut marqué par une série de controverses au sujet de l'authenticité du martyr de St-Maurice ; celui-ci fut successivement en butte aux négations de Dubourdieu, Spannheim, Sueur, Hottinger, Fuesslin, et même d'un Anglais, Dodwell.

Pour répondre à ces attaques répétées, les Chanoines de St-Maurice eurent recours d'abord à Dom Joseph de l'Isle (1737). « Bon catholique et bon valaisan », (Rossel) de Rivaz fut à son tour outré de « ces attaques audacieuses et téméraires » — ce sont ses expressions, — et, en 1747, il annonçait une réfutation, qui parut dans le journal helvétique (numéros de mai à juillet 1749) sous le titre : « Eclaircissements sur l'histoire du martyr de la légion thébéenne, servant de réponse aux Ecrivains qui ont prétendu la rendre douteuse et spécialement à un Sçavant genevois (Baulacre) qui a proposé ses doutes dans le Journal Helvétique 1746 ». Ce ne fut qu'en 1778, 5 ans après la mort de de Rivaz, que par les soins de son fils Anne-Joseph, le travail parut en volume ; il est divisé en quatre éclaircissements :

1. Le Martyre est prouvé par l'authenticité des actes écrits par St-Eucher ; le culte des Thébéens remonte à des temps fort voisins de leur martyr.
2. Il y a harmonie parfaite entre l'histoire profane et le martyr relaté par St-Eucher.
3. Réfutation des objections faites ou possibles.
4. Nouveaux fastes des empereurs Dioclétien et Maximien conciliés avec tous les monuments anciens.

Ce livre, prodige d'érudition, abonde en détails du plus haut intérêt sur les premiers temps du Christianisme en Suisse. « C'est un ouvrage rempli d'érudition et de critique, ... cependant dans son désir de tout élucider, de Rivaz trouve quelquefois dans les textes plus qu'ils ne contiennent réellement et transforme trop facilement les vraisemblances en réalités¹⁾ ». On pourrait aussi lui

¹⁾ Gremaud : Catalogue des évêques de Sion.

reprocher « des abus de polémique ». Ses adversaires « manquent de bonne foi », n'ont jamais ouvert « leurs auteurs, » ne se servent que d'arguments « faibles et déplacés¹⁾ ».

Mais que de qualités pour masquer ces défauts !

« Son style, dit le même critique, ferme et souple, s'adapte parfaitement au sujet et rehausse l'incontestable intérêt du livre ».

Les Eclaircissements « sont un chef-d'œuvre de discussion, de critique historique et chronologique²⁾ ». « Les preuves que de Rivaz produit de siècle en siècle jusqu'au IX^e, sont si fortes qu'on ne peut les rejeter sans mauvaise foi et montrent un homme qui a une expérience profonde de l'histoire³⁾ ».

De Rivaz a encore laissé :

Diplomatique du royaume de Bourgogne (2 vol.).

Histoire de la Royale maison de Savoie avec des recherches et un système nouveau sur son origine (parut en 1787 dans l'Art de Vérifier les dates). « C'est un livre extrêmement important, plein de documents inédits et de découvertes nouvelles, tirés des archives et cartulaires des couvents de Dauphiné, de la Savoie et du Valais. Il prouve contre Guichenon que la maison de Savoie, comme celles de Lorraine, d'Habsbourg et de Baden, descend des ducs d'Eggisheim en Alsace. L'ouvrage répand beaucoup de lumière sur les Rois de Bourgogne, sur les comtes de Lyon, Genève, Vienne, Bourgogne, Mâcon, Neuchâtel etc ». (Haller).

Dans ses « Tableaux de la Suisse », Zurlauben donne ce flatteur certificat d'érudition à deux chanoines du St-Bernard :

« M. d'Arblay, prieur du Bourg de St-Pierre et M. Muirith, curé de Liddes, peuvent être placés au nombre des savants les plus profonds dans l'histoire sacrée et profane,

¹⁾ Virgile Rossel : Hist. litt. Suisse romande.

²⁾ Sayons : Histoire de la littérature française à l'étranger.

³⁾ Haller : Bibliothèque helvétique.

particulièrement dans les antiquités de la Suisse; les recherches qu'ils ont faites dans cette partie répandraient le plus grand jour sur l'histoire du Valais et des pays limitrophes, si elles étaient publiées. »

Jean Jérôme Darbellay (1726-1809), de Liddes, fut curé d'abord dans sa paroisse natale, et à Bourg St-Pierre ensuite. Il est vanté peut-être au-dessus de ses mérites par quelques contemporains qui, je suppose, payaient par ces éloges l'hospitalité qu'ils rencontraient chez ce « bon vivant ». « Cet homme universel, dit par exemple Chrétien des Loges, s'est livré à la poésie, à la médecine, à la botanique et à la théologie; il était naturaliste et le meilleur historien de son temps. » Il est digne de mention parmi nos historiens pour avoir fourni des renseignements à l'auteur des « Tableaux de la Suisse », à de Rivaz, pour ses « Eclaircissements », et à Chrétien des Loges, surtout pour son « Essai sur le St-Bernard »; Schinner lui a pareillement beaucoup emprunté. Quant à *Murith* (1742-1816), la Maison de St-Bernard lui doit sa rentrée en possession d'une grande partie de ses archives, enlevées en même temps que ses dépendances dans les Etats Sardes, en 1752¹⁾; il a écrit :

1) Une Lettre sur le Monastère du Mont St-Bernard, sur son origine, son institution, les fonctions pénibles des religieux, etc. Cette lettre est insérée dans l'opuscule : « le Mont Joux ou le Mont St-Bernard », de Mangourit, résident français en Valais (Paris, arr. IX, 1802).

2) Une lettre à M. Elie Johanneau sur la véritable position de l'ancien Tauredunum (Académie celtique de Paris, tome V).

3) Médailles, inscriptions, statues et autres antiquités du Valais, travail dont un étranger peu scrupuleux lui soustra le manuscrit, sur la promesse de le livrer à un éditeur, ce qu'il ne fit pas. Quelques fragments, soit les monuments, ont seuls été publiés, en 1821, dans les « Recueils de la Société Royale des Antiquaires de France ». On

¹⁾ Gremaud.

raconte, à propos de ce travail, que le manuscrit, qui avait été envoyé à Turin, y fut très mal reçu et qu'on refusa de l'imprimer, parce que Murith, concluant par l'épithète « Pœninus » qu'Annibal avait franchi le St-Bernard, contredisait l'opinion des Piémontais, qui prétendent qu'Annibal a passé par le Mont-Cenis.

Chrétien des Loges (ou Desloges ou aussi Loye)¹⁾ était originaire de la vallée d'Anniviers. Il mourut vers 1822. Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, il fut établi un certain temps à Genève, puis à St-Maurice; il joua un certain rôle d'agitateur dans l'indépendance du Bas-Valais. Ses idées philosophiques et religieuses, dit Grenat, dans l'Histoire moderne du Valais, lui valurent les admonestations de l'évêque²⁾. Il mit au jour, en 1789, les « Essais historiques sur le Mont St-Bernard ». Ce qui a rapport à l'histoire même de l'hospice est plutôt l'œuvre du Chanoine Darbellay; quant à l'itinéraire de St-Maurice au St-Bernard, on peut le considérer comme provenant de Georges Chrétien des Loges. Ces « Essais » furent suivis, en 1813, d'un « Voyage d'un convalescent dans le Département du Simplon », dont le ton persifleur rend la lecture attrayante. Cet ouvrage comprend d'abord une histoire succincte du Valais de ses origines à 1810, « témoignant d'une étude insuffisante des documents »³⁾, puis une topographie, agrémentée de réflexions critiques et philosophiques qui amènent souvent le sourire aux lèvres. Mais, en somme, c'est l'œuvre d'un maladif — des Loges devait être sûrement neurasthénique — et d'un révolutionnaire, qui ne voit que le côté mauvais ou ridicule des gens et des choses; il tourne en dérision les objets même les plus sacrés. Son caractère se révèle du reste dès les premières lignes de la préface : « Travaillé par des accès de mélancolie, ballotté entre l'ennui et le dégoût de la vie, je traînais l'existence la plus malheureuse, mais

¹⁾ d'Angreville : « Armorial historique du Valais ».

²⁾ Pour ses ouvrages de médecine, voir Chapitre : Sciences naturelles.

³⁾ Hilaire Gay : « Mélanges d'histoire valaisanne ».

comment enter une bonne santé sur les débris d'une mauvaise constitution ? Le désir de me livrer à la nature isolée me porta d'un mont sur un autre, et dès leur cime je devais compter les échelons qui séparent les hommes des brutes. . . »

« Ce livre, extrêmement rare, puisque l'édition entière a été mise sous scellés au moment où elle fut terminée, l'est encore davantage par son contenu, qui offre le mélange le plus hétérogène de science et d'ignorance, de bon sens et de folie, auxquels se joint un mépris décidé pour les croyances religieuses d'un peuple beaucoup plus à plaindre qu'à blâmer d'avoir courbé la tête sous le double joug de l'ignorance et de la superstition. »¹⁾

Passons à l'auteur d'une autre topographie du Valais, lequel ne dût pas posséder la sympathie du précédent, et pour cause.

Qui n'a pas ouï les exploits du gros Bellet, héros populaire de l'émancipation bas-valaisanne ? Le gouverneur par lui malmené dans son château, conspiré par la foule et contraint, au milieu des menaces, de s'enfuir de Monthey à St-Maurice, sans perruque ni chapeau, est certes bien moins connu.

Membre de la famille du grand cardinal, et neveu de l'abbé Jean-Georges de St-Maurice, *Hildbrand Arnold Schinner* est né à Ernen (Conches) ; il étudia à Montpellier la médecine et le droit, devint grand châtelain de Bagnes (1781), puis gouverneur au château de Monthey en 1788. Ses vexations et sa rapacité lui attirèrent la haine de ses administrés, et finalement provoquèrent l'émeute qui le renversa, le 8 septembre 1790. Il mourut à Sion, en 1819.

Il publia, à Sion, (1812) la « Description du département du Simplon ou de la ci-devant république du Valais ».

¹⁾ C'est une note manuscrite que je crois devoir attribuer au Doyen Bridel, l'exemplaire que j'ai eu entre les mains sortant de sa bibliothèque.

L'écrivain laisse très peu percevoir de l'individu : la narration pleine de bonhomie, les candides observations personnelles sont loin de rappeler l'ex-gouverneur.

Cette « Description » — qui forme la matière d'un gros volume in-8 de 550 pages, — est tout à la fois une œuvre historique et géographique. La première partie traite de la situation, de l'ethnographie, du gouvernement, de la faune, de la flore et du canton ; la deuxième comprend la topographie détaillée de chaque dixain. De fréquentes observations médicales — Schinner était docteur en médecine — des citations de poètes latins et français parsèment le texte. L'auteur a su adroitement placer çà et là quelque petit compliment à l'adresse de Napoléon.

On peut sans crainte se fier à cette peinture des lieux ; Schinner a visité le Valais au long et au large et, comme on dit, a pris ses notes journalièrement. Cependant ses réflexions sur le Bas-Valais sont plutôt défavorables, chagrines ; c'est compréhensible. Il n'y voit, à part une ou deux familles patriciennes, que des ivrognes, des crétins et des goitreux.

Quant aux étymologies des noms, si elles ont donné lieu à quelques divergences d'opinion, et aux points historiques en litige, l'auteur tranche la question d'une façon nette, obéissant en cela plus souvent à son imagination qu'à une critique sérieuse.

Un naïveté parfois colossale caractérise ces pages ; un exemple, entre cent : « Martigny-Bourg a toujours les rues assez propres et sèches, sauf les temps de pluie où elles sont humides comme partout ailleurs ». Monsieur de la Palisse l'aurait dit au moins en français.

Ce bon Schinner a même juré de nous faire rire : vous imaginez-vous « ces guerriers, qui, prenant les Haut-Valaisans sur le derrière, en hâchèrent une partie par morceaux » ?

Par ces deux citations, on voit ce que vaut le style ; Schinner aurait peut-être mieux fait d'employer sa langue maternelle. Le « Schweizerischer Geschichtsforscher »

L'écrivain laisse très peu percevoir de l'individu : la narration pleine de bonhomie, les candides observations personnelles sont loin de rappeler l'ex-gouverneur.

Cette « Description » — qui forme la matière d'un gros volume in-8 de 550 pages, — est tout à la fois une œuvre historique et géographique. La première partie traite de la situation, de l'ethnographie, du gouvernement, de la faune, de la flore et du canton ; la deuxième comprend la topographie détaillée de chaque dixain. De fréquentes observations médicales — Schinner était docteur en médecine — des citations de poètes latins et français parsèment le texte. L'auteur a su adroitement placer çà et là quelque petit compliment à l'adresse de Napoléon.

On peut sans crainte se fier à cette peinture des lieux ; Schinner a visité le Valais au long et au large et, comme on dit, a pris ses notes journallement. Cependant ses réflexions sur le Bas-Valais sont plutôt défavorables, chagrines ; c'est compréhensible. Il n'y voit, à part une ou deux familles patriciennes, que des ivrognes, des crétins et des goitreux.

Quant aux étymologies des noms, si elles ont donné lieu à quelques divergences d'opinion, et aux points historiques en litige, l'auteur tranche la question d'une façon nette, obéissant en cela plus souvent à son imagination qu'à une critique sérieuse.

Un naïveté parfois colossale caractérise ces pages ; un exemple, entre cent : « Martigny-Bourg a toujours les rues assez propres et sèches, sauf les temps de pluie où elles sont humides comme partout ailleurs ». Monsieur de la Palisse l'aurait dit au moins en français.

Ce bon Schinner a même juré de nous faire rire : vous imaginez-vous « ces guerriers, qui, prenant les Haut-Valaisans sur le derrière, en hâchèrent une partie par morceaux » ?

Par ces deux citations, on voit ce que vaut le style ; Schinner aurait peut-être mieux fait d'employer sa langue maternelle. Le « Schweizerischer Geschichtsforscher »

de 1817 consacre à la « Description du Département du Simplon » quelques pages passablement acerbes : « Il est pénible d'avoir à rendre compte d'un ouvrage qui, loin de répondre à son titre... se trouve entièrement dépourvu de mérite littéraire et demanderait une œuvre de même volume pour en relever les erreurs..... C'est un des moindres défauts de ce livre d'être écrit en mauvais français... et s'il s'y trouve des passages corrects, c'est ceux plagiés dans Simler, Eschassériaux, Darbellay, etc. La moitié du livre est d'emprunt; les erreurs historiques y pullulent, notamment dans la liste des châteaux et à propos de la maison de Rarogne », etc.

Mais ne soyons pas si sévère; l'ouvrage de Schinner possède des qualités, et aujourd'hui encore, il est souvent consulté par les historiens. Et, sans rancune envers ce pénible gouverneur du Bas-Valais, partageons plutôt l'impression que sa lecture a produite sur un écrivain vaudois : « Je l'avais trouvé érudit, judicieux, sensé; je commençais à le trouver agréable... A travers tout le burlesque du style, il me sembla que cet honnête docteur sentait mieux la nature que bon nombre de poètes romantiques d'aujourd'hui. Ses descriptions sont vraies toujours, elles ne manquent ni de fraîcheur ni d'un certain charme... ».

Prenons la moyenne entre les critiques et les éloges.

Carrupt, curé d'Ardon, Docteur en théologie, témoin oculaire de l'invasion française, a consigné ses souvenirs dans un volumineux manuscrit, où le Chanoine Grenat a puisé de nombreux détails sur cette triste période.

Le Comte *Charles-Emmanuel de Rivaz* (1753-1830) vit le jour à St-Gingolph, le 20 octobre 1753. « De fortes et patientes études l'avaient préparé au rôle que la Providence lui destinait. Arrivé sur la scène politique par l'effet des événements de la révolution, il n'en fut point cependant le sectateur, mais il fut un des hommes sages qui, jugeant sagement les circonstances dans lesquelles elle éclata dans le Bas-Valais, en janvier 1798, réussit à en maîtriser la

de 1817 consacre à la « Description du Département du Simplon » quelques pages passablement acerbes : « Il est pénible d'avoir à rendre compte d'un ouvrage qui, loin de répondre à son titre... se trouve entièrement dépourvu de mérite littéraire et demanderait une œuvre de même volume pour en relever les erreurs..... C'est un des moindres défauts de ce livre d'être écrit en mauvais français... et s'il s'y trouve des passages corrects, c'est ceux plagiés dans Simler, Eschassériaux, Darbellay, etc. La moitié du livre est d'emprunt; les erreurs historiques y pullulent, notamment dans la liste des châteaux et à propos de la maison de Rarogne », etc.

Mais ne soyons pas si sévère; l'ouvrage de Schinner possède des qualités, et aujourd'hui encore, il est souvent consulté par les historiens. Et, sans rancune envers ce pénible gouverneur du Bas-Valais, partageons plutôt l'impression que sa lecture a produite sur un écrivain vaudois : « Je l'avais trouvé érudit, judicieux, sensé; je commençais à le trouver agréable... A travers tout le burlesque du style, il me sembla que cet honnête docteur sentait mieux la nature que bon nombre de poètes romantiques d'aujourd'hui. Ses descriptions sont vraies toujours, elles ne manquent ni de fraîcheur ni d'un certain charme... ».

Prenons la moyenne entre les critiques et les éloges.

Carrupt, curé d'Ardon, Docteur en théologie, témoin oculaire de l'invasion française, a consigné ses souvenirs dans un volumineux manuscrit, où le Chanoine Grenat a puisé de nombreux détails sur cette triste période.

Le Comte *Charles-Emmanuel de Rivaz* (1753-1830) vit le jour à St-Gingolph, le 20 octobre 1753. « De fortes et patientes études l'avaient préparé au rôle que la Providence lui destinait. Arrivé sur la scène politique par l'effet des événements de la révolution, il n'en fut point cependant le sectateur, mais il fut un des hommes sages qui, jugeant sagement les circonstances dans lesquelles elle éclata dans le Bas-Valais, en janvier 1798, réussit à en maîtriser la

violence, à comprimer les désorganiseurs, à laisser tout ce qui était de nature à empêcher des semences de haine et de division entre deux portions du pays. Dans les mauvais jours de Turreau, il devint l'ancre de salut à laquelle se rattachaient les amis de la liberté nationale entre le Haut et le Bas-Valais » ¹⁾).

Tour à tour Préfet, Conseiller d'Etat, Grand Baillif, Député au Corps Législatif, décoré des ordres de la Légion d'Honneur et de Charles III d'Espagne, de Rivaz mourut à Sion, le 19 août 1830.

Il laissa des « Mémoires historiques sur l'occupation militaire en Valais par le général Turreau », publiés en 1890 par ses descendants, avec le concours du Chanoine Grenat. Ce récit de l'invasion française, de la résistance des Valaisans et de la restauration du pays par Napoléon ne pouvait avoir un auteur mieux choisi; de Rivaz n'a pas seulement été témoin oculaire des faits qu'il narre; en sa qualité de grand baillif, il a joué lui-même un rôle capital dans ces divers événements, dont personne mieux que lui n'était au courant. Aussi a-t-il pu prendre pour motto :

Quæque ipse miserrima vidi
Et quorum pars magna fui.

De Rivaz s'appuie presque toujours sur des documents officiels, que son titre de haut magistrat et ses relations lui ont mis sous la main. Sans exagération, sans parti pris, il fait passer sous les yeux des lecteurs et les violences indignes de Turreau et la résistance de ses victimes. Cette période courte et pourtant féconde en faits mémorables n'avait été qu'effleurée par les autres historiens; la publication de ces Mémoires comblait donc une lacune.

Quant au style, il est à la fois sobre et élégant; la narration pêche par un peu de sécheresse; ce défaut a pour cause la profusion des documents cités.

¹⁾ Grenat.

violence, à comprimer les désorganiseurs, à laisser tout ce qui était de nature à empêcher des semences de haine et de division entre deux portions du pays. Dans les mauvais jours de Turreau, il devint l'ancre de salut à laquelle se rattachaient les amis de la liberté nationale entre le Haut et le Bas-Valais » ¹⁾).

Tour à tour Préfet, Conseiller d'Etat, Grand Baillif, Député au Corps Législatif, décoré des ordres de la Légion d'Honneur et de Charles III d'Espagne, de Rivaz mourut à Sion, le 19 août 1830.

Il laissa des « Mémoires historiques sur l'occupation militaire en Valais par le général Turreau », publiés en 1890 par ses descendants, avec le concours du Chanoine Grenat. Ce récit de l'invasion française, de la résistance des Valaisans et de la restauration du pays par Napoléon ne pouvait avoir un auteur mieux choisi; de Rivaz n'a pas seulement été témoin oculaire des faits qu'il narre; en sa qualité de grand baillif, il a joué lui-même un rôle capital dans ces divers événements, dont personne mieux que lui n'était au courant. Aussi a-t-il pu prendre pour motto :

Quæque ipse miserrima vidi
Et quorum pars magna fui.

De Rivaz s'appuie presque toujours sur des documents officiels, que son titre de haut magistrat et ses relations lui ont mis sous la main. Sans exagération, sans parti pris, il fait passer sous les yeux des lecteurs et les violences indignes de Turreau et la résistance de ses victimes. Cette période courte et pourtant féconde en faits mémorables n'avait été qu'effleurée par les autres historiens; la publication de ces Mémoires comblait donc une lacune.

Quant au style, il est à la fois sobre et élégant; la narration pêche par un peu de sécheresse; ce défaut a pour cause la profusion des documents cités.

¹⁾ Grenat.

Un membre de la même famille, *Anne-Joseph de Rivaz* (1751-1836), fils du mécanicien et historien Pierre-Joseph de Rivaz, naquit à Paris en 1751. Après avoir pratiqué le barreau au Parlement de Paris, il embrassa la prêtrise et fut nommé Vicaire général à Dijon, où commença sa renommée de chronologiste.

Rentré dans sa patrie, il fut chanoine de Sion et desservant des paroisses de Leytron, puis de St-Séverin (Conthey), où il décéda le 3 juin 1836. Il avait hérité de son père d'un goût très vif pour l'histoire, et il consacra plus de 30 ans de sa vie à fouiller les archives et à rassembler et analyser des documents qui fournissent la matière de 18 gros volumes in-folio :

1. Vallesium celticum.
2. — christianum.
3. — episcopale.
4. — 1482-1565.
5. — 1565-1807.
6. Topographica historica mandamenti Montheoli et Aquis.
7. Topographica historica decen. Agaun. Montheol. et Intermont.
8. Topographica historica decen. Sedun. SIRR., Contegii.
9. Topographica historica decen. Leucenc., Vispiensis et super.
- 10-15. Diplomata ad histor. Valles. spectantia.
16. Historia Abbatiae Agaunensis.
17. Historia Monaster. Sti Bernardi, Capitul. Sedun.
18. Miscellanea ad histor. Valles. spectantia.

Que de trésors doivent cacher ces pages manuscrites !

« Le Chanoine de Rivaz, dit Gremaud, cherche avant tout la vérité et fait preuve d'une véritable impartialité. Ses manuscrits sont un riche recueil de tout ce qui concerne le Valais, mais les matériaux y sont entassés sans méthode, et l'art de l'écrivain en est complètement absent.

Si ces qualités ne lui eussent pas manqué, comme au reste il en convenait lui-même, le Valais eût été doté d'une véritable histoire. Malgré ces défauts, on peut dire qu'il est le Père de l'Histoire de sa patrie, et c'est dans ses manuscrits qu'ont puisé abondamment les écrivains plus récents. »

C'était en 1836. Un jeune Valaisan fouillait les annales de sa patrie pour en tirer son premier récit destiné à la publicité. Et avec tout l'enthousiasme de l'âge et du patriotisme, il adressait à ses concitoyens la réflexion suivante : « Avouons-le, la rougeur sur le front, nous ignorons complètement l'histoire de notre pays... Cette vie de pasteurs et de bergers n'a tenté personne; on n'a pas voulu croire qu'un peuple qui a toujours vécu à part puisse avoir des titres à l'estime des autres peuples. Cette indifférence, que nous reprochons encore plus aux indigènes qu'aux étrangers, tient à des causes diverses. Chez les premiers, c'est à une incurie coupable qu'il faut l'attribuer, chez les seconds elle a sa source dans un orgueilleux dédain pour tout ce qui n'a pas eu un certain retentissement dans le monde...

Nous appelons de tous nos vœux le moment où l'un de nos compatriotes se dévouera à cette tâche difficile.

Il serait temps que quelqu'un s'en occupât ! »

Le vœu de Charles-Louis de Bons allait se réaliser : un de ses combourgeois réunissait précisément les éléments d'une Histoire du Valais.

François Bocard ¹⁾ (1808-1865) est né, en janvier 1808, à St-Maurice, d'un père savoisien et d'une mère valaisanne, née de Rivaz. Orphelin de bonne heure, une sœur dévouée veilla sur sa jeunesse. Après un brillant gymnase au collège de sa ville natale, il revêtit l'habit des Augustins à l'abbaye; comme novice, il suivit un cours de sciences à Turin. A son retour, devenu prêtre, il enseigna en humanités (1830). Tout en professant les belles-lettres,

¹⁾ D'après la biographie lue par Ch.-L. de Bons à la Société suisse d'utilité publique (1867).

le jeune chanoine ne négligeait pas les études historiques : il était le correspondant valaisan de la commission historique de Turin. En 1832, il dédiait à l'abbé de Rivaz, son oncle, une « Histoire de l'Abbaye » en deux volumes manuscrits : histoire de la légion thébéenne, et monuments historiques sur l'antique et royale abbaye de St-Maurice.

Délégué en 1834 par l'abbaye pour aller féliciter le roi Charles-Albert de Sardaigne, de passage à Thonon, il fut décoré de la croix des S^{ts} Maurice et Lazare. Neuf ans plus tard, la charge de pasteur de la paroisse de St-Maurice, doublement pénible en cette période bouleversée, échut à M. Boccard. Il n'avait que 35 ans : son dévouement et son esprit large lui valurent l'affection des uns et l'estime des autres.

C'est à la fin de 1844 qu'il publia son « Histoire du Valais avant et sous l'ère chrétienne et jusqu'à nos jours » (1845), à l'élaboration de laquelle il consacrait ses loisirs et ses veilles depuis 1830.

Quand on songe aux circonstances défavorables au milieu desquelles ce travail fut préparé : manque de documents, difficulté d'accès aux archives communales ou particulières, ignorance de l'allemand, trouble du temps, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour son auteur. Malgré ces difficultés, Boccard a réussi à former une histoire complète, et la plus consultée aujourd'hui encore. Son principal mérite est d'avoir pris l'initiative de ce travail : « Nous devons une reconnaissance particulière à l'écrivain qui a su tracer sans guide spécial les premières lignes de l'histoire de son pays » ¹⁾.

Il a tiré ses renseignements surtout des archives de Turin et de l'abbaye de St-Maurice ; cela explique la sympathie non déguisée de l'auteur pour les princes de Savoie plutôt que pour les évêques de Sion. Le volume, divisé en 20 chapitres correspondant aux périodes saillantes, se termine par quelques documents, notices sur les localités, catalogue des évêques, inscriptions romaines, etc.

¹⁾ Hilaire Gay.

« Les faits, dit Ch.-L. de Bons, sont racontés avec précision et sobriété; une juste proportion règne entre les diverses parties de cette longue narration. L'auteur y met dans un relief suffisant des époques ténébreuses, qui exigent pour être dépeintes avec fidélité une véritable sagesse et presque de l'intuition. »

Urbain
Au nom du gouvernement valaisan, Guillaume de Kalbermatten adressa au Chanoine Boccard, le 13 novembre 1844, une lettre des plus élogieuses. Dans la « Revue Suisse », Ollivier, auteur de l'« Histoire du canton de Vaud », salua l'œuvre de son confrère valaisan dans quelques pages très sympathiques, dont je transcris quelques lignes : « Cet ouvrage n'est pas une simple compilation. Dans plusieurs parties importantes, c'est au contraire un travail original. L'auteur est remonté aux sources, il vérifie les citations qu'il emprunte, il les corrige même heureusement quelquefois... M. Boccard fait preuve de modération même dans les sujets religieux, il fait de l'histoire et non pas de la légende ou de la controverse. Son langage n'a pas cette affectation dévote qui nuit plus à la religion qu'elle ne lui sert. Au point de vue littéraire, je reprocherai plutôt au style de l'auteur, lequel a d'ailleurs de la franchise et de la vivacité, l'emploi de certaines expressions abstraites ou d'images d'un goût un peu suranné. Dans les sujets politiques, M. Boccard se montre en général animé d'un esprit judicieux, comme historien et comme citoyen; comme Valaisan, comme Suisse, de sentiments patriotiques avec lesquels malgré la différence de vues on est heureux de pouvoir sympathiser à plusieurs égards... »

Après un long et laborieux ministère, M. Boccard rendit sa belle âme à Dieu, le 28 janvier 1865.

P. Sigismond Furrer (1788-1865). Vingt ans avant le Chanoine Boccard, le 23 décembre 1788, naissait dans un village du district de Rarogne, à Unterbâch, celui qui devait doter les Valaisans d'une Histoire nationale allemande. L'abbé Aloys Werlen, qui donna les premières leçons

au jeune Furrer, remarqua son goût pour l'étude et son intelligence éveillée, et engagea ses parents à le placer au collège de Sion. Ses classes terminées, il entra, en 1809, au noviciat des Capucins, et deux ans après faisait sa profession religieuse à Fribourg. Le Père Sigismond (ce fut son nom de religion) séjourna quelque temps à Lucerne, puis revint à Fribourg, d'où il passa à Soleure. Rentré à Sion, il eut comme élève le P. Théodose, qui s'illustra dans la suite; la prédication était sa principale occupation. Appelé, en 1835, au Gardianat de Soleure, il ne resta à ce poste qu'un an. Ses mérites et ses talents lui valurent le titre de provincial. De 1848 à 1850, il occupa la chaire de philosophie de Sion, au lycée cantonal d'où les Jésuites venaient d'être expulsés. C'est en 1850 qu'il publia son « Histoire du Valais ». Il consacra les dernières années de sa noble existence aux études historiques, publiées pour la plupart dans le « Walliser Monatschrift für vaterländische Geschichte » ¹⁾, et le 4 juin 1865, à l'âge de 77 ans, le saint religieux descendit dans la tombe, entouré de la vénération générale.

Son œuvre capitale, résultat de patientes investigations est: « Geschichte, Statistik und Urkundensammlung über Wallis » 1850; le premier volume traite de l'histoire du Valais, le second en renferme une topographie complète, autrement scientifique que celles de Schinner et de Desloges, et dans le troisième sont rassemblées les 380 plus importantes chartes relatives à notre histoire, — la dernière est de 1785. Le P. Furrer a sur Boccard l'avantage incontestable d'avoir pu utiliser les archives cantonales et des chroniques inconnues à celui-ci. Son

¹⁾ Voici quelques-unes de ces études: « Tourbillon, siège des évêques » (1862), « Les Blandrate 1150-1381 » (1862), « Histoire du Valais de 1103 à 1374 » (1863), « Granges, ses seigneurs et ses droits » (1863), « Souvenirs de Sion » (1863), « Le Château de Valère » (1863), « Les armes à feu en Valais » (1863), « Guerre des Bourguignons » (1864), « Le combat de la Planta en 1475 » (1863), etc.

En 1836, dans le « Journal ecclésiastique suisse », il avait publié: « Progrès de l'ordre des Capucins en Suisse ».

histoire est plus générale, elle embrasse les événements d'une façon plus large et cause plus longuement des personnages qui s'y rattachent. La forme très soignée en rend la lecture agréable, l'auteur a su éviter avec bonheur la diffusion et la sécheresse.

« C'est le monument qu'il érigea à son pays, le legs d'un patriote aux montagnes qui l'ont vu naître... »

Sans aucune prétention littéraire, sobre de style et de commentaires et plutôt chroniqueur qu'historien, le P. Furrer expose les faits avec une brève simplicité, sans s'arrêter à des réflexions critiques ou des considérations générales sur la marche des événements qu'il fait défiler devant les yeux du lecteur. Ni enchainement entre eux, ni aucun de ces brillants accessoires qui mettent en évidence la personnalité de l'écrivain. Les principaux événements y sont noyés dans une abondance de détails qui en fait perdre le fil... En résumé, son œuvre n'est à dire vrai qu'une vaste et consciencieuse compilation qui exigerait une classification plus régulière ainsi que le développement nécessaire à un tel sujet. » ¹⁾

Ch.-L. de Bons ²⁾ (1809-1879) a jusque dans ses contes respecté la vérité historique et a ainsi droit à une place en vue parmi les disciples d'Hérodote de notre canton. Une autorité en la matière, Daguët, n'a-t-il pas dit que ses romans sont de l'histoire ? « Blanche de Mans », par exemple, offre combien de détails où l'imagination n'est pour rien ?

« Georges Supersaxo » est le tableau de la rivalité du fameux capitaine et du plus fameux cardinal.

Dans « Une exécution au château de Loèche », l'auteur nous représente les tortures et la mort d'Antoine Stockalper (1621).

Le portrait de « Matthieu Schinner » est tracé de main de maître dans la Galerie suisse, Biographies nationales.

Ajoutons une « Notice sur le Château de Chillon »

¹⁾ Mario.

²⁾ Voir Poésie et Romans, Contes, Légendes, pour sa biographie.

(1850) en partie extraite des manuscrits de P.-J. de Rivaz et parue dans les « Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande », ainsi que la « Topographie du Valais » (1854), édition de Bridel revue et augmentée. La mention « des Armoiries et Sceaux du canton du Valais » (1859) nous met sous la plume les noms des héraldistes : *Ch. Roten* : « les Armoiries du Valais et de ses 13 dixains » (1888); *de Rivaz* : « Notice sur la noblesse du pays du Valais », et surtout de *Jacques-Etienne d'Angreville* (1808-1867), de St-Maurice, lequel, avec le concours du Neuchâtelois de Mandrot, a dressé l'« Armorial historique du canton du Valais ». D'Angreville était en outre un numismate distingué, auteur d'un travail sur les monnaies valaisannes de l'époque mérovingienne. « Correspondant zélé et laborieux » de la section des sciences morales et politiques de l'Institut national genevois et de plusieurs sociétés d'archéologie, il avait recueilli un riche herbier, un non moins riche médailler, et sa bibliothèque « renfermait, dit-on, tous les livres et brochures imprimés en Valais depuis l'introduction de la presse typographique »¹⁾.

L'époque troublée de la Jeune Suisse a eu quelques historiens; citons les opuscules du major *Alexis Joris*, du notaire *Filliez*, de Bagnes : la « Vérité à mes concitoyens », et de l'homme d'Etat *Maurice Barman* (1805-1890), de Saillon : la « Contre-Révolution en Valais au mois de mai 1844 », « brève narration d'un style clair et rapide ». (H. Gay). Ces écrits ont tous plus ou moins un ton de plaidoyer. L'écrivain qui a traité le plus au long et avec le plus de sang-froid cette période palpitante est à coup sûr *Louis Ribordy* (1815-1887), de Sembrancher. Il avait débuté comme précepteur d'une noble famille en Hongrie, où il se lia avec Kossuth. A son retour à Sion, il pratiqua comme avocat et fit partie du gouvernement libéral de 1848 à 1857, année où les conservateurs

¹⁾ Discours du président de la séance de l'Institut genevois (juin 1867).

recouvrèrent le pouvoir. Ses loisirs lui permirent de consigner les « Documents pour servir à l'histoire contemporaine du Valais » (Sion 1885).

Cette œuvre, qui forme comme une suite naturelle de celle de de Rivaz, embrasse notre histoire depuis la déclaration de l'Indépendance du Bas-Valais (1798) jusqu'à la chute de la Jeune Suisse (1844). Elle porte bien son titre de « Documents », car l'auteur, en sa qualité de secrétaire du Grand Conseil, était à même de connaître toutes les pièces officielles et les archives d'Etat. « C'est un ouvrage abondant en renseignements rassemblés avec soin et remarquable par la modération et l'impartialité des jugements. . . . M. Ribordy ne recherche ni l'éclat du style, ni les effets dramatiques, il raconte très simplement, ou de préférence laisse parler les faits et les sources » . . . ¹⁾

Comme complément à cet important travail, Ribordy publia dans le « Politisches Jahrbuch der schweizerischen Eidgenossenschaft » :

1) La Réaction en 1843 et le Sonderbund en Valais (1886).

2) Le Sonderbund en Valais 1844-47 (1887).

L'auteur laissait espérer un historique complet du Sonderbund, qui n'a pas été publié et qu'il était occupé à revoir lorsque la mort interrompit cette patriotique carrière (1887).

Joseph-Hyacinthe Barman (1800-1885), docteur en droit, chargé d'affaires, puis ministre plénipotentiaire à Paris de 1848 à 1857, a mis au jour, en 1858, les « Négociations diplomatiques relatives à Neuchâtel ».

La même année, l'avocat *Hyacinthe Brouzoz* composait une « Histoire du Valais dédiée à la jeunesse », qui n'offre pas de mérite. Cette histoire s'arrête à 1815. Ce même sujet tenta l'ancien conseiller d'Etat *Alexandre de Torrenté*; le volume fut annoncé, mais ne parut pas.

Remontons pour un instant la vallée du Rhône; le Haut-Valais exhibera sa vaillante phalange d'historiens.

¹⁾ Bibliothèque universelle.

Un capucin, qui crut observer le vœu d'humilité en gardant l'anonymat — ce modeste érudit est le *P. Laurenz Burgener* (1810-1880), de Saas-Balen — est l'auteur d'une série de travaux :

1. Vie et œuvres de St-Bernard de Menthon, avec des notices historiques, géographiques et statistiques sur les hospices fondés par lui sur le Grand et le Petit St-Bernard (1856).
2. Les Saints du Valais (1857).
3. Vie et œuvres de St-François de Sales, prince évêque de Genève (1858), ouvrage plein d'intéressants détails sur la Réformation en Valais.
4. Helvetia sancta, vie et œuvres des pieux, vénérables et saints personnages suisses, 3 volumes (1860-1862).
5. Les lieux de pèlerinages de la Suisse catholique (1864).

Un autre ressortissant de Balen, *Pierre-Joseph Ruppen* (1815-1865), successivement curé de plusieurs paroisses haut-valaisannes, puis chanoine de Sion, a laissé :

1. Chronique de la vallée de Saas, 1851.
2. Statistique des familles de la paroisse de St-Nicolas, 1861.

Il se chargea, en outre, de la deuxième partie des « Wallisersagen » (1872), restées inachevées par la mort de *Tscheinen*. Pareillement, *Joseph Ruden* (1817-18), curé de Erschmatt, de Zermatt, de Naters, puis doyen de Brigue, a dressé la « Statistique des familles de la paroisse de Zermatt » (1870).

Un autre prêtre, *Peter-Joseph Kämpfen*¹⁾ (1827-1873), de Geschinen, curé à Inden, puis à Varen, où il mourut, a correspondu à diverses revues, entre autres au « Walliser Monatschrift », aux « Katholische Schweizerblätter » et aux « Alpenrosen ». Voici quelques-unes de ces études :

1. Ein Gang durch die römischen Kunsthallen (1853).

¹⁾ Pour ses œuvres poétiques, voir Chapitre Poésie.

2. Die Wissenschaft im XIX. Jahrhundert (1859).
3. Cardinal Schinner und seine Zeit.
4. Volkspiele im Wallis (1867-68).
5. Hexen und Hexenprozesse im Wallis (1867).
6. Freiheitskämpfe der Oberwalliser in den Jahren 1798-1799 (1868).

Poète et historien aussi, *Ludwig Amherd* ¹⁾ (1825-1887), Rédemptoriste, puis Capucin sous le nom de Père Paulus, curé à Ulrichen de 1877 à 1881, et enfin supérieur du couvent Rigiklösterli, où il mourut en 1887, est l'auteur d'une monographie d'un réel intérêt pour l'histoire valaisanne du XIII^e siècle. Elle est intitulée « *Denkwürdigkeiten von Ulrichen, ein Beitrag zur Freiheitsgeschichte der Schweiz* » (1879). L'auteur passe tour à tour en revue la position topographique, l'histoire de la commune, le récit du combat, les héros Riedi et Minichow, les familles, etc. « Pour fonder une histoire nationale suisse, dit l'écrivain, on doit se procurer les matériaux de tous côtés, les Souvenirs d'Ulrichen ne sont qu'une pierre à l'édifice ». Cette pierre est une pierre d'angle ²⁾.

La liste pourrait s'allonger de ces Hauts-Valaisans : *Joller, Meyer, Tscheinen, Schmid, Amacker, Oggier*, etc., surtout ecclésiastiques, qui ont mis leurs délices à explorer les temps passés et à faire part au public de leurs découvertes; la plupart de celles-ci ont paru dans les « *Blätter aus der Wallisergeschichte* », que nous autres Bas-Valaisans pouvons franchement leur envier, en attendant que nous les imitions. Avant de redescendre le cours du Rhône, mentionnons encore *Raphaël Ritz*, le peintre bien connu, correspondant assidu de l'« *Indicateur d'Antiquités suisses* », et M. l'abbé *Dyonis Imesch*, professeur au collège de Brigue, curé de Naters, président

¹⁾ Pour ses œuvres poétiques, voir Chapitre Poésie; le P. Amherd a publié en outre diverses études dans l'« *Indicateur pour l'histoire ecclésiastique suisse* » (1886-89) et dans le « *Journal ecclésiastique suisse* » (1887), ainsi que quelques manuels de piété.

²⁾ K. Stockalper de la Tour a publié en 1847 (juin): « *Aktenmässige Darstellung der Ereignisse im Kt. Wallis seit den letzten 50 Jahren.* »

actuel de la société d'Histoire du Haut-Valais, à qui le centième anniversaire du combat de Finges a fourni l'occasion de décrire ces faits à la fois si tristes et si glorieux ¹.

Antoine Grenat (1824-1905). Le 14 mars 1905, descendait dans la tombe la dépouille d'un prêtre dont l'érudition n'avait d'égaux que sa simplicité et sa charité. Ce digne émule de Berchtold et de Anne-Marie de Rivaz naquit à Monthey, le 29 juillet 1824; il y commença ses études, qu'il continua à l'Institut des Frères de la Croix, à Ménétruel, puis à St-Maurice. Il entra au séminaire de Sion et, en 1849, recevait la prêtrise des mains de Mgr de Preux.

Il revint, en qualité de vicaire, dans son bourg natal dont, quelques années plus tard, il était nommé curé. Il dirigea cette importante paroisse pendant 16 ans, et lorsqu'en 1873 il fut appelé comme chanoine à Sion, il en emportait la reconnaissance des pauvres et la considération de la population unanime.

Chargé par le Chapitre de la réorganisation des Archives et du Musée de Valère, le Chanoine Grenat déploya à cette tâche, 15 ans durant, toute son activité, tout son goût et tous ses talents. Cette classification lui mit entre les mains une foule de documents, la plupart inédits, qu'il utilisa pour l'élaboration de son « Histoire du Valais ». Président de la commission archéologique cantonale, il rédigea plusieurs rapports de découvertes; il fit paraître dans la « Revue de la Suisse catholique » (1880) une Dissertation sur l'existence de St-Théodule; on sait aussi que ce fut lui qui, en 1890, fut chargé par la famille de Rivaz de la publication des « Mémoires du Grand Bailif ». En 1902, chargé d'ans, le Chanoine Grenat se retirait à Villa, hameau d'Ayent, près de Sion, où il expira, le 12 mars 1905.

Il ne put ainsi jouir du légitime succès qu'obtint d'emblée la publication de l'« Histoire moderne du Valais »,

¹) « Die Kämpfe der Walliser gegen die Franzosen in den Jahren 1798-99 ».

dont s'était chargé l'avocat Joseph de Lavallaz. Ce volumineux ouvrage offre une peinture exacte, complète et absolument impartiale de la vie politique, religieuse et économique de notre canton, dès la chute du pouvoir épiscopal (1528) jusqu'au pacte de 1815.

Il n'y eut qu'une voix dans la presse et la critique romande pour reconnaître les solides qualités de l'œuvre, qui fera autorité dorénavant et qui subsistera comme un monument à la gloire de la patrie valaisanne et de l'enfant qui l'a mieux qu'aucun autre connue.

Léon Franc (1822-1902), de Monthey, est l'auteur de quelques recherches archéologiques : « Notice sur un Celt découvert à Vérossaz » (1881), « Nouvelles preuves de l'indigénat des Celtes en Valais », où il démontre les rapports existants entre la langue celtique et notre patois bas-valaisan. Ces rapports le conduisent à conseiller, comme la seule logique, l'orthographe du mot Valais avec un seul *l*¹. Franc a écrit aussi une notice sur Morgins (1885).

Hilaire Gay, né en 1849, à Martigny, fit ses études à Genève, patrie de sa mère. Après avoir été notaire et greffier du tribunal à Martigny, il s'embarqua pour le Caire, où il commanda la gendarmerie khédivienne. Rentré en Suisse, il s'est voué au professorat, à Genève, qu'il n'a plus quitté. Il s'y occupe aussi de journalisme et de politique : il fut représentant du parti libéral de la Rive droite au Grand Conseil, et disciple de William Vogt, le pourfendeur de la maçonnerie. Gay a débuté par une brochure parue à Genève en 1884 : « la Garde européenne en Egypte ». Quatre ans plus tard, il publiait son « Histoire du Valais, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours », en deux volumes, laquelle est à sa deuxième édition. Ses principales sources sont Gremaud, Furrer et Boccard, Vulliemin, et pour l'histoire contemporaine, Ribordy. L'historien a eu le mérite d'avoir poussé jusqu'en 1875 le récit des événements qui se sont déroulés

¹) V. opuscule : « Sur l'origine du mot « Valais ».

dans notre canton, et certes l'histoire du XIX^e siècle n'est pas la moins intéressante. La Bibliothèque publique de Genève lui a fourni des détails captivants et inédits sur la Réformation en Valais. Un appendice termine chacun des tomes, donnant un aperçu assez exact, mais trop rapide malheureusement, de l'état des lettres et de l'instruction à travers les âges.

Cette histoire est divisée en quatre livres : les temps anciens, l'empire, la démocratie, la liberté moderne ; les livres sont eux-mêmes divisés en chapitres, pour lesquels Gay a suivi Boccard, ordre le seul naturel du reste. Les événements sont rappelés en style irréprochable, et avec une impartialité et une véracité que nul ne peut mettre en doute, appuyés qu'ils sont toujours sur des documents qui font foi.

A côté de cette œuvre plus importante, Gay a écrit différentes autres études :

Vallis pœninœ antiquitates (1874), en latin.

Notice sur les nobles de Blonay, majors de Loèche.

Mélanges d'Histoire valaisanne (1891), comprenant : les historiens valaisans, les origines des relations commerciales du Valais et de l'Italie, les Sires de Martigny, les Franchises de Sion, et un épisode de 1799.

Des monographies de leur contrée respective ont été faites dans le Bas-Valais par *Louis Courthion* : « Esquisse historique de la Vallée et Commune de Bagnès » et « Bagnès-Entremont-Ferret » (1907), par l'instituteur *Louis Coquoz*, de Salvan : « Histoire et description de Salvan-Finhauts, avec notice sur Trient » (1899), et par le chanoine *Eugène Gross* : « Salvan et ses environs ».

L'infatigable et savant archiviste de St-Maurice, M. le Chanoine *Pierre Bourban*, de Nendaz, directeur des fouilles du Martolet, emplacement des anciennes basiliques d'Agaune, a publié les résultats de ses recherches dans différentes publications, entre autres la « Gazette du Valais », l'« Indicateur suisse d'antiquités », la « Revue de la Suisse catholique », les « Mélanges d'histoire et

d'archéologie de la Société helvétique de St-Maurice », etc. Mentionnons la « Chronique de Bérody », « Etude sur un ambon », « Biographie du Chanoine Veguer », l'« Enseignement à St-Maurice du V^e au XIX^e siècle », « Lettres inédites de St-François de Sales à Pierre de Grilly, abbé de St-Maurice (1604-1618) », le « Pont de St-Maurice », etc.

Terminons par un « jeune », *M. Oscar Pérolaz*, de Sion, né en 1874, secrétaire de la Bibliothèque cantonale. Il a signalé son nom à l'attention publique par plusieurs récits fort goûtés, parus dans les « Blätter aus der Walliser-geschichte », et dans l'Almanach du Valais, et intitulés : « Incendie de Sion en 1788 », « le Passage du Grand St-Bernard par l'armée de Napoléon », « Au temps de la peste », « le gros Bellet », etc.

A tous ces noms, il convient d'ajouter celui d'un célèbre historien suisse qui avait quelques gouttes de sang valaisan dans les veines. C'est le baron de *Zurlauben*¹⁾, membre de la famille de la Tour Châtillon ou Zum Thurm. La branche aînée de cette famille s'étant vu confisquer tous ses biens en Valais après les guerres de 1375 et 1377, prit le nom de Zurlauben. Antoine s'établit à Zoug, en 1488; c'est de lui que descend l'historien; celui-ci passa la plus grande partie de sa vie au service des Rois de France, où ses parents avaient déjà conquis des postes enviables. Il mourut à Zoug, en 1795, dernier rejeton de cette illustre famille; il avait fait partie de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ses travaux historiques sont nombreux :

Histoire militaire des Suisses au service de France
8 vol. (1751-53).

Code militaire des Suisses, 4 vol. (1758-1764).

Mémoires de Henri de Rohan sur les troubles de la
Valteline, 3 vol. (1758).

Bibliothèque militaire, historique et politique, 3 vol.
(1760).

¹⁾ Traduit en français, ce nom est devenu de la Loye, puis Delaloye.

Mémoires sur l'origine de la Maison de Habsbourg
(1765).

Lettre sur Guillaume-Tell (1767).

Tableaux généalogiques sur les alliances de la maison
d'Autriche et de France (1778).

Tableaux topographiques, pittoresques, physiques,
historiques, moraux, politiques et littéraires de la
Suisse, 3 vol. (1780-88),

et, de plus, une foule de manuscrits, conservés à la Biblio-
thèque publique d'Aarau ainsi que sa collection de livres.

« Le nombre des dissertations, mémoires, articles
historiques que Zurlauben a fourni aux recueils des Aca-
démies dont il était membre, est immense. . .

. . . Il se passera bien du temps avant qu'un autre sa-
vant consacre tant de peines, de science et d'argent à
réunir de pareilles archives » ¹⁾.

¹⁾ E.-H. Gaullieur : « Histoire littéraire de la Suisse française, parti-
culièrement dans la II^e moitié du XVII^e siècle.



SCIENCES NATURELLES

physiques et mathématiques

C'est incontestablement dans ce domaine que le Valais, « ce vaste cabinet d'histoire naturelle » (Bridel), a produit des talents dont il a le plus de droit de s'enorgueillir.

Avant le XVI^e siècle, il n'y a pas de nom à citer, sauf peut-être, pour la curiosité du cas, *François de la Tour de Montagnié*, physicien et chimiste, condamné au bûcher (en 1462) pour sortilège, par l'abbé de St-Maurice, dont il était vassal.

Avec autant de raisons que Bâle nous pouvons revendiquer comme nôtre la famille Platter, vraie dynastie de savants ; la voici¹⁾, présentée aussi succinctement que possible :

¹⁾ D'après le professeur Miescher et le D^r Etoy.

Thomas Platter ¹⁾

1499-1582

1^{re} femme 1529 Anna Dietschi 2^e femme 1572 Esther Grossmann

1. 2. 3. filles	4. <i>Félix</i> 1536-1614	1. fille	2. <i>Thomas</i> 1574-1628	3. Ursule 4. Nicolas 5. Anne 6. Elisabeth
-----------------	------------------------------	----------	-------------------------------	--

1606 épouse C. Jeckelmann

1. Félix	3. <i>Félix</i>	4. Thomas	5. François	6. Madeleine
2. Madeleine 1605-1674			célibataire	

épouse H. Bischoff

1. fille	2. <i>Félix</i> 1632-1705	3-9. filles	10. <i>François</i> 1645-1711	11-14 filles
			de 13 enfants il ne survit que 3 filles.	

épouse

1636 Marie de Morlet de Blois	1685 Henriette de Condé, divorcée	1689 Madeleine Virgin, de Bienne
3 filles	pas d'enfants	3 filles.

Félix Platter, (1536-1614) l'« Etoile de l'Université de Bâle »²⁾, vit le jour dans cette ville, en 1536. Il étudia d'abord chez son père, au Pédagogium ; à 16 ans, il commença ses études de médecine, à Montpellier, et, en 1556, il y endossait le manteau rouge du doctorat. Il s'établit à Bâle, l'année suivante, et épousa la fille du chirurgien Bâlois, Jeckelmann. Durant les deux ans que la peste ravagea cette ville, (1563-1564) il témoigna d'un dévouement si admirable, qu'en récompense de ses services, il fut nommé professeur de médecine pratique et médecin de la ville ou archiâtre, charges qu'il occupa jusqu'à sa mort. Son passage à l'Université fut signalé par deux innovations : la dissection, et la chaire de botanique. Sa réputation attira une foule d'élèves étrangers ; elle franchit bientôt nos frontières, et de nombreux princes étrangers

¹⁾ Voir sa biographie dans le chapitre : Précepteurs.

²⁾ Haller.

tentèrent de se l'attacher par des offres avantageuses, auxquelles il resta sourd ; il jouit de la faveur spéciale de Catherine, sœur de Henri IV, roi de France. Le développement que prit la faculté de médecine sous sa direction est le plus éloquent témoignage des succès de Félix Platter : de 1532 à 1560, il y eut 9 promotions au doctorat ; il y en eut 114 de 1560 à 1586, tandis que, de 1586 à 1610, on en compte 454. Il sera peut-être intéressant de connaître en quels termes Michel de Montaigne, l'auteur des Essais, rend compte de sa visite à l'illustre médecin :

« A Basle, nous vîmes de singulier la maison d'un médecin nommé Félix Platerus plus pinte et enrichie qu'une mignardise à la française qu'il est possible de voir, laquelle ledit médecin a bâti fort grande, ample et somptueuse. Entre autres choses il dresse un livre de simples qui est déjà fort avancé et au lieu que les autres font pindre les herbes selon leurs couleurs, lui a trouvé l'art de les coller toutes naturelles si proprement sur le papier que les moindres feuilles et fibres y apparaissent, comme elles le sont, et il feuillette son livre sans que rien en échappe ; et y montra des simples qui y étaient collés y a plus de vingt ans. Nous vîmes aussi chez lui et à l'école publique des anatomies entières d'hommes mors qui s'y tiennent ».

Outre les sciences, Platter cultiva la musique (dont il laissa une collection de 42 instruments), la peinture, la poésie. Jusqu'à sa mort, (28 juillet 1614) il conserva une puissance extraordinaire de corps et d'esprit. Il fut inhumé dans le cloître de la cathédrale ; il ne laissa malheureusement pas de descendants, et sa mort fut le signal de la dispersion de ses magnifiques collections, empruntées aux trois règnes de la nature, ainsi que de ses objets d'art : orfèvrerie, tableaux, monnaies. Voici ses ouvrages médicaux :

De Corporis humani structura et usu. 3 vol. Bâle 1583.

De Mulierum partibus generationi dicatis, Bâle 1586.

De Febribus liber. Francfort 1597.

Praxis medica, 3 vol., Bâle 1602.

Tractatus de functionum læsionibus, Bâle 1602.

Tractatus de vitiis, quæ corpori accidunt. Bâle 1608.

Observationes, 3 vol., Bâle 1614.

Consilia medica, Francfort 1615, etc.

Platter a laissé en outre une autobiographie.

Thomas II Platter (1574-1628). Il n'avait que 6 ans, lorsque son père, le grand Humaniste, le laissa orphelin. Félix, son frère aîné, se chargea de l'élever et le considéra toujours comme son enfant. Après de brillantes études en médecine, il obtint le doctorat en 1600, et se passionna, comme son aîné, pour les sciences naturelles. L'Académie de Bâle le nomma, en 1614, à la mort de Félix, professeur d'anatomie et de botanique; en 1625, il était chargé de la médecine pratique, chaire qu'il occupa jusqu'à sa fin, survenue le 1^{er} décembre 1628. On lui doit une édition (1625) corrigée et augmentée de la Pratique médicale de son frère, un Journal de ses voyages en Espagne, Pays-Bas, Angleterre, en deux grands in-folios, et enfin un Hausbuch, manuscrit riche en renseignements sur les conditions de la vie de ménage au début du XVII^{me} siècle.

Félix II Platter, 1605-1678, troisième enfant du précédent, fréquenta les principales universités de France, d'Angleterre et des Pays-Bas, et obtint le doctorat de philosophie et ensuite de médecine. Après avoir enseigné quelques années la logique et la physique, il se livra tout entier à la pratique médicale, qu'il s'efforça de simplifier le plus possible, ce qui lui valut la haine des apothicaires. Archiâtre de Bâle dès 1656 et membre du Sénat dès 1664, il mourut en 1678. Le Ciel lui avait donné 14 enfants ! Il a publié 27 thèses et dissertations sur différents sujets.

Félix III Platter, 1632-1705, était Docteur en philosophie et en médecine, comme son père. Il ne laissa pas de descendance mâle.

François Platter, 1645-1711, le fils cadet de Félix II, professa pendant quarante ans la médecine dans sa ville natale, avec le même succès que ses parents. On a de lui

un livre d'observations (Bâle 1680) et une troisième édition des Observations de son grand-oncle Félix, (Bâle 1680).

C'est le dernier rejeton de cette illustre famille.

Revenons en Valais.

Gaspard Collinus, † 1560, pharmacien à Sion, ami et collaborateur de Gessner et de Simler, est l'auteur d'une étude sur les bains et les eaux du Valais et de quelques pays limitrophes, intitulée : « de Sedunorum thermis et aliis fontibus medicatis liber » ; elle a paru comme appendice dans la *Vallesiae descriptio* de Simler (1574).

Constantin de Castello ou *Castellinus*, Dr en médecine et « *physicus* » de la ville de Sion et du pays, écrivait, en 1647, une *Description des Bains de Loèche*, dont il y eut une édition latine à Lyon, et une allemande à Sion. Le même sujet fut traité, au siècle suivant, par *François-Xavier Naterer*, dans un livre (Sion 1769) mal écrit, dédié aux bourgeois-maitre et membres du Conseil de Sion, et qui étudie tour à tour les sources elles-mêmes, les effets de l'eau en boisson et en bains, les usages, etc.

Dans la préface de son « *Guide du botaniste en Valais* » (1810) le Chanoine Murith rappelle quelques noms de Valaisans qui se sont avant lui occupés de la science des fleurs : le *Docteur Claret*, de Martigny, correspondant de Linné, le chirurgien *Benoit*, d'Ayer sur Sion, le Chanoine *Jérôme Darbellay*, du Grand St-Bernard, *Amstadt*, professeur à Sion, le Chanoine *Advocat* de St-Maurice, et quelques autres.

Mais parmi les amateurs valaisans de cette aimable science au XVIII^e siècle, le premier rang appartient au *Vicaire Clément*, dont le doyen Bridel trace l'élogieux *portrait*¹⁾ que voici : « Cet homme d'or que j'ai souvent visité dans son presbytère de bois, si rempli de livres qu'ils formaient l'alcôve du lit où j'ai couché, était de tous les Valaisans le plus versé dans l'histoire naturelle, le

¹⁾ Conservateur Suisse 1829.

correspondant de Saussure et de plusieurs savants, l'ami des étrangers, et le père des pauvres de la vallée, dont il fut à la fois le consolateur, le bienfaiteur et le médecin. »

Jean Samuel Clément¹⁾, de Champéry, étudia la théologie au séminaire de Sion ; nommé vicaire de Val d'Illiez, en 1780, il s'adonna avec ferveur aux sciences naturelles ; sa bibliothèque, la plus grande du Valais, disent ses contemporains, comprenait plus de 800 volumes d'histoire naturelle. Ne sachant où les placer tous, le brave vicaire les avait échafaudés pour former l'alcôve de ses hôtes ; une nuit ce poids littéraire s'abattit sur la tête du savant de Saussure qui fut blessé au front : « C'est bien votre dam, s'écria Clément, en reconnaissant l'exemplaire relié en basane du Voyage dans les Alpes, dont de Saussure lui avait fait hommage, voilà une des suites du luxe affreux de vous autres Genevois ! »

Et, en effet, ce qui rend cette figure sympathique, c'est que si sa science était grande, sa simplicité et sa modestie étaient plus grandes encore. Clément mourut en 1812. Avec son herbier de plantes alpestres, il doit avoir laissé beaucoup d'observations et de remarques, relatives à l'histoire naturelle du Valais. « Le peu qu'il a publié fait regretter qu'il n'ait pas écrit davantage ». (Furrer, qui copie Bridel).

Le botaniste *Murith*²⁾, dont la renommée, de son vivant déjà, avait dépassé nos frontières, a vu le jour à Sembrancher, en 1742 ; il reçut au baptême le nom de Laurent Joseph. Après d'excellentes études classiques, il entra au St-Bernard (1760), où il reçut, six ans après, l'onction sacerdotale. Le jeune chanoine fut envoyé par ses supérieurs en Alsace pour y quêter en faveur de l'hospice. En 1775, il fut nommé clavandier et prieur claustral. Ces occupations ne l'empêchaient pas de se livrer avec ardeur

¹⁾ Sa biographie a paru dans « les modernes Biographies » de Lutz (1826).

²⁾ D'après la notice biographique du Chanoine Tessier (1862).

à sa branche favorite : la flore du Mont Joux, une des plus riches de l'Europe, ne pouvait que le satisfaire.

Murith étendit ses études à l'archéologie¹⁾ et à l'histoire naturelle toute entière. C'est ainsi qu'il a élaboré un exposé géologique d'une partie du Valais, et recueilli d'abondantes notes sur l'ornithologie ; il a commencé des collections entomologiques et conchyliologiques, qu'on conserve au St-Bernard.

Appelé à desservir la paroisse de Liddes (1778), le Chanoine Murith quitta bientôt ce poste, (où les voyageurs ne manquaient pas de visiter son cabinet d'histoire naturelle et de médailles), pour le poste plus important de Martigny (1791). Avec quelle âme il remplissait ses fonctions, un seul détail l'apprendra : il prenait sur les heures de son sommeil pour s'instruire, réservant le jour tout entier au service de ses ouailles. Il eut l'honneur de converser avec Bonaparte lors de son passage des Alpes, et l'accompagna jusqu'à Aoste. Murith était un des membres fondateurs de la Société helvétique des sciences naturelles ; il était correspondant de la société d'émulation de Lausanne et de la Société royale des antiquaires de France.

En 1810, il condensa les résultats de ses recherches, dans un ouvrage qui l'a illustré, intitulé « Guide du Botaniste qui voyage dans le Valais, avec un catalogue des plantes de ce pays et des environs, auquel on a joint les lieux de naissance et l'époque de la floraison pour chaque espèce ». Parmi les cryptogames, il ne signale que les fougères. Le travail lui-même est précédé de la correspondance de Murith et d'Abraham Thomas :

« Cette correspondance botanique contient presque une flore de nos Alpes et surtout celle du Valais. Dans ces lettres, nous voyons d'un côté le religieux du St-Bernard à éducation classique, embrassant avec tout le feu du néophyte les sciences botaniques dans lesquelles il a fait de rapides progrès ; de l'autre

¹⁾ Voir chapitre : Histoire.

côté nous trouvons le botaniste de Bex communiquant à son disciple ses observations, ses découvertes, dans un langage simple, mais s'élevant quelquefois jusqu'à la poésie inspirée par les scènes grandioses du Valais et par ses richesses végétales¹⁾ ».

« Il n'y a pas de phrases dans leurs lettres, pas trace de sentimentalisme. Ce sont de bonnes gens qui se font part de leurs découvertes, mais on y sent partout la joie du trouveur, et je ne sais quelle affection naïve, profonde, et en quelque sorte patriarcale pour ces plantes dont ils observaient les formes et les mœurs²⁾ ».

Précurseur de nos alpinistes modernes et émule de Clément, qui gravit le premier la Dent du Midi, ce fut Murith, alors curé de Liddes, qui le premier fit l'ascension du Mont Vêlan, le 30 août 1779, chargé de son baromètre et de son thermomètre, et Dieu sait au prix de quelles difficultés. Autre détail, ce fut Murith qui introduisit d'Italie en Valais le peuplier noir, qui longe la plupart de nos cours d'eau et de nos routes.

Il rendit son âme à Dieu, le 9 octobre 1816, à Martigny.

Abordons la carrière d'un autre digne enfant du Valais, du XVIII^e siècle, qui a acquis sa célébrité dans un autre domaine que les précédents.

*Pierre Joseph de Rivaz*³⁾ naquit, le 29 mars 1744, à St-Gingolph; il fit ses études à Chambéry. A l'âge de 16 ans, il montrait déjà d'extraordinaires aptitudes pour la mécanique; « il était, dit un biographe, possédé du démon des découvertes. » Il renonça à la place de magistrat, que son père voulait lui remettre, et s'en désista en faveur de son frère cadet, pour s'adonner exclusivement à l'horlogerie et à la mécanique.

¹⁾ Professeur Schnetzler: discours d'ouverture de la 60^e session des sciences naturelles, à Bex 1877.

²⁾ Eugène Rambert, Bex et ses environs 1871.

³⁾ Pour cette biographie, j'ai consulté: *Lutz*, Nekrolog denkwürdiger Schweizer aus dem 18 ten Jahrhundert 1816 — *Zurlauben*, Tableaux de la Suisse — Biographie universelle Michaud — Nouvelle biographie générale. — Dictionnaire encyclopédique. — Encyclopédie universelle, etc.

En 1748, il s'établit à Paris avec son épouse, Marie Barbe Dufay. Ses recherches sur les lois du mouvement, sur la densité des métaux et sur les effets de leurs alliages l'avaient conduit à d'importantes modifications des pendules. Il imagina ainsi un pendule compensateur, qui porte son nom, et pour lequel il obtint un privilège royal.

Il n'avait que 30 ans lorsqu'il acheva l'horloge connue non seulement en France, mais en Allemagne et en Italie, sous le nom de mouvement perpétuel. Dans cette horloge, d'une précision ignorée jusqu'alors, le frottement était réduit à $\frac{1}{60}$ des horloges ordinaires ; une autre présentait la particularité de se remonter d'elle-même, ce qui lui valut, outre les suffrages flatteurs de l'Académie des Sciences, un certificat de son illustre compatriote, Daniel Bernouilli, certificat qui assura sa renommée contre ses détracteurs.

Son application du pendule au calcul de la vitesse des eaux en pratique et en théorie, et à une détermination plus exacte de la longueur de la mer furent accueillies par les éloges unanimes des savants que la jalousie n'aveuglait pas, car de Rivaz eut des envieux qui gâtèrent son existence.

Il exécuta un outil à graver, décrit et vanté par l'Année littéraire (1758) et le Dictionnaire portatif du commerce, instrument copiant les plus beaux modèles avec une parfaite exactitude et qui abrège des $\frac{3}{4}$ l'ouvrage des sculpteurs et des tailleurs de pierre. « Cette pièce a été présentée dernièrement au Roy ; elle a obtenu l'éloge de sa Majesté et de toute sa cour ».

Les Mémoires de l'Académie des Sciences (janvier 1775) renferment un rapport élogieux sur son horloge à balancier. En 1750, de Rivaz installa la machine hydraulique du Mont Péan en Bretagne ; en 1759, les Excellences de Berne l'appelèrent pour diriger « le dessèchement d'une étendue immense de marais, dans les environs de Morat, Bienne et Neuchâtel. Quoique ce projet n'eût pas été exécuté, il fut accepté par les trois chambres et valut

à notre auteur les louanges que lui décerne M. Bertrand dans le *Mercure helvétique*¹⁾». Ce fut en Valais que de Rivaz pratiqua sa méthode de dessèchement sur des marais dont l'Etat lui avait cédé la propriété.

Notre mécanicien s'occupait aussi d'exploitation minière ; en 1760, la Cour de Turin l'appelait à Moutiers pour diriger les salines de Tarentaise. Dans ces fonctions, il réalisa de nouvelles inventions, entr'autres celle d'une machine à épuisement. Il occupa ce poste jusqu'à sa mort, (6 août 1772). Ses enfants conservèrent sa correspondance, ainsi que différents mémoires et ses plans de machines. Mathématicien distingué, de Rivaz apporta le même esprit géométrique qui dirigeait ses découvertes scientifiques, à l'élaboration de travaux historiques ;²⁾ il a appuyé celles-là par quelques mémoires :

1. Réponse du sieur de Rivaz à un mémoire publié contre ses découvertes en horlogerie (1751). Cet opuscule contient le certificat de Bernouilli.
2. Description d'une quadrature d'équation à heures et à minutes du temps vrai.
3. Mémoire sur les principes mathématiques de la théorie de l'horlogerie, en réponse à un écrit anonyme contre les découvertes du Sieur de Rivaz.

Laissons le Neuchâtelois Ferdinand Berthoud, l'inventeur de l'horloge marine, juger l'œuvre de son contemporain :

« De Rivaz possède parfaitement la théorie et le principe de son art et sans exécuter lui-même, il pousse le mécanisme à la perfection. Il a inventé plusieurs choses et le privilège exclusif qu'il a obtenu du roi pour ses pendules qui vont un an sans monter n'est pas seulement le prix de la faveur ; le mérite et son savoir y ont la meilleure part. »

Je terminerai par ces lignes de Jean-Jacques Rousseau, qui a recours à l'exemple de de Rivaz pour prouver, dans

¹⁾ Zurlauben.

²⁾ Voir le chapitre Histoire.

sa lettre à d'Alembert sur les spectacles, qu'on peut être
homme de génie sans fréquenter les théâtres :

« Je puis citer en exemple un homme de mérite bien connu dans Paris et plus d'une fois honoré des suffrages de l'Académie des Sciences ; c'est M. de Rivaz, célèbre Valaisan. Je sais bien qu'il n'a pas beaucoup d'égaux parmi ses compatriotes, mais enfin c'est en vivant comme eux qu'il a appris à les surpasser. »

Qui eût jamais soupçonné que nos modernes chauffeurs aient eu un Valaisan comme avant-coureur ?

*Isaac de Rivaz*¹⁾ (1752-1829), fils du précédent et frère du chanoine Anne-Marie, naquit à Paris le 19 décembre 1752. Militaire et ingénieur, il fut l'auteur d'une découverte qu'on peut presque qualifier de sensationnelle²⁾ pour l'époque et le pays où elle fut expérimentée.

En 1802, de Rivaz proposait à l'administration des postes à Berne, par l'entremise de Fischer, de Cernier, de remplacer les chevaux par une « machine à feu ».

Au printemps 1804, il montrait à Sion un char « dont l'agent moteur était mis en jeu par l'explosion des gaz élastiques. » D'aucuns prétendent qu'un certain André Mercier, établi à Monthey, doit partager, avec de Rivaz, l'honneur de cette découverte. Toujours est-il que c'est à ce dernier que, le 30 janvier 1807, le ministre de l'Intérieur français délivrait un brevet d'invention « pour la manière dont il se sert de la déflagration du gaz inflammable, à l'effet d'imprimer le mouvement à diverses machines. »

Le mémoire dressé par l'inventeur renferme comme première conclusion : « Il résulte du présent mémoire que j'ai découvert, le premier, la propriété qu'a l'explosion du mélange d'hydrogène et d'oxygène d'être employé utilement en mécanique et comme puissance motrice

¹⁾ J'adresse à M. Meyer, archiviste cantonal, mes vifs remerciements pour ses bienveillantes communications sur ce personnage.

²⁾ A la vérité, une voiture automobile avait déjà été fabriquée à Paris, en 1765.

sa lettre à d'Alembert sur les spectacles, qu'on peut être
homme de génie sans fréquenter les théâtres :

« Je puis citer en exemple un homme de mérite bien connu dans Paris et plus d'une fois honoré des suffrages de l'Académie des Sciences ; c'est M. de Rivaz, célèbre Valaisan. Je sais bien qu'il n'a pas beaucoup d'égaux parmi ses compatriotes, mais enfin c'est en vivant comme eux qu'il a appris à les surpasser. »

Qui eût jamais soupçonné que nos modernes chauffeurs aient eu un Valaisan comme avant-coureur ?

*Isaac de Rivaz*¹⁾ (1752-1829), fils du précédent et frère du chanoine Anne-Marie, naquit à Paris le 19 décembre 1752. Militaire et ingénieur, il fut l'auteur d'une découverte qu'on peut presque qualifier de sensationnelle²⁾ pour l'époque et le pays où elle fut expérimentée.

En 1802, de Rivaz proposait à l'administration des postes à Berne, par l'entremise de Fischer, de Cernier, de remplacer les chevaux par une « machine à feu ».

Au printemps 1804, il montrait à Sion un char « dont l'agent moteur était mis en jeu par l'explosion des gaz élastiques. » D'aucuns prétendent qu'un certain André Mercier, établi à Monthey, doit partager, avec de Rivaz, l'honneur de cette découverte. Toujours est-il que c'est à ce dernier que, le 30 janvier 1807, le ministre de l'Intérieur français délivrait un brevet d'invention « pour la manière dont il se sert de la déflagration du gaz inflammable, à l'effet d'imprimer le mouvement à diverses machines. »

Le mémoire dressé par l'inventeur renferme comme première conclusion : « Il résulte du présent mémoire que j'ai découvert, le premier, la propriété qu'a l'explosion du mélange d'hydrogène et d'oxygène d'être employé utilement en mécanique et comme puissance motrice

¹⁾ J'adresse à M. Meyer, archiviste cantonal, mes vifs remerciements pour ses bienveillantes communications sur ce personnage.

²⁾ A la vérité, une voiture automobile avait déjà été fabriquée à Paris, en 1765.

propre à mettre en jeu les machines proprement dites comme le fait la vapeur de l'eau. »¹⁾

Un essai de la machine automobile de de Rivaz eut lieu à Vevey, en 1813 : « Un char de 20 pieds de longueur, dit un témoin, chemina sur le pavé, chargé de 1400 livres de pierres et de quelques curieux. »

Ce précurseur peu connu des Stafford et des Serpolet mourut à Sion, en 1829.

Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, *Chrétien des Loges*²⁾ a publié, à Vevey, en 1806, ses « Observations sur les épidémies les plus meurtrières³⁾ » et, en 1813, « la Décadence de la nature », travail où il établit que :

1^o la décadence de la nature due aux changements de climat est générale dans les pays montagneux et dans les pays plats ;

2^o elle est plus sensible ou rapide au nord et au couchant qu'au levant et au midi ;

3^o le changement de climat est établi sur une échelle d'élévation progressive ;

4^o les glaces occupent aujourd'hui des terrains naguère cultivés.

Une inscription sur un bloc erratique à Valère porte ces mots : J. Venetz 1851. Dans son extrême simplicité, ce monument indique éloquemment quelle part a prise l'ingénieur valaisan à l'établissement de la théorie des glaciers.

Né à Visperterminen (Vallée de Viège), en 1788, *Ignace Venetz* (1788-1859) fit ses études classiques au collège de Brigue, alors dirigé par les Pères de la Foi. Après quelques velléités de se vouer à la prêtrise, il obéit à son goût inné pour les mathématiques. L'occupation française lui fournit l'occasion d'entrer dans le Corps impérial des Ponts et Chaussées, dont il fut membre jusqu'en 1815. Le grand monarque tomba, et les Autrichiens entrèrent dans notre

¹⁾ Archives cantonales.

²⁾ Voir Histoire.

³⁾ Maladies observées en Valais de 1785 à 1793.

pays. Venetz fut nommé par eux officier d'artillerie. Un moment, il se crut appelé à la carrière des armes et suivit jusqu'à Domo d'Ossola l'armée étrangère qui se retirait. Il eut le bon esprit de revenir sur ses pas, et le courage, sans le concours de personne, de se familiariser avec la langue française et les sciences naturelles. En 1817 déjà, il dressait un « Catalogue des plantes naissant spontanément en Valais ».

La terrible débâcle du Giétroz (1818), qui ravagea la vallée de la Dranse jusqu'à Martigny, mit bientôt à contribution son activité : « les travaux de barrage qu'il y effectua (1818-1834) sont à bon droit célèbres dans toute la Suisse ». ¹⁾ Il eut, à ce sujet, à soutenir une violente polémique contre le professeur de physique Chanoine Blanc, de St-Maurice ; ses arguments sont consignés dans l'« Apologie des travaux du glacier de Giétroz contre les attaques réitérées de M. le Chanoine Blanc, chapelain de Bagnes. » (1825). ²⁾

Ce fut sans doute au Giétroz que Venetz étudia les glaciers, et qu'il put vérifier les observations du garde-champêtre et chasseur de chamois *Jean-Pierre Perraudin* (1767-1858). Ce « savant illettré », comme l'appelle Louis Courthion, a, le premier, expliqué l'isolement des blocs erratiques, comme le constate une note remise à Henri Gilliéron ³⁾, de Vevey, et un entretien tenu avec Charpentier, l'auteur de l'Essai sur les glaciers. Le bon sens paysan de Perraudin l'a conduit à trouver l'explication si longtemps cherchée de ces curieux rocs et graviers dispersés loin de leur lieu d'origine dans les Alpes, et par là, la généralisation de l'ancienne extension des glaciers bien au-delà des limites actuelles. Perraudin a gagné à

¹⁾ Rapport du Conseil fédéral sur les torrents des Alpes suisses.

²⁾ Le procédé de Venetz consiste à scier le glacier au moyen de filets d'eau, amenée par un bisse et recueillie dans un réservoir creusé près du glacier. Les tranches de glace coupées par ces fissures tombaient de leur propre poids, (environ 20 à 30 000 pieds par jour) dans la Dranse.

³⁾ Récit de voyage à l'Entremont (1818).

ses idées Venetz, comme celui-ci, 20 ans plus tard, a converti Charpentier, comme Charpentier a converti Agassiz. ¹⁾

« Perraudin a le premier formulé la théorie des glaciers, théorie que Venetz a développée scientifiquement. » ²⁾

« C'est en quelque sorte à Venetz que je dois de m'être livré d'une manière particulière à l'étude des terrains erratiques, dans laquelle il m'a été d'un grand secours. De plus, Venetz est le premier qui ait prouvé par des faits incontestables que les glaciers du Valais et des pays adjacents ont eu jadis un développement infiniment plus considérable qu'ils n'ont aujourd'hui. » ³⁾

Dans la réunion, à Genève, en 1820, de la Société helvétique des sciences naturelles, — dont Venetz était membre fondateur — le sujet suivant fut mis au concours : « Rassembler des faits exacts et bien observés sur l'accroissement et la diminution des glaciers, sur la détérioration ou l'amélioration de leurs pâturages, sur l'état antérieur et actuel des forêts. »

Il y eut deux mémoires : celui de Kasthofer, inspecteur forestier bernois, et celui de Venetz, intitulé : « Variation de la température dans les Alpes de la Suisse. » Ce dernier fut couronné, obtint un prix de 300 francs, et fut imprimé aux frais de la Société (1821).

Il aboutissait aux conclusions suivantes, que je cite en raison de leur importance scientifique : ⁴⁾

1. Les moraines qui se trouvent à une distance considérable des glaciers datent d'une époque qui se perd dans la nuit des temps.
2. Les faits cités pour prouver un abaissement de température sont plus récents que les dites moraines.

^{1) 2)} F.-A. Forel : Jean-Pierre Perraudin (1899).

³⁾ Charpentier : Essai sur les glaciers (1844).

⁴⁾ F.-O. Wolf a écrit avec quelque emphase : « la science de la géologie fut ébranlée jusque dans ses fondements par les démonstrations du savant ingénieur. »

3. Celles qui se trouvent près des glaciers peuvent être des deux derniers siècles.
4. La température s'élève et s'abaisse périodiquement mais d'une manière irrégulière.
5. Selon les apparences, le refroidissement de cette époque est arrivé à son terme.
6. Les glaciers parviendront difficilement à la hauteur gigantesque dont nous trouvons tant de vestiges, et nous pouvons nous tranquilliser sur l'extension présumée des glaces en général.

Venez accepta, en 1836, une place d'ingénieur des ponts et chaussées, que lui offrait le Conseil d'Etat vaudois, ce qui améliorerait sa position financière de chef de famille. Comme ingénieur cantonal en Valais, il touchait 1200 francs ! Il exécuta, en sa nouvelle qualité, des travaux de défense réputés, à la baie de Clarens.

Rentré en Valais, lors de la cession des chemins de fer, il fut, de 1856 à 1858, ingénieur régulier du Jura-Simplon. Il s'occupa aussi des colmatages des marais du centre.

Ses aptitudes spéciales dans la branche hydrotechnique se révèlent aussi dans les rapports qu'il écrivit sur la correction du Rhône, question qui occupait alors le Conseil d'Etat.

Venez est l'inventeur des écluses à cheminée en forme de siphon, qu'il a décrites dans la Bibliothèque universelle (août 1851).

Vers la fin de sa vie — sa mort survint le 19 avril 1859 — il publia des « Mémoires sur l'extension des anciens glaciers » (1858). Toutes les sciences naturelles avaient ses faveurs, la botanique qu'il professa à Sion, la géologie, l'entomologie (il fit l'énumération de 350 espèces de coléoptères des environs de Sion), la conchyliologie, enfin, (avec le Grand Baillif de Rivaz), Venez avait rassemblé la collection complète des coquilles fluviatiles et terrestres du canton).

Une humble et noble figure, un talent supérieur formé par le double amour de la nature et de la science, le

Chanoine *Joseph-Antoine Berchtold* (1780-1859) est né au hameau de Greich, près de Mörel, le 27 juin 1780. Son curé lui donna les premiers éléments de l'instruction, qu'il compléta au collège de Brigue, tenu par la Congrégation des Pieuses Ecoles. Agé de 19 ans, il entra au séminaire diocésain ; ordonné prêtre en 1803, il fut nommé, dans le courant de la même année, desservant de la paroisse de Louèche-les-Bains, poste qu'il occupa 13 ans ; il y ébaucha une « description complète des Bains », restée inédite. A plusieurs reprises, durant la période de 1807 à 1811, il dirigea, soit à Louèche-les-Bains, soit à Géronde, le séminaire du diocèse. A la tête de l'importante paroisse sédunoise, de 1818 à 1832, le Chanoine Berchtold voua spécialement sa sollicitude à des œuvres philanthropiques et à l'éducation de la jeunesse, organisant dans ce but des écoles publiques et gratuites.

Nommé doyen de Valère, en 1837, il put vaquer plus librement à ses études et à ses travaux.

Avec l'appui moral du général Dufour, et avec le concours de son neveu l'ingénieur Müller, Berchtold exécuta la première triangulation du Valais, ¹⁾ n'hésitant pas, pour ses recherches, à escalader les cîmes les plus difficiles et les plus hautes. Le pic dom Berchtold dans le massif du Weisshorn perpétue son souvenir.

Ce fut lui qui dirigea la construction du palais épiscopal actuel, et ce qui l'honore davantage encore, il consacra la rétribution qu'il reçut à un fonds en faveur des pauvres de sa commune natale. ²⁾

Berchtold attacha son nom à un travail original qui allait le rendre célèbre : « la Métrologie de la nature » (1845), traduit en français, en 1847, par le Chanoine Hubert, du Saint-Bernard. Son auteur croit avoir découvert

¹⁾ Alte Triangulation von 1831 bis 1844, Einleitung, Dreiecks- und Coordinatenberechnung I, II, III, Ordnung, Verzeichnis der Coordinaten und Höhen etc. Sion 1831-1844, 2 vol. in fol.

²⁾ Voir Blätter aus der Wallisergeschichte.

un système de mesures qui réunit tous les avantages du système métrique sans en avoir les défauts : « les créateurs du système métrique sont restés à mi-chemin, attendu qu'ils n'ont mis d'accord ni le ciel avec la terre, ni la terre avec le temps, ni le temps avec le mètre, ni le mètre avec le sens commun, et bien moins encore avec la nature. »

Il s'efforça donc de trouver « une unité de mesure dont l'application générale et absolue en longueur, étendue et volume, s'écartât moins que le mètre des idées populaires et fût intelligible dans tous les dialectes. »

Il proposa en conséquence, comme unité de mesure, la longueur d'un pendule qui emploie un jour pour une double oscillation, et qui soit dans un rapport simple avec la longueur du méridien moyen ; selon lui, le pendule du temps est le plus logique étalon de la nature.

Dans sa session de 1848, à Soleure, la Société helvétique des sciences naturelles vota une lettre de félicitations pour l'auteur de la métrologie. Le président, pasteur O. Möllinger, en fit ressortir les avantages en termes flatteurs :¹⁾ « Est-il vraisemblable qu'un ecclésiastique inconnu des montagnes du Valais aurait trouvé la solution d'un problème qui fut en vain tenté par une société des plus grands mathématiciens de France à une époque où tous les esprits supérieurs travaillaient dans ce sens ? C'est avec ces préventions que j'entrepris la lecture de la métrologie, mais ma sympathie pour les idées de l'auteur augmentait à chaque ligne. Il parlait si clairement, il paraissait si parfaitement convaincu de son grand problème, dévoilait et caractérisait d'une façon si précise les défauts de nos systèmes arbitraires de mesures et de poids, que je l'admirais de plus en plus jusqu'à ce qu'enfin je fusse surpris au plus haut degré par la solution de la question. »

Il fut proposé une expérimentation du système berchtoldien... et la chose en resta là.

¹⁾ Je traduis librement.

Berchthold eut des félicitations et des compliments de plusieurs sociétés savantes étrangères ; ce n'est probablement pas ce qu'il avait recherché en écrivant sa métrologie.

Divers opuscules scientifiques ou religieux suivirent : Eingabe an die Bundes- und Kantonsbehörden über die Einförmigkeit der Maasse, Gewichte und Münzen in der Schweiz, (1849), Analytische Beleuchtungen des neuen Münzgesetzes (1850) etc.

Il dut aussi laisser un essai de statistique complète du Valais. Le savant chanoine s'éteignit le 9 mars 1859.

*Jean François Benoît Lamon*¹⁾ (1792-1858), de Lens, d'abord maître des novices et prieur au St-Bernard, où il avait rassemblé un herbier complet de la région, quitta son couvent, en 1830, pour embrasser le protestantisme. Il devint pasteur réformé à Diesse, où il succomba d'une attaque d'apoplexie, le 24 avril 1858.

Membre de plusieurs sociétés savantes, ami de Charpentier, chez lequel il fit plusieurs séjours, correspondant de de Candolle et de Pictet, pendant 12 ans observateur des phénomènes météorologiques de la société neuchâteloise des sciences naturelles, Lamon est l'un de nos meilleurs naturalistes, et l'un des plus féconds.

Il a laissé :

Observations météorologiques.

Notes sur quelques localités botaniques, observées en Suisse, surtout dans le Jura.

Définition et annotations « de rebus physicis ».

Commencement d'un cours d'histoire naturelle, et des notions physiques.

Recherches de statistique et de linguistique.

Calculs relatifs à l'hypsométrie suisse.

Nombreuses notes et extraits sur divers sujets scientifiques.

¹⁾ D'après le discours de Scholl, président de la Société jurassienne d'Emulation, à la session de Bienne, 27 septembre 1860.

Lamon expliqua, le premier avec l'anglais Schuttleworth, un phénomène longtemps discuté par les savants, la neige rouge qu'on observe parfois sur les Alpes, en attribuant cette coloration à la présence de corpuscules organiques de plantes et d'infusoires.

« Il savait aimer et admirer la nature et la faire admirer aux autres ; il en avait dérobé plus d'un secret et compris plus d'une merveille ». (Scholl).

Le Chanoine *Rion* (1809-1856) naquit à Vex, le 12 juillet 1809. Vicaire de Sion, curé extra muros, et enfin membre du chapitre dès 1846, il s'occupa, en qualité de préfet du Collège et de professeur d'histoire naturelle, de la réorganisation de l'instruction publique dans le canton.

Il mourut le 8 novembre 1856.

« A force de patience, de courage et de continuelles recherches, il avait fait dans les sciences de grands progrès, qu'il ne dût qu'à lui-même. ... Mais, malgré ses vastes connaissances, acquises par 25 années de profondes et journalières études, Rion ne laisse pas un monument complet de ses labours et de son érudition. Il préférerait la vie active et la contemplation de la nature au travail et au plaisir de l'écrivain ». ¹⁾ Il a réuni un herbier très complet des plantes valaisannes ainsi qu'un grand nombre de plantes exotiques et une collection d'insectes. Parmi ses travaux nommons :

La « Flore Valaisanne », dont le manuscrit a été acquis par le Conseil d'Etat ;

« Flore et Catalogue des plantes valaisannes », inachevé ;

« Végétation du Canton du Valais », lu à la réunion de la Société helvétique, qu'il présida, à Sion, en 1852.

« Notes (inachevées) sur la distribution verticale des plantes en Valais ».

Notes relatives à la station des plantes.

et surtout le « Guide du Botaniste en Valais », œuvre posthume, publiée par Ritz et F. O. Wolf.

¹⁾ Préfet Heinzen.

Un médecin valaisan, natif de Münster (Conches), *François Joseph Lagger*¹⁾ (1799-1871) a pratiqué durant 40 ans l'art de guérir, à Fribourg, où il est mort. Sa collection botanique est une des plus précieuses qu'on puisse visiter dans cette ville. Elle comprend un herbier d'Europe et plusieurs herbiers exotiques, d'Afrique, des Indes, du Tonkin. Il parcourut fréquemment et en tous sens sa vallée d'origine, et fit de nombreuses découvertes dans les genres *Hieracium*, *Rosa*, *Carex*, etc. ; il est l'auteur de diverses monographies :

Notice sur la flore fribourgeoise, (lue à la séance de la Société helvétique des sciences naturelles, à Fribourg (1840).

Neue Funde im Binnenthal (1854).

Contribution à la flore fribourgeoise (1854).

Notices sur des Saxifrages, etc.

Félix Bonnaz, (1814-1845) de Saint-Gingolph, présenta à la Société helvétique des sciences naturelles, dont il était membre, quelques manuscrits : Supplément à la flore du Piémont, Course botanique dans la vallée d'Abondance, etc., dont « la forme pittoresque et sentimentale » plût beaucoup aux membres de la docte société.

A propos de ces deux médecins, je rappellerai le souvenir de deux autres disciples d'Esculape :

Gaspard Joris, d'Orsières, fut médecin particulier du comte de Chambord, Henri V en espérance, dans sa retraite de Frohsdorf (Autriche). Il a publié, à Vienne, en 1842, en latin : « Tractatus anatomico-pathologicus de humoribus morbosus ».

Alphonse Beck, (1822-1902) naquit à Naples où son père était médecin militaire au service du roi. Après y avoir terminé d'excellentes études médicales, il vint, en 1846, s'établir à St-Maurice. C'est à cette époque qu'il entra dans la Société helvétique des sciences naturelles, pour laquelle il établit un catalogue des oiseaux du Valais (1852). Quittant

¹⁾ Sa biographie a été lue à la réunion, Société hel. des sc. nat. Fribourg 1872.

St-Maurice pour Monthey, il eut l'occasion de « lancer » la station climatérique de Morgins par une notice sur l'eau ferrugineuse et saline de Morgins (1856).

En 1859, il alla se fixer en Russie, où il s'adonna à la médecine homéopathique et réussit à se former une clientèle d'élite. Il reçut même du tsar Alexandre II des offres pour occuper une chaire d'homéopathie à l'Université. Beck ne crut pas devoir se rendre à cette marque d'estime ; il eut par contre l'honneur de fonder la Société impériale homéopathique de Russie.

Pour se soustraire à un climat néfaste à sa santé, Beck rentra à Monthey, en 1870. Il fut, à son retour, nommé député au Grand Conseil, et occupa son fauteuil — du côté de l'opposition — durant 30 ans.

En 1889, il fut acclamé président d'honneur du congrès homéopathique international, à Paris.

Ce distingué disciple de Hahnemann mourut le 6 novembre 1902.

L'abbé *Dähnen* ou Thenen, de Münster, chapelain au château royal de Dreux (Eure et Loire), a laissé, outre un magnifique herbier, un ouvrage sur les « Plantes phanogames de France et des Alpes du Valais » (1852).

Le Chanoine *Delusio*¹⁾ (1818-1877), de Sembrancher, entra au St-Bernard en 1838. Dix ans plus tard, il quitta l'hospice et occupait la cure de son village natal (1848-1868), pour l'échanger, 20 ans après, contre celle de Bovernier, où il mourut, le 22 février 1877.

Membre de la Société helvétique des sciences naturelles et de la Société d'histoire de la Suisse romande, il fut, de 1862 à 1868, vice-président, et, de 1868 à 1870, président de la Murithienne, dont il était membre fondateur, et dans le bulletin de laquelle il publia diverses communications :

Les Hieracia du Valais (1868).

Rapport d'une excursion botanique dans la vallée de Bagnes (1873).

¹⁾ Sa biographie a paru dans les Actes Société helvétique des sciences naturelles. (1877).

Enumération des plantes les plus rares de notre époque (1876), etc.

« La modeste cure de Bovernier était devenue le rendez-vous de nombreux naturalistes de tous les pays, qui trouvaient chez Delasoie un accueil empressé et parcouraient sous sa direction la contrée environnante, qu'il connaissait à fond. Les savants italiens Parlaton et de Notaris, les français Grenier, Jordan et Crépin, les suisses Reuter, Lagger, Muret, Godet, Boissier, de Candolle, Christ, ainsi que beaucoup de botanistes allemands et anglais, étaient en relations avec le fondateur de la Murithienne¹⁾ ».

Plusieurs confrères de Delasoie, du St-Bernard ou de St-Maurice, les Chanoines *Blanc*, *Tessier*, *Barras*, *Biselx*, (1791-1870), qui présida, en 1829, la Société helvétique des sciences naturelles, *Tissières*, mort en 1868, auteur du « Guide du botaniste sur le Grand St-Bernard », et d'autres encore ont cultivé la botanique avec succès. On peut ajouter à ces noms ceux de l'abbé *Heinzen*, du professeur *Elearts* (1795-1853), du comte de *Courten*, de Sierre, de *Jacques Etienne d'Angreville*, de St-Maurice, auteur d'une « Flore valaisanne » parue en 1863, etc.

Le curé *Sébastien Kämpfen*, de Geschinen, et le curé *Brunner*, de Lötschen, ont rassemblé tous deux de jolies collections de minéraux. Le peintre *Raphaël Ritz* a dressé, dans le Bulletin de la Murithienne (1875-1876), la liste des minéraux de Conches.

Un amateur de Gamsen, près de Brigue, *Anderregen*, possédait, scientifiquement classée, une collection d'insectes et de papillons, non seulement du Valais, mais de toute l'Europe et même d'autres continents, collection citée par Engelhardt. Cet *Anderregen* « a fait dans le monde des insectes, dit F. O. Wolf, des découvertes que lui envieraient bien des savants ».

Dernier rejeton mâle d'une ancienne famille *Adrien de Quartéry*, (1820-1896) de St-Maurice, possédait pour

¹⁾ F. O. Wolf.

les mathématiques des capacités supérieures. Après d'excellentes études à l'École polytechnique de Paris, il devint ingénieur en chef de Département en France, et eut même sous ses ordres le futur président de la République, Sadi Carnot, alors que celui-ci n'était qu'ingénieur.

En fait de publications, on lui doit les « Tableaux de conversion des mesures usitées en Valais en mesures fédérales et en mesures métriques » (1858). De Quartéry a rédigé, quelque temps, le libéral *Courrier du Valais*, et écrit quelques opuscles, entr'autres la biographie de Roger de Bons.

Membre de l'Institut national genevois et de la Société helvétique des sciences naturelles, l'ingénieur *Alexandre de Torrenté*, conseiller d'Etat sous le régime libéral de 1847, s'est fait connaître par la fondation et la rédaction du journal agricole le « Villageois », et par différents traités : « Guide du garde-forestier », « Moyen de combattre le paupérisme » (1866) — le Bund, de Berne, affirmait que cette question avait été traitée de mains de maître — et « Exposé pratique et théorique du système métrique. » (1876).

A la mort de Louis Favre, ce fut l'ingénieur *Ernest de Stokalper*, de Sion, qui avec M. Bossi, de Genève, continua l'œuvre gigantesque du Gothard. En 1869, il publiait un rapport assez étendu sur l'utilité du percement du Simplon : « Les avantages du Simplon sous le rapport de la construction et de l'exploitation d'un chemin de fer. » L'avenir a démontré l'opportunité et la justesse des vues du distingué technicien sédunois.

Il est aussi l'auteur d'une brochure où il a étudié avec compétence la température dans les tunnels souterrains.

En 1904, il obtenait un nouveau succès, devant une commission d'experts internationaux, avec son projet du Wildstrubel.

Comme actualité, il convient de signaler les noms de *Otto Ossent*, de Mage, qui, occupé à la construction d'un chemin de fer en Chine, a été immolé par la férocité des

Boxers ; de *Jean Traveletti*, de Vex, qui, après avoir fait partie du bureau de l'entreprise du Simplon, construisit la voie de communication entre les vallées du Rhône et du Mont-Blanc ; de *Victor Solioz*, de Sion, appelé en 1898 au Brésil pour étudier l'établissement d'un chemin de fer dans la province de Santa Catharina, et qui, depuis, a été chargé de différentes entreprises en Afrique, etc.

*Florentin Emile Favre*¹⁾ (1843-1905) est né à Sembrancher, le 13 février 1843. Il fréquenta tout d'abord l'Ecole normale et pratiqua comme régent, puis il abandonna la carrière de l'enseignement pour apprendre le latin au collège de St-Maurice, et entra au St-Bernard en 1866. Ordonné prêtre, cinq ans plus tard, il fut nommé bibliothécaire et secrétaire à l'hospice du Simplon. Chapelain de Sembrancher, de 1874 à 1876, il fut ensuite appelé à la tête de la paroisse de Bovernier (1877-1881) et, après un intervalle de trois ans, rempli surtout par l'étude, à celle de Chandolin, nouvellement créée, située à 2000 mètres d'altitude.

Le chanoine Favre quitta cette dernière station pour raison de santé, et se retira à la maison refuge de Martigny.

S'étant rendu à Morgins pour y célébrer les offices, le 15 août 1905, il fut pris d'un malaise, le soir même, s'alita et succomba cinq jours après ; il fut enseveli à Martigny.

Entré dans la Murithienne en 1871, Favre en fut l'un des membres les plus actifs et les plus compétents ; il fit partie, plusieurs années, du comité, soit comme secrétaire soit comme vice-président.

Voici ses principaux travaux²⁾ :

1. Supplément au Guide (du Chanoine Tissières) du botaniste au Grand St-Bernard.
2. Guide du botaniste au Simplon (1875).

¹⁾ A ma demande de renseignements biographiques adressée à un ami du St-Bernard, c'est Monseigneur Bourgeois, prévôt, lui-même qui a daigné répondre ; qu'il reçoive le témoignage de ma gratitude.

²⁾ D'après un aimable renseignement du professeur Jaccard, Aigle.

3. Diverses études parues dans les Bulletins de la Murithienne.
4. Faune des Coléoptères du Valais (1890), vol. in 4^o, 448 p. avec introduction du Prof. Bugnon, de l'Université de Lausanne.
5. Faune des Lépidoptères du Valais.
6. Faune des Microlépidoptères du Valais (in 8^o),
7. Un travail inachevé sur les Hieracium du Valais.

*Ferdinand Othon Wolf*¹⁾ (1838-1906), né à Ellwangen dans le Wurtemberg, le 11 octobre 1838, était, à 18 ans, professeur de musique et de dessin au collège des Jésuites, à Feldkirsch. Le préfet du collège de Brigue, de passage à Feldkirsch dans l'été 1858, remarqua ce jeune homme et l'engagea à le suivre à Brigue. Wolf enseigna ainsi trois ans dans la cité haut-valaisanne, où il commença ses fructueuses herborisations et inaugura sa carrière de professeur de botanique.

En 1871, il venait à Sion, et y enseignait tour à tour ou simultanément pendant 45 ans, la musique et le chant, la botanique et la géologie, la langue et la littérature allemandes.

Sa mort survint le 27 juin 1906, provoquée, croit-on, par une maladie contractée dans une course effectuée au Grand Muveran, comme directeur du cours de guides de montagnes.

« Durant sa longue carrière de naturaliste, Wolf ne sépara jamais l'étude de la géologie de celle de la botanique... Il se livra avec son ardeur habituelle à l'étude des terrains si variés et si mouvementés des Alpes valaisannes. S'il n'a pas laissé d'écrits spéciaux sur la géologie et la minéralogie de son pays, il a du moins consigné ses connaissances et ses recherches personnelles, soit dans les bulletins de la société Murithienne, soit surtout dans deux ouvrages devenus classiques : « Valais et Chamonix » et « die Visperthäler²⁾ ».

¹⁾ D'après la notice de l'abbé Gave.

²⁾ Abbé Gave.

C'est en grande partie à l'activité de Wolf que la Murithienne, qu'il présida, doit la réputation qu'elle possède aujourd'hui, ses relations avec les sociétés étrangères et la fondation de sa bibliothèque.

En 1880, il présida la session de Brigue de la Société helvétique des sciences naturelles.

Wolf explora sa patrie d'adoption — le Grand Conseil lui avait décerné, en 1886, la bourgeoisie d'honneur — dans ses moindres replis. Dans ses courses, il a récolté un nombre incalculable de plantes. En relations avec les botanistes de l'Europe entière, il leur faisait part des richesses de la flore alpine. Il a également composé plusieurs herbiers considérables. Le plus complet de tous est devenu, il y a quelques années, la propriété de l'Université de Zurich. Celui qu'il faisait pour l'Etat du Valais compte déjà près de 90 fascicules.

Il en composait un troisième (flore de la vallée de Viège) pour MM. Seiler. Enfin, il reste dans son cabinet de travail une vingtaine de fascicules de plantes, la plupart médicinales, qu'il destinait à son Herbarium officinale. (Gave).

J'ai compté plus de 40 études dues à la plume de l'érudit professeur et parues pour la plupart dans les Bulletins de la Murithienne, dans l'Annuaire du Club alpin suisse, dans les actes de la Société helvétique des sciences naturelles, dans les archives des sciences physiques et naturelles (Paris) etc.

En 1906, il publiait les « Plantes médicinales, indigènes ou cultivées en Valais » ; il annonçait dans la préface un second volume pour l'année suivante, mais la mort empêcha la réalisation de ce projet. L'œuvre capitale de Wolf est bien la topographie : « Valais et Chamonix¹⁾ » entreprise avec la collaboration d'A. Cérésolle, et qui peut servir de guide sûr, non seulement au touriste, mais encore à l'historien et au naturaliste le plus exigeant.

¹⁾ Collection de l'Europe illustrée.

Le président actuel de la Murithienne, le Chanoine *Besse*, de Bagnes, curé de Riddes, contribue de son mieux à faire connaître la flore de son canton, dans de nombreuses études parues dans les Bulletins de la Société qu'il dirige, à savoir :

Formes et stations nouvelles de potentilles (1894).

Quelques alchimilles du Valais (1894).

Stations nouvelles de *Hieracium* (1897).

Riddes et ses environs (1897), etc., etc.

Walther Ritz, fils du peintre de ce nom, privat-docent à l'Université de Göttingen, (Allemagne) a fait, dans le domaine de la physique, quelques recherches remarquables. Malheureusement, la mort vient de le surprendre, au cours d'un voyage d'études, alors qu'un brillant avenir s'ouvrait devant lui.



LA POÉSIE ¹⁾

« Peut-on avancer que le Valais a été une terre fertile en disciples des Muses ? Hélas ! non. Il semblerait que cette nature grandiose, ces sites incomparables aient dû d'emblée trouver des chantres. C'est un fait assez curieux à constater qu'il n'en est presque rien ; en face d'un alpage, nos gens se demanderont combien on y peut paitre de vaches ; en face d'une forêt, combien la toise de mélèze se vend cette année. Et c'est tout. Les enthousiastes, — il en existe sans doute — le sont d'une façon silencieuse. « La poésie, si par là on entend mettre ses pensées en vers, n'est point dans ces parages. On ne se creuse pas la tête à composer des sonnets ou des pièces de circonstance, et l'étincelle divine, si on l'a, reste tout en dedans ²⁾ ».

Le langage des dieux eut pourtant chez nous des amateurs, de modestes amateurs pour la plupart.

En 1252, nous trouvons, à Sion, un *Petrus Jocularor*, et, en 1255, un « *Andreas Jocularor* qui dicitur *Aventura* ». Ce nom *Jocularor* est selon toute apparence un terme bas-latin de transition entre le latin *guillare* et le français

¹⁾ Pour la poésie dramatique, voir le chapitre Théâtre.

²⁾ Mario.

jongleur ¹⁾. Mais le plus connu des trouvères qui, la vielle au bras et l'aumônière à la ceinture, firent résonner dans la vallée les refrains de la gaye science, est *Otto zum Turm* (1275-1330), de la famille de la Tour Châtillon et Gestelen, à Rarogne ²⁾. Jeune encore, il quitta sa patrie pour parcourir la Suisse et l'Allemagne, où on le surnommait « le Valaisan ». Cinq de ses poésies ont été recueillies dans l'« Anthologie du Chanoine Roger Manesse », de Zurich (1330). Breitinger, de Zurich, en publie une dans son « Recueil critique, poétique et ingénieux » (1748).

Comme tous les minnesängers, Otto zum Turm célèbre la chevalerie et l'amour. La complainte citée par Breitinger affecte le langage coloré alors de mode en Allemagne. En voici un couplet :

Ach Welt din hohste wunne
Git doch vil sender noete
Din spiegel lichte sunne
Ist wibes name,
Doch tuot ir mundes roete
Gewald an senden die dû minne twinget
Ach Gott het ich für sterben
Mit einem roten munde doch gedinget.

Les chants populaires allemands sont beaucoup plus nombreux, les Hauts-Valaisans ayant supplanté les Savoyards jusque dans la capitale. Chaque événement saillant trouve un poète, à défaut d'un chroniqueur, pour le célébrer et le transmettre à la postérité; ainsi la victoire de Viège (23 décembre 1388) sur le comte de Gruyère, partisan d'Amédée de Savoie (27 couplets en 6 vers)

Im Jahr, als man hat zählt, etc.

¹⁾ Gremaud (Documents, tome II), et Philippe Godet (Hist. littér. de la Suisse romande).

²⁾ Ch.-L. de Bons et Léon Roten lui ont donné un rôle (Georges Gelter), l'un dans « Blanche de Mans », l'autre dans les « Chevaliers de Goubing ».

ainsi la défaite d'Antoine de la Tour par les patriotes :

Da liegt die Burg in Trümmern
Mit seinem alten Thurm
Er trotzte manchem Wetter,
Doch nicht dem Bauernsturm
etc.

ainsi le combat dans la Vallée de Baltschieder :

Unterwäldner für wahr
Bis ins Waldschiederthal.
Holoba, Holoba ! etc.

Furrer cite encore un chant patriotique haut-valaisan,
tiré d'une vieille chronique :

Liebstes Wallis mit Ringmauern
Ein Natur- und Kunstspiel bist.
Ich sag aber ohne Trauern
Wundervoll gesegnet bist.
Werthes Land !
Freier Stand !
Sieben Stern hoch prangieren
Die wir in den Wappen führen.
etc.

A entendre les poètes contemporains, la victoire de la Planta sur les Savoyards, en 1475, dût être célébrée par de joyeux chants. L'un, très populaire dans la vallée d'Anniviers autrefois, est sous forme de dialogue entre une dame de Sion et le Comte Vert :

A vui allaz vos, verd comto ?
A vui vos endallaz vos ?
Jo vui allar trovar les tshièvres
O les tshièvres du Valli.

Per ma fè, lo zientu comto ?
Vos vos tuveriz trompa !
In placi de trovar des tshièvres
Vos troveriz de gros bucs !
.....

Quoi demanda lo verd comto ?
Porqui et ha venne chi ?
Quoi demandaz vos, verd comto
Quoi demandaz vo chi ?

Je demanda Chion et Chiro
Valiri et Turbillon
Et totes chelles villetes
Et tot chuc tan que Senplon.

Per ma fè, lo zientu comto !
Tu demandes un grand don !
Jo demando très zor de trevua
Per consultar més compagnons.

Jo te lacho ni zor ni arba
Que tan que deman le matin !
In la vutra capitala
Vuie allar dézunar.

.
Ils vigniont de tropes in tropes
Come de vaillants compagnons,
Et parliont chi gros lingazo
Et armas de palanzons.

.
Il y ha commencia a doze
Et a treichi il y ha frumie
Et vingte do mille hommos
Sont restas in la Planta.

On remarquera que l'esprit n'y est pas étranger; ces guerriers maniaient l'ironie presque aussi bien que les « palanzons ». Cet autre chant, qui a l'assonance de plus que le précédent, a été composé pour la même circonstance, par « un menestrel de la vallée d'Erin » (Hérens) :

Juantin Peter de Rarogne
Ire évêche dedans Chion,
Li verts comtos de Cogne.
Vignéent don Zâthé de Zillon,
Toché faire la guerra
Su les évoué et sue terra.

Ils demandent Chion et Briga
Valiri et Tourbillon
Et totes les belles villes
Qui chont à l'environ.
Mâ che chont bin repentis
De tant de fantasqueries.

Li verts comtos hont demanda
De vere leus noves sondas ;
Ils hont des zambes cume des billons
Dés bress cume des palanzons
Ils criblent tui d'envie
De défendre la patrie.

Li sondas de Juantin Peter
Ils hont tui des perres au sein
Parbes grises et groches têtes.
On en foutrie bas cent
« Nos furans mios à méson,
Au Zathé de Zillon !

Vert comto posa dina
Au fond de la Planta
Juantin Peter ontint promichon
De trier très cos à sun bandon
Li primier catcha lo verro in man,
Li secund l'achiette, li tres le fot de plan.

Adon li sondas dioù vert comto
Chechont tui mets in derota
En pachant bas pe Vetroz
Faisant la trista rota,
Criavant : « irant pas des Zamos
Ma de gros hocquiros ! »

En l'an 1600, l'alliance du Valais avec les Grisons fut un
nouveau prétexte de rimes :

Frölich so will ich singen, etc.

Vers la même époque, le Chanoine *Henri Fischer*, de
Sion, écrivait la chanson de St-Théodule.

On l'a vu précédemment ¹⁾, la poésie dramatique fut très en honneur au XVII^e siècle, grâce surtout à *Gaspard Bérody*, de St-Maurice (1580 ?-1646). L'un de ses frères, *François Bérody*, mort prématurément, était « d'un talent peu ordinaire, écrivant aussi bien en vers qu'en prose » ²⁾. A part de nombreuses pièces dramatiques et des travaux historiques ³⁾, Gaspard Bérody, « Regent d'eschole de saint Maurice, » publia à Fribourg, en 1618, la « Vie de Saint Maurice en Vers François ». « Ces vers, dit le doyen Bridel, sont simples et grossiers ». J'en extrais un passage, doublement intéressant, et pour la langue et pour la légende longtemps accréditée, que la mort d'un poisson au Vivier de l'Abbaye était le signe certain de la mort d'un chanoine :

En mesme instant que l'on eut basti
Aux Martyrs un temple fameux
Du Roché carr et soucilleux
De couleur sortit christalline.
Froide en été, d'hiver caldine
L'eau distillant par conduit
En Vivier, ou là se nourrit
Certaine espece de poissons
Presageant ce que nous dirons
Lorsqu'un chanoine ou soit novice
Tombe de mort au précipice
Un poisson dessus l'eau paroît
Lequel un chacun admire et voit
De langueur et de mort prochain
Du dit Vivier tiré soudain
Pour l'enterrer suivant le mode
etc.

Bridel a presque raison...

La Bibliothèque publique de Berne possède un poème
— que Haller juge pitoyable — en 60 strophes sur les

¹⁾ Voir : Théâtre.

²⁾ Bourban, Chronique Bérody.

³⁾ Voir : Théâtre et histoire.

troubles en Valais (1733) : Gekränkte, nicht gar versenkte Wallis Ruh. L'inondation de 1740 donna lieu à un poème latin — conservé à l'hôtel-de-ville de Sion — dont Schinner cite quelques strophes dans sa Description du Département du Simplon :

Vidimus torto fluvium Sedunæ, etc.

Cette même année 1740, *Binner*¹⁾, le célèbre théologien, publiait ses « Gedichte auf Glaubensverbesserung » et ses « satyrische Gedichte auf die Glaubensverbesserer ».

*Jérôme Darbellay*²⁾ (1726-1809), Chanoine du St-Bernard, a commis quelques poésies, principalement du genre satirique. Le plus connu de ses mordants épigrammes est celui sur la mort de l'abbé de Cocatrix, précipité dans la Dranse en 1802; on peut juger le poète d'après l'homme :

. Servir Dieu et sa panse
Fut l'occupation de Jérôme de Dranse.

Dans son « Anthologie des poètes valaisans », M. H. Bioley a eu le mérite de présenter au public : *Pierre-Joseph de Riedmatten* (1744-1812), ancien officier aux Gardes Suisses et bourgmestre de la ville de Sion, dont le recueil manuscrit (près de 4000 vers) dormait, tranquille et ignoré, dans la bibliothèque de ses descendants. De Riedmatten a l'esprit frondeur, et raille sans pitié gens et choses, indifféremment en latin ou en français et sous n'importe quelle forme : ode, épître, épigramme, chanson. « L'ancien officier aux Gardes... vivait en France aux plus beaux jours du philosophisme. D'une nature enjouée et facile, d'une tournure d'esprit portée à la satire et à l'épigramme, agréable de sa personne, possesseur d'un beau nom, indépendant par sa situation de fortune, imbu des idées philosophiques et grand admirateur de Voltaire, de Riedmatten devait être ce que nous révèlent

¹⁾ Voir : Théologie.

²⁾ Voir Histoire.

ses écrits, un sceptique railleur et frondeur, spirituel causeur, aimant mais sans fatuité, à raconter ses bonnes fortunes, et excellent surtout à persiffler, avec une ironie parfois sanglante, les travers de son temps, sans reculer devant la verdeur de l'expression... Notre officier, lui, n'avait pas de ces délicatesses-là, pas plus qu'il ne se souciait de sacrifier à la richesse de la rime la précision de la pensée. Et il ne faut pas trop s'en plaindre, car, s'il en avait été autrement, le sens gaulois qui le distingue et qui fait surtout le charme de ses poésies en eût certainement perdu de sa saveur. Il est d'ailleurs évident que de Riedmatten n'écrivait que pour le cercle de ses intimes...

... Que d'intéressants aperçus sur les mœurs de l'époque ! Son épître à son frère nous fait assister à des divertissements favoris de son temps ; ici, il nous dépeint, à la manière de Lutrin, les graves préoccupations des gens d'Eglise ; là, il nous fait assister aux joutes littéraires et artistiques des cités rivales de Fribourg et de Lausanne, ... ailleurs enfin, il nous profile, en quelques traits pris sur le vif, des scènes d'intérieur ou des situations empruntées aux conditions sociales d'alors. Et si nous le voyons quitter son poste d'observation, ce n'est que pour faire à l'imagination une plus large part, ou pour nous présenter des tableaux inspirés par des réminiscences d'Ovide ou de quelque autre auteur classique, avec lesquels il vivait dans une douce intimité... »¹⁾

Comme homme politique, de Riedmatten vit l'émancipation du Bas-Valais (22 février 1798) et fut l'un des signataires de l'acte « de renonciation de la souveraineté que le Haut-Valais avait sur le Bas-Valais et de la reconnaissance des individus du Bas-Valais pour un peuple libre ». Il mourut le 25 mai 1812.

C'est aussi la poésie satirique que *Louis Gard*²⁾, de Bagnes, († 1854) a cultivée de préférence et à ses dépens

¹⁾ Henri Bioley : « Les poètes du Valais Romand », 1903.

²⁾ M. Louis Courthion m'a donné sur ce personnage divers renseignements pour lesquels je lui adresse mes sincères remerciements.

ses écrits, un sceptique railleur et frondeur, spirituel causeur, aimant mais sans fatuité, à raconter ses bonnes fortunes, et excellent surtout à persiffler, avec une ironie parfois sanglante, les travers de son temps, sans reculer devant la verdeur de l'expression... Notre officier, lui, n'avait pas de ces délicatesses-là, pas plus qu'il ne se souciait de sacrifier à la richesse de la rime la précision de la pensée. Et il ne faut pas trop s'en plaindre, car, s'il en avait été autrement, le sens gaulois qui le distingue et qui fait surtout le charme de ses poésies en eût certainement perdu de sa saveur. Il est d'ailleurs évident que de Riedmatten n'écrivait que pour le cercle de ses intimes...

... Que d'intéressants aperçus sur les mœurs de l'époque ! Son épître à son frère nous fait assister à des divertissements favoris de son temps ; ici, il nous dépeint, à la manière de *Lutrin*, les graves préoccupations des gens d'Eglise ; là, il nous fait assister aux joutes littéraires et artistiques des cités rivales de Fribourg et de Lausanne, ... ailleurs enfin, il nous profile, en quelques traits pris sur le vif, des scènes d'intérieur ou des situations empruntées aux conditions sociales d'alors. Et si nous le voyons quitter son poste d'observation, ce n'est que pour faire à l'imagination une plus large part, ou pour nous présenter des tableaux inspirés par des réminiscences d'Ovide ou de quelque autre auteur classique, avec lesquels il vivait dans une douce intimité... »¹⁾

Comme homme politique, de Riedmatten vit l'émancipation du Bas-Valais (22 février 1798) et fut l'un des signataires de l'acte « de renonciation de la souveraineté que le Haut-Valais avait sur le Bas-Valais et de la reconnaissance des individus du Bas-Valais pour un peuple libre ». Il mourut le 25 mai 1812.

C'est aussi la poésie satirique que *Louis Gard*²⁾, de Bagnes, († 1854) a cultivée de préférence et à ses dépens

¹⁾ Henri Bioley : « Les poètes du Valais Romand », 1903.

²⁾ M. Louis Courthion m'a donné sur ce personnage divers renseignements pour lesquels je lui adresse mes sincères remerciements.

parfois. S'il habita au Châble la maison seigneuriale, il n'eut pour autant rien d'aristocratique ni dans ses habitudes, ni dans ses opinions. Oh ! loin de là ! Gard, héritant des idées de son père, fut un fervent de l' « opposition » ; ce sont même ses idées politiques qui ont inspiré la plupart de ses épigrammes et chansons ¹⁾ ; le « Poisson d'Avril » (1840) n'est pas autre chose qu'un chant de guerre contre les Hauts-Valaisans ; les « ristous » servent de cible à sa verve moqueuse ou batailleuse. Une chanson patoise sur un épisode de la Jeune Suisse est surtout populaire :

No s'àtro bons Bâgnas
No sin pas tant de croè seudas,
On dzo à la Croay du cœu
No no sin djà tant fi honneu.

.

Comme le constate le « Conseil paternel », Gard fut notaire ; il voyagea en Amérique, où il usa de toutes sortes d'expédients pour vivre, pratiquant même à l'occasion l'art médical ; il goûta ensuite du militaire à Naples, et enfin, rentré dans l'Entremont, il fut secrétaire du Conseil communal. Sa vieillesse fut triste ; poursuivi par des parents qu'il avait malmenés dans une chanson (Mariage d'un crétin), il fut interdit et ainsi, bien que possesseur d'une fortune appréciable, il termina sa vie presque dans la misère :

Quand ma vie est triste est nomade,
Je l'égaie en faisant des vers.

Les chansons de ce personnage original « jeté dans un milieu social et dans un temps pour lesquels il n'était point né, n'ont de mérite que l'à propos de l'actualité et du sujet » (L. Courthion).

¹⁾ Plusieurs ont paru dans le « Valais Romand ».

Un confrère chansonnier de Louis Gard, *Félix Bonnaz*¹⁾ a rimé de nombreux refrains patriotiques. Né à St-Gingolph, le 17 janvier 1814, il étudia la médecine et mourut prématurément, le 16 août 1845. Quelques-unes de ses chansons ont paru dans un recueil de chants patriotiques dédié « aux amis du Bas-Valais ». La plupart sont inédites.

*Charles-Louis de Bons*²⁾ (1809-1879). Celui qui fut comme l'incarnation de la littérature valaisanne naquit à St-Maurice le 17 juillet 1809, d'une famille d'ancienne origine savoisiennne. Sa jeunesse s'écoula dans sa ville natale, à l'ombre de l'abbaye, où il commença son gymnase à l'âge de 10 ans. Il suivit ensuite les cours de l'Ecole de droit, à Sion, et, en 1829, il obtenait le diplôme de notaire. Dès lors, il s'adonna à la carrière politique: secrétaire du Conseil communal de St-Maurice, greffier du tribunal, secrétaire d'Etat jusqu'en 1843, député au Grand Conseil, dont il occupa avec distinction la présidence, et enfin Conseiller d'Etat en 1856, chargé du Département de l'Instruction publique.

Entre temps, il avait épousé M^{lle} Amélie de Rivaz, la petite-fille du Grand Baillif et historien.

Jamais, à l'encontre de nombreux Valaisans³⁾ qui s'occupèrent d'écrire, Ch.-L. de Bons ne quitta son pays. Aussi est-ce en toute franchise qu'il a pu s'écrier :

Je ne les connais point ces villes fastueuses
Au fond vaseux et trouble, aux surfaces houleuses,
Qu'encombre un peuple fait de trente nations.
De leurs fleuves jamais je n'ai goûté les ondes.

.

Il passait ses vacances engentilhomme campagnard, à Sous-Vent, qu'il chanta comme Lamartine chanta Milly, et

¹⁾ Voir aussi Sciences naturelles.

²⁾ Voir aussi les chapitres : Histoire et Romans, Contes, Légendes.

³⁾ Les Platter, Lithonius, Binner, de Rivaz, Besse des Larzes, Courthion, etc.

dont il chérissait le séjour dans le calme d'une champêtre vie de famille.

Lorsqu'il s'éteignit, le 1^{er} septembre 1879, son dernier désir fut accompli. Au cimetière de sa petite ville, un humble monument indique l'endroit où il avait souhaité reposer :

Oh ! daignez m'accorder cette aumône de terre ;
Dans mes songes toujours ce coin modeste a lui.

Pendant sa dernière maladie, l'Académie des Muses santones, à Royan, lui avait offert de lui ouvrir ses portes ; le poète, pressentant sa fin prochaine, déclina cet honneur.

Ce n'est pas seulement le nom de la personnalité ou du magistrat qui subsistera : combien d'enfants, combien de régents même, en feuilletant l'« Ami de l'enfance » ou la « Géographie à l'usage des Ecoles primaires du Valais » en ignorent l'auteur, qui fut le Conseiller d'Etat Ch.-L. de Bons ! C'est avant tout le littérateur qui a sa place, et une place honorable, parmi les écrivains romands.

Des critiques éminents ont rendu justice à ses œuvres. Jules Vuy, Daguët, Amiel, Petit-Senn, Talichet, Tissot ont proclamé ses talents, et Victor de Laprade a déclaré qu'il le tenait pour un poète de premier ordre.

Ch.-L. de Bons débuta dans les lettres, à l'âge de 25 ans, par le roman : *Blanche de Mans* (1836), suivi de plusieurs autres productions. Lorsqu'il commença à écrire en vers, il avait près de 40 ans ; il fait allusion à cet âge passablement avancé dans l'« Inspiration » :

Voici qu'un vent de poésie
Sur moi descend de la hauteur
.....
Songes d'une âme ardente et pure
Amitié sainte, amour si doux,
Tableaux rians de la nature
Laissez-moi : que me voulez-vous ?
.....
Allez à ceux dont la jeunesse
.....

Les « Hirondelles » parurent, en 1857, avec « Divicon ». Les pièces y contenues datent des années 1853, 1854 et surtout 1855 et 56; le volume est divisé en trois parties : hirondelles de printemps, d'été et d'automne, qu'on peut faire correspondre aux âges de la vie : jeunesse, âge mûr, vieillesse. « Toutes se distinguent par une fraîcheur d'esprit, une sincérité d'accent, une harmonie de pensée, qui nous permettent non seulement de suivre l'auteur pas à pas dans toutes les phases de son existence, mais aussi de lire au plus profond de son âme »¹⁾.

Dans le premier morceau du recueil l'« Inspiration », se trouve résumé ce que le poète va chanter :

Nous suivrons au loin dans la plaine
Les agneaux conduits au lavoir,
Les bœufs groupés vers la fontaine
Et l'ombre errante du manoir.

Je veux peindre aussi les orages
De ce qu'on nomme le bonheur,
L'amour, ses transports, ses nuages,
Et les maux qui brisent le cœur.

Fidèle à ce programme, il célébrera l'amour avec ses gros chagrins et ses petites déceptions, dans des vers colorés qui font penser aux Orientales; la nature valaisaune, avec ses montagnes, son fleuve, avec le Léman, avec les hirondelles qui nous viennent demander l'hospitalité, et enfin il nous dévoilera les secrets et les aspirations de son cœur; l'émotion, une émotion qui n'a rien de factice, éclate dans la « Vieillesse », l'« Heure solennelle », « Suprême Désir », « Dernier chemin ». Le gracieux « Réveil des Hirondelles » fut primé au concours de l'Institut national genevois; il a été traduit en allemand et en italien.

« Le Réveil des hirondelles, Sous-Vent, le Vieux Curé, Ce que je sais, sont tous des morceaux d'un sentiment si élevé, qu'on oublie presque les quelques défaillances du style...

¹⁾ Mario.

L'âme des choses lui a livré quelques-uns de ses plus merveilleux secrets »¹⁾.

Le poète déclare du reste lui-même que la nature a été sa grande inspiratrice :

Aussi je ne sais rien qu'épeler la nature,
Que recueillir des bois le vague et lent murmure,
Ou les soupirs du vent sous d'antiques arceaux.
Je ne sais rien, hélas ! qu'écouter en silence
La solennelle voix du Rhône ou de la Dranse,
Les bruits de la montagne ou le chant des ruisseaux.

.

La note religieuse tient une large place dans ses poésies. La « Tombée de la nuit », « l'Angelus », la « Prière sur la montagne », « Dernier chemin » et combien d'autres témoignent d'une foi solide :

O croyances des champs, humble foi des montagnes !

.

Combien je vous admire et combien je préfère
Au doute qui discute, à l'orgueil qui diffère
Vos charmes innocents !

« Divicon ou la Suisse primitive » est un poème épique en cinq chants. Dans le prélude, Ch.-L. de Bons chante les Helvètes, nos aïeux, qui ont transmis à leurs fils « la Suisse libre et forte »¹⁾, et en particulier Divicon.

Les deux premiers chants sont un vivant tableau représentant les « Helvétiens » et les « Combattants ». Une superbe description du Léman commence le troisième. Des deux côtés, helvète et romain, les adversaires sont grands ; cependant Divicon dépasse tous ces formidables guerriers. — Dans un combat singulier, le consul Cassius est battu et

Les Romains échappés aux glaives homicides,
Enchaînés deux à deux, anéantis, livides,
Sous les faisceaux d'opprobre, où s'abaisse le front,
Devront subir du joug l'indélébile affront.

¹⁾ Virgile Rossel : « Histoire littéraire de la Suisse romande ».

Un demi-siècle s'est écoulé. Maintenant Divicon a un ennemi digne de lui : Jules-César. Le IV^e chant est plutôt dramatique. César vient demander l'hospitalité à Divicon, sans que ni l'un ni l'autre ne se connaissent. « Un dialogue plein de noblesse et de grandeur et qui rappelle parfois la manière de Corneille »¹⁾ s'engage entre les deux héros. Mais déjà dans le lointain éclate l'incendie, embrasant villes et hameaux et forçant les Helvètes à l'émigration.

Divicon, cédant au désir de ses compatriotes, se mettra encore à leur tête. Hélas ! la victoire ne lui sourit plus. Les Helvètes subissent une complète mais glorieuse défaite, car leur peuple

Il n'est plus, il n'est plus, mais aux veuves romaines
Sa chute causera des larmes par torrents.

Battu, Divicon ne servira pas au triomphe de César. Non. Monté sur un bûcher dont les flammes l'enveloppent bientôt, l'héroïque vieillard se frappe stoïquement de sa faucille d'or, pendant que

. au signal des Romains
Les Helvètes, des lacs ont repris les chemins.

Tel est le contenu de Divicon, œuvre la plus parfaite de de Bons. « Il a embrassé dans son ensemble tout le sujet, l'a saisi avec âme, l'a rendu souvent avec bonheur, quelquefois avec audace. Il y a dans son œuvre, malgré ses imperfections, un talent vrai, aisé, abondant, du goût, de la verve, et ce sentiment patriotique qui est l'amour-propre bien entendu des nations »²⁾.

Les « Profils Sionnais » (1875-76) sont « de petites épîtres familières pleines d'enjouement et de verve »³⁾.

« Loèche-les-Bains » (1875) est un poème descriptif dont les quatre chants nous dépeignent successivement l'arrivée, la baignée, une excursion au Torrenthorn et enfin une excursion à la Gemmi.

^{1) 2)} Jules Vuy, Préface des « Hirondelles ».

³⁾ Alphonse Sidler : Les poètes valaisans, étude parue dans les « Monat-Rosen », de laquelle j'ai tiré maints renseignements.

Quant aux « Fables valaisannes », sous une grande simplicité de ton, elles cachent une saine et parfois malicieuse morale.

Si dans ces diverses œuvres, « la forme est en général très insuffisante (?), la noblesse et la vigueur de la pensée, la verve lyrique rachètent les faiblesses du versificateur »¹⁾.

C'est un de ses enfants dont le Valais peut être le plus fier.

Maurice Besse des Larzes (1822-1874) — Delarzes était le nom de sa mère — est un enfant de l'Entremont. Il est né, en 1822, au village de Bruson ; ses parents ne reculèrent pas devant les sacrifices pour le placer au collège de Sion. Entré au noviciat chez les Jésuites à Fribourg, il quitta l'ordre pour motif de santé et se voua à l'enseignement, à Marseille d'abord, puis à Lyon. Il mourut, en 1874, d'une congestion cérébrale.

Besse a publié différents ouvrages parmi lesquels deux volumes de vers : « les Mystères de la vie, poésies et satires » et « les Voix du Rhône », publiés, en 1870, sur le désir de son oncle, Benjamin Besse.

Fils de la montagne, il a connu l'esprit des villes, qui a laissé en son âme franche, simple et foncièrement religieuse, une impression pénible. C'est pourquoi il pourfend sans pitié la mode, la soif de l'or, le bel esprit, l'hypocrisie, et les flétrit avec une énergie telle qu'il lui arrive de friser le grotesque :

Elargissez les flancs et serrez la ceinture
Imitez des tonneaux les gracieux contours.

.

Des démonstrations philosophiques même sont le sujet de plusieurs pièces du recueil ; Besse avait dû contracter cette habitude au couvent, et avait de la peine à s'en défaire :

¹⁾ Virgile Rossel. — Rossel est trop sévère à l'endroit de la forme de Ch.-L. de Bons.

La matière impuissante, immobile de soi,
Se meut, se forme au gré de l'esprit, noble roi.
Un corps jamais n'a pu se mouvoir de lui-même :
L'univers est donc mù par un moteur suprême.
On peut scinder la plante et la recomposer,
Mais comment un esprit peut-il se diviser ?

.....

Un autre Bagnard, Maurice Charvot ¹⁾ tombera dans le même travers, avec des idées diamétralement opposées ; la manie des « ergo » et des « quia » est-elle endémique dans l'Entremont ?

Besse réussit mieux dans quelques morceaux lyriques, genre Lefranc de Pompignan ou Jean-Baptiste Rousseau. (Ambition et tyrannie, La Chine, l'Orient et l'Alliance des peuples).

Son principal défaut est d'avoir témoigné une affection excessive pour les banalités et les chevilles.

La pièce intitulée : « à M^{me} de S. », (le piano) est un essai assez heureux d'harmonie initiative :

.... le piano comme un cheval fougueux
Bondit, monte, descend, remonte vers les cieux,
Gémit comme un zéphir, mugit comme l'orage ...
Il s'apaise et s'endort ; soudain le cri de guerre
Retentit, il hennit, frappe du pied la terre....
Soupire mollement, fuit et s'arrête et vole....

.....

Le poète comptait sur le prestige de sa protectrice, la célèbre tragédienne Rachel, pour faire représenter sur la scène sa pièce dramatique en trois actes : « Frédégonde et Brunehaut », tragédie reposant sur l'amour adultère de Frédégonde, troisième femme de Childéric, pour son écuyer Landric, et sur l'amour, sincère, mais dangereux, de Mérovée, fils de la première femme de Childéric, pour Brunehaut, prisonnière de Frédégonde.

¹⁾ Voir plus loin. même chapitre.

La comédie en un acte : « Un faux misanthrope ou Diogène millionnaire », est une satire assez bien imaginée et passablement conduite de la passion de l'or et de la fausse noblesse.

Satirique aussi, ou plutôt politique¹⁾, la pièce intitulée : « Nabuchodonosor ». L'intervention des esprits célestes, les chœurs des puissances diaboliques, tournent parfois au burlesque ; voulant trop émerveiller, l'auteur manque son but.

Somme toute, ce brave homme fut un médiocre poète.

Signalons quelques versificateurs du Haut-Valais que nous avons le grand tort de mal connaître, sinon d'ignorer.

*Peter-Joseph Kämpfen*²⁾ (1827-1875), de Geschinen, curé à Inden, auteur de différents ouvrages, a publié un volume de vers : « Blüthen und Blätter vom Rhonestrand » (1863) faciles et gracieux :

Von des Altels Scheitel nieder,
Glüht des Abends letzter Strahl,
Schon verklungen sind die Lieder
Auf den Bergen, in dem Thal.
Durch den Tannen düstre Hülle
Bricht des Mondes Strahlenfülle ;
Schäumend stürzt, in wilder Wuth
Sich zu Thal des Baches Fluth.

(Blanka von Mans).

L'auteur des « Souvenirs d'Ulrichen » et du drame « Thomas in der Bündt », *Ludwig Amherd* (1825-1887) de Zwischbergen, a composé, dans sa retraite du Righiklösterli, un poème épique en 12 couronnes de chants : Sankt-Franciscus (1884), et en ébaucha un autre en l'honneur de Sainte Elisabeth.

¹⁾ On lit dans la préface : « Toute l'histoire de cet ancien roi d'Assyrie nous révèle en lui les analogies frappantes avec l'orgueil, l'ambition, l'hypocrisie, l'astuce et tous les autres traits du despote du Nord ».

²⁾ Voir aussi chapitre : histoire.

Mais le poète national du Haut-Valais est *Léon Lucien de Roten*, (1824-1898). C'est dans le vieux bourg de Rarogne qu'il vit le jour, le 7 janvier 1824. Il avait 14 ans lorsqu'il entra au collèges des Jésuites, à Brigue, avec son frère Antoine, le futur conseiller national, mort en 1896. Quoique inférieur en âge à ses camarades, il fut constamment le premier de sa classe. En 1845, il se rendit à Fribourg pour suivre le cours de physique, et, l'année suivante, à Munich, pour y étudier le droit. Dans cette ville, plusieurs illustres catholiques, entr'autres Görres, honorèrent de leur amitié les deux jeunes Valaisans.

Léon de Roten n'avait que 26 ans lorsqu'il fut élu député au Grand Conseil — alors libéral — où il fut bientôt remarqué parmi les membres de la minorité. En 1858, il était appelé à la rédaction du Walliser-Wochenblatt, qui venait de paraître, et était nommé secrétaire d'Etat et du Grand Conseil. Enfin, il succédait (1875) au Conseil d'Etat à Ignace Zen-Ruffinen, d'abord au Département militaire, puis à l'Instruction publique, charges qu'il occupa avec zèle jusqu'en 1897, année de sa retraite.

Le sympathique magistrat expira à Breitmatten (Rarogne), le 5 août 1898, emportant dans la tombe l'estime générale.

Le premier volume de ses poésies lyriques : « *Wiederklänge aus dem Rhonethale* » parut en 1862. M. de Roten exprime son patriotisme en des strophes vibrantes d'enthousiasme. Il chante aussi, non sans humour, les joies et les chagrins de l'amour (*die Nachtwache, die Verzweiflung, der Handschuh* etc.); — il resta célibataire endurci — ; sa seule passion était la poésie :

Wo bleibst du denn, du, oh Poesie?
Nein, nein! Nichts soll von dir mich trennen,
Zu dir flücht ich, im treuen Flug,
Und mag die Welt mich auch verkennen,
Wir beide sind uns ja genug.

(Am Scheidewege).

A son avis, le poète doit exercer une sorte de sacerdoce, et il trace sa mission en vers superbes :

Gesang ist hehre Himmelsgabe
Die darf kein sinnlich Wort entweih'n.

Für's Schöne das die Gottheit schuf,
Für's Grosse, Heil'ge treu zu streiten :
Das ist des Sängers Weltberuf.

M. de Roten publia, en 1874, un poème épique : « Die letzten Ritter auf Gubing », son chef-d'œuvre. C'est une apologie de la liberté, tirée d'une page de notre histoire féodale. La chute du sire de Rarogne et du manoir de Gubing, voilà le fait principal. Pour broder ce tissu simple en apparence, le poète a eu recours à l'amour de Guillaume, vassal du sire, pour Berthe sa fille, et à l'amitié qui unit ce même Guillaume au patriote Georges Gelter, qui, par ses chants, excite le peuple à renverser le tyran. Le manuscrit du drame, « Pierre de Rarogne » a malheureusement été égaré.

« Der Polen Opfertod » (le Martyre de la Pologne) avait été écrit dans la jeunesse de M. de Roten. C'est seulement en 1896 qu'il se décida à le livrer à l'impression. Ce drame en trois actes a été traduit en français.

Les Polonais, pour reconquérir leur indépendance se sont soulevés ; le jeune Wladimir veut embrasser la cause des patriotes. Malgré les sollicitations de son père, l'amour de la liberté l'emporte et il part... il rejoint les insurgés et jure fidélité au drapeau national. Le vieillard, dans son manoir, pleure l'absent. Soudain, le bruit des armes retentit ; les farouches Cosaques se sont emparés du château et le vieillard prisonnier répondra de la trahison de son fils. Voilà que Wladimir lui-même arrive et reprend le château. Hélas ! dans son triomphe, une balle l'atteint ; devant le cadavre de ce héros, le vieux Wolniewitz exhale le cri suprême de la Pologne, veuve à jamais de sa liberté.

Dans le « Morgen im Kyffshäuser » (1896), le poète célèbre le rétablissement de l'empire germanique. C'est un

poème dramatique allégorique, où, comme acteurs, apparaissent les diverses puissances européennes. La sympathie que l'écrivain avait déjà témoigné pour l'Allemagne dans les « Widerklänge » s'accentue ici fortement.

Ajoutons à ces œuvres de longue haleine, plusieurs chants de circonstance, parmi lesquels le chant national du Haut-Valais

Nennt mir das Land so wunderschön....

et une ode sur les patriotes tombés à Finges.

Dans tous ses écrits, M. de Roten observe scrupuleusement les règles de l'art. Son style brille par l'originalité, la correction, l'énergie. L'œuvre entière est animée d'un souffle éminemment patriotique.

Le poète a tous les traits de Georges Gelter, un des personnages principaux des Chevaliers de Gubing ; avant tout, il est le chantre de la liberté :

Drum hab' ich stets nur das gesungen
Was ich des Sanges würdig fand !
Des Minnenglücks Erinnerungen,
Gott, Freiheit und Vaterland.

(Sängersberuf).

Louis Gross (1834-1878) est né à Martigny-Bourg, le 14 avril 1834 ; il fit son gymnase à St-Maurice et son lycée à Sion, versifiant déjà avec ardeur sur les bancs du collège. Il quitta le lycée pour entrer à l'Ecole de Droit et réussit on ne peut mieux ses examens de notaire. Hélas ! au milieu de ses succès et de ses espérances, un coup terrible le frappa ; sa fiancée mourut ; il faut chercher dans cette épreuve la source de la mélancolie qui longtemps rongea le jeune homme :

.... La tristesse est un lierre
Qui croit dans notre vie et se cramponne à nous.

En 1859, il obtint son diplôme d'avocat et alla se perfectionner dans la jurisprudence à Munich et à Paris ; c'est alors qu'il donna libre carrière à sa verve. En 1860, Petit Senn lui écrivait : « Vos poésies ont de l'âme et de l'harmonie et font preuve d'un noble cœur et d'un beau talent ».

A son retour, établi à Martigny, il épousa Mademoiselle Joséphine d'Allèves, de Sion ; cette union fut heureuse et féconde. La confiance de ses concitoyens non moins que ses talents et ses connaissances l'appelèrent successivement aux charges de président de sa commune, de président du Tribunal, de député au Grand Conseil et enfin de député au Conseil national.

Il tomba malade en mai 1877, pour ne plus se relever ; il rendit l'âme, le 20 juillet 1878, après avoir exhalé le chant du cygne dans le sublime sonnet : « A Elle ! ».

« Ses poésies, recueillies par son ami, M. Henri Bioley, ont été éditées à Genève, en 1882, sous le titre : « Gerbes poétiques ». Soyons reconnaissants à ce dernier de nous avoir permis de goûter cette œuvre d'une si exquise sensibilité, d'un langage si pur, d'une originalité de si bon aloi. La renommée s'est vite attachée au nom de ce « doux rêveur, aux accents religieux, aux tendres aspirations, de cet amoureux de la nature, qui ne s'élève pas très haut, mais qui s'est calomnié lorsqu'il a écrit :

Je ne suis pas poète ¹⁾. »

M. Gross cultivait les Muses en amateur, à titre de distraction ou de passe temps, de même qu'il s'occupait de peinture et surtout de botanique -- il avait recueilli tout un herbier de la flore du Valais --. Ses poésies ne sortaient pas du cercle de sa famille et de ses amis, et ce n'est que sur leurs instances qu'il se hasarda à participer à des concours. C'est ainsi qu'en 1857, obéissant au conseil de Ch.-L. de Bons, il présenta son « Dante en exil », qui fut couronné par l'Institut national genevois, de même qu'en 1864

¹⁾ Virgile Rossel : Hist. littéraire de la Suisse romande.

« Rêve et Réalité » obtenait les suffrages de la Société des Concours poétiques de Bordeaux.

Ce qui caractérise les « Gerbes » c'est une douce mélancolie, inspirée par les tristesses ressenties sur son chemin et tempérée par l'espérance à un au-delà meilleur :

.... Il ignore, insensé, qu'il reste une espérance
Et qu'il pourrait trouver contre tant de souffrance
Dans une foi profonde un sublime rempart.

J'ai rêvé le bonheur et mon rêve était beau
Je m'éveille et je vois s'enfuir patrie et mère,
En place de l'amour, je retrouve un tombeau.

(Mélancolie).

L'on ne peut voir les cieus sans songer à la tombe,
On n'entend point un chant sans regarder les cieus.

Les douceurs de la vie familiale ramenèrent un peu de sérénité dans l'âme du poète. Il se révèle alors charmant causeur (A travers champs, Angelina, Fantaisie).

La lyre de Gross n'a jamais célébré que les passions les plus pures, que les sentiments les plus élevés : la piété (Mort du Christ, la Croix sur la Montagne), l'amour de la nature (les Alpes, Bonheur aux champs), les tendresses du foyer domestique (Le départ, Sourire d'un enfant, A Elle).

« Dante en exil » est une composition de plus longue haleine que ses voisines du recueil. Le poète y suit avec une souplesse surprenante les audacieuses conceptions du chantre des Enfers¹⁾, jusqu'à l'agonie de l'illustre génie :

Sur ton chevet de mort tu poses ton front blême
Et ton âme en tremblant, attend l'éternité,
Le Glas sonne... pour toi, voici l'heure suprême,
Mais c'est l'heure de gloire et d'immortalité.

¹⁾ Henri Biolley. Préface.

Adolphe de Courten, de Sierre, mort en 1891, officier du pape, a manifesté ses sentiments de dévouement envers Pie IX dans un poème d'une certaine envergure : « Rome chrétienne » (1881).

Georges Bioley, (1843-1884) de St-Maurice, notaire, a laissé de nombreuses poésies manuscrites. De son vivant, il en a envoyé quelques-unes aux « Monat-Rosen » et aux journaux du pays. Il cultive surtout le genre badin. Ses satires et ses sonnets dénotent un caractère gai et un esprit fin et observateur (Dire et faire, Roger Bontemps, la Chandelle et la Bougie, la Paillasse du Saint-Homme, etc.). La forme est facile et originale.

Né à St-Maurice, en 1836, et mort à Monthey, en 1895, *Louis Dirac* fut tour à tour régent, chef de gare, écrivain public ; type du poète original et sans souci, rimant pour le bon plaisir de rimer et prenant la vie du bon côté :

Je sais bien que la pauvreté
Est le destin du vrai poète.

La plupart de ses poésies ont paru dans la « Lyre valaisanne », revue d'art et de littérature qu'il avait fondée de concert avec Bruzzèze, dans le *Messenger des Alpes* (Aigle), etc.

« Il commença par chanter la belle nature, en des vers assez bien tournés ; puis, il écrivit quelques légendes et ballades, genre dans lequel il réussit le mieux¹⁾ ».

*Roger de Bons*²⁾ (1838-1887) hérita de son père le goût pour les lettres ; il n'a que peu écrit en vers, mais le « Moine de St-Maurice », « la Grotte au Fées », l'épître « à Monsieur le Chanoine Gard sur le nouveau lac de St-Maurice » témoignent d'un véritable talent poétique :

La nature est un livre aux ravissantes pages
Qui sous des traits de fleurs ou des sillons de feu
De Dieu trace partout de touchantes images
Sur le rocher de l'Alpe ou l'éclat du ciel bleu.

.

¹⁾ Henri Bioley : anthologie des Poètes valaisans.

²⁾ Voir : Roman, contes, légendes.

Si Roger de Bons est inférieur à son père, *Alfred Besse de Larzes*, (1848-1904) par contre, dépasse le sien de cent coudées. Né le 14 juillet 1848, il montra une précocité vraiment prodigieuse : à sept ans, il traduisait le « De Viris » en vers français ; à 12 ans, il gagnait sa vie, et celle de ses parents en donnant des séances d'improvisation poétique ; à 19 ans, chargé de la rédaction du *Journal d'Etrangers* de la station de Cauterets, (Hautes Pyrénées), il s'acquitta de sa tâche en vers.

Cette même année, (1867) Oscar Commettant lui consacrait un chapitre dans son livre : *Par monts et par vaux*.

« Veuve de son premier mari, Eugène de Pradel, la muse « Improvisation » se consola comme toutes les veuves inconsolables et fit la coquette auprès d'un jeune homme aux yeux duquel elle apparut, par un beau soir d'automne, dans une lumineuse atmosphère d'alexandrins, de petits vers, de bouts rimés, de triolets, d'acrostiches, de fabliaux, de sentences, d'épigrammes et de sixtolets. Le jeune homme fut ébloui : il tomba aux pieds de la déesse en lui jurant un éternel amour. »

« Le jeune époux de la muse remariée, c'est M. Besse de Larzes, qui n'a pas encore dix-neuf ans, et dont la faculté d'improvisation poétique est véritablement phénoménale. »

Dans une étude parue dans le *Valais Romand*¹⁾, B. Joris ajoute : ce qui caractérise Besse de Larzes, « c'est une prestigieuse autorité sur la foule indocile des mots, une aisance inouïe à les soumettre à l'inexorable discipline du rythme ».

Véritable « trouvère » comme l'appelle son compatriote Courthion²⁾, Besse passa sa vie à parcourir la France et la Belgique, donnant des séances dans les cercles et dans les internats. On lui lance deux rimes quelconques, presque toujours choisies parmi les plus saugrenues ou

¹⁾ D'où j'ai extrait aussi cette citation de Commettant.

²⁾ Un Trouvère contemporain, *Patrie Suisse*, 4 juin 1904.

Si Roger de Bons est inférieur à son père, *Alfred Besse de Larzes*, (1848-1904) par contre, dépasse le sien de cent coudées. Né le 14 juillet 1848, il montra une précocité vraiment prodigieuse : à sept ans, il traduisait le « De Viris » en vers français ; à 12 ans, il gagnait sa vie, et celle de ses parents en donnant des séances d'improvisation poétique ; à 19 ans, chargé de la rédaction du *Journal d'Etrangers* de la station de Cauterets, (Hautes Pyrénées), il s'acquitta de sa tâche en vers.

Cette même année, (1867) Oscar Commettant lui consacrait un chapitre dans son livre : *Par monts et par vaux*.

« Veuve de son premier mari, Eugène de Pradel, la muse « Improvisation » se consola comme toutes les veuves inconsolables et fit la coquette auprès d'un jeune homme aux yeux duquel elle apparut, par un beau soir d'automne, dans une lumineuse atmosphère d'alexandrins, de petits vers, de bouts rimés, de triolets, d'acrostiches, de fabliaux, de sentences, d'épigrammes et de sixtolets. Le jeune homme fut ébloui : il tomba aux pieds de la déesse en lui jurant un éternel amour. »

« Le jeune époux de la muse remariée, c'est M. Besse de Larzes, qui n'a pas encore dix-neuf ans, et dont la faculté d'improvisation poétique est véritablement phénoménale. »

Dans une étude parue dans le *Valais Romand*¹⁾, B. Joris ajoute : ce qui caractérise Besse de Larzes, « c'est une prestigieuse autorité sur la foule indocile des mots, une aisance inouïe à les soumettre à l'inexorable discipline du rythme ».

Véritable « trouvère » comme l'appelle son compatriote Courthion²⁾, Besse passa sa vie à parcourir la France et la Belgique, donnant des séances dans les cercles et dans les internats. On lui lance deux rimes quelconques, presque toujours choisies parmi les plus saugrenues ou

¹⁾ D'où j'ai extrait aussi cette citation de Commettant.

²⁾ Un Trouvère contemporain, *Patrie Suisse*, 4 juin 1904.

les plus disparates ; quelques secondes s'écoulent, les vers arrivent comme renvoyés par une raquette, — ou comme une plaque de chocolat d'une machine automatique où l'on met deux sous —, témoignant sinon d'un profond sens poétique, ce qui n'est pas la faute de l'artiste dans les trois quarts des cas — mais toujours d'une facilité prodigieuse. Courthion cite ce quatrain qu'il édifia « illico » sur la grotesque rime : tourne-broche qu'un cuisinier lui lança :

Je n'adresse au sort nul reproche.
Je constate un fait seulement :
L'espérance est un tourne-broche
Où le rôti manque souvent.

En scandant ces vers, le poète pensait à sa destinée...

A part ces impromptus, à qui il a dû sa célébrité et aussi — puisque la vie a des exigences cruelles — sa subsistance, Besse a laissé quelques volumes de poésies, édités au hasard de ses pérégrinations. La première série de ses « Petites poésies pour pensionnats » a atteint en trois ans le respectable chiffre de 40000 exemplaires. Son « Choix de Poésies » (1895) n'a pas eu un moindre succès.

Les « Joyeux compères » et « les Commères joyeuses » renferment des monologues, des duos comiques, des scènes et des parades, la plupart mis en musique.

« Pourtant avec l'âge, ce bel optimisme s'embrume et se teinte d'une vague tristesse que le poète ornemente de philosophie, ce qui ne sert qu'à la rendre plus touchante. Ses dernières productions exaltent surtout la pitié, le dévouement aux misères humaines, et jusque sous les plus brefs de ses impromptus si pétillants d'à propos, perce le cri d'une âme délicate qui dut connaître toutes les déceptions¹⁾ ».

« L'Envers du Ciel », « les 20 sous de bon Dieu » sont dans toutes les mémoires d'enfants, et les personnes mûres peuvent aussi s'en régaler.

¹⁾ Louis Courthion.

les plus disparates ; quelques secondes s'écourent, les vers arrivent comme renvoyés par une raquette, — ou comme une plaque de chocolat d'une machine automatique où l'on met deux sous —, témoignant sinon d'un profond sens poétique, ce qui n'est pas la faute de l'artiste dans les trois quarts des cas — mais toujours d'une facilité prodigieuse. Courthion cite ce quatrain qu'il édifia « illico » sur la grotesque rime : tourne-broche qu'un cuisinier lui lança :

Je n'adresse au sort nul reproche.
Je constate un fait seulement :
L'espérance est un tourne-broche
Où le rôti manque souvent.

En scandant ces vers, le poète pensait à sa destinée...

A part ces impromptus, à qui il a dû sa célébrité et aussi — puisque la vie a des exigences cruelles — sa subsistance, Besse a laissé quelques volumes de poésies, édités au hasard de ses pérégrinations. La première série de ses « Petites poésies pour pensionnats » a atteint en trois ans le respectable chiffre de 40000 exemplaires. Son « Choix de Poésies » (1895) n'a pas eu un moindre succès.

Les « Joyeux compères » et « les Commères joyeuses » renferment des monologues, des duos comiques, des scènes et des parades, la plupart mis en musique.

« Pourtant avec l'âge, ce bel optimisme s'embrume et se teinte d'une vague tristesse que le poète ornemente de philosophie, ce qui ne sert qu'à la rendre plus touchante. Ses dernières productions exaltent surtout la pitié, le dévouement aux misères humaines, et jusque sous les plus brefs de ses impromptus si pétillants d'à propos, perce le cri d'une âme délicate qui dut connaître toutes les déceptions¹⁾ ».

« L'Envers du Ciel », « les 20 sous du bon Dieu » sont dans toutes les mémoires d'enfants, et les personnes mûres peuvent aussi s'en régaler.

¹⁾ Louis Courthion.

Les vers sérieux de Besse ont de la grâce, faite de fraîcheur et de bonhomie, de pensées riantes et neuves :

Et des perles tombaient sur le bord de ses yeux,
Car se sont des écrins que les yeux d'une mère.

« Parfums et rosée », « Flocons de neige », « la Tombe fleurie » etc., sont autant de mignons chefs-d'œuvre, ainsi que les légendes « l'Escalier du Paradis », « La Petite Aveugle », « le Lys merveilleux ».

Doux êtres où le ciel se mire
Quand il se plut à vous former :
Il fit vos lèvres pour sourire
Comme il fit vos cœurs pour aimer.

(Le Sourire).

Collégien, Besse de Larges, passa quelques étés chez son grand-père, à Bagnes ; en 1872, il fit en Valais sa première tournée « alignant couplets sur couplets en moins de temps qu'il n'en fallait aux vieux curiales du pays pour enjoliver leur signature ». (Courthion). Il y revint en 1903, et donna quelques soirées, (une entr'autres au collège de St-Maurice). De passage à Fribourg, tristement, loin des siens, l'aimable trouvère décéda dans une pauvre auberge, le 19 janvier 1904.

Louis de Courten (1880-1905). Lui aussi, sans adieux, sans marques d'affection qui consolent et qui encouragent, devait être fauché par une mort brutale.

Il vit le jour à Sion, le 19 juin 1880 ; il fréquenta le collège de sa ville natale, et une année — en humanités — celui de St-Maurice. Je le revois encore, ce cher camarade, — Loulou, comme on l'appelait —, raffolant de Hugo, ne jurant que par lui, abhorrant le grec et les mathématiques, les pouces veufs d'ongles, qu'il rongait consciencieusement en attendant une rime, — car déjà alors il rimait fort et ferme, mais surtout les couplets satiriques.

La maturité subie, Louis de Courten commença les études de médecine à Genève; au troisième semestre, après le propédeutique, il s'inscrivit à l'École dentaire à Zurich.

Le 4 juin 1905, dans une partie de bateau entreprise par une magnifique journée de fin de printemps, le jeune étudiant sombra; les flots ne rendirent qu'un cadavre.

Son « Pressentiment » s'était cruellement réalisé :

J'aime à le rencontrer sur le bord de ma route...

Lui ! c'est le tisserand du funèbre linceul !

La jeune âme des fleurs écloses le redoute ;

Moi, je l'aime, et je suis heureux d'être le seul

Qui le salue, assis sur le bord de ma route.

Oui, je veux l'accueillir comme un ami ! Mon cœur

Te devra ce repos si doux, que, goutte à goutte,

Tu verses dans mon sein, ô pâle fossoyeur

Que j'aime à rencontrer sur le bord de ma route !

Une partie de son œuvre a subsisté, recueillies par de pieuses mains, et Louis de Courten y revit avec son brave cœur et avec sa belle intelligence.

C'est assurément la plus riche nature poétique éclosée sur notre sol; c'est avec des accents que nous n'avions encore point entendus chez nous qu'il a chanté les « anciens âges », la nature alpestre,

Souvent, à l'heure où le soir tombe,

A l'heure où le glacier s'éteint,

Je m'en vais errer dans la combe,

Pour écouter chanter les pins.

les paysans de nos villages, lesquels ont gardé

..... dans l'éclat de leurs yeux

Où l'on voit quelquefois une larme qui tremble

La flamme de l'amour et de la haine ensemble.

La maturité subie, Louis de Courten commença les études de médecine à Genève; au troisième semestre, après le propédeutique, il s'inscrivit à l'École dentaire à Zurich.

Le 4 juin 1905, dans une partie de bateau entreprise par une magnifique journée de fin de printemps, le jeune étudiant sombra; les flots ne rendirent qu'un cadavre.

Son « Pressentiment » s'était cruellement réalisé :

J'aime à le rencontrer sur le bord de ma route...

Lui ! c'est le tisserand du funèbre linceul !

La jeune âme des fleurs écloses le redoute ;

Moi, je l'aime, et je suis heureux d'être le seul

Qui le salue, assis sur le bord de ma route.

Oui, je veux l'accueillir comme un ami ! Mon cœur

Te devra ce repos si doux, que, goutte à goutte,

Tu verses dans mon sein, ô pâle fossoyeur

Que j'aime à rencontrer sur le bord de ma route !

Une partie de son œuvre a subsisté, recueillies par de pieuses mains, et Louis de Courten y revit avec son brave cœur et avec sa belle intelligence.

C'est assurément la plus riche nature poétique éclosée sur notre sol; c'est avec des accents que nous n'avions encore point entendus chez nous qu'il a chanté les « anciens âges », la nature alpestre,

Souvent, à l'heure où le soir tombe,

A l'heure où le glacier s'éteint,

Je m'en vais errer dans la combe,

Pour écouter chanter les pins.

les paysans de nos villages, lesquels ont gardé

..... dans l'éclat de leurs yeux

Où l'on voit quelquefois une larme qui tremble

La flamme de l'amour et de la haine ensemble.

et même ses menues impressions et les petits riens de l'existence

Je suis jeune. Le sang qui tourmente ma chair
Bat gaiment dans mon cœur et brûle dans mes veines ;
Et dans l'adieu sans fin du rêve qui m'est cher
J'écoute la chanson des tendresses humaines.

Les brumes de l'automne et les brouillards moroses
Ont effeuillé sur moi leur spleen lent et malsain ;
Je voudrais n'avoir vu que des papillons roses,
Et n'avoir point douté des clartés du matin.

Des autorités littéraires ont jugé les poésies de la « Terre valaisanne » et toutes s'accordent à mettre en relief des qualités qui, hélas ! rendent ce deuil plus triste et pour celle-là et pour les parents du chantre.

« ... On y sent quelque chose de plus qu'un poète, dont l'art est sans doute encore imparfait, mais qui déjà possède un sens très juste de la forme et martèle le vers avec vigueur. On y sent une belle et saine jeunesse, une âme ardente, susceptible de sensations fortes, un cœur généreux et simple... C'est tout un caractère qui se révèle dans ces morceaux, et c'est un caractère bien trempé ». (Edouard Rod).

« Le talent de Louis de Courten, plutôt descriptif que musical, est essentiellement plastique ; il se complait dans de courts tableaux, où se révèle un sentiment juste et fin des aspects pittoresques du Valais. Une fois l'impression donnée, le poète s'arrête et nous laisse rêver. Ces visions rapides ont beaucoup de charme dans leur précision.

« La versification traditionnelle suffit à qui fait œuvre de peintre ; aussi ne trouve-t-on dans ces poésies aucune innovation, aucune recherche rythmique ; mais la langue en est colorée et le vocabulaire plus varié que celui dont nous usons souvent » (Philippe Godet).

« ... Ce que l'on est frappé de trouver dans les pages posthumes de M. L. de Courten, c'est de la poésie toute objective : évocations du passé, paysages, croquis, récits où l'artiste ne livre de soi-même que sa manière de comprendre et de rendre les pensées, les visions et les rêves qui ont traversé son esprit. A cet égard, L. de Courten rappelle Alice de Chambrier, avec moins d'éclat et de force, avec plus de recherche et de curiosité. Il a une prédilection un peu affectée pour les vocables rares comme pour les choses inédites. Il cultive le néologisme ; il est pour l'épithète inattendue et son accent très moderniste, qui aurait pu détourner, prête à sa « Terre valaisanne », par je ne sais quelle grâce d'état, comme un charme de plus » (Virgile Rossel).

« ... Il eût été un des meilleurs poètes de son pays, parce qu'il joignait aux dons de sensibilité une discipline sévère, un goût opiniâtre de la vérité dans les mots et les images... » (Henri Bordeaux).

A tous ces hommages, qu'ajouter, sinon un regret de plus ?

Des disparus, passons aux vivants.

« La tragédie du Docteur Faust », de Göthe, traduite en vers français par *Armand de Riedmatten*¹⁾, a obtenu un succès légitime.

Il fallait posséder une connaissance approfondie de l'allemand pour entreprendre ce travail ; plus encore, il fallait posséder une bonne dose de courage et de patience pour affronter les difficultés que présente cette œuvre géniale, où les plus hautes considérations philosophiques côtoient les entretiens les plus vulgaires et même les plus triviaux. Ces qualités, M. de Riedmatten les a eues ; cette entreprise a été menée à bien, et en eût-il été autrement, qu'on pourrait dire de lui que le seul fait de n'avoir pas échoué dans une tentative qui en a rebuté tant d'autres, constituerait déjà un sérieux mérite.

¹⁾ Voir Jurisprudence.

Le traducteur-poète a su reproduire les rythmes de l'original. D'un bout à l'autre la traduction est fidèle, quelquefois littérale ; les proverbes notamment, qui sont assez fréquents dans Faust, ont été avantageusement rendus ; parfois même, ils ont trouvé une concision qu'ils n'avaient pas dans le texte original :

Doch werdet Ihr ein Herz zu Herzen schaffen
Wenn es Euch nicht von Herzen geht ?

Un unique alexandrin renferme la même pensée :

Qui veut toucher les cœurs, doit être ému lui-même.

Né à Martigny-Bourg, en 1868, M. le Chanoine *Jules Gross* est le neveu de Louis Gross. Son bagage littéraire est déjà considérable. Son premier volume, qui obtint le premier prix au Concours Paris-Provence, parut en 1899 sous le titre : « au Grand St-Bernard » (Drame et Poésies). Deux mots sur le drame :

Bernard, ayant terminé ses études à Paris, rentre au manoir paternel à Menthon. Un ermite lui dévoile les vues que Dieu a sur lui. Mais il a 20 ans et est fils unique ; son père, Richard, invite à un festin le seigneur voisin et obtient pour Bernard la main de Marguerite de Miolans. Le jeune homme hésite ; l'ermite dissipe ses doutes :

Bernard, au nom de Dieu, je te l'ordonne, pars.

Bouleversé, il explique tout à sa mère, qui l'enferme à clé dans sa chambre. Nouvelles hésitations. Une voix céleste se fait entendre ; Bernard s'échappe par la fenêtre.

Sa fuite rend le sire de Miolans furieux ; il assiège le château de Menthon et va frapper le vieux Richard, lorsque Marguerite, à qui l'ermite a raconté la détermination de son fiancé, s'interpose et rétablit la paix.

Cependant à Aoste, Bernard accomplit des miracles et le peuple accourt à lui. Ayant appris l'arrestation au Mont-Joux de son ancien précepteur, il s'y rend ; à un mot de l'archidiacre, le brigand Procuste tombe foudroyé, ses compagnons demandent grâce ; l'autel de Jupiter est renversé.

Un an s'est écoulé. L'hospice s'achève. On y apporte une personne surprise par l'avalanche : c'est Marguerite. Mais le frère de celle-ci se précipite sur le saint, pour venger l'injure faite à la famille. De nouveau Marguerite intervient et les réconcilie. Dieu accorde aux vieux parents de son serviteur la consolation de serrer encore une fois leur fils sur leur cœur. Tous se donnent rendez-vous là-haut.

La pièce finit sur ce mot.

Dans les diverses poésies qui suivent le drame, M. Gross se révèle tour à tour lyrique (*La nature, la neige*), gracieux conteur (*La Marguerite, l'Ange et la Fleur, Sermon de St-François d'Assise*), satirique mordant (*Nouveau Progrès, les Incrédules*).

Ce que ces vers respirent surtout — et quoi d'étonnant, puisque l'auteur est prêtre? — c'est l'amour de Dieu et des âmes. Le titre du recueil aurait très bien pu être : *Sursum corda, haut les cœurs!* En effet, l'exaltation religieuse éclate à chaque page. Mais la nature et la patrie ne sont pas négligées, et le poète les a célébrées en des strophes toutes vibrantes d'amour.

« Il serait oiseux de relever quelques inadvertances de langue ou de prosodie... et il faut par contre apprécier pleinement la bonne grâce, la fraîcheur, l'enthousiasme que met le poète à chanter sa sévère montagne à toutes les heures du jour, à tous les moments de l'année... »

« Le talent de l'auteur est principalement descriptif, son âme se laisse aller aux variés spectacles de la nature, qui tout naturellement le conduisent à en exalter le Créateur »¹⁾.

Talent fécond, M. Gross a publié encore : « *Un tableau de Raphaël* », comédie en prose, « *Electre* » et « *Philoctète* », traduction de Sophocle en vers français²⁾, « *Extraits du Valais* »³⁾, poèmes, « *Lourdes et Lorette* », poème et sonnets. « *Couronnes de roses* » est une série

¹⁾ Jules Cougnard.

²⁾ ³⁾ Revue de la Suisse catholique.

de petits poèmes à la louange de la Vierge, traduits de l'allemand.

M. Gross a pareillement rendu en vers français quelques chants de Léon de Roten. Son zèle pour la cause de la tempérance et de l'abstinence lui a suggéré quelques pièces antialcooliques.

En 1901, parut le drame en vers : « La légion thébénne » ; ainsi que le titre l'indique, ce drame relate le martyre de St-Maurice. Le sujet, si souvent traité par nos historiens, prêtait à peu d'intrigue. Pour en créer une, l'auteur a recouru au personnage de Raëla, fille du chef des Sédueniens.

Celui-ci et les chefs des quatre autres peuplades valaisannes ont juré de chasser les étrangers du pays et de se débarrasser de Maximien. C'est à Raëla qu'échoit, sur ses sollicitations, la mission de frapper le tyran. Sous prétexte de demander une faveur, elle s'approche et tente de le percer de son poignard. Maurice fait à l'empereur un rempart de son corps. Il est blessé et son maître veut le combler de titres et de faveurs ; il obtient d'abord la permission d'user à son gré de la personne de Raëla. Mais il apprend que, ensuite des instigations d'un jaloux, la peine de mort est décrétée contre tous ceux qui ne sacrifieront pas à Jupiter dans la cérémonie qui se prépare pour fêter sa convalescence. Maurice enseigne les principales vérités de la foi à la prêtresse, et tous deux, par le martyre qu'ils subiront, se retrouveront au ciel pour d'éternelles fiançailles.

« Il nous paraît que le dramaturge aura plus de peine à conquérir les faveurs du public lettré que le poète lyrique. Ses deux drames, plus édifiants que mouvementés, ne sont guère qu'un étalage de beaux sentiments et ne supporteraient pas facilement les feux de la rampe » ¹⁾.

M. Barral, qui a entrepris une Collection des poètes français étrangers, a fait l'honneur à M. Gross de le présenter à son public avant tout autre écrivain suisse, et il en a édité le poème « Théoduline » (1907). C'est l'histoire

¹⁾ Henri Bioley.

d'une pieuse Valaisanne qui renonce, par dévouement pour ses frères et sœurs cadets, à un établissement avantageux, que lui offre un jeune homme revenu de l'étranger, d'où il a rapporté, avec assez d'argent pour construire un hôtel, des idées déplorables à plusieurs points de vue.

Ce qui fait surtout l'intérêt de ce touchant récit, ce sont les accessoires qui l'enjolivent : tableaux champêtres (l'hiver au village), croquis (fête patronale de Sarreyer), légendes (la cloche de St-Théodule), études de gens et de mœurs qui doivent dépeindre le Valais, le « bon vieux Valais » — M. Gross a, du reste, tiré de son poème un drame de ce nom, qui fut représenté à Genève, en 1907, par le Club montagnard l'Arole.

« Théoduline, par la sincérité de l'accent, par la cordialité de la verve, par la chaleur du sentiment, par un don naturel d'étroite appropriation aux choses de son milieu, révèle un tempérament de poète et un talent d'artiste qui seront immédiatement sympathiques.

« ... M. Gross ne se surveille pas, ni se critique avec assez de rigueur. Il est trop aisément content de soi. Et presque toutes ses pages auraient besoin d'une ou deux heures de travail encore... »¹⁾

Charles Fuster, le poète genevois, a résumé en six vers le jugement à porter sur l'œuvre du Chanoine Gross :

Seul en plein cœur de la nature
Le poète fit œuvre pure,
Œuvre de force et de fierté.
Car il adore les tempêtes,
Les montagnes, la liberté
Et Dieu qui nous donne ces fêtes.

L'ordre chronologique veut que nous rapprochions pour un instant deux noms qui jurent peut-être l'un à côté de l'autre...

¹⁾ Virgile Rossel, « National Suisse ».

Charles In-Albon, d'une famille originaire de Tourtemagne, est né, en 1870, dans le Département de l'Isère, à Voiron. La poésie lui a souri de bonne heure, puisqu'à l'âge de 15 ans déjà, il sortait lauréat des concours littéraires du collège où il étudia.

Soit en France, soit à Genève, où il se fixa ensuite, In-Albon eut comme la nostalgie de la patrie de ses parents et l'évoqua en des accents émus :

Aucun pays jamais, aucun ciel, nulle rive
N'éveilla dans mon âme un image plus vive
.....
Ne laissa dans mon cœur un meilleur souvenir,
Et lorsqu'on s'en éloigne, on veut y revenir.

Sa lyre est au plus haut point chrétienne et patriotique. On peut s'en convaincre par la lecture de nombreuses pièces de vers qu'il adressa pour commencer au « Journal du Dimanche ». Lorsque la gerbe fut suffisante, In-Albon crut, et il eut raison, en faire respirer le parfum à un cercle plus étendu, et « les Fleurs d'automne » ouvrirent leur corolle en un charmant volume.

« Ces poésies, dit Virgile Rossel ¹⁾, ont de la grâce, de la fraîcheur, du charme, et je ne sais quoi de vibrant et d'ailé qui révèle le don ».

La « Ronde des Mouettes » et surtout la « Ballade des berceaux » sont en leur genre de petits chefs-d'œuvre de sentiment et d'élégance :

Les berceaux bleus, les berceaux roses,
Tous les berceaux grands et petits
Cachent des anges dans leurs plis,
Oui, des Anges du Paradis,
Frais comme des boutons de roses.

Nous devons signaler également un jeune poète de St-Maurice, M. *Emile Gay*, dont les productions poétiques

¹⁾ Lettre à M. H. Bioley.

Charles In-Albon, d'une famille originaire de Tourtemagne, est né, en 1870, dans le Département de l'Isère, à Voiron. La poésie lui a souri de bonne heure, puisqu'à l'âge de 15 ans déjà, il sortait lauréat des concours littéraires du collège où il étudia.

Soit en France, soit à Genève, où il se fixa ensuite, In-Albon eut comme la nostalgie de la patrie de ses parents et l'évoqua en des accents émus :

Aucun pays jamais, aucun ciel, nulle rive
N'éveilla dans mon âme un image plus vive
.....
Ne laissa dans mon cœur un meilleur souvenir,
Et lorsqu'on s'en éloigne, on veut y revenir.

Sa lyre est au plus haut point chrétienne et patriotique. On peut s'en convaincre par la lecture de nombreuses pièces de vers qu'il adressa pour commencer au « Journal du Dimanche ». Lorsque la gerbe fut suffisante, In-Albon crut, et il eut raison, en faire respirer le parfum à un cercle plus étendu, et « les Fleurs d'automne » ouvrirent leur corolle en un charmant volume.

« Ces poésies, dit Virgile Rossel ¹⁾, ont de la grâce, de la fraîcheur, du charme, et je ne sais quoi de vibrant et d'ailé qui révèle le don ».

La « Ronde des Mouettes » et surtout la « Ballade des berceaux » sont en leur genre de petits chefs-d'œuvre de sentiment et d'élégance :

Les berceaux bleus, les berceaux roses,
Tous les berceaux grands et petits
Cachent des anges dans leurs plis,
Oui, des Anges du Paradis,
Frais comme des boutons de roses.

Nous devons signaler également un jeune poète de St-Maurice, M. *Emile Gay*, dont les productions poétiques

¹⁾ Lettre à M. H. Bioley.

ne sont malheureusement connues que d'un cercle restreint d'amis. Doué d'un talent remarquable, il écrit ses vers avec une facilité étonnante, l'inspiration se sent dans chaque strophe, et il est regrettable que le public ne soit pas admis à apprécier les vers de M. Emile Gay. Souhaitons qu'un jour prochain ses productions paraissent en volume, afin que chacun ait le loisir de les admirer comme elles le méritent.



THÉOLOGIE, PHILOSOPHIE, APOLOGÉTIQUE

C'est un personnage intéressant que ce pacifique illuminé *Johannes Albertinus*¹⁾, de Loèche, « parvus clerus Sedunensis », auteur d'opuscules doublement curieux par la forme — ce sont des premiers spécimens de l'imprimerie suisse — et par le fond. Dans des exhortations, datant de 1525 : « Eine Ermahnung an ein Lobl. Eydgnossenschaft um einen gemeinen Frid welcher syn soll im Anfang einer gemeinen Reformation der Kilchen », et de 1527 : « Ad orthodoxe fidei cultores, de Ecclesiastica unione charitativa exhortatio », Albertin tente le rôle de conciliateur entre les catholiques et les luthériens. D'un côté, il préconise une réforme nécessaire à l'Eglise, de l'autre, il ne cache pas son épouvante devant les innovateurs qui veulent supprimer le « vénérable sacrement » de l'Eucharistie. Lui, le dernier des prêtres, (*presbytorum simplicissimus*), obéissant à une inspiration secrète et à l'appel spécial de Dieu, il expose que la réforme doit partir du pays le plus élevé de l'Europe,

¹⁾ Voir Gaullieur : « Etudes sur la typographie genevoise ». Haller : « Bibliotheca helvetica », tome III, 237-238, « Manuel du libraire et de l'amateur de livres », tome I.

c'est-à-dire du Valais, et que c'est lui que le Ciel a choisi pour instrument de cette réforme. Dans un second écrit latin, il établit que, pour aboutir à une régénération de l'Eglise, il faut rompre avec l'ancien monde et partir d'une nouvelle ère, fixée au jour de l'Annonciation 1525, « jour auquel les conjonctions des astres, tous les climats, les empires, les pays, les dignités, les Etats, les hommes, les animaux et les fruits de la terre ont dû subir une rénovation ».

« Il est rempli de bonne volonté et d'excellentes intentions, mais son éclectique ne pouvait plaire ni aux catholiques ni aux protestants ¹⁾. Il revint à la charge dans une quatrième exhortation, écrite à Sion, le 14 novembre 1532, sans plus de succès, faut-il croire.

Le prophète, d'ailleurs, réalisa le proverbe en mourant en exil.

Un autre enfant de Loèche, celui-ci plus fougueux, *Miles* ou *Ritter*, docteur en théologie, abbé de St-Maurice, joua un rôle considérable en Valais, au XVI^e siècle. Il fut plusieurs fois désigné par l'évêque aux diètes de l'Empire et assista au Concile de Trente, en 1552, « où ses lumières et son ardeur pour la défense de la religion » ²⁾ lui valurent le titre d'inquisiteur de la foi dans le pays et promoteur de la foi catholique en Suisse. En cette qualité, il fit brûler par la main du bourreau un grand nombre de livres hérétiques, ce qui attira les représailles des Excellences de Berne contre l'abbaye.

Le meilleur théologien du pays, le *P. Joseph Binner* ³⁾ (1697-1765), de la même famille que le héros Thomas in den Bünden, naquit à Gluringen (Conches), en 1697; il fréquenta le collège de Brigüe, et entra dans la Société de Jésus en 1715. Il conquit les grades de docteur en théologie et en droit canon, professa la théologie à Lucerne

¹⁾ Gaullieur.

²⁾ Boccard.

³⁾ D'après « Blätter aus der Wallisergeschichte » et Lutz : « Nekrolog denkwürdiger Schweizer ».

(1739-1741) et la philosophie scolastique et le droit canon aux universités d'Ingolstadt, Dillingen, Innsbruck et Fribourg en Brisgau, où il fut recteur de 1760 à 1764. Il mourut à Rottenbourg, le 24 mars 1765.

Le P. Binner fut l'un des plus célèbres controversistes du XVIII^e siècle; dans ses nombreux ouvrages, écrits en latin ou en allemand, il attaque avec virulence les protestants, et s'acharne notamment sur le clergé de Zurich. Nous verrons ailleurs ses ouvrages de jurisprudence.

Voici ses principales œuvres de polémique et d'apologétique :

1. Catholische Anmerkung über die neueste Uncatholische Controversschreiber absonderlich den s. g. Ursin und Thummsin zu Zürich, 4 vol. (1739-1745), dédiés à l'évêque J.-J. Blatter.
2. Protestantische Glaubensbekenntniss eines nacher Zürichflichtigen Ordensgeistlichen, kürzlich widerlegt (1740).
3. Brief von Rektor F. a S. (1741).
4. Widerlegung der Reformirten Profession von einem Apostaten (1741).
5. Beschreibung des unglücklichen Anlauffs der Herren Prædicanten zu Zürich durch ihren angestellten Mucken Tanz um das Licht der Katholischen Wahrheit, 3 vol. (1742-43).
6. Indifferentismus oder Gleichgültigkeit im Glauben (1744).
7. Kurzer Begriff der heutigen Glaubensstreitigkeiten (1746).
8. Widerlegung des protestantischen Glaubensbekenntnuss (1756).
9. Heiligkeit der Kirche (1750).
10. Katholische Anmerkungen über den wider aufleben sollenden Luther (1753).
11. Practitus theologico-Juridicus de Primitate (1765).

En ajoutant à ces nombreux volumes les 12 tomes de l'Apparatus eruditionis, on peut considérer Binner comme le plus fécond des écrivains du Valais. Du fond de l'Allemagne, le savant professeur n'oubliait pas son hameau natal ; il envoyait à Gluringen ses ouvrages, élégamment reliés, et on les y conserve religieusement ¹⁾.

On raconte ²⁾ que l'évêque Blatter manifesta, dans une tournée pastorale, dans la vallée de Conches, le désir de voir le père du théologien. Il le complimenta chaudement d'avoir un fils aussi célèbre ; le paysan répliqua dans son pittoresque dialecte : « Oui, oui, Monseigneur, mais le gamin a assez résisté ! ».

En 1705, un autre Jésuite, le P. *Joseph Imhof*, écrivait un ouvrage sur toute la philosophie, et, en 1779, *Tronchez*, curé de Monthey, un ouvrage sur « l'Infaillibilité du Pape » ³⁾.

Connu surtout comme poète, *Maurice Besse de Larzes*, de Bagnes, qui avait vécu quelques années parmi les Jésuites, s'est occupé aussi de philosophie. On lui doit :

1. La Science et la Foi, ou fondements nouveaux de la philosophie appliquée aux sciences, à la littérature et aux arts.
2. Le Protestantisme devant la raison.
3. Les fondements du spiritualisme.

Plusieurs Valaisans ont fait honneur aux ordres religieux qui les avaient reçus dans leur sein ; parmi eux je ne puis omettre les noms de *Pierre Roh* ⁴⁾ (1811-1872) et de *Antoine-Marie Anderledy* (1819-1892). Celui-ci ⁵⁾, né à Bérisal, fit son gymnase et son noviciat chez les Jésuites de Brigue ; il étudia la philosophie et la théologie à Rome et à Fribourg. Lors de l'expulsion de Suisse de son ordre,

¹⁾ Amherd : Denkwürdigkeiten aus Ulrichen.

²⁾ Stebler : Goms und die Gomser.

³⁾ J'emprunte ces deux noms à Furrer : Histoire du Valais.

⁴⁾ Voir chapitre Eloquence.

⁵⁾ Voir Stimmen aus Maria Laach.

il se réfugia à Chambéry, qu'il quitta au bout d'une année pour diriger la lointaine paroisse de Greenbay, au bord du lac Michigan aux Etats-Unis. Rentré en Allemagne, en 1851, il fut recteur du collège de Cologne, puis de Paderborn, et enfin provincial de l'ordre pour l'Allemagne, de 1859 à 1865. Après avoir encore professé cinq ans la théologie à Maria Laach, il fut appelé à Rome, comme assistant du général de l'ordre, le Père Becks, auquel il succéda, en 1887. Le Père Anderledy occupa cette haute charge jusqu'à sa mort, en janvier 1892, à Fiésole.

Le P. *Victor Cathrein*, de Brigue, membre, comme les précédents, de la Compagnie de Jésus, est l'auteur de différents ouvrages de philosophie et de jurisprudence :

1. Die Aufgaben der Staatsgewalt und ihre Grenzen (1882).
2. Die englische Verfassung (1882).
3. Philosophie morale, en 2 volumes.
4. Religion et morale, ou Y a-t-il une morale sans Dieu ? (1900).
5. Durch Atheismus zum Anarchismus (1900).

Mort en 1891, M. *Maurice Gard*, de Bagnes, chanoine à St-Maurice, était un ancien élève de la Propagande de Rome, où il obtint une médaille d'or. Logicien original et impeccable, il se distingua comme professeur de philosophie au lycée cantonal de Sion et, pendant 20 ans, au Collège de St-Maurice.

Les œuvres de charité — il est le fondateur de l'Orphelinat de St-Maurice — absorbaient tous ses instants de loisir, et il n'a que peu écrit. On a de lui une substantielle « Etude sur St-Augustin » lue à l'Académie de St-Maurice, à laquelle il avait donné l'existence.

L'évêque actuel du diocèse, *Mgr Jules-Maurice Abbet*, docteur en théologie, a fait paraître, alors qu'il était curé de Sion, deux ouvrages d'apologétique : « Trois mots sur l'Eglise » et « le Triomphe de l'Eglise catholique ».

il se réfugia à Chambéry, qu'il quitta au bout d'une année pour diriger la lointaine paroisse de Greenbay, au bord du lac Michigan aux Etats-Unis. Rentré en Allemagne, en 1851, il fut recteur du collège de Cologne, puis de Paderborn, et enfin provincial de l'ordre pour l'Allemagne, de 1859 à 1865. Après avoir encore professé cinq ans la théologie à Maria Laach, il fut appelé à Rome, comme assistant du général de l'ordre, le Père Becks, auquel il succéda, en 1887. Le Père Anderledy occupa cette haute charge jusqu'à sa mort, en janvier 1892, à Fiésole.

Le P. *Victor Cathrein*, de Brigue, membre, comme les précédents, de la Compagnie de Jésus, est l'auteur de différents ouvrages de philosophie et de jurisprudence :

1. Die Aufgaben der Staatsgewalt und ihre Grenzen (1882).
2. Die englische Verfassung (1882).
3. Philosophie morale, en 2 volumes.
4. Religion et morale, ou Y a-t-il une morale sans Dieu ? (1900).
5. Durch Atheismus zum Anarchismus (1900).

Mort en 1891, M. *Maurice Gard*, de Bagnes, chanoine à St-Maurice, était un ancien élève de la Propagande de Rome, où il obtint une médaille d'or. Logicien original et impeccable, il se distingua comme professeur de philosophie au lycée cantonal de Sion et, pendant 20 ans, au Collège de St-Maurice.

Les œuvres de charité — il est le fondateur de l'Orphelinat de St-Maurice — absorbaient tous ses instants de loisir, et il n'a que peu écrit. On a de lui une substantielle « Etude sur St-Augustin » lue à l'Académie de St-Maurice, à laquelle il avait donné l'existence.

L'évêque actuel du diocèse, *Mgr Jules-Maurice Abbet*, docteur en théologie, a fait paraître, alors qu'il était curé de Sion, deux ouvrages d'apologétique : « Trois mots sur l'Eglise » et « le Triomphe de l'Eglise catholique ».

Un autre évêque de Sion, Mgr *Pierre-Joseph de Preux*, s'était fait remarquer, au Concile du Vatican, où fut proclamée l'infaillibilité doctrinale du Souverain Pontife, par la profondeur de sa science théologique. Les mandements de Mgr de Preux, remarquables tant par la solidité du fond que par l'élégance de la forme, fourniraient matière à plusieurs volumes et seraient un magnifique exposé de doctrine chrétienne.



ROMANS, NOUVELLES, LÉGENDES

Ch.-L. de Bons et actuellement Louis Courthion sont les principaux représentants de ce genre de littérature.

Ch.-L. de Bons (1809-1879) a débuté, en 1836, par « *Blanche de Mans ou la découverte des eaux de Loèche* », roman historique.

Jean, Sire de Mans, promet, sans la consulter, sa fille Blanche au Sire de Maggeren. Mais Blanche a déjà promis amour et fidélité au sire de Platéa. La veille du jour des noces est arrivée. Blanche a envoyé au chevalier de ses amours un anneau, signe de détresse ainsi qu'ils ont convenu. Rodolphe de Platéa arrive avec les invités et à la faveur des ténèbres de la minuit et d'une tempête effroyable, il s'enfuit avec son amie déguisée en écuyer. Maggeren les croit partis pour la Palestine car Platéa est croisé, et s'élançe à leur poursuite. Il se trompe ; les deux amants, qui ont reçu la bénédiction nuptiale des mains d'un vieux prêtre, sont à l'abri de son courroux, au sein d'une vaste forêt, sous la garde d'un fidèle vassal.

Sept ans ont passé ; Blanche est mère de deux enfants. Les guerres de Zähringen sévissent. Au combat d'Ulrichen, Othon, fils de Jean de Mans, est mortellement frappé ; le vieux chevalier lui-même ne doit son salut qu'à un inconnu qui a relevé le courage faiblissant des Valaisans. Cet inconnu, c'est Platéa ; il se retire comme il est venu.

Le vieillard est inconsolable ; Blanche envoie son petit Othon au château de Mans. Indirectement, le vieux sire apprend de l'enfant des détails sur ses parents, sur leur vie. détails confirmés par les indications de Brigitte, la sorcière, faites à Maggeren, récemment revenu de Terre Sainte. Celui-ci se rend à la forêt. Les deux rivaux s'entrevoient, mais ne peuvent en venir aux mains, car le feu les sépare ; l'incendie de la forêt a été allumé par Brigitte. Platée et Maggeren se fixent rendez-vous à l'Étang des Roseaux, huit jours plus tard. La veille du jour fixé, ce dernier reçoit une invitation de se présenter le soir même en armes, à l'endroit convenu. Il s'y rend et terrasse son adversaire : c'était Blanche, déguisée par les habits de son mari.

En débarrassant le sol des cendres amoncelées par l'incendie, on découvrit les sources chaudes devenues plus tard si célèbres.

Ce roman est une fidèle peinture du Valais épiscopal ; l'imagination de l'auteur a réussi à donner à ce sujet, ingrat en apparence, un véritable intérêt. Si le style se ressent un peu de la jeunesse de l'écrivain, il en a du moins toute la fraîcheur et tout l'enthousiasme. Le poète se devine à travers le romancier, soit dans les quelques chants qui parsèment le récit, soit dans le récit lui-même qui possède je ne sais quelle allure d'épopée.

Spirituel et charmant conteur, il l'est tout à fait dans « Saute-en-Barque », piquant récit de manœuvres mis dans la bouche d'un mulet d'artillerie (1871), ainsi que dans « Coups de fortune ou aventures du baron de Badenthal » (1868).

Sous sa signature, diverses nouvelles valaisannes ont paru dans l'« Album de la Suisse romande », la « Suisse illustrée », la « Semaine des familles » et surtout dans la Bibliothèque universelle : Un mariage d'autrefois (1866), les Revenants de la Porte du Scex (1867), les deux Gardes suisses (1867), etc.

« Prosateur et narrateur de sérieux mérite, il excelle dans les résurrections du passé, dans les descriptions de la merveilleuse nature de son pays ; je regrette seulement

que sa psychologie soit bien superficielle, et qu'il soit volontiers proluxe ¹⁾.

« Il ressuscite les vieux guerriers endormis depuis des siècles sous la pierre de leur cercueil et fait défiler devant nous ces grandes et fières figures, chevaliers bardés de fer, seigneurs à barbe blanche et de haute mine, batailleurs incorrigibles, dans tout le prestige légendaire que leur donnent les temps jadis... Ce qui, dans ce genre d'écrit, caractérise M. de Bons, c'est en premier lieu la pureté et le charme du style, une haute moralité et beaucoup de pénétration toujours mêlée à une pointe de fine malice » ²⁾.

Roger de Bons ³⁾ (1838-1886), deuxième fils de Charles-Louis, semblait avoir hérité de tous les talents de son père, mais Dieu lui réservait une cruelle épreuve; atteint du typhus alors qu'il étudiait le génie civil à l'Ecole polytechnique de Vienne, il fut durant six ans cloué sur un lit de douleurs. Rétabli, il devint secrétaire au département des travaux publics et s'occupa durant ses temps de loisir de littérature et d'histoire; il était membre correspondant de l'Institut national genevois. Il a publié divers articles dans l'« Echo des Alpes » et dans la « Revue de la Suisse catholique » (Biographies de Louis Gross, Camille de Werra, Charles-Emmanuel de Rivaz, Mgr Mermillod).

Il collabora à la « Suisse pittoresque » de Schaub et Gaullieur (1856), en y donnant les descriptions des cantons de Valais, Fribourg, Soleure et Argovie.

Le Marguillier de la Cathédrale, Souvenirs d'un guide d'Evolène, Une saison à Morgins sont autant de nouvelles fort appréciées; Roger de Bons s'essaya aussi en poésie; le « Moine de St-Maurice » entr'autres est une touchante légende.

¹⁾ Virgile Rossel : « Histoire littéraire de la Suisse romande ».

²⁾ Mario : « Bibliothèque populaire de la Suisse romande ».

³⁾ Sa biographie a été lue par le Chanoine Gard à la réunion de la Société académique de St-Maurice.

Son travail le plus considérable devait être la traduction de l'« Histoire du Valais » du P. Furrer. La mort (1886) interrompit cet ouvrage ; un seul volume a paru -- des origines à la fin du XV^e siècle, — enrichi d'une notice sur Furrer et de quelques remarques.

Léon de Roten a publié dans l'Alte und Neue Welt (Einsiedeln) deux nouvelles : Liebe u. Pflicht, die Fähn-derbesetzung.

Maurice Tscheinen, curé à Grächen, a rassemblé la première partie des « Wallisersagen » (Sion 1872), légendes haut-valaisannes. Mario le nomme à bon droit : Bridel valaisan. Tscheinen a en outre collaboré à diverses publications s'occupant des dialectes suisses : Schwyzer Dütsch, Aus Allen Gauen. La deuxième partie des « Wallisersagen » a été recueillie par *Pierre-Joseph Ruppen*, chanoine à Sion ¹⁾.

Les « Nouvelles valaisannes » d'*Hilaire Gay* sont très connues. « Le Conscrit de 1812 » est le souvenir ému d'un enfant du Valais, mort bien loin de ses montagnes, dans les glaces de la Bérésina. La « Guerre civile » est un épisode sanglant de 1844 déroulé à Martigny. Le « violonare de Mazembroz » enfin est un gracieux tableau de mœurs rustiques emprunté à la fête de St-Joseph, à Fully.

A ma connaissance, *Louis Courthion* est le premier Valaisan qui s'occupe exclusivement d'écrire. Né au Châble (Bagnes) en 1858, il passa quelques années au collège de St-Maurice, puis se rendit à Paris, oh ! pas pour y chercher la gloire, mais pour y gagner sa vie. Comme beaucoup de ses compatriotes, il fut pris de l'envie de voir du pays, et, occupé à bord de steamers, il parcourut la Méditerranée, la Mer Noire, visita les Canaries, les îles Maurice, etc. En 1890, il est de nouveau à Paris, il a trouvé sa vocation ; il rédige la « Croix Fédérale », organe de la Colonie suisse ; après l'Exposition, il reste quelques années encore dans la grande ville, à faire du reportage

¹⁾ Les légendes de la contrée de Salvan-Finhauts ont été rassemblées par L. Coquoz : « Guide et Légendes de Salvan ».

Son travail le plus considérable devait être la traduction de l'« Histoire du Valais » du P. Furrer. La mort (1886) interrompit cet ouvrage ; un seul volume a paru -- des origines à la fin du XV^e siècle, — enrichi d'une notice sur Furrer et de quelques remarques.

Léon de Roten a publié dans l'Alte und Neue Welt (Einsiedeln) deux nouvelles : Liebe u. Pflicht, die Fähn-derbesetzung.

Maurice Tscheinen, curé à Grächen, a rassemblé la première partie des « Wallisersagen » (Sion 1872), légendes haut-valaisannes. Mario le nomme à bon droit : Bridel valaisan. Tscheinen a en outre collaboré à diverses publications s'occupant des dialectes suisses : Schwyzer Dütsch, Aus Allen Gauen. La deuxième partie des « Wallisersagen » a été recueillie par *Pierre-Joseph Ruppen*, chanoine à Sion ¹⁾.

Les « Nouvelles valaisannes » d'*Hilaire Gay* sont très connues. « Le Conscrit de 1812 » est le souvenir ému d'un enfant du Valais, mort bien loin de ses montagnes, dans les glaces de la Bérésina. La « Guerre civile » est un épisode sanglant de 1844 déroulé à Martigny. Le « violonare de Mazembroz » enfin est un gracieux tableau de mœurs rustiques emprunté à la fête de St-Joseph, à Fully.

A ma connaissance, *Louis Courthion* est le premier Valaisan qui s'occupe exclusivement d'écrire. Né au Châble (Bagnes) en 1858, il passa quelques années au collège de St-Maurice, puis se rendit à Paris, oh ! pas pour y chercher la gloire, mais pour y gagner sa vie. Comme beaucoup de ses compatriotes, il fut pris de l'envie de voir du pays, et, occupé à bord de steamers, il parcourut la Méditerranée, la Mer Noire, visita les Canaries, les îles Maurice, etc. En 1890, il est de nouveau à Paris, il a trouvé sa vocation ; il rédige la « Croix Fédérale », organe de la Colonie suisse ; après l'Exposition, il reste quelques années encore dans la grande ville, à faire du reportage

¹⁾ Les légendes de la contrée de Salvan-Finhauts ont été rassemblées par L. Coquoz : « Guide et Légendes de Salvan ».

pour différents journaux. Rentré en Suisse, il se fixe à Lausanne, à Bulle, puis à Genève qu'il n'a plus quitté. Une certaine notoriété s'est attachée à son nom dans la Suisse française. Il est peu de revues littéraires ou de périodiques de Lausanne et de Genève qui n'offrent de temps à autre à leurs lecteurs une nouvelle ou une légende du « conteur valaisan ».

C'est en 1897 que Courthion a publié son premier volume : les « Veillées des Mayens », recueil de légendes et traditions valaisannes dont le plus fort contingent est fourni par la vallée d'Entremont. Non moins charmantes sont les « Scènes valaisannes » (1900), gerbe de nouvelles, presque toutes bagnardes aussi, mœurs montagnardes prises sur le vif et peintes sans fard. Qui ne reconnaît le régent de jadis dans le « Régent des Eterpays » ? Cocasse l'histoire de ce conscrit (intitulée : « Pour Naples ») à qui son père, un vrai Bagnard, attaché à son sol, tâche de faire passer le goût des lointaines aventures. Le caractère un tantinet fier, parfois même tout à fait farouche des villageois, est tracé de main de maître dans le « Vieux Cloutier » et dans « Elle deviendra veuve ».

Le maître de la littérature romande, Edouard Rod, qui a écrit la préface de ces deux ouvrages, s'exprime ainsi sur notre écrivain : « M. Louis Courthion est un vrai montagnard qui est un jour « descendu » vers les lettres. Ayant vécu dans les grandes villes, il a acquis, si l'on peut dire, les points de comparaison nécessaires à son art. Il est demeuré un Valaisan, un Bagnard convaincu, plein de tendresse pour ses vallées, pour la forte et brave race qui les cultive et dont il sait les grandes vertus et les petits travers. De là ce mélange d'attendrissement et d'humour qui fait le charme de ses récits; il raille et il aime, il plaisante et il admire, il connaît et il comprend ».

« Les « Scènes valaisannes », dit le critique genevois Jules Cougnard, ont toutes un goût de terroir, tous les personnages qu'elles évoquent sont campés en pleine vie, les uns avec leur égoïsme paysan, les autres avec leur

pour différents journaux. Rentré en Suisse, il se fixe à Lausanne, à Bulle, puis à Genève qu'il n'a plus quitté. Une certaine notoriété s'est attachée à son nom dans la Suisse française. Il est peu de revues littéraires ou de périodiques de Lausanne et de Genève qui n'offrent de temps à autre à leurs lecteurs une nouvelle ou une légende du « conteur valaisan ».

C'est en 1897 que Courthion a publié son premier volume : les « Veillées des Mayens », recueil de légendes et traditions valaisannes dont le plus fort contingent est fourni par la vallée d'Entremont. Non moins charmantes sont les « Scènes valaisannes » (1900), gerbe de nouvelles, presque toutes bagnardes aussi, mœurs montagnardes prises sur le vif et peintes sans fard. Qui ne reconnaît le régent de jadis dans le « Régent des Eterpays » ? Cocasse l'histoire de ce conscrit (intitulée : « Pour Naples ») à qui son père, un vrai Bagnard, attaché à son sol, tâche de faire passer le goût des lointaines aventures. Le caractère un tantinet fier, parfois même tout à fait farouche des villageois, est tracé de main de maître dans le « Vieux Cloutier » et dans « Elle deviendra veuve ».

Le maître de la littérature romande, Edouard Rod, qui a écrit la préface de ces deux ouvrages, s'exprime ainsi sur notre écrivain : « M. Louis Courthion est un vrai montagnard qui est un jour « descendu » vers les lettres. Ayant vécu dans les grandes villes, il a acquis, si l'on peut dire, les points de comparaison nécessaires à son art. Il est demeuré un Valaisan, un Bagnard convaincu, plein de tendresse pour ses vallées, pour la forte et brave race qui les cultive et dont il sait les grandes vertus et les petits travers. De là ce mélange d'attendrissement et d'humour qui fait le charme de ses récits; il raille et il aime, il plaisante et il admire, il connaît et il comprend ».

« Les « Scènes valaisannes », dit le critique genevois Jules Cougnard, ont toutes un goût de terroir, tous les personnages qu'elles évoquent sont campés en pleine vie, les uns avec leur égoïsme paysan, les autres avec leur

verve moqueuse, ou leur cordialité bon enfant, ou la fraîcheur et la naïveté de leurs impressions candides ».

La « Semaine littéraire » de Genève a publié en 1901 : « A la conquête de la vallée », roman de mœurs. Le peu d'intrigue du sujet — qui se passe à Bramois, puis dans la vallée d'Hérens — est fourni par la rivalité de deux femmes, Laurette Dupont et Madeleine Udrisard ; à vrai dire, ce sont surtout les détails qui donnent de la saveur à ce roman ; les milieux, le langage, les tics des personnages sont d'un franc et aimable réalisme. La procession de village, le bal de Carnaval, la consultation de la Mère d'Hérémence sont des pages d'un gracieux pittoresque.

Nous retrouvons dans les « Contes valaisans » (1904) : Visite au couvent, Messagère des Ermites, le Pêché de Cécile, An de myrtilles, etc., de nouveaux croquis empreints du même naturel. « Il y a toute une tendresse émue dans telles des scènes, tels des tableaux de l'écrivain, où l'émotion devient communicative parce que les sources en sont pures comme celles du ruisseau clair qui traverse le pré... M. Courthion ne veut être qu'un laborieux artiste réaliste. Il ne prêche, ni ne persuade ; il peint la vie ; il la peint d'ailleurs avec un fond d'optimisme et de sérénité à quoi se reconnaît une âme vaillante et saine » ¹⁾.

Oui, M. Courthion aime le Valais et a pris à tâche de le faire connaître ; et quand le conteur se tait, c'est pour laisser la parole au psychologue et à l'historien. Ce sont les qualités qu'il révèle dans le « Peuple du Valais » (Paris et Genève 1903). Il y traite tour à tour la configuration du pays, les conditions du travail, la répartition de la propriété, la constitution de la famille, la vie intime, l'industrie et le commerce, la culture intellectuelle, la vie publique, et termine par l'expansion et l'histoire de la race, avec sa compétence connue.

¹⁾ Jules Cougnard : « Patrie Suisse ».

Il y a quelques années, les amis du fougueux nationaliste Déroulède, exilé, lui adressèrent à St-Sébastien un wagon de terre française. A un Valaisan, poussé par la destinée sur un sol étranger, la lecture de ces différents ouvrages de Courthion donnerait tout aussi bien l'illusion de la patrie.

Un Fribourgeois d'origine, mais Valaisan d'adoption, M. *Albert Duruz*, plus connu sous le pseudonyme Solandieu, épris de sa nouvelle patrie, en a décrit plusieurs sites et récolté bien des légendes, qui ont été publiées dans des périodiques romans, entr'autres la « Patrie Suisse » et le « Journal du dimanche ». Il a en outre entrepris avec autant de courage que de talent la mise en opéra du roman *Blanche de Mans*, de Ch.-L. de Bons, et des derniers Chevaliers de Goubingue, de Léon de Roten.

Je terminerai ce chapitre par le nom populaire de *Mario**** (Marie Troillet), morte en 1894, que Rambert qualifiait « d'artiste née ». D'une famille qui avait quitté l'Entremont lors de la Réformation, Mario avait senti se réveiller ses sympathies pour le « Vieux pays » ; elle y revint pour mourir après avoir consacré à le célébrer sa plume et ses talents ; elle repose au cimetière de Vérossaz, où une toute modeste pierre rappelle son souvenir. Elle a publié :

Un vieux pays (1889).

Les silhouettes romandes.

Nouvelles silhouettes (1892).

Le Génie des Alpes valaisannes (1893),

et quantité d'articles dans diverses revues, entr'autres « Souvenirs de Terre sainte », dans la Revue de la Suisse catholique, « Edelweiss », un roman dans les hautes Alpes, dans la Bibliothèque universelle, la « Littérature en Valais », dans la Bibliothèque populaire, etc.



BEAUX-ARTS¹⁾

Qu'on ne vienne pas demander aux Valaisans de ces productions qui frappent et étonnent par le grandiose ; celà ne cadrerait pas avec leur caractère.

C'est surtout dans les églises qu'on rencontre des traces d'un art qui mérite quelque attention.

1. Architecture et sculpture. Les ruines des châteaux de Valère et de Tourbillon, la cathédrale de Sion, les églises de St-Pierre des Clages et de Vollèges témoignent, au dire d'Edouard Rod, d'un goût très vif pour les belles architectures.

« De ci, de là, ajoute le même écrivain, j'ai rencontré des sculptures qui feraient bonne mine, je ne dis pas à côté des admirables chefs-d'œuvre de l'École française du Moyen Age, mais à côté de ces œuvres de second plan... A côté des véritables œuvres d'art, qui ne sont pas nombreuses, que de belles curiosités, que d'objets de prix, que de bibelots précieux, conservés pour la plupart dans les trésors des églises ou des couvents, dans celui de St-Maurice surtout ! Oui, au fond de ces montagnes, dans ce peuple qui conservait encore des restes de barbarie

¹⁾ La poésie a été traitée dans un chapitre spécial.

et redevenait sauvage aux heures de crise, il y avait pourtant des barons protecteurs des arts et de pieux artistes qui cherchaient à honorer Dieu par le travail de leurs mains ».

D'après Blavignac¹⁾, la construction de *Valère* remonterait au VIII^e siècle. L'église date de plusieurs époques. Certaines pierres de marbre jurassique dénotent une origine romaine ; quelques chapiteaux du chœur, la porte d'entrée avec ses moulures sont des réminiscences germaniques ; le chœur et les chapelles qui l'accompagnent sont du X^e siècle.

« ... C'est dans le chœur que l'artiste chrétien doit chercher les richesses de Valère. Ce sont d'abord les sculptures allégoriques des six piliers, puis les motifs d'ornementation des chapiteaux (pommes de pin, coquillages) uniques dans leur genre... Puis ce sont les stalles, datant de 1662 et 1664, d'un travail remarquable, offrant en 29 sujets les scènes de la Passion terminées par une Résurrection et une Assomption. — Derrière l'autel est un Répositoire en pierre (tabernacle) portant la date de 1523, travail gothique du meilleur goût, mais dont les clochetons sont malheureusement mutilés... Pour abréger notons-nous seulement un triptyque sculpté (l'arbre de Jessé) daté de 1610, une adoration des Mages sur fond d'or et une arche (coffre) antique d'un travail exquis²⁾ ».

Quant à *Tourbillon*, l'ancien château fort des princes évêques, dont la construction est attribuée à Boniface de Challant (1290-1308), il offre encore à l'admiration des visiteurs, parmi ses imposantes ruines, sa chapelle gothique du XIII^e siècle, avec ses fresques et ses fenêtres trèflées, que Ritz appelait³⁾ le fleuron du château. Sion possède d'autres édifices remarquables : la *Cathédrale*, achevée par Mathieu Schinner, et dont la tour

¹⁾ Histoire de l'architecture sacrée du IV^e au X^e siècle, dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion (1853).

²⁾ Rameau : Valais historique, Châteaux et Seigneuries.

³⁾ Ritz : Notice sur Tourbillon.

pyramidale octogone remonte à l'époque carolingienne, la *Maison de Ville*, du XVII^e siècle, avec « son horloge monumentale, ses balcons ouvragés, ses gargouilles tourmentées et ses portes curieuses alourdis de sculptures¹⁾, et la *Maison Supersaxo*, en style renaissance, avec sa grande salle qui témoigne de la magnificence du grand agitateur, en même temps que de sa haine pour son rival, Schinner.

Voici la description qu'en donne Ch.-L. de Bons dans sa Topographie du Valais: « Cette pièce, véritable chef-d'œuvre de patience et de goût, occupe la hauteur de deux étages. Sa longueur et sa largeur sont proportionnées à son élévation. Deux rangs de fenêtres superposées éclairent ce vide immense. Mais la partie la plus remarquable est le plafond, construit tout entier en boiserie. Il représente un grand ciel coupé de bandes rayonnantes. L'artiste a semé à profusion des étoiles sur fond d'azur. Des médaillons, enchassés dans des carrés sculptés, coupent ça et là le champ céleste. Du milieu de la voûte descend un énorme pendentif à niches, terminé par un médaillon où le ciseau a creusé une nativité dorée; les niches sont remplies par les bustes des évangélistes de grandeur naturelle. Les quatre quartiers des armes de Georges Sapersaxo se croisent aux quatre angles de la salle. Enfin, autour du plafond, règne une longue inscription en lettres d'or d'un demi pied de hauteur, destinée à perpétuer le souvenir du fondateur de cette demeure princière et de son dévouement envers le Chef du pays. »

Cet ouvrage d'art est signé : *Jacobinus de Alagradis*.

Avant de quitter Sion, laissons Blavignac²⁾ décrire en quelques mots le trésor de la cathédrale : « ... il renferme un grand nombre d'objets précieux pour l'histoire de l'art; on y admire d'anciens ornements sacerdotaux couverts d'or et de broderies, plusieurs châsses d'argent,

¹⁾ Album Panorama Suisse.

²⁾ Histoire de l'architecture sacrée, etc.

un évangélaire relié en vermeil, orné d'émaux et de pierrieres, ainsi que plusieurs autres pièces dont la plus ancienne est probablement une capsule contenant des reliques de la Vierge Marie et donnée par le saint évêque Altheus qui occupait le siège de Sion à la fin du VIII^e siècle ».

A Münster (Conches), l'amateur d'art est ravi à la vue du portail de l'église, de l'autel en bois et d'une armoire qui se trouve à la cure, œuvres du curé Dr *Jean Georges Garin Ritz*, mort en 1773, sculpteur de très grand talent.

Le *Château de Stockalper*, à Brigue, avec ses trois tours, ses galeries, et ses salles aussi riches que spacieuses, est le plus beau spécimen de l'architecture suisse au XVII^e siècle, avec la maison Turretini, de Genève ; c'est, dit-on, la plus grande maison particulière de la Suisse. A l'intérieur, les objets de valeur abondent : meubles sculptés, collection de portraits, candélabres gothiques, et particulièrement une gravure repoussée en argent, de Cellini, représentant les Mages, le tout attestant la splendeur du seigneur Gaspard de Stockalper, qui de Milan à Lyon pouvait fouler ses propriétés et dont le cheval était ferré d'argent.

L'opulence de Supersaxo s'est manifestée aussi dans la construction de la *Chapelle de Sainte-Anne*, (1519) dans l'église de Gliss, où il avait cru aménager son tombeau ; l'autel gothique est surmonté d'un triptyque remarquable représentant le chevalier, sa femme et ses 23 enfants, la Naissance du Christ et l'adoration des Mages. Il y aurait dans cette *église de Gliss*, bien d'autres parties à signaler ; le chœur d'un superbe gothique, les vitraux, le portique avec ses colonnes de marbre vert, tout contribuerait à en faire un véritable monument religieux ; il est regrettable cependant de voir s'y coudoyer en bizarre assemblage trop de styles différents.

En redescendant la vallée du Rhône, un détour nous conduira au curieux *Chemin de Croix de Visperterminen*, qui date, à en juger d'après le costume des personnages,

du XVII^e ou du commencement du XVIII^e siècle. Il est assez habilement exécuté en bois, et les personnages, dont quelques-uns frappent par l'originalité de l'expression, sont représentés en grandeur naturelle; les groupes manquent de perspective et quelques juifs, est-ce à dessein? sont d'allure grotesque. L'ensemble n'en constitue pas moins une œuvre pittoresque. Les dorures et les retouches datent du commencement du XIX^e siècle.

L'église de *St-Pierre des Clages* est, selon Blavignac, l'un des plus intéressants spécimens des formes que l'art carolingien affecte dans la Suisse méridionale.

Elégantes dans leur solidité, ces tours échelonnées sur les deux versants de la vallée, dont la construction de la plupart remonte à la domination de la Savoie au XIII^e siècle. Minés par les assauts et par les ans, trois de ces donjons sont particulièrement typiques, ce sont ceux de la *Bâtiaz*, de *Saillon* et de *Saxon*; celui-ci serait le plus ancien.

Le *Château de St-Maurice*, (1523), ancienne résidence des gouverneurs du Haut Valais et le *pont sur le Rhône*, d'une seule arche, dont la réparation sinon la construction remonte à l'épiscopat de Jodoc de Silinen, (1482-96) ont excité l'admiration de Goëthe; maintenant, la peinture et la photographie les ont presque rendus banals à force de les reproduire.

L'église de l'abbaye de *St-Maurice* a été achevée et consacrée en 1627; les colonnes de granit qui supportent la nef principale sont d'une époque plus ancienne; quant au clocher, sa construction remonte au commencement du XIII^e siècle. Mais la principale attraction du couvent est le *Trésor*; alimenté particulièrement par la munificence de Charlemagne et des princes de Savoie, il renferme de véritables merveilles: les bustes en argent de St-Candide et de St-Victor, l'aiguière de Charlemagne, une statue équestre de St-Maurice, le calice de Schinner, un vase en agathe contenant de la terre imbibée du sang des Thébéens, et surtout les châsses en bois lamé d'argent ou d'or, chefs-d'œuvre d'orfèvrerie romane.

2. Peinture. Le Chapitre de Sion, l'abbaye de St-Maurice, bien des familles nobles : de Preux, de Courten, à Sierre, de Stockalper, à Brigue, etc., ont des galeries de tableaux d'abbés ou d'ancêtres. Cela prouve que la peinture, surtout la peinture de portraits, a été cultivée avec une certaine prédilection. Elle se fait remarquer en général par le ton vif et par le fini des détails.

Les églises de Valère et de St-Pierre des Clages possèdent des peintures murales fort anciennes, dont une partie a été ou sera restaurée. La première de ces églises a été peinte par *Maquembler* en 1435 ; « le Martyre de St-Sébastien » surtout attire les regards.

Dans sa « Notice sur Tourbillon » Ritz explique les peintures de cette basilique-forteresse ; quelques unes datent de l'épiscopat de Boniface de Challant (1290-1308) ; plusieurs sont dignes de mention : entr'autres le Christ avec la Vierge et St-Jean, l'Annonciation, St-Georges, etc. Les tableaux peints sur toile de tous les évêques de Sion, qui coûtèrent à Adrien IV de Riedmatten (1646-1672) 100 ducats et 150 écus, ont été consumés par le terrible incendie de 1788.

Les églises des Jésuites à Brigue et à Sion, possèdent des toiles de grande valeur, dues aux pinceaux de Deschwanden et de De la Rosa et rappelant les épisodes de la vie de St-Ignace de Loyola et de St-François Xavier. A Sion, une magnifique Assomption de De la Rosa.

Plusieurs peintres valaisans ont joui d'un certain renom.

Félix Cortey, de Bagnes, qui fut soldat d'abord, alla, après plusieurs aventures, ouvrir un atelier de peinture à Barcelone. Dans le même XVIII^e siècle, « *Koller*, toujours joyeux, toujours plein d'idées heureuses et d'une société charmante, était habile peintre, et s'il avait toujours aussi bien réussi dans le choix des couleurs que dans l'expression des traits, il aurait eu sa place au rang des bons peintres. Par contre son élève, *Charles Bonfantin* et *Hecht*, cherchent à enrichir la peinture par les coups hardis de leurs pinceaux qui, avec beaucoup

d'intelligence et de finesse, distribuent agréablement les ombres et les jours¹⁾ ».

Georges Mannft, un Allemand établi à Brigue, est un peu nôtre par son mariage avec la fille de Gaspard Stoccalper de la Tour.

Le peintre valaisan qui possède le plus de notoriété en Suisse et à l'étranger, *Raphaël Ritz*, est né à Niederwald, vallée de Conches, le 17 janvier 1829. Le goût pour les arts existait depuis longtemps dans sa famille; j'ai déjà cité le Dr Georges Garin Ritz. Un neveu de celui-ci, *Frantz Ritz*, et son beau-frère, *Gaspard Leser*, maniaient habilement le pinceau; le père de Raphaël était lui-même peintre de portraits, et, son plus cher désir étant que son fils continuât les traditions de la famille, il l'envoya, vers 1850, à Dusseldorf, où il fut condisciple de Benjamin Vautier. De retour au pays, malgré des propositions avantageuses pour l'attirer à l'étranger, Ritz ne quitta plus Sion, où son atelier se trouvait dans la rue de Saavièze; c'est là qu'il s'éteignit, le 14 avril 1894.

Il combinait avec un égal succès la peinture alpestre avec le tableau de genre. « Un incident de la vie de village » est d'une rare originalité. mœurs paysannes photographiées sur le vif: un beau et jeune villageois déclarant sa flamme à une non moins belle et jeune luronne... dans une étable, au milieu des poules.

Le « Panorama de la Bella Tolla » embrasse presque toutes les sommités alpines du Valais et quelques-unes de la chaîne bernoise. Le « Souvenir de Loèche, de la Gemmi et des environs » comprend 24 dessins lithographiés par Jacottet: il faut dire que Ritz était un alpiniste de force.

La « Petite cavalerie » orne le cabinet de Guillaume II.

Les œuvres de Ritz les plus connues sont:

« La diseuse de bonne aventure ».

« Le Colin Maillard ».

« Le Botaniste ».

¹⁾ Schinner: description du département du Simplon.

- « Le service divin au col du Sanetsch ».
- « La Messe sur le lac des Quatre Cantons » (Au musée de Soleure).
- « Le Sermon de fête au Lac Noir », près de Zermatt.
- « Les ingénieurs (Venetz et Clo) sur la Montagne », (acquis par le Conseil fédéral).
- « Le pic d'Arzinol » (très apprécié à l'exposition de Bâle 1876).
- « Les trois règnes de la nature » (exposé à Zurich 1883).
- « La correction du Rhône, près de Rarogne » (orne le salon de l'hôtel du gouvernement à Sion).
- « Le minéralogiste ».
- « Service divin à la Chapelle des Mayens de Sion » etc.
- « La Mazze », commandée par le Conseil d'Etat, est malheureusement restée inachevée.

On voyait au Salon Suisse de Berne (1897), enveloppée d'un crêpe, la dernière œuvre de l'artiste : « les Pèlerins à Savièze », dont le jury loua « le vigoureux coloris et la composition simple et bien ordonnée ».

Cette énumération montre que Ritz a choisi ses sujets dans son pays ; il s'est inspiré essentiellement des paysages, de l'histoire et des mœurs valaisannes : cela lui fait le plus grand honneur. Toutes ses productions sont empreintes de vigueur et d'originalité. « Le fini des détails, dit un critique d'art, rappelle parfois les Flamands. »

« Ritz était très connu, soit en Suisse soit à l'étranger, surtout en Allemagne, où on le considérait comme un des maîtres de l'école de Düsseldorf. Pour nous, il valait mieux que cette réputation, car ses tableaux de genre n'ont rien de ce poncif qui caractérise la peinture allemande. Ses têtes sont prises sur le vif, et pleines d'expression ».

Avec lui est descendu dans la tombe, non seulement un distingué et sympathique artiste, mais un érudit très entendu en archéologie — témoin sa notice sur Tourbillon et ses nombreux articles dans l'Anzeiger für Schwei-

zerische Altertumskunde — et dans les sciences naturelles : botanique, minéralogie, géologie ; c'est ainsi qu'il a donné une description topographique de sa vallée d'origine, la coupe géologique et la liste des minéraux de cette même vallée de Conches, etc.

MM. *Angelo de Courten*, de Sierre, établi à Munich, et *Vincent Blatter*¹⁾, de la vallée de Conches, établi à Paris, représentent actuellement avec honneur la peinture valaisanne, de concert avec la jeune pléiade, où nous rencontrons les peintres *Raphaël Dallèves* et *François Duval*, à Sion, *Joseph Morand*, à Martigny, *Louis Werlen*, à Conches. La « Muletière de Vex », de Dallèves, a été reçue au Salon de Paris en 1907, et sa « Paysanne d'Hérémente » acquise par le Conseil fédéral.

Parmi les disparus, on doit encore retenir les noms d'*Emmanuel Chapelet*, portraitiste surtout, et d'*Emile Vuilloud*, l'un et l'autre de Monthey, ainsi que le paysagiste *Ernest Robatel*, de Martigny, décédé à Bouveret. Chapelet était arrivé, dans la seconde partie de sa carrière, à faire quelques toiles assez réussies, notamment le portrait du buraliste Roux, type original, pris sur le vif. Vuilloud a laissé de nombreux tableaux à l'huile, des aquarelles, des pastels surtout, qui dénotent autant de goût que de facilité. Il excelle surtout dans le paysage et les « nature morte ». Ce fut un modeste, qui aurait pu se faire un nom. Ses œuvres, aujourd'hui dispersées entre ses nombreux héritiers, ont malheureusement quitté notre pays, pour la plupart.

3. Musique. Un critique viennois, Hanslick, a écrit quelque part : « la Suisse n'est, sous le rapport de la musique, qu'un bien pauvre pays... Je ne connais pas de contrée civilisée où le voyageur en entende aussi peu ».

Si cette allégation n'est ni plus ni moins que

¹⁾ Un autre Haut-Valaisan, *Albert Kämpfen*, (1825-1907) a eu l'honneur d'être Directeur des Musées nationaux français.

zerische Altertumskunde — et dans les sciences naturelles : botanique, minéralogie, géologie ; c'est ainsi qu'il a donné une description topographique de sa vallée d'origine, la coupe géologique et la liste des minéraux de cette même vallée de Conches, etc.

MM. *Angelo de Courten*, de Sierre, établi à Munich, et *Vincent Blatter*¹⁾, de la vallée de Conches, établi à Paris, représentent actuellement avec honneur la peinture valaisanne, de concert avec la jeune pléiade, où nous rencontrons les peintres *Raphaël Dallèves* et *François Duval*, à Sion, *Joseph Morand*, à Martigny, *Louis Werlen*, à Conches. La « Muletière de Vex », de Dallèves, a été reçue au Salon de Paris en 1907, et sa « Paysanne d'Hérémente » acquise par le Conseil fédéral.

Parmi les disparus, on doit encore retenir les noms d'*Emmanuel Chapelet*, portraitiste surtout, et d'*Emile Vuilloud*, l'un et l'autre de Monthey, ainsi que le paysagiste *Ernest Robatel*, de Martigny, décédé à Bouveret. Chapelet était arrivé, dans la seconde partie de sa carrière, à faire quelques toiles assez réussies, notamment le portrait du buraliste Roux, type original, pris sur le vif. Vuilloud a laissé de nombreux tableaux à l'huile, des aquarelles, des pastels surtout, qui dénotent autant de goût que de facilité. Il excelle surtout dans le paysage et les « nature morte ». Ce fut un modeste, qui aurait pu se faire un nom. Ses œuvres, aujourd'hui dispersées entre ses nombreux héritiers, ont malheureusement quitté notre pays, pour la plupart.

3. Musique. Un critique viennois, Hanslick, a écrit quelque part : « la Suisse n'est, sous le rapport de la musique, qu'un bien pauvre pays... Je ne connais pas de contrée civilisée où le voyageur en entende aussi peu ».

Si cette allégation n'est ni plus ni moins que

¹⁾ Un autre Haut-Valaisan, *Albert Kämpfen*, (1825-1907) a eu l'honneur d'être Directeur des Musées nationaux français.

fausse pour la Suisse en général, elle est assez vraie pour le Valais, bien que Hanslick n'ait sûrement pas appuyé sur notre canton son observation.

« Dans le XVIII^e siècle encore, la musique ne jouait en Suisse et spécialement dans les classes inférieures, qu'un rôle secondaire... En pays catholique, dans les couvents ou chapitres, on se livrait depuis longtemps déjà à l'étude sérieuse de la musique ; d'excellents directeurs de chœurs et de bons exécutants s'y rencontraient fréquemment¹⁾ ». Je pourrai citer parmi ceux-là le lointain abbé *Probus*, d'Agaune, contemporain de la « Laus perrenis », psalmodie perpétuelle, instituée par le roi Sigismond, en 515, en l'honneur des Martyrs thébéens. Ce *Probus* « était le grand inspirateur de la musique²⁾ » :

Noctibus insomnis, vigil divina gratia psalmos
Cithara decem chordarum psallebat consono corde
Dulciter consensu mentis sonabant tympana choro.

Pendant de nombreux siècles, l'art musical résidera tout entier dans les chants populaires.

Dans les montagnes de la partie orientale du canton, la musique guerrière des tambours et des fifres est depuis bien longtemps en honneur : un enthousiasme irrésistible est attaché à ces sons, et l'on comprend que les vieux Valaisans couraient volontiers à l'ennemi, ainsi entraînés.

La famille *Carlen*, de Conches, a compté plusieurs générations de facteurs d'orgue ; presque toutes les orgues du pays sont d'elle, entr'autres l'orgue de la cathédrale de Sion (1770-1774), celui de Gliss, etc. L'orgue de Martigny-Ville, qui a la réputation d'être le plus beau du pays, est l'œuvre de Merklin, artiste allemand fixé à Lyon, qui, ayant dû quitter cette ville, en 1870, se réfugia à Martigny. Ce fut lui aussi qui restaura l'orgue de la cathédrale de Sion.

¹⁾ La Suisse au XIX^e siècle, Niggli : la musique.

²⁾ Bourban : l'Enseignement à St-Maurice.

fausse pour la Suisse en général, elle est assez vraie pour le Valais, bien que Hanslick n'ait sûrement pas appuyé sur notre canton son observation.

« Dans le XVIII^e siècle encore, la musique ne jouait en Suisse et spécialement dans les classes inférieures, qu'un rôle secondaire... En pays catholique, dans les couvents ou chapitres, on se livrait depuis longtemps déjà à l'étude sérieuse de la musique ; d'excellents directeurs de chœurs et de bons exécutants s'y rencontraient fréquemment¹⁾ ». Je pourrai citer parmi ceux-là le lointain abbé *Probus*, d'Agaune, contemporain de la « Laus perrenis », psalmodie perpétuelle, instituée par le roi Sigismond, en 515, en l'honneur des Martyrs thébéens. Ce *Probus* « était le grand inspirateur de la musique²⁾ » :

Noctibus insomnis, vigil divina gratia psalmos
Cithara decem chordarum psallebat consono corde
Dulciter consensu mentis sonabant tympana choro.

Pendant de nombreux siècles, l'art musical résidera tout entier dans les chants populaires.

Dans les montagnes de la partie orientale du canton, la musique guerrière des tambours et des fifres est depuis bien longtemps en honneur : un enthousiasme irrésistible est attaché à ces sons, et l'on comprend que les vieux Valaisans couraient volontiers à l'ennemi, ainsi entraînés.

La famille *Carlen*, de Conches, a compté plusieurs générations de facteurs d'orgue ; presque toutes les orgues du pays sont d'elle, entr'autres l'orgue de la cathédrale de Sion (1770-1774), celui de Gliss, etc. L'orgue de Martigny-Ville, qui a la réputation d'être le plus beau du pays, est l'œuvre de Merklin, artiste allemand fixé à Lyon, qui, ayant dû quitter cette ville, en 1870, se réfugia à Martigny. Ce fut lui aussi qui restaura l'orgue de la cathédrale de Sion.

¹⁾ La Suisse au XIX^e siècle, Niggli : la musique.

²⁾ Bourban : l'Enseignement à St-Maurice.

Plusieurs localités : Sion, Monthey, Champéry ont des fanfares datant de la fin du XVIII^e siècle ; la fanfare de Loèche-les-Bains doit sa création au Chanoine Berchtold, pendant qu'il fut curé, de 1811 à 1816.

En 1808, l'Harmonie de Monthey joua le bal qui inaugura le pont de la Vièze.

Sous la direction de J. Spengler, il se forma, en 1815, une musique militaire bas-valaisanne dont les membres, de Martigny, de St-Maurice et de Monthey, se firent applaudir au camp de Bière, en 1822, et à Thoune, en 1830. Dans ces camps d'exercice, ordonnés par la Diète fédérale et qui avaient lieu tous les deux ans, les Valaisans fraternisèrent avec les Fribourgeois, les Vaudois, les Neuchâtelois et les Genevois ; c'était la coutume que chaque contingent cantonal eût sa fanfare et son chant militaire ; il intéressera peut-être que je rappelle l'un ou l'autre couplet du chant des Valaisans :

1.

Sur une mer où la tempête gronde
Je vois partout les mortels égarés ;
Loin de s'unir pour résister à l'onde,
Jouets des vents, ils voguent séparés.
Pour nous, enfants d'une mère chérie,
Gardons-nous bien de leurs vaines erreurs,
Et qu'à jamais la gloire et la patrie
Tiennent unis nos drapeaux et nos cœurs.

5.

Rien maintenant ne menace nos têtes,
D'un pur éclat le ciel brille sur nous ;
Mais le nocher craint toujours les tempêtes
Et se munit contre les vents jaloux.
La paix sourit, la guerre destructive
Peut dès demain déployer ses fureurs :
Soyons prudents et quoiqu'il nous arrive
Tenons unis nos drapeaux et nos cœurs.

6.

Confédérés, vieux fils de la victoire !
 Les Valaisans le jurent en ce jour,
 Dans tous les temps ils placeront leur gloire
 A vous porter le plus intime amour.
 A votre voix, s'il faut courir aux armes
 Pour écarter la guerre et ses horreurs,
 Vous les verrez ; au milieu des alarmes
 Ils montreront leurs drapeaux et leurs cœurs.

(par un militaire de Sion).

Il est maintenant peu de villages, même dans la montagne, qui ne possède une fanfare ; la plupart des localités du centre, de Martigny à Sion, en ont même deux : la politique a des exigences !

Ces musiques instrumentales sont groupées par régions : fédération bas-valaisanne, fédération des fanfares villageoises du centre, etc., avec réunion annuelle ; il y a en outre une association cantonale qui tient ses assises tous les deux ou trois ans.

L'« Harmonie » de Monthey détient les palmes de l'ancienneté et du succès ; la ci-devant « Octoduroise » de Martigny, maintenant « Harmonie municipale », est allée cueillir, ces dernières années, des lauriers bien au-delà de nos frontières. La capitale se distingue également avec ses trois sociétés. Détail à noter : nos principaux directeurs de musique, sauf quelques rares exceptions, sont étrangers, allemands ou italiens.

Il en est du chant comme de la musique ; son essor date de ces dernières années. Il est objet d'enseignement dans les écoles depuis 1860¹⁾. Grâce surtout à nos dévoués instituteurs, chaque village aura bientôt sa chorale. Mention spéciale au « Rhonesängerbund » et à la « Chorale », de Monthey.

Le Napolitain Bruzzèze, mort en 1894, dans le Bas-Valais, MM. *Othon Wolf* et *Kœhl* à Sion, M. *Armin Sidler*, à St-Maurice, et M. *Marius Martin*, mort en 1898, à Mon-

¹⁾ Cette prescription légale resta lettre morte jusqu'en 1874.

they, ont puissamment contribué au développement du chant et de la musique dans le canton. Longtemps organiste de la Cathédrale, M. Wolf (1838-1906) a fondé, en 1878, la « Cæcilia » de Sion, et a donné trois éditions d'un Recueil de cantiques.

Elie Gay, de Saxon, a obtenu de beaux succès comme pianiste dans ses tournées en Suisse et en France. M. *Ernest de Werra*, organiste à Constance, a publié un « Orgelbuch » en deux volumes, où sont recueillis des morceaux peu connus d'auteurs anciens. Le Haut-Valais a donné, dans la personne de M. *Mengis*, de Viège, un membre du grand Opéra de Paris, et dans la personne de M. *Kämpfen*, un membre de l'« Institut musical de France ».

Un Jésuite de Sion, le P. *Louis Bonvin*, né en 1850, actuellement à Buffalo, en Amérique, cultive avec le plus brillant succès la musique sacrée.

Un compositeur jeune encore et plein de talent avance à grand pas sur la voie de la popularité : c'est M. *Charles Hæmi*, de Sion, élève des Conservatoires de Genève et de Strasbourg, professeur au Collège et à l'Ecole Normale. En collaboration avec M. Duruz, il a, en mars 1894, monté courageusement sur la scène le premier opéra valaisan : « Blanche de Mans, » qui a remporté un véritable succès et a valu au compositeur les éloges de la presse romande. Les « derniers Chevaliers de Goubing » opéra des mêmes auteurs, dort encore dans leurs cartons, pour des raisons toutes sédunoises.

Un nom glorieux pour la Suisse et le Canton clôra cette courte liste des musiciens valaisans ; c'est celui du P. *Albéric Zwissig*, d'origine haut-valaisanne, Bénédictin et Kappelmeister au couvent de Wettingen (Argovie) ; il est, comme personne ne l'ignore, l'auteur de la musique du Cantique Suisse. (1841).

Le beau chant grégorien prend, depuis quelques années, un réjouissant essor, grâce surtout à l'intelligente initiative de l'Abbaye de St-Maurice.



ELOQUENCE

*Matthieu Schinner*¹⁾ (1456-1522) naquit dans une chambre sombre et basse d'une chétive cabane de Mühlbach. Et l'on a peine à croire que les parois vermoulues d'un chalet de montagne aient répercuté les vagissements plaintifs de cette voix qui, un jour, commanderait des armées et ferait trembler des rois !

Petit garçon, il garda les chèvres ; puis, comme il était intelligent et qu'il avait un oncle à Sion, rien moins que prince-évêque, il quitta son hameau, ses parents et ses chèvres, descendit la vallée et, ardemment, se mit à l'étude. Il était pauvre ; pour pourvoir à son entretien il chante dans les rues. Bientôt, avide de savoir, le jeune Matthieu passe la Gemmi et s'initie, à Berne et à Zurich, aux belles-lettres fraîchement importées des pays classiques.

De là, il se rend à Côme, à l'école de Théodore Lucin, et, lorsque celui-ci ne pouvait donner son cours, l'élève occupait sa chaire avec une égale distinction.

Devenu prêtre, il fut curé de son village natal, où ses

¹⁾ Il va sans dire que je ne traite ici Schinner que comme orateur ; sa vie politique ne rentre pas dans le cadre de ce chapitre.

talents le firent bientôt remarquer. Bref, en 1499, il héritait de son oncle, Nicolas Schinner, le siège de prince-évêque ; les attributions du premier de ces titres, il faut le dire, lui convenaient probablement mieux que celles du second. Le nom de Schinner est resté étroitement lié à l'expulsion des Français d'Italie, et en particulier à la bataille de Marignan, « ce combat de géants », qui lui valut du pape Jules II le titre de cardinal et de légat du St-Siège. Ses luttes contre Supersaxo, où l'emploi des armes spirituelles suppléait à l'insuffisance des instruments guerriers, laisse une tache sur sa mémoire ; son ambition effrénée, qui ne pouvait supporter l'idée d'un rival, a causé l'effusion du sang... (un historien prétend qu'elle coûta la vie de 24000 Confédérés). Malgré ces ombres, Schinner possédait un véritable génie d'homme d'Etat. « Ce fut l'homme le plus fin de son temps », dit Bonivard, le prisonnier de Chillon. Qui eût dit que ce fils de paysans de Conches conférerait un jour avec toutes les têtes couronnées d'Europe ? Charles-Quint le nomma son conseiller et ami. François I^{er} avouait qu'il craignait plus la plume du cardinal de Sion que toutes les piques de ses Suisses, et, lorsqu'il apprit sa fin, il s'écria, soulagé : « Ah ! ce soldat tondu m'a donné plus de besogne qu'aucune tête à couronne ». Henri VIII d'Angleterre lui accorda une pension, et hésita de le nommer archevêque de York. Le pape Jules II l'honora de son amitié ; à sa mort, dans le Conclave qui élut Adrien VI, le cardinal valaisan obtint 10 voix ; il eût peut-être été nommé sans l'inimitié de la France.

A ses qualités politiques, il joignait une éloquence irrésistible ; il l'avait perfectionnée par l'étude des anciens auteurs. On s'en fait une idée en parcourant le texte de la harangue latine prononcée, en 1514, à Londres, devant le Conseil d'Henri VIII, pour dissuader ce monarque d'accorder la main de sa sœur à Louis XII : « Il ne faut pas seulement rogner, mais extirper les ongles des Français — Gallorum ungues non resecandos tantum

sed penitus evellendos — et ne laisser à cette puissance ni trêve, ni repos, qu'elle ne soit complètement écrasée¹⁾ ».

« Son argumentation est vigoureuse, sa logique serrée, sa science profonde, mais l'onction lui semble étrangère ». (Ch.-L de Bons).

« Les historiens disent que jamais, depuis St-Bernard, parole sacerdotale n'avait été entraînant comme celle de l'évêque de Sion. Ses soldats l'aimaient et l'admiraient, il savait les fasciner de la voix, de la parole et du regard » (M. Audin).

Le prince des orateurs qui ont vu le jour sur la terre valaisanne est mort, à Rome, en exil, le 30 septembre 1522. Son corps repose dans l'église de Santa Maria della Pieta. Plusieurs des successeurs de Matthieu Schinner sur le trône épiscopal de Sion se sont distingués par leur éloquence ; je ne citerai que le nom de *Hildbrand II Yost*, (1613-1618) dont le règne fut si mouvementé, et de *Pierre Joseph de Preux*, (1843-1875).

Ignace Schnyder, de Gampel, était, au milieu du XVIII^e siècle, prédicateur attitré de la cathédrale de Fribourg en Brisgau. Un autre ressortissant du Haut-Valais, *François Xavier Gottsponner*, (1742-1811), de Visperterminen, occupa avec autant de succès la chaire de la cathédrale de Sion.

En outre, sans sortir des rangs du clergé, notre canton a fourni à la Société de Jésus deux orateurs de marque, très appréciés à l'étranger, les Pères du Fay et Roh.

P. Jean Gaspard du Fay de Lavallaz, († 1774), de Monthey, après avoir enseigné les humanités, se livra exclusivement à la prédication, pour laquelle ses supérieurs lui trouvaient des aptitudes spéciales. « Il possédait à un haut degré le talent de l'art oratoire et c'est à cela qu'il

¹⁾ Oratio philippica ad excitandum contra Galliam Britannos, anno 1514, autore Matthæo, cardinali sedunensi. (Amsterdam 1709). Un exemplaire se trouve à la bibliothèque cantonale vaudoise. La première édition avait paru en Angleterre.

dut en grande partie sa réputation Aussi lorsque ses sermons furent imprimés, perdirent-ils beaucoup de leur force et de la beauté qu'on leur avait trouvées et qui disparurent parce qu'elles étaient dues au charme du débit (Feller).

Le P. Gaspard ne survécut que d'un an à la bulle de Clément XIV (Dominus ac Redemptor noster) qui supprimait momentanément l'ordre auquel il appartenait. Ses sermons ont paru sous le nom de « Sermons sur les Vérités les plus importantes de la Religion et de la morale », à Paris, en 9 volumes, de 1738 à 1745. Il y eut une seconde édition à Lyon (1762) et une troisième de nouveau à Paris, en 1775. Les « Sermons pour l'Avent » (3 vol. Lyon 1742) ont été traduits en italien. (Venise 1744).

P. Pierre Roh, (1811-1872) naquit à Aven, village de Conthey, le 14 août 1811. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1829, reçut la prêtrise en 1840, et professa pendant deux ans la Dogmatique à Fribourg. En 1845, nous le trouvons à Lucerne, où deux ans plus tard les Historiens du Sonderbund nous le montreront, nouveau Pierre l'Ermite, excitant par sa parole enflammée les paysans à prendre les armes contre les troupes fédérales. On sait à quoi cette campagne aboutit. A l'approche des troupes du général Dufour, Siegwart, l'âme du Sonderbund, le conseiller d'Etat Hautt, Bernard Meyer, le P. Roh et d'autres jésuites quittaient précipitamment Lucerne, le 23 novembre 1847. Le bateau qui les emportait se dirigea sur Flüelen, d'où les fugitifs gagnèrent par la Furka, le Haut-Valais; de là, ils atteignirent le territoire neutre du Piémont. Laissons le P. Roh raconter lui-même les péripéties de ce voyage dans une lettre adressée le 2 juillet 1848 à son beau-frère¹⁾ :

« Le 25 novembre passé, je quittais Lucerne, le cœur navré de douleur de voir ma pauvre patrie livrée à la tyrannie de l'impiété, du libertinage et du radicalisme. Je traversai la Furka

¹⁾ Aimablement communiquée par M. le Curé de Conthey.

et y courus danger évident de mort, parce que j'y fus assailli d'un sommeil opiniâtre, causé soit par les fatigues des jours précédents, soit par l'abattement d'esprit où les événements m'avait jeté. De Brigue, je me rendis à Oleggio, près Novarre en Piémont. J'y restai près de deux mois. Pendant ce temps je fus envoyé à Linz en Autriche, à environ 200 lieux de ma patrie. ... Le voyage d'Oleggio à Linz a été bien pénible, puisque j'ai dû le faire au mois de janvier en traversant la Haute Italie, tout le Tyrol et la Haute Autriche. Je restai à Linz depuis la fin de janvier jusqu'au 13 avril. Alors je dus fuir de nouveau avec tous mes confrères devant les mêmes révolutionnaires, qui, quelque temps après, ont fait fuir leur empereur. Dans ce moment je me trouve, ainsi que l'empereur, auquel on a arraché par menaces un décret de suppression contre les Jésuites, à Innsbruck, capitale du Tyrol.... •

A partir de 1850, ses riches talents d'orateur le firent nommer par ses supérieurs missionnaire populaire. Il parcourut ainsi, avec un succès qui ne se démentit jamais, l'Allemagne tout entière ; il prêcha des missions même à Prague et à Copenhague.

Il mourut à Bonn, le 17 mai 1872. A part ses sermons, il a laissé en allemand plusieurs ouvrages d'apologétique, qui ont tous eu les honneurs de plusieurs éditions :

Erreurs fondamentales de notre temps (1865).

La vieille chanson : la fin justifie les moyens (1869).

Qu'est-ce que le Christ? (1872) (a atteint sa 7^e édition).

La Bibliothèque cantonale de Sion possède un Recueil de 21 Sermons prononcés, en 1860, dans l'église St-Clément à Hanôvre.

Après une si large place à l'éloquence sacrée, citons rapidement quelques maîtres de la parole profane.

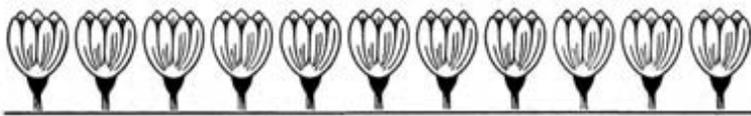
Avec son exagération ordinaire, Etienne Schinner attribue l'épithète de « grand orateur » à *Maurice Fabien Wegener*, souvent député à la Cour de Turin et en Suisse. Je doute que l'éloquence de ce dernier ait dépassé de beaucoup celle de certains de nos magistrats ou représentants, à qui l'histoire et la presse ont rendu justice.

Parmi nos orateurs politiques, citons le colonel *Maurice Barman*, de Saillon, l'un des chefs de la Jeune Suisse, dont l'éloquence enflammée avait le don d'enthousiasmer les masses. Son frère, *Joseph Barman*, Dr en droit et ministre plénipotentiaire de la Confédération Suisse à Paris, de 1848 à 1857, était un orateur parlementaire fort apprécié.

La droite peut opposer à ces deux noms, celui de l'avocat *Ferdinand de Monthéys*, de Sion, mort en 1903, dont la parole aussi élégante qu'enthousiaste tenait littéralement les auditeurs sous le charme.

Mais l'orateur parlementaire le plus complet que le Valais ait possédé est sans contredit l'ancien Conseiller d'Etat *Alexis Allet*, de la ville de Louèche. La chute de la Banque du Valais, survenue en 1870, alors qu'il était le chef incontesté du Gouvernement, devait porter un coup funeste à son prestige, resté sans égal jusque là.

Maurice Barman et de Monthéys avaient plutôt l'éloquence ardente du tribun ; Joseph Barman et Allet, l'éloquence correcte et froide de l'homme d'Etat.



JURISPRUDENCE

Les juristes et avocats distingués n'ont pas fait défaut en Valais depuis un siècle et même auparavant. Ainsi que j'ai procédé jusqu'ici, je ne mentionne que ceux qui ont mis des ouvrages au jour.

En 1724, *Maurice de Torrenté*, de Sion, faisait paraître la « célèbre brochure »¹⁾ : *De Jure Successionis*.

Connu déjà comme polémiste et théologien²⁾, le P. Jésuite *Joseph Binner*, a composé divers ouvrages de droit ecclésiastique, entr'autres le « *Apparatus eruditionis ad Jurisprudentiam* » en 12 vol., (Innsbruck 1745-1766) qui a vu plusieurs éditions et qui assura à son auteur la réputation d'un des plus célèbres canonistes de son temps. « Ce sont des annales pleines de recherches et de faits qu'on ne trouve pas ailleurs, au moins rassemblés comme dans cet ouvrage³⁾ ».

Passons au XIX^e siècle et à celui dont on peut dire sans exagération qu'il personnifia notre école cantonale de droit.

Bernard Etienne Crompt, (1798-1896), Dr en droit, naquit à Martigny et fit de brillantes études à l'Université de Chambéry. De retour au pays, il dirigea, presque durant

¹⁾ Furrer, Hist. du Valais.

²⁾ Voir Théologie, Philosophie.

³⁾ Feller : Dictionnaire biographique - bibliographique.

tout le cours du siècle, notre Ecole de droit, soit de 1825 à sa mort, « y enseignant, chose inouïe, avec une égale compétence, le droit romain, le droit civil et le droit pénal¹⁾ ». Ses vastes connaissances le firent élire président de la Cour d'appel et de la Commission pour la rédaction des lois.

En 1842, M. Cropt publia ses « *Elementa juris Romano-valesii*, et en 1860 : « *la Théorie du Code civil valaisan* », (2 vol.).

Voici comment un journal vaudois salua l'apparition du premier de ces ouvrages :

« Digne d'attention à double titre, d'abord à cause de son mérite intrinsèque et ensuite comme une heureuse manifestation d'une vie scientifique et littéraire dont nous devons hâter le développement de tous nos vœux... L'habile professeur Cropt qui a rendu à son pays d'importants services comme rédacteur de plusieurs lois importantes a voulu donner à la jeunesse un manuel qui pût lui servir à la fois pour l'étude de la jurisprudence et pour la pratique du barreau. Ce livre présente dans un ordre beaucoup plus méthodique que celui de Justinien les diverses matières du droit civil romain et il offre en même temps l'exposé des modifications que ce droit a dû subir depuis qu'il a été admis en Valais... »

Rappelons en passant le nom du remplaçant provisoire de M. Cropt à l'Ecole de droit : M. *Achille Chappaz* (1854-1902) de Monthey, président du Tribunal de Martigny, puis Conseiller d'Etat, chargé de l'Instruction publique, et député (1898) au Conseil des Etats. L'Université de Fribourg eût désiré lui confier une chaire de droit, mais il était trop utile à son canton, pour qu'il le quittât.

L'un des professeurs actuels, M. *Armand de Riedmatten*, de Sion, lauréat et Dr de la Faculté de Paris, fut avocat à la Cour de Paris, de 1874 à 1898. Il a traité plusieurs questions juridiques dans l'Annuaire, dans le Bulletin de législation étrangère et comparée, etc.

¹⁾ Guex : la Suisse au XIX^e siècle, l'Ecole.

Il a rédigé, en 1890, après son retour à Sion, un projet de Code de procédure civile valaisanne, et a publié, en 1901, une dissertation sur un curieux point de vieux droit valaisan : « Acquêts et propres du mariage douaire conventionnel et coutumier. » Il est, de plus, l'auteur de diverses traductions : de Bluntschli, professeur de droit à Heidelberg : « La Théorie générale de l'Etat » (1877), « La Politique » (1879 et 1881), « Le droit public général » (1881), du professeur Neumann, à Vienne : les « Eléments du Droit des gens », et du professeur Kaufmann, à Berlin : « les Finances de la France ».

Je terminerai ce chapitre par le récit de la curieuse carrière du baron de *Badenthal*¹⁾ :

Celui-ci, né en 1719, à Varène, était fils d'Etienne Oggier, un gentilhomme campagnard. Il fut mis aux études à Sion ; son caractère placide portait à croire qu'il donnerait un bon prêtre. Il était en pension chez son oncle, le chanoine Lorétan. Or, il advint que son allure quelque peu gauche non moins que ses habits de paysan mirent de bonne humeur quelques jeunes voisines. Après avoir réfléchi sur les moyens de sortir de cette situation — un étudiant est chatouilleux —, le jeune Oggier eut une idée : avec l'argent réservé au paiement de sa pension, il s'acheta un superbe complet. Mais l'oncle, qui n'a pas fait vœu de pauvreté, réclame le versement arriéré, et papa Oggier est un homme qui ne badine pas. Une circonstance fortuite sauva le jeune homme des effets du courroux paternel : un recruteur étranger venait de lui faire des propositions dorées ; il signa la feuille d'enrôlement et partit pour Vienne. Dans la grande ville, sa bonne étoile lui procura un protecteur, et il se livra avec passion à l'étude du droit. Sur ces entrefaites, un ministre disgrâcié eut besoin d'un avocat contre sa souveraine, Marie-Thérèse. Oggier avait de brillants talents ; il était

¹⁾ D'après Ch.-L. de Bons : Coups de fortune ou Aventures de M. de Badenthal.

jeune, pauvre, étranger; les risques qu'il courrait étaient donc minimes. Le petit paysan, objet de l'hilarité des Sédunoises, plaida — c'était son début, — et plaida si bien que la reine perdit son procès. Elle s'en vengea en faisant jeter notre avocat en prison. Se laissa-t-il abattre pour autant? non; dans une pièce de vers latins, il réunit tout ce que son débrouillard cerveau pût imaginer de plus flatteur à l'adresse de Sa Gracieuse Majesté, et il réussit à lui faire parvenir cette ode singulière. Sa Majesté fut charmée et ordonna d'élargir sur le champ le prisonnier. Celui-ci devint un des favoris de la Cour, fut nommé conseiller aulique, obtint le titre de baron de Badenthal, et mourut, riche et célèbre, en 1801.

jeune, pauvre, étranger; les risques qu'il courrait étaient donc minimes. Le petit paysan, objet de l'hilarité des Sédunoises, plaida — c'était son début, — et plaida si bien que la reine perdit son procès. Elle s'en vengea en faisant jeter notre avocat en prison. Se laissa-t-il abattre pour autant? non; dans une pièce de vers latins, il réunit tout ce que son débrouillard cerveau pût imaginer de plus flatteur à l'adresse de Sa Gracieuse Majesté, et il réussit à lui faire parvenir cette ode singulière. Sa Majesté fut charmée et ordonna d'élargir sur le champ le prisonnier. Celui-ci devint un des favoris de la Cour, fut nommé conseiller aulique, obtint le titre de baron de Badenthal, et mourut, riche et célèbre, en 1801.



PÉDAGOGUES ET PRÉCEPTEURS

Je serais incomplet si, avant de terminer ces pages, je ne rappelais les noms de quelques pédagogues et précepteurs que le Valais a fournis à l'étranger.

Un noble de *Lovinaz*, de Sierre, fut précepteur de l'empereur Charles IV (1346-1378), d'Autriche qui en récompense de ses travaux lui conféra l'évêché de Neustadt.

Thomas Platter ¹⁾ (1499-1582). Dans une galerie « Fils de leurs œuvres », embrassant les Suisses célèbres de toutes époques, Platter mériterait un des premiers rangs. Sa chaumière existe encore près du hameau de Niedergrächen (Vallée de Viège), « vieille maison de bois noircie par le temps, construite en poutres et en madriers superposés avec de toutes petites fenêtres à coulisses » ²⁾. Il y vint au monde en 1499. A l'âge de 3 ans, Matthieu Schinner, en tournée de confirmation, annonçait à son entourage que ce petit garçon ne serait pas un homme ordinaire. Orphelin de père, Thomas fut placé chez son

¹⁾ Consulter sur Platter : Autobiographie (Pick. Genève 1862), Ulrich : Miscellan tigurin. (1724), Athen. Raurac., Almanach helvetic. 1785-1790, divers discours académiques prononcés à Bâle, etc., etc.

²⁾ F.-O. Wolf : Valais et Chamounix.



PÉDAGOGUES ET PRÉCEPTEURS

Je serais incomplet si, avant de terminer ces pages, je ne rappelais les noms de quelques pédagogues et précepteurs que le Valais a fournis à l'étranger.

Un noble de *Lovinaz*, de Sierre, fut précepteur de l'empereur Charles IV (1346-1378), d'Autriche qui en récompense de ses travaux lui conféra l'évêché de Neustadt.

*Thomas Platter*¹⁾ (1499-1582). Dans une galerie « Fils de leurs œuvres », embrassant les Suisses célèbres de toutes époques, Platter mériterait un des premiers rangs. Sa chaumière existe encore près du hameau de Niedergrächen (Vallée de Viège), « vieille maison de bois noircie par le temps, construite en poutres et en madriers superposés avec de toutes petites fenêtres à coulisses »²⁾. Il y vint au monde en 1499. A l'âge de 3 ans, Matthieu Schinner, en tournée de confirmation, annonçait à son entourage que ce petit garçon ne serait pas un homme ordinaire. Orphelin de père, Thomas fut placé chez son

¹⁾ Consulter sur Platter : Autobiographie (Pick. Genève 1862), Ulrich : Miscellan tigurin. (1724), Athen. Raurac., Almanach helvetic. 1785-1790, divers discours académiques prononcés à Bâle, etc., etc.

²⁾ F.-O. Wolf : Valais et Chamounix.

oncle, Antoine Platter, prévôt à St-Nicolas, « qui le battait d'une façon affreuse et l'enlevait de terre par les oreilles ». Pour se soustraire à ces brutalités, il s'enfuit dans la compagnie de son cousin, Paul Summermatter, qui revenait des écoles d'Ulm et de Munich. A Zurich, ils rejoignent une bande d'écoliers ambulants, et parcourent la Misnie et la Saxe. Les jeunes devaient entretenir les grands en mendiant, et n'en recevaient comme récompense que des coups. Platter les quitte et se rend à Dresde, de là à Breslau, où il fréquenta l'école S^{te} Elisabeth. Les gens à qui il demandait l'aumône le recevaient gentiment, « parce qu'il était petit et suisse ». Il revient à Dresde, puis à Zurich, où il chante dans les rues pour pourvoir à son entretien. La nostalgie le prend, il va saluer le Valais qu'il a quitté il y a déjà cinq ans. Le voilà de nouveau à Ulm : « une longue pratique m'avait rendu maître dans l'art de mendier, mais je ne savais pas encore lire ». D'Ulm, il pérégrine successivement à Salzburg, Messburg, Zurich, Strassburg, Schlettstadt, Soleure.

Il avait 18 ans. Dans un nouveau voyage en Valais, son cousin Simon Steiner lui apprend l'alphabet. Sa vie dès lors change complètement de tournure, il a l'intention de rattraper le temps perdu. Il repasse le Lötschberg ; à Zurich, il prend logis chez « la mère du très renommé, très pieux et très savant Rudolphus Gualterus » et fréquente l'école du Frauenmünster. A 21 ans, il ne savait que les premiers éléments du latin. Il étudie Térence avec Myconius, ancien moine d'Einsiedeln et ami de Zwingli. Sa règle de conduite est maintenant : « Il te faut travailler ou mourir », et il travaille, travaille jour et nuit, s'emplissant la bouche de sable, ou de raves crues pour ne pas s'endormir. C'est à cette époque que peu à peu, il passe au protestantisme ; la parole de Zwingli exerçait sur lui tant d'influence, qu'il lui semblait « qu'on le tirait en l'air par les cheveux ». Pendant les deux mois que dure la Conférence de Baden (1526), il sert de messenger entre Myconius, Zwingli et Ocolompade. Il donne, à Zurich,

oncle, Antoine Platter, prévôt à St-Nicolas, « qui le battait d'une façon affreuse et l'enlevait de terre par les oreilles ». Pour se soustraire à ces brutalités, il s'enfuit dans la compagnie de son cousin, Paul Summermatter, qui revenait des écoles d'Ulm et de Munich. A Zurich, ils rejoignent une bande d'écoliers ambulants, et parcourent la Misnie et la Saxe. Les jeunes devaient entretenir les grands en mendiant, et n'en recevaient comme récompense que des coups. Platter les quitte et se rend à Dresde, de là à Breslau, où il fréquenta l'école S^{te} Elisabeth. Les gens à qui il demandait l'aumône le recevaient gentiment, « parce qu'il était petit et suisse ». Il revient à Dresde, puis à Zurich, où il chante dans les rues pour pourvoir à son entretien. La nostalgie le prend, il va saluer le Valais qu'il a quitté il y a déjà cinq ans. Le voilà de nouveau à Ulm : « une longue pratique m'avait rendu maître dans l'art de mendier, mais je ne savais pas encore lire ». D'Ulm, il pérégrine successivement à Salzburg, Messburg, Zurich, Strassburg, Schlettstadt, Soleure.

Il avait 18 ans. Dans un nouveau voyage en Valais, son cousin Simon Steiner lui apprend l'alphabet. Sa vie dès lors change complètement de tournure, il a l'intention de rattraper le temps perdu. Il repasse le Lötschberg ; à Zurich, il prend logis chez « la mère du très renommé, très pieux et très savant Rudolphus Gualterus » et fréquente l'école du Frauenmünster. A 21 ans, il ne savait que les premiers éléments du latin. Il étudie Térence avec Myconius, ancien moine d'Einsiedeln et ami de Zwingli. Sa règle de conduite est maintenant : « Il te faut travailler ou mourir », et il travaille, travaille jour et nuit, s'emplissant la bouche de sable, ou de raves crues pour ne pas s'endormir. C'est à cette époque que peu à peu, il passe au protestantisme ; la parole de Zwingli exerçait sur lui tant d'influence, qu'il lui semblait « qu'on le tirait en l'air par les cheveux ». Pendant les deux mois que dure la Conférence de Baden (1526), il sert de messager entre Myconius, Zwingli et Ocolompade. Il donne, à Zurich,

des leçons publiques de grec, de latin et d'hébreu, tout en travaillant comme ouvrier cordier; il gagne ainsi un batz par semaine, de quoi acheter de la chandelle, ce qui lui permettra d'approfondir Homère ou Ovide. Le grand Erasme le visite et l'encourage à se consacrer exclusivement aux lettres; la reine de Navarre tente de l'attirer à sa cour, peine inutile. Thomas épouse la servante de Myconius (1529); le jeune ménage s'établit à Viège, où Platter ouvre un atelier de cordier et une école; le nombre des élèves monta jusqu'à 30, en hiver. L'évêque Adrien de Riedmatten lui propose « de l'établir instituteur général de toute la contrée avec un beau traitement »; il décline l'offre, alléguant sa jeunesse et son peu d'instruction. Il quitte Viège, et se fixe à Bâle, où il est nommé « Provisor Doctoris Oporin » avec un traitement de 40 livres; il poursuit ses études au Collegium et enseigne le grec au Pœdagogium. Son esprit aventurier le fait quitter cette place pour celle de correcteur d'imprimerie chez Hervagius, où il reste quatre ans. Une seconde fois, on lui adresse des offres pour l'enseignement général du Valais. Sur ces entrefaites, Platter est reçu bourgeois de Bâle et membre de l'Abbaye de l'Ours; le Ciel lui réservait une plus grande joie encore par la naissance de Félix. Il ouvre une imprimerie à son compte, édite plusieurs auteurs grecs et latins, qu'il commente à ses élèves; le succès correspond à ses labeurs, il a jusqu'à 36 disciples en pension dans sa maison, ce qui l'engage à quitter l'imprimerie pour se consacrer exclusivement à l'enseignement (1541) avec un salaire initial de 200 florins. « Ludum litterarium magna cum laude et industria aperuit, e quo viri docti, quam plurimi prodire »¹⁾. La gloire et l'aisance récompensèrent enfin le travail incessant de plusieurs années.

Laissons raconter au pédagogue lui-même sa glorieuse carrière, dans une page empreinte d'un légitime orgueil et d'une immense confiance en Dieu :

¹⁾ Simler : Vallesiae descriptio 1574.

des leçons publiques de grec, de latin et d'hébreu, tout en travaillant comme ouvrier cordier; il gagne ainsi un batz par semaine, de quoi acheter de la chandelle, ce qui lui permettra d'approfondir Homère ou Ovide. Le grand Erasme le visite et l'encourage à se consacrer exclusivement aux lettres; la reine de Navarre tente de l'attirer à sa cour, peine inutile. Thomas épouse la servante de Myconius (1529); le jeune ménage s'établit à Viège, où Platter ouvre un atelier de cordier et une école; le nombre des élèves monta jusqu'à 30, en hiver. L'évêque Adrien de Riedmatten lui propose « de l'établir instituteur général de toute la contrée avec un beau traitement »; il décline l'offre, alléguant sa jeunesse et son peu d'instruction. Il quitte Viège, et se fixe à Bâle, où il est nommé « Provisor Doctoris Oporin » avec un traitement de 40 livres; il poursuit ses études au Collegium et enseigne le grec au Pœdagogium. Son esprit aventurier le fait quitter cette place pour celle de correcteur d'imprimerie chez Hervagius, où il reste quatre ans. Une seconde fois, on lui adresse des offres pour l'enseignement général du Valais. Sur ces entrefaites, Platter est reçu bourgeois de Bâle et membre de l'Abbaye de l'Ours; le Ciel lui réservait une plus grande joie encore par la naissance de Félix. Il ouvre une imprimerie à son compte, édite plusieurs auteurs grecs et latins, qu'il commente à ses élèves; le succès correspond à ses labeurs, il a jusqu'à 36 disciples en pension dans sa maison, ce qui l'engage à quitter l'imprimerie pour se consacrer exclusivement à l'enseignement (1541) avec un salaire initial de 200 florins. « Ludum litterarium magna cum laude et industria aperuit, e quo viri docti, quam plurimi prodiere »¹⁾. La gloire et l'aisance récompensaient enfin le travail incessant de plusieurs années.

Laissons raconter au pédagogue lui-même sa glorieuse carrière, dans une page empreinte d'un légitime orgueil et d'une immense confiance en Dieu :

¹⁾ Simler : Vallesie descriptio 1574.

« Ma femme n'a rien reçu de sa famille et mes parents ne m'ont guère plus laissé; mais nous avons travaillé tous les deux. L'Eternel a béni notre labeur et je possède aujourd'hui quatre immeubles dans la bonne ville de Bâle, un ménage respectable, plus un fond de terre avec logement et dépendances... Et quand je suis arrivé à Bâle, je ne savais pas seulement où trouver une cabane !

Malgré l'obscurité de ma naissance, j'ai, par la bonté de Dieu, l'honneur de diriger depuis 31 ans, suivant mes capacités et sans l'assistance de l'Université, l'Ecole supérieure de Bâle. J'ai instruit les enfants de maintes respectables familles; nombre de mes élèves sont devenus des docteurs et des hommes savants; d'autres, appartenant à la noblesse, possèdent aujourd'hui et régissent terres et gens. Beaucoup siègent dans les tribunaux et les Conseils. J'ai toujours eu chez moi quantité de pensionnaires distingués par leur naissance et par leur caractère...

La louable ville de Zurich et la célèbre ville de Berne m'ont donné le vin d'honneur; d'autres cités m'ont fait exprimer leur estime par la bouche d'honorables et doctes hommes. Strassbourg m'a envoyé une députation de 11 docteurs... A Sion, la ville m'a présenté le vin d'honneur accompagné de ces paroles par le Chatelain : « la cité de Sion offre ce vin d'honneur à notre cher compatriote Thomas Platter, le père des enfants du Valais ».

Mon cher fils, considère ton bonheur, garde-toi de l'attribuer à ton mérite, mais rends à Dieu louange et gloire, ta vie durant, afin de gagner la vie éternelle » (12 février 1572).

Platter avait 72 ans lorsqu'il épousa en secondes noces Esther Grossmann, fille de Nicolas Mégander, un Valaisan réformé, prêchant à Lutzelfluh (Berne). De cette union sénile naquirent encore un garçon et cinq filles. Il jouissait depuis quelques années d'une pension de retraite lorsqu'il succomba des suites d'une chute dans sa terre de Gundoldingen près de Bâle, le 26 janvier 1582, à l'âge de 83 ans. Il fut inhumé dans le cloître de la cathédrale où se voit encore sa pierre sépulcrale.

Pour répondre au désir de ses enfants et de ses disciples, il avait rédigé une Autobiographie précieuse en renseignements.

Comme imprimeur et comme pédagogue, son nom restera à jamais attaché à celui de la Renaissance en Suisse.

Platter excita l'admiration de Goethe, qui, en janvier et février 1812, fit ses délices de la lecture de sa vie. Et, en effet, n'est-il pas surprenant, ce petit chevrier de Grächen, qui, par la seule force de la volonté et sans autre appui que le travail, se hissa à une position brillante et laissa derrière lui une lignée de savants, gloire de leur ville d'adoption?

Simon Steiner († 1543), plus connu sous le nom de Lithonius, cousin germain de Thomas Platter et ressortissant du même hameau, apprit à lire à ce dernier et probablement fut le premier à l'encourager aux études. A Strassbourg, il commença par être le famulus du Dr Bucer; il professa ensuite la Rhétorique et les belles-lettres grecques et latines, « magna cum laude », dit Simler; « c'est au grand regret de tous les professeurs de cette école » qu'une fin précoce brisa sa carrière en 1543. Sa mort fut une grande perte pour l'école de Strassbourg ¹⁾. Lithonius était le parrain de *Félix Platter* (1536-1614) qui, nous l'avons vu ²⁾, fut l'instigateur de la réorganisation complète de la Faculté de médecine à l'Université de Bâle.

François-Joseph Veger ³⁾ (1712-1751) est né, le 4 novembre 1712, à Geschinen (Conches), où sa maison natale existe encore sous le nom de Wegerhaus. Il fit son gymnase chez les Jésuites de Brigue et son lycée chez les religieux du même ordre, à Soleure, puis entra au noviciat de l'abbaye de St-Maurice. En 1737, l'abbé Claret l'envoya à l'Université de Vienne pour y apprendre le droit canon. Veger se livra aussi à l'étude du droit romain et du droit féodal. Ayant eu connaissance des hautes aptitudes du jeune religieux, qui parlait également bien le latin, l'italien, le français et l'allemand, le comte de Harrach le choisit pour

¹⁾ Thomas Platter.

²⁾ Voir Sciences naturelles.

³⁾ Voir sa biographie par le Chanoine Bourban.

précepteur de ses fils. La reine Marie-Thérèse le nomma (1746) professeur de latin de sa fille Marie-Anne, et, l'année suivante, lui confia l'instruction de Joseph, le futur empereur. Le jeune prince se pliait avec docilité à la salutaire influence de Veger. Hélas ! la mort frappa celui-ci en 1751, à Presbourg, où il avait suivi la Cour, et Joseph II oublia bientôt les enseignements de son ancien précepteur.

Quelque vingt ans plus tard, un *Balet* était pareillement précepteur d'un empereur ¹⁾, et *Nicolas Dufour*, de Vionnaz, du prince Dietbichstein, à Vienne.

¹⁾ Furrer, à qui j'emprunte ce nom, n'en dit pas plus long.



CONCLUSION

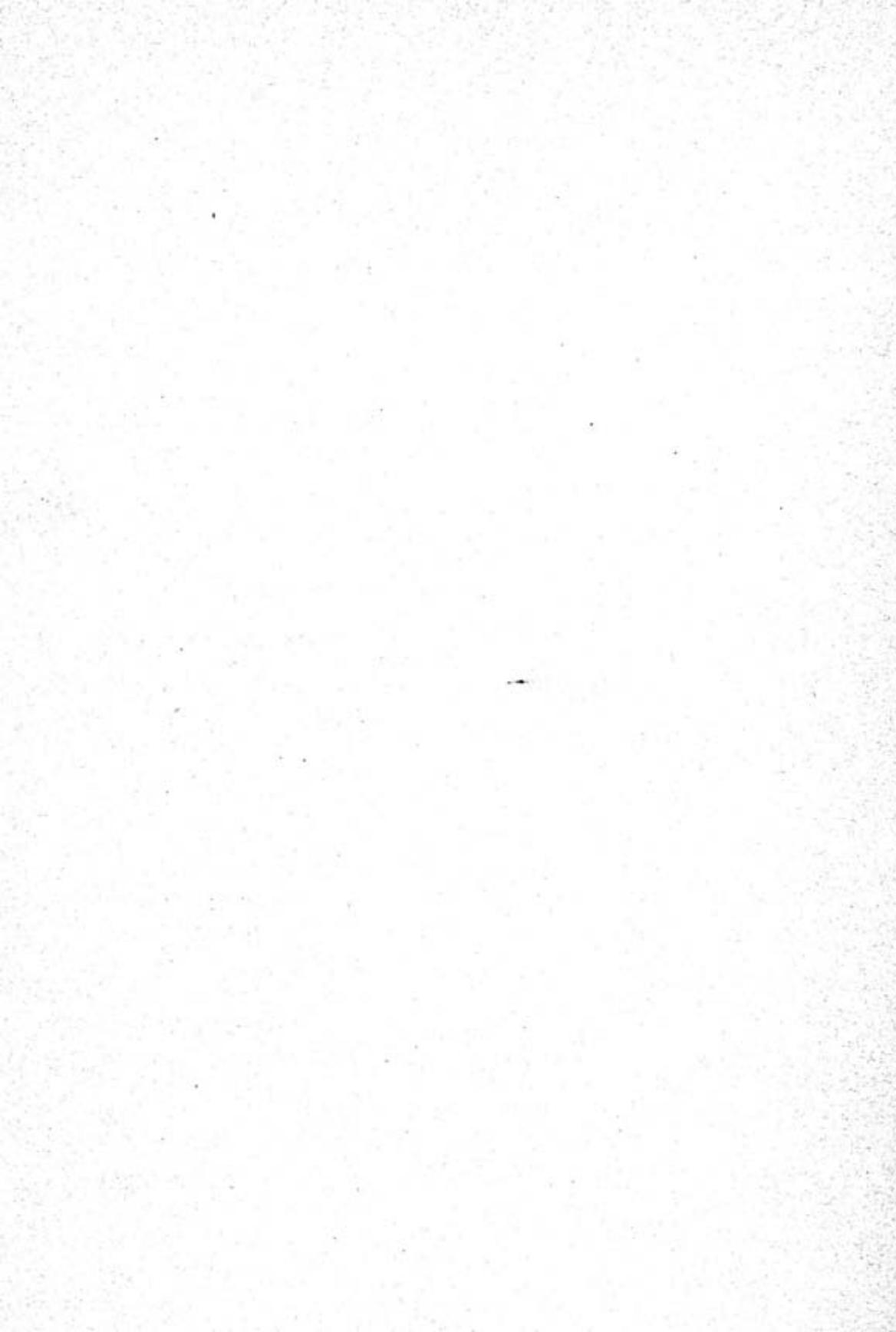
Trop longtemps nous avons gardé jalousement, loin de tous les regards, ces trésors d'activité intellectuelle amassés par nos pères. C'est à peine, en effet, si les noms de ces hommes remarquables par leurs travaux, étaient connus d'une certaine élite de notre population.

En déchirant le voile qui cachait à beaucoup les résultats obtenus par nos devanciers, dans toutes les branches des connaissances intellectuelles, nous croyons avoir fait une œuvre utile et patriotique. Tous nos efforts seront largement récompensés si nous pouvons entraîner dans la noble voie suivie par ceux dont nous rappelons la féconde carrière, quelques jeunes intelligences bien douées et ouvertes aux légitimes curiosités de l'esprit.

Et persuadé que les nouvelles générations ne sauraient être inférieures à celles dont nous avons écrit l'histoire, nous regardons l'avenir avec sécurité. Puisse, quelque jour, se lever l'écrivain dont le noble rôle consistera, non plus à marquer les étapes successives du développement intellectuel de notre pays, mais bien à célébrer l'apogée de son triomphe dans les arts, dans les lettres et dans les sciences.

Et comme il n'est rien de plus légitime que de souhaiter pour sa patrie d'illustres destinées, nous déposons notre plume en formulant ce vœu, — et que Dieu le réalise !

FIN





INDEX ALPHABÉTIQUE

- Abbet (Mgr), 189
Achivus, 90
Advocat (Chanoine), 125
Alagradis, 201
Albertin, 185
Allet Alexis, 218
Amacker (Curé), 115
Amstadt, 125
Amherd (P. Lud.) 75-115-165
Anderreggen, 142
Anderledy (G.), 188
d'Angreville, J.-E., 112-142
- de Badenthal, 221
Ballet, 228
Barman, Joseph, 113-218
Barman, Maurice, 112-218
Barras (Chanoine), 142
Beck (Dr), 140
Benoit, 125
Berchtold (Chanoine), 136
Bérody, François, 154
Bérody, Gaspard, 70-93-154
Bérody, Guillaume, 72-94
Besse (Chanoine), 147
- Besse des Larzes (Alf.), 172
Besse des Larzes, M., 163-188
Binner (P. Jos.) 155-186-219
Bioley, Georges, 171
Bisels (Chanoine), 142
Blanc (Chanoine), 142
Blatter, Vincent, 207
Boccard (Chanoine), 107
Bonfantin, 205
Bonnaz, Félix, 140-158
de Bons, Ch.-L.
49-84-85-111-158-191
de Bons, Roger, 171-193
Bonvin (P.), 211
Bortis, Clément, 75
Bourban (Chanoine), 118
Brantschen, Pierre, 92
Briguet, Sébastien, 96
Brouzoz, 113
Brunner, 142
Burgener (P. Laurenz), 114
- Carlen, 208
Carrupt, 104
Castellinus, 125

Cathrein (P.), 189
 Chapelet, Emⁱ, 207
 Chappaz, 220
 Charles, Hilaire, 96
 Charléty, 96
 Charvot, 182
 Claret (Dr), 125
 Claivaz, (Dr), 49
 Clément (vicaire), 125
 Collinus, 125
 Conrad (évêque), 91
 Coquoz, Louis, 118
 Corthey, Félix, 204
 Courthion, Louis, 84-118-194
 de Courten, Adolf, 171
 de Courten, Angelo, 207
 de Courten, Louis, 174
 Cropt, Bernard-Etienne, 219

 Dähnen (abbé), 141
 Dallèves, Raphaël, 207
 Darbellay (Chan.), 100-125-155
 Delasoie (Chanoine), 141
 Desloges (Chrétien), 100-132
 Dirac, Louis, 171
 Dufour, Nicolas, 228
 Duruz, 77-197-211
 Duval, 207
 Elearts, 142

 Favre (Chanoine), 144
 du Fay (P.), 215
 Faustus, 90
 Filliez, 112
 Fischer (Chanoine), 153
 Franc, Léon, 117
 Furrer (P. Sigismond), 109

 Gard (Chanoine), 189
 Gard, Louis, 156
 Gay, Elie, 210
 Gay, Emile, 183

Gay, Hilaire, 117-194
 Gerrait, 72
 Gottspenner, 215
 Grenat (Chanoine), 116
 Gross, Jules, 178
 Gross, Louis, 168

 Hænni, Charles, 77-211
 Hecht, 205
 Heinzen (abbé), 142

 Imesch (abbé), 115
 Imhof, 188
 In-Albon, Charles, 183

 Jocular, 149
 Joller (curé), 115
 Joris (Dr), 140
 Jost Hildbrand, 93-215

 Kämpfen (P. Josep.), 114-165
 Kämpfen, Sébastien, 142
 Koller, 204
 Lagger, Dr, 140
 Lamon, 138
 Legrand (Chanoine), 96
 Leser, 205
 Liabot, 72
 Lithonius, 227
 des Loges, Chrétien, 100-132
 de Lovinaz, 223

 Mannhaft, 205
 Maquempler, 204
 Mario, 197
 Martin, Marius, 210
 Mengis, 211
 Meyer (Abbé), 115
 Michelet, 96
 Miles, 186
 de Montheys, 218
 Morand, Joseph, 207
 Murith, 100-126

- Naterer, 125
- Oggier, Gustave, 115
- Ossent, 143
- Perraudin, 132
- Perrig, Sébastien, 93
- Perrolaz, Oscar, 119
- Platter, Félix, 122-227
- Platter, Félix II, 124
- Platter, François, 124
- Platter, Thomas, 92-122-223
- Platter, Thomas II, 124
- Pragmace, 91
- de Preux, Mgr, 190, 215
- Probus, 208
- Publius Aeneius, 89
- de Quartéry, Adrien, 142
- Quartéry, Antoine, 93
- Quartéry, Jean-Jodoc, 95
- Ribordy, Louis, 112
- de Riedmatten, Arm., 177-220
- de Riedmatten, Hildbrand, 92
- de Riedmatten, Pierre-J., 155
- Rion (Chanoine), 139
- Ritter, 186
- de Rivaz, Anne, 106
- de Rivaz, Ch.-Emm., 104
- de Rivaz, Isaac, 131
- de Rivaz, Pierre, 97-128
- Ritz, Franz, 205
- Ritz, Garin, 202
- Ritz, Raphaël, 115-142-205
- Ritz, Walther, 147
- Robatel, 207.
- Roh, Pierre, 188-216
- de Roten, Charles, 112
- de Roten, Léon, 75-166-194
- Ruden, 114
- Ruppen, 114-194
- Schinner, Arnold, 102
- Schinner, Matthieu, 213
- Schmid, Curé, 115
- Schnyder, 215
- Silvius, 89
- Solioz, Victor, 144
- de Stockalper, Ernest, 143
- de Stockalper, Gaspard, 115
- Steiner, Simon, 227
- Tessier (Chanoine), 142
- Théodore (Saint), 89
- Tissières (Chanoine), 142
- de Torrenté, A., 83-113-143
- de Torrenté, Maurice, 62-219
- de Torrenté, Philippe, 97
- Travaletti, Jean, 143.
- Troillet, Marie, 197.
- Tronchez (Curé), 188.
- Tscheinen (Curé), 115-194
- zum Thurn, Otto, 150
- Veger (Chanoine), 227
- Venetz, Etienne, 132
- Viot, Roland, 93
- Vuilloud, Emile, 207
- Wagner, 73
- Wegener, 217
- de Werra, Ernest, 210
- Werlen, Louis, 207.
- Wolf, F.-O., 145-210
- Zurbrüggen, P.-J., 93
- Zurlauben, 119
- Zwyssig (P.), 211



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	9
Avant-propos	11
Marche de la Civilisation.	15
Divers :	33
Agriculture	33
Commerce et industrie	35
Mesures, système monétaire	40
Ecoles :	45
Ecoles primaires	45
Ecoles normales	50
Séminaire	51
Ecole de droit	51
Collèges	52
Langues	61
Théâtre	65
Presse	79
Sociétés savantes	87
Histoire.	89
Sciences naturelles et mathématiques	121
Poésie	149
Théologie, Philosophie, Apologétique	185
Romans, Nouvelles, Légendes	191

Beaux-Arts :	199
Architecture et sculpture	199
Peinture	204
Musique	207
Eloquence	213
Jurisprudence	219
Pédagogues et précepteurs	223
Conclusion	229



Beaux-Arts :	199
Architecture et sculpture	199
Peinture	204
Musique	207
Eloquence	213
Jurisprudence	219
Pédagogues et précepteurs	223
Conclusion	229



1911

